







HISTOIRE
DU
BAS-EMPIRE,
EN COMMENÇANT A CONSTANTIN LE GRAND.

Par Monsieur LE BEAU,

*Professeur Émérite en l'*UNIVERSITÉ *de Paris, Professeur d'Éloquence au* COLLÉGE ROYAL, *Secrétaire ordinaire de* MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS, *& Secrétaire perpétuel de l'*ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez { SAILLANT & NYON, rue S. Jean-de-Beauvais;
Veuve DESAINT, rue du Foin.

M. DCC. LVIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

EXTRAIT DES REGISTRES *de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.*

Du Mardi 9 Mai 1758.

M. l'Abbé SALLIER & M. MELOT, Commiſſaires nommés par l'Académie pour l'examen d'un Ouvrage manuſcrit de M. LE BEAU, Secrétaire perpétuel de ladite Académie, intitulé : *Hiſtoire du Bas-Empire, Tome II.* en ont fait leur rapport, & ont dit qu'ayant examiné cet Ouvrage, ils n'y ont rien trouvé qui ne faſſe honneur à l'Auteur & à l'Académie. En conſéquence de ce rapport & de leur approbation par écrit, l'Académie a cédé à M. LE BEAU ſon Droit de Privilége pour l'Impreſſion dudit Ouvrage. En foi de quoi nous avons ſigné le préſent Certificat. A Paris, au Louvre, ce Mardi 9 Mai 1758. *Signé* DU RESNEL, *Directeur de l'Académie* : DE LA CURNE DE STE. PALAYE, *Sous-Directeur.*

PRIVILEGE EN COMMANDEMENT pour l'Impression des Ouvrages de l'Academie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Baillifs, Sénéchaux, Prévôts, Juges, leurs Lieutenans, & à tous autres nos Justiciers & Officiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, Nous a très-humblement fait remontrer qu'en conformité du Réglement ordonné par le feu Roi notre Bisayeul, pour la forme de ses Exercices, & pour l'impression des divers Ouvrages, Remarques & Observations journalieres, Relations annuelles, Mémoires, Livres & Traités faits par le Académiciens qui la composent, elle en a déja donné un grand nombre au Public, en vertu des Lettres de Privilége qui lui furent expédiées en Commandement au mois de Décembre 1701. mais que ces Lettres étant devenues caduques, elle Nous supplie très-humblement de lui en accorder de nouvelles. A ces causes, & notre intention étant de procurer à l'Académie en Corps, & à chaque Académicien en particulier, toutes les facilités & moyens qui peuvent de plus en plus rendre leur travail utile au Public,

Nous lui avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Préſentes ſignées de notre main, de faire imprimer, vendre & débiter en tous les lieux de notre Royaume, par tel Libraire qu'elle jugera à propos de choiſir, les Remarques ou Obſervations journalieres, & les Relations annuelles de tout ce qui aura été fait dans les Aſſemblées de ladite Académie, & généralement tout ce qu'elle voudra faire paroître en ſon nom : comme auſſi les Ouvrages, Mémoires, Traités ou Livres des Particuliers qui la compoſent, lorſqu'après les avoir examinés & approuvés aux termes de l'article 44. dudit Reglement, elle les jugera dignes d'être imprimés ; pour jouir de ladite Permiſſion par le Libraire que l'Académie aura choiſi, pendant le temps & eſpace de trente ans, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons très-expreſſes inhibitions & défenſes à toute ſorte de perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, & nommément à tous autres Libraires & Imprimeurs que celui ou ceux que l'Académie aura choiſis, d'imprimer, vendre & débiter aucun deſdits Ouvrages, en tout ou en partie, & ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, à peine contre les Contrevenans de confiſcation au profit dudit Libraire, & de trois mille livres d'amende, applicable un tiers à Nous, l'autre tiers à l'Hôpital du lieu où la contravention aura été faite, & l'autre tiers au dénonciateur : à la charge qu'il ſera mis deux exemplaires de chacun deſdits Ouvrages dans notre Bibliothéque

publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin, avant que de les exposer en vente; & à la charge aussi, que lesdits Ouvrages seront imprimés sur beau & bon papier, & en beaux caractères, suivant les derniers Réglements de la Librairie & Imprimerie, & de faire regisstrer ces Présentes sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris; le tout à peine de nullité des Présentes: du contenu desquelles vous mandons & enjoignons faire jouir & user ladite Académie & ses ayans cause, pleinement & paisiblement, cessant & faisant cesser tous troubles & empêchemens. Voulons que la copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres, soit tenue pour dûement signifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Sécretaires foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution des Présentes tous exploits, saisies & autres actes nécessaires, sans autre permission; Car tel est notre bon plaisir. Donné à Marli le quinzieme jour de Février, l'an de grace mil sept cens trente-cinq, & de notre Regne le vingtieme. *Signé* LOUIS: *Et plus bas*; Par le Roi, PHELYPEAUX.

Registré sur le Registe IX. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Im-

primeurs de Paris, N°. 66. fol. 57, conformément au Réglement de 1723. qui fait défense, Art. IV. à toutes personnes, de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres, pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs, ou autrement, à la charge de fournir les Exemplaires prescrits par l'Art. CVIII. du même Réglement. A Paris, le 5 Mars 1735.

Signé MARTIN, Syndic.

SOMMAIRE



SOMMAIRE

DU

SIXIEME LIVRE.

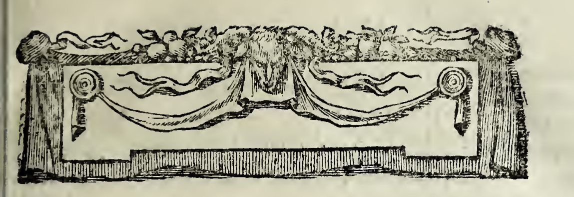
I. CARACTERE *des fils de Constantin.* II. *Massacre des freres & des neveux de Constantin.* III. *Autres massacres.* IV. *Crédit de l'Eunuque Eusebe.* V. *Suites de la mort de Delmace & d'Hannibalien.* VI. *Nouveau partage.* VII. *Rétablissement de Saint Athanase.* VIII. *Rappel de Saint Paul de Constantinople.* IX. *Constance retourne en Orient.* X. *Antiquités de Nisibe.* XI. *Sapor leve le*

Siége de Nisibe. XII. *Préparatifs pour la guerre de Perse.* XIII. *Premiere expédition de Constance.* XIV. *Troubles de l'Arianisme.* XV. *Mort d'Eusebe de Césarée.* XVI. *Consulat d'Acyndine & de Proculus.* XVII. *Mort du jeune Constantin.* XVIII. *Loix des trois Princes.* XIX. *Nouvelles calomnies contre Saint Athanase.* XX. *Concile d'Antioche.* XXI. *Grégoire intrus sur le Siége d'Alexandrie.* XXII. *Violences à l'arrivée de Grégoire.* XXIII. *Précaution pour cacher ces excès à l'Empereur.* XXIV. *Les Catholiques maltraités par toute l'Egypte.* XXV. *Violences exercées ailleurs.* XXVI. *Athanase va à Rome.* XXVII. *Paul rétabli & chassé de nouveau.* XXVIII. *Athanase va trouver Constant.* XXIX. *Synode de Rome.* XXX. *Amide fortifiée.* XXI.

Terrible tremblement de terre. XXXII. *Courſes des Francs.* XXXIII. *Ils ſont réprimés par Conſtant.* XXXIV. *Conſtant dans la Grande-Bretagne.* XXXV. *Tremblemens de terre.* XXXVI. *Converſion des Homérites.* XXXVII. *Inquiétudes des Ariens.* XXXVIII. *Marche de Conſtance vers la Perſe.* XXXIX. *Port de Séleucie.* XL. *Sédition à Conſtantinople.* XLI. *Concile de Milan.* XLII. *Concile de Sardique.* XLIII. *Les Ariens ſe ſéparent* XLIV. *Jugement du Concile.* XLV. *Faux Concile de Sardique.* XLVI. *Concile de Milan.* XLVII. *Députés envoyés à Conſtance.* XLVIII. *Guerre des Perſes.* XLIX. *Bataille de Singare.* L. *Nouveaux troubles des Donatiſtes appaiſés en Afrique.* LI. *Violences des Ariens.* LII. *Lettres de Conſtance à Saint Athanaſe.* LIII. *Inſigne*

ſourberie d'Etienne, Evêque d'Antioche. LIV. *Conſtance rappelle de nouveau Saint Athanaſe.* LV. *Athanaſe à Antioche.* LVI. *Retour d'Athanaſe à Alexandrie.*





HISTOIRE
DU
BAS-EMPIRE.

****

LIVRE SIXIEME.

CONSTANTIN II.
CONSTANCE, CONSTANT.

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 337.

I. Caractere des fils de Constantin.



LA mort de Constantin donnoit lieu à de grandes inquiétudes. Plus il s'étoit acquis de gloire, plus on craignoit que ses fils ne fussent pas en état de la soutenir. Les politiques observoient, que de tous les successeurs d'Auguste, Commode avoit été le seul

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An 337. *Liban.-Basil. Them. Or.* 1.

qui fût né d'un pere déja Empereur : & cet exemple, unique jusqu'aux enfans de Constantin, étoit pour ceux-ci de mauvais augure. Ils remarquoient encore, que la nature avoit pour l'ordinaire fort mal servi l'Empire : plusieurs de ceux que l'adoption avoit placés sur le trône, s'en étoient montrés dignes : mais à l'exception de Tite & de Constantin lui-même, les Césars qui avoient succédé à leurs peres, en avoient toujours dégénéré. A ces réflexions générales se joignoient celles que faisoit naître le caractere particulier des nouveaux Empereurs. Ils n'avoient pas pleinement répondu à l'excellente éducation qu'ils avoient reçûe. Constantin, l'aîné des trois, étoit celui qui ressembloit le plus à son pere ; il avoit de la bonté & de la valeur ; mais il étoit ambitieux, fougueux, imprudent. Constant le plus jeune laissoit déja appercevoir un penchant pour les plaisirs, qui ne pouvoit devenir que plus dangereux dans la puissance souveraine ; & Constant étoit tout ensemble foi-

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 337.

ble & préſomptueux ; fait pour être l'eſclave de ſes flateurs, pourvû qu'ils vouluſſent bien lui laiſſer croire qu'il étoit le maître ; ſe croyant grand Capitaine, parce qu'il étoit adroit à tirer de l'arc, à monter à cheval, & qu'il réuſſiſſoit dans tous les exercices militaires. La jeuneſſe de ces Princes, dont l'aîné n'avoit que vingt ans, & les conteſtations qui pouvoient naître du partage de l'Empire, augmentoient encore les allarmes.

II. Maſſacre des freres & des neveux de Conſtantin.

Euſ. vit. l. 4. c. 68, 69. Ath. ad Solit. Jul. Or. 1. & ad Ath. Greg. Naz. Or. 3. Act. Baſil. apud Bolland. 21. Martii. Aurel. vict. Vict. epit. Eutr. l. 10. Zoſ. l. 2. Hier. Chron. Soc. l. 1. c.

Le teſtament de Conſtantin fut remis, ſuivant ſes ordres, entre les mains de Conſtance. Il appelloit à la ſucceſſion avec ſes trois fils ſes deux neveux, Delmace & Hannibalien. Mais les armées, les peuples & le Sénat de Rome ne vouloient reconnoître pour maîtres que ſes enfans : ils les proclamerent ſeuls Auguſtes. C'étoit donner l'excluſion à ſes neveux. Ce zéle biſarre, qui prétendoit honorer la mémoire de Conſtantin, en s'oppoſant à ſes dernieres volontés, ſe porta juſqu'à la fureur. Les ſoldats prirent les armes, &

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 337.

commencerent les maſſacres par celui du jeune Delmace, le plus aimable de tous les Princes de cette famille. Son frere le ſuivit de près. Delmace leur pere, ſurnommé le Cenſeur, étoit déja mort. Les meurtriers n'épargnerent pas les deux autres freres de Conſtantin, Jule Conſtance & Hannibalien. On égorgea encore cinq neveux du défunt Empereur, dont on ignore les noms : l'un étoit le fils aîné de Jule Conſtance. Ses deux autres fils, Gallus âgé de onze à douze ans, & Julien âgé de ſix alloient périr dans le ſang de leur pere & de leur frere ; mais on ne crut pas qu'il fût beſoin d'ôter la vie à Gallus, qui étant malade ſembloit près de mourir : Julien fut ſauvé par Marc, Evêque d'Aréthuſe, qui le cacha dans le ſanctuaire, ſous l'autel même. On ne ſait par quel moyen échappa Népotien, fils d'Eutropie, ſœur de Conſtantin. On n'a jamais reproché ces meurtres à Conſtant ni à Conſtantin le jeune. Pluſieurs Hiſtoriens les attribuent à Conſtance : d'autres l'accuſent ſeu-

ult. & l. 2. c. 2. & l. 3. c. 1.
Theod. l. 2. c. 3.
Soz. l. 2. c. 32.
Idace.
Pagi in Bar.

lement de ne s'y être pas opposé. S. Grégoire de Nazianze paroît en rejetter toute l'horreur sur les soldats. Constance lui-même s'en est reconnu coupable, s'il en faut croire Julien, qui rapporte sur le témoignage des courtisans de ce Prince, qu'il s'en repentit, & qu'il pensoit que la stérilité de ses femmes & les pertes qu'il essuya dans la guerre contre les Perses, en étoient la punition. Les trois Princes délivrés de tous ceux dont ils pouvoient craindre la concurrence, prirent le titre d'Augustes le neuvieme de Septembre.

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 337.

III. Autres massacres.

Les soldats se firent payer de ces forfaits par la liberté d'en commettre de nouveaux. Ils se crurent en droit de donner la loi à leurs maîtres, & de réformer leur Conseil. Ils massacrerent les principaux courtisans de Constantin, dont quelques uns avoient abusé de sa faveur, & les laisserent sans sépulture. On distingue entre les autres le Patrice Optat, ce personnage célébre, dont j'ai parlé sur l'année 334, où il fut Consul, &

Eus. vit. l. 4. c. 30.
Jul. or. 1.
Greg. Na or. 3
Zos. l. 2.
Sylves. epist. 6.
Eunap. in Œdes.
Amm. l. 22 c. 11.

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 337.

Ablave Préfet du Prétoire. Celui-ci s'étoit élevé de la plus basse naissance. On croit qu'il étoit Chrétien, & les Auteurs Payens confirment cette opinion par leur acharnement à le décrier. Ils lui imputent la mort de Sopatre, que nous avons racontée. Il avoit à Constantinople une maison qui égaloit en magnificence celle de l'Empereur, & qui fut dans la suite le Palais de Placidie, fille du grand Théodose. Son caractere aigrissoit encore l'envie. Il étoit fier de son mérite & de ses services. Après avoir franchi l'espace immense qui se trouvoit entre sa naissance & le rang qu'il occupoit, il ne croyoit rien au-dessus de lui, pas même la couronne impériale. Constantin qui ne voyoit que ses bonnes qualités, lui avoit recommandé son fils Constance. Ablave se regardoit comme le tuteur du jeune Prince, & presque comme son collégue. On s'étonnoit même qu'il voulût bien se contenter du second rang. La jalousie du Souverain & la haine des soldats qui demanderent son éloi-

CONSTANTIN II.
CONSTANCE,
CONSTANT.
An. 337.

gnement, renverserent en un moment cet édifice de grandeur. Dépouillé de sa dignité, il se retira en Bithynie, où il espéroit se reposer sur les trésors qu'il avoit accumulés. Mais peu de jours après, arriverent de Constantinople des Officiers de l'armée, qui selon les ordres de Constance lui présenterent à genoux des lettres, par lesquelles on lui donnoit le titre d'Auguste. Cet homme vain, déja rempli de toute la fierté d'un Empereur, demanda avec hauteur où étoit la pourpre. Ils répondirent que ceux qui étoient chargés de la lui présenter, attendoient ses ordres. Dès qu'il eût fait signe qu'on les fît entrer, les soldats qui étoient restés à la porte se jetterent sur lui, & le mirent en pieces. Il laissoit une fille en bas âge, nommée Olympias, déja fiancée à Constant. Ce Prince ne l'abandonna pas après la mort de son pere : il l'éleva pour en faire son épouse; & comme il mourut avant que d'avoir exécuté ce dessein, Constance la donna en mariage à Arsace Roi d'Arménie.

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 337.

IV. Crédit de l'Eunuque Eusebe.

Greg. Naz. or. 21. Till. Arian. art. 26. Amm. l. 18. c. 4.

On auroit peut-être pardonné à Constance la mort d'Ablave, s'il l'eût remplacé par le choix d'un bon Ministre. Mais celui qui succéda à la faveur de cet ambitieux, étoit un homme dont l'ambition fut le moindre vice. L'Eunuque Eusebe, grand chambellan du Prince, & peut-être l'auteur secret de tous ces massacres, s'éleva sur tant de ruines; il devint l'arbitre de la cour. On disoit par raillerie que Constance avoit beaucoup de crédit auprès de son chambellan. Celui-ci étoit vain, fourbe, avare, injuste, cruel, & Arien passionné. Il remplit tout le Palais d'Ariens & d'Eunuques : & c'est du régne de Constance qu'on peut dater le commencement de l'énorme puissance de ces Ministres de volupté, qui destinés par la jalousie des Orientaux à garder les femmes, & formés aux plus basses intrigues, s'emparerent de l'esprit des Empereurs, & parvinrent à gouverner l'Empire.

V. Suites de la mort de Delmace & d'Hannibalien.

La mort du jeune Delmace & de son frere Hannibalien troubloit l'or-

dre établi par Conſtantin dans ſa ſucceſſion. La Thrace, la Macédoine, l'Achaïe, c'eſt-à-dire, la Grece, qu'il avoit données à Delmace; l'Arménie mineure, le Pont & la Cappadoce, qui compoſoient le royaume d'Hannibalien, reſtoient à diſtribuer entre les trois Empereurs. L'année ſuivante, ſous le conſulat d'Urſus & de Polémius, ils ſe rendirent en Pannonie pour convenir d'un nouveau partage. M. de Tillemont ſuppoſe qu'il y eut deux entrevues entre ces Princes; l'une à Conſtantinople, où la Thrace fut donnée à Conſtantin, qui selon la chronique d'Alexandrie régna un an à Conſtantinople; l'autre en Pannonie, où ce partage fut changé. L'entrevue de Conſtantinople, fort embarraſſante pour l'hiſtoire, n'eſt fondée que ſur le témoignage des nouveaux Grecs. Il me paroît plus convenable de rejetter ce témoignage, dont M. de Tillemont lui-même ne fait pas pour l'ordinaire plus de cas qu'il ne mérite, auſſi bien que celui de la chronique d'Alexandrie qui n'eſt pas à beaucoup près

CONSTANTIN II.
CONSTANCE,
CONSTANT.
An. 338.
Till. art. 2. & *not.* 2, 3.
Codini orig. C. P. p. 24.
Imp. or. Band. T. I. p. 18 & 103.
Chron. Alex. p. 287.
Jul. Or. I.
Cod. Th. lib. II. *tit.* I. *leg.* 4.

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 338.

exempte d'erreurs, & de s'en tenir au récit de Julien. Il doit avoir été le mieux instruit des événemens de ces tems-là ; & il ne dit pas un mot ni de la convention faite à Constantinople, ni de l'autorité du jeune Constantin dans cette Ville. Si l'on veut s'arrêter aux titres & aux dates des loix, qui ne sont pas non plus les monumens les plus certains de l'Histoire, il faudra dire que Constantin le jeune avoit fait un voyage à Thessalonique dès la fin de l'année précédente, apparemment pour y conférer d'avance avec son frere Constant. Il devoit en effet être le plus empressé à solliciter un nouvel arrangement, parce que les Etats devenus vacans par la mort de Delmace & d'Hannibalien confinoient avec ceux de ses freres, & n'étoient nullement à sa bienséance.

Nouveau partage.

Zon. T. I. p. 11.
Til. art. 2. & not. 2, 3.
Cod. Th. lib. 11. tit. 1. leg. 4.

Les trois Princes s'étant donc assemblés vers le mois de Juillet en Pannonie, partagerent ainsi la nouvelle succession. Constance eut pour sa part tout ce qui avoit été donné à Hannibalien, ensorte qu'il posséda

ſans exception l'Aſie entiere & l'Egypte. Des Etats de Delmace il eut la Thrace & Conſtantinople, ſuppoſé que cette Ville n'eût pas été dès auparavant détachée de la Thrace & donnée à Conſtance par Conſtantin même, comme il y a lieu de croire. Conſtant qui poſſédoit déja l'Italie, l'Illyrie & l'Afrique, y joignit la Macédoine & la Grece. Il paroît que Conſtantin fut celui qui gagna le moins dans ce partage. Il avoit déja les Gaules, la Grande-Bretagne, & l'Eſpagne, dont la Mauritanie Tingitane étoit alors conſidérée comme une dépendance : il ne remporta que des prétentions ſur l'Italie, & des droits conteſtés ſur l'Afrique, dont Conſtant lui cédoit une partie & lui diſputoit l'autre. Ces différends entre les deux freres éclatterent bien-tôt par une rupture funeſte à l'un des deux.

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 338.

Lib. 12. *tit.* 1. *leg.* 27, 29.

Lib. 15. *tit.* 1. *leg.* 5.

VII. Rétabliſſement de S. Athanaſe.

On convint dans cette conférence du rappel des Evêques Catholiques, que Conſtantin abuſé par les Hérétiques avoit exilés à la fin de ſa vie. Conſtance étoit depuis long-tems

Ath. ad Solit. & Apol. 2. *Soc. l.* 2. *c.* 2.

CONSTANTIN II.
CONSTANCE,
CONSTANT.
An. 338.

Theod. l. 2. c. 12.
Soz. l. 3. c. 1, 2.
Cedren. T. I. p. 297.
Pagi ad Bar.

livré aux Ariens : après la mort de son pere il s'étoit ouvertement déclaré en leur faveur. Ce Prêtre suborneur, dont j'ai parlé, déja maître absolu de l'esprit de l'Impératrice, s'étoit insinué bien avant dans la confiance du nouvel Empereur : il n'avoit pas manqué de lui faire valoir sa fidélité à lui remettre le testament de Constantin, dont le Prince avoit lieu d'être content. Les deux Eusebes, l'Evêque de Nicomédie, & l'Eunuque, secondoient cet imposteur ; & la Cour, toujours esclave des favoris, n'osoit penser autrement. Cependant le jeune Constantin vint à bout de rendre aux Eglises les Evêques que la calomnie en avoit chassés. Dès avant son départ de Trèves, il avoit adressé au peuple Catholique d'Alexandrie une lettre datée du 17 de Juin, dans laquelle il supposoit que son pere n'avoit relégué Athanase en Gaule, que pour le soustraire à la fureur de ses ennemis ; il déclaroit qu'il s'étoit efforcé d'adoucir l'exil de cet homme apostolique, en lui rendant les mêmes honneurs que le Prélat auroit pû

recevoir à Alexandrie; il admiroit sa vertu, soutenue de la grace divine, & supérieure à toutes les adversités: *Puisque mon pere, ajoutoit-il, avoit formé le pieux dessein de vous rendre votre Evêque, & qu'il ne lui a manqué que le tems de l'exécuter, j'ai cru qu'il étoit du devoir de son successeur de remplir ses intentions.* Comme Alexandrie étoit dans le partage de Constance, le jeune Constantin pour ne pas donner d'ombrage à son frere, ne prenoit dans cette lettre que le titre de César. Il mena avec lui Athanase en Pannonie. Constant animé du même zéle le seconda par ses instances. Ils parlerent avec fermeté, & forcerent leur frere à consentir, malgré les favoris au retour des exilés. Athanase se présenta à Constance dans la ville de Viminac: il continua son voyage par Constantinople, où il s'arrêta quelque jours. En passant par la Cappadoce, il vit encore à Césarée Constance qui revenoit de Pannonie en Syrie. Ce Prince lui fit un accueil favorable; & le saint Prélat après deux ans & demi d'ab-

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 338.

ſence, fut reçu dans Alexandrie avec des acclamations de joie. Les autres Evêques d'Egypte, que l'exil d'Athanaſe avoit allarmés & diſperſés, ſe rallierent comme ſous l'étendart de leur chef. Ce ne fut pas ſans peine qu'Aſclépas de Gaze & Marcel d'Ancyre, ſe remirent en poſſeſſion de leurs ſiéges, dont les Ariens s'étoient emparés.

VIII. Rappel de S. Paul de C. P.

Socr. l. 2. c. 6. Soz. l. 3. c. 3, 4. Vita Pauli apud Phot. Hermant Vie d'Ath. l. 4. c. 21. éclairciſſement. Till. vie de S. Alex. & de S. Paul de C. P. Vita Ath. in édit. Benedic.

Alexandre, Evêque de Conſtantinople, étoit mort peu de tems avant Conſtantin, après avoir vécu 98 ans, & gouverné 23 ans ſon Egliſe. Dans les derniers momens de ſa vie, conſulté par ſon Clergé ſur le choix de ſon ſucceſſeur : *S'il vous faut*, dit-il, *un Prélat capable de vous édifier par ſon exemple, & de vous inſtruire par ſa doctrine, choiſiſſez Paul : mais ſi vous cherchez un homme habile dans la conduite des affaires, & propre à réuſſir dans le commerce des grands, ces talens ſont ceux de Macédonius.* Ces dernieres paroles du S. Evêque partagerent les eſprits. Ceux qui favoriſoient l'Arianiſme nommerent Macédonius ; c'étoit un Diacre déja

avancé en âge, qui entretenoit avec les Ariens une ſecrette intelligence. Il avoit été brodeur dans ſa jeuneſſe. Les autres en plus grand nombre élurent Paul : ils l'emporterent, & Paul fut ordonné dans l'Egliſe de la Paix. Mais la diviſion s'alluma dans la ville. Euſebe de Nicomédie, qui regardoit ce ſiége d'un œil d'envie, & qui déſiroit ardemment d'être l'Evêque de la Cour, profita de la diſcorde. Il réuſſit à noircir Paul dans l'eſprit de l'Empereur, comme il avoit noirci Athanaſe : il le fit accuſer par Macédonius. Celui-ci attaqua ſes mœurs, quoiqu'elles fuſſent irréprochables : il repréſenta ſon élection comme une cabale, ſous prétexte qu'il avoit été inſtallé ſans la participation des Evêques de Nicomédie & d'Héraclée, à qui il appartenoit d'ordonner l'Evêque de Conſtantinople : mais Euſebe & Théodore d'Héraclée, livrés à l'Arianiſme, avoient refuſé leur miniſtere. Conſtantin toujours trompé dans les derniers tems de ſa vie, exila dans le Pont le nouveau Prélat, ſans conſentir cependant à ſa dépoſition.

Constantin II. Constance, Constant. An. 338.

Athanase en passant par Constantinople fut témoin de son retour ; il le fortifia de ses conseils contre la persécution, qui ne tarda gueres à se rallumer.

IX. Constance retourne en Orient.

Jul. Or. 1. Pagi ad Bar.

Constance que la mort de son pere avoit rappellé de l'Orient, y retournoit en diligence. Les Perses avoient passé le Tigre. Avant la mort de Constantin, Sapor étoit entré dans la Mésopotamie ; mais sur la nouvelle de la marche de l'Empereur, il s'étoit retiré dans ses Etats. Il y demeura tranquille le reste de l'année. Dans l'été suivant, il se remit en campagne, pour profiter de l'éloignement de Constance, ou pour faire l'essai de la capacité du nouvel Empereur. Il étoit secondé d'un puissant parti dans l'Arménie. Les Arméniens alors divisés, sans doute par les intrigues de Sapor, s'étoient révoltés contre leur Roi ; & l'avoient forcé à se sauver sur les terres de l'Empire, avec ceux qui lui étoient restés fidéles. Les rebelles, maîtres du pays, s'étoient déclarés pour les Perses, & faisoient des courses sur la frontiere.

Sapor de ſon côté ravageoit la Méſopotamie, & vint mettre le ſiége devant Niſibe.

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 338.

X. Antiquités de Niſibe.

Cette ville étoit ſituée dans la partie ſeptentrionale, & la plus fertile de la Méſopotamie, à deux journées du Tigre, ſur le fleuve Mygdone, au pied du mont Maſius. C'étoit, ſelon ſaint Jérôme, celle qui eſt nommée *Achad* dans la Geneſe, une des plus anciennes villes du monde, bâtie par Nimrod en même-tems que Babylone & Edeſſe. Niſibe en langage Phénicien, ſignifioit *colonnes* ou *monceau de pierres*. Les Macédoniens qui tranſportoient aux pays conquis les noms de leur propre pays, donnerent à cette contrée le nom de *Mygdonie*, & à Niſibe celui d'*Antioche*. Elle s'appelle encore aujourd'hui *Nesbin*, dans le Diarbek. Elle étoit très-forte, environnée d'un double mur de briques très-épais, & d'un double foſſé large & profond. Lucullus en fit le ſiége & s'en rendit maître par ſurpriſe. Elle fut rendue aux Rois d'Arménie. Artabane Roi des Parthes s'en étant emparé, en fit préſent

Strab. l. 16. *Plin. l.* 6. *c.* 6. & *l.* 4. *c.* 17. *Dio. l.* 35. *Plut. in Lucul. Proc. bel. Perſ. l.* 1. *c.* 11. & 17. *Hier. quæſt. in Geneſ. c.* 10. *v.* 10. *Zon. T. II. p.* 14. *Joſeph. Antiq. l.* 20. *c.* 23. *Xiphil. in Severo. Amm. l.* 25. *c.* 8. *Steph. in Niſibis. Till. Emp. T. II. p.* 203, 230, 353. *Vaillant in colon. T. II. p.* 140.

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 338.

à Izatès Roi de l'Adiabene, par qui il avoit été rétabli dans ſon Royaume. Elle fut repriſe par Trajan, abandonnée par Hadrien, rendue aux Romains ſous Marc Aurele. Septime Sévere l'honora du titre de Colonie. C'étoit une digue, qui couvroit à la vérité la partie orientale de l'Empire contre les invaſions des Perſes; mais qui coûtoit aux Romains beaucoup de ſang & de dépenſes.

XI. Sapor léve le ſiége de Niſibe.

Chron. Alex. pag. 287. Hier. Chron. Théoph. p. 28.

Défendue par ſes remparts, par une forte garniſon, & par des habitans aguerris, elle réſiſta aux attaques de Sapor. Mais dans les trois ſiéges qu'elles ſoutint contre ce Prince, elle attribua ſur-tout ſa délivrance aux prieres de Jacques ſon Evêque, Prélat fameux par ſa ſainteté & par ſes miracles, & qui avoit ſoutenu à Nicée & à Conſtantinople la foi attaquée par les Ariens. Sapor ſe retira après un ſiége de 63 jours, & ramena en Perſe ſon armée honteuſe & fatiguée, que la famine & la peſte acheverent de détruire.

XII. Préparatifs de guerre contre les Perſes.

Cependant l'Empereur arrivé à Antioche ſe diſpoſoit à marcher con-

tre les Perses. Les circonstances ne lui promettoient pas de grands avantages. Il n'avoit que le tiers des forces de son pere ; ses freres ne lui prêtoient aucun secours: les vieilles troupes regrettoient Constantin ; elles méprisoient son fils : leur courage contre l'ennemi s'étoit tourné en mutinerie contre leur chef ; elles prétendoient lui commander, parce qu'il ne savoit pas s'en faire obéir. Ce fut un des plus grands défauts de Constance ; & la principale source des mauvais succès qui ont déshonoré son regne & affoibli l'Empire. En vain pour gagner le cœur & la confiance des soldats, le Prince faisoit avec eux les exercices militaires, dans lesquels il excelloit. La discipline sembloit avoir été ensevelie avec Constantin, & Constance ne fut vaincu par les ennemis, qu'après s'être laissé vaincre par ses propres légions. Cette premiere campagne lui fut pourtant assez heureuse. Les Gots alliés l'aiderent d'un renfort considérable, & continuerent de lui rendre de bons services dans toute la suite de

CONSTANTIN II.
CONSTANCE,
CONSTANT.
An. 338.

Jul. Or. 1. *Liban. Basilic, & or.* 10. *Zon. T. II. p.* 13. *Cod. Th. lib.* 11. *tit.* 1, *leg.* 5. *& ibi God.*

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 338.

cette guerre. Il forma un corps de cavalerie ſemblable à celle des Perſes, & dont les hommes & les chevaux étoient couverts de fer; il mit à la tête le brave Hormiſdas, qui en combattant pour les Romains, cherchoit à venger ſa propre querelle. Comme les fonds néceſſaires manquoient pour la guerre, il augmenta les impoſitions, mais de peu, & pour peu de tems; & afin de rendre cette ſurcharge moins onéreuſe en général, il ne voulut pas que ceux qui par leurs priviléges étoient exempts des impoſitions extraordinaires, fuſſent diſpenſés de celle-ci.

XIII. Premiere expédition de Conſtance.

Jul. Or. 1. Liban. Baſilic. God. ad Cod. Th. lib. 12. tit. 1. leg. 25. Idace.

Etant parti d'Antioche au mois d'Octobre, il arriva le 28 à Emeſe, paſſa par Laodicée & par Héliopolis. En approchant de l'Euphrate, il engagea au ſervice des Romains quelques Tribus des Sarrazins. Les Perſes s'étoient déja retirés. Conſtance avança ſans coup férir juſque ſur leurs frontieres. La ſeule crainte de ſes armes pacifia l'Arménie. Les rebelles rentrerent dans le devoir, renoncerent à l'alliance des Perſes, & reçurent

rent leur Roi qu'ils avoient chaſſé. On ne ſait ſi ce n'eſt pas à cette premiere expédition, qu'il faut rapporter ce que Libanius raconte d'une ville de Perſe. Elle fut priſe d'emblée : Conſtance fit grace aux habitans ; mais il les obligea de quitter le pays, & les envoya en Thrace dans un lieu ſauvage & inhabité, où ils s'établirent. L'Auteur ne marque le nom ni de la ville priſe, ni de celle qui fut fondée en Thrace. L'Empereur ramena ſon armée à Antioche vers la fin de Décembre, & prit le Conſulat pour la ſeconde fois avec ſon frere Conſtant.

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 338.

Sapor renfermé dans ſes Etats, s'occupa pendant les deux années ſuivantes à réparer ſes pertes. C'étoit un tems précieux, dont Conſtance auroit pu profiter pour prendre ſes avantages. Il pouvoit ſe mettre en état d'entamer la Perſe à ſon tour, ou du moins par des meſures bien priſes, obliger Sapor à ſe tenir ſur la défenſive. Mais ce Prince imprudent ne portoit pas ſes vûes dans l'avenir :

An. 339.

XIV. Troubles de l'Arianiſme.

Ath. ad Solit. & Apol. 2. Soc. l. 2. c. 7. Theod. l. 2. c. 3. Soz l. 3. c. 3, 4. Theoph. p. 28. Vita Pauli apud Phot.

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 339. *Vita Ath. in edit. Benedic. Till. Arian. art. 27, 28.*

au lieu de pourvoir à la ſûreté de ſes Etats, il paſſa ces deux années à brouiller les affaires de l'Egliſe, & à jetter les ſemences des troubles dont tout le reſte de ſon régne fut agité. Il ſe tranſporte à Conſtantinople, & y fait tenir un Concile où Paul eſt depoſé. L'ambition d'Euſebe fut enfin couronnée; il ſe vit inſtallé ſur le ſiége de la nouvelle capitale. Paul ſe réfugia à Trèves dans la cour de Conſtantin, qui ſervoit d'aſyle aux Prélats Catholiques. Athanaſe n'étoit pas en repos à Alexandrie. Les Ariens y avoient donné un Evêque à leur faction: c'étoit Piſte autrefois chaſſé par Alexandre, & frappé d'anathême dans le Concile de Nicée. Il fut ordonné Evêque d'Alexandrie par Second de Ptolémaïde; mais il n'en fit jamais les fonctions. Les ennemis d'Athanaſe mettoient tout en œuvre pour ſéduire le Pontife Romain, & les trois Empereurs. Mais leurs calomnies ne trouvoient de croyance, que dans l'eſprit de Conſtance déja préoccupé. Il écrivit au ſaint Prélat des lettres pleines de

reproches, & n'eut aucun égard à ses réponses.

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 339.

XV. Mort d'Eusebe de Césarée.

Soz. l. 3. c. 2. Vales. de vit. & script Eufeb.

Tandis que la faction Arienne dressoit toutes ses batteries pour perdre Athanase, il fut délivré d'un de ses plus dangereux ennemis, parce que c'étoit peut-être le moins déclaré & le plus habile. Eusebe de Césarée mourut. Il eut pour successeur son disciple Acace, surnommé *le Borgne*; celui-ci ne fut gueres moins savant, ni moins éloquent que son maître : mais il étoit plus entreprenant. Fier Arien sous Constance, humble Catholique sous Jovien, sa religion se plia toujours à ses intérêts.

An. 340.

XVI. Consulat d'Acyndine & de Proculus.

Idace. S. Aug. l. 1. de Sermone Dei in monte. Symm. l. 1. ep. 1. & app. p. 299. God. ad Cod.

Les Consuls de l'année 340 méritent d'être connus; c'étoient Acyndine & Proculus. Le premier déja Préfet d'Orient depuis deux ans, étoit un homme dur, mais assez équitable pour reconnoître ses fautes, & pour les réparer à ses propres dépens. Pendant qu'il étoit à Antioche, il condamna à la prison un habitant, qui devoit au fisc une livre d'or, & jura que s'il ne payoit dans un cer-

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 340. *Th. lib.* 8. *tit.* 5. *leg.* 4. *Grut. Thes. Inscrip.* CCCLX, 4. CCCCLXI, 1. 2, 3. CCCLXII. CCCLXIII. *Reines. Inscript. Cl.* 6, CXXII.

tain terme, il le feroit mourir. Le terme approchoit & le débiteur étoit insolvable. Sa femme avoit de la beauté. Un riche citoyen lui proposa d'acquitter la dette, à condition qu'elle se prêteroit à sa passion. Mais elle aimoit son mari; elle ne voulut disposer du prix de sa délivrance qu'avec sa permission. Le misérable y consentit. Ce honteux trafic eut la fin qu'il méritoit. Le riche libertin ayant donné à cette infortunée un sac plein d'or, eut l'adresse de le reprendre & d'y substituer un sac rempli de terre. Retournée chez elle, dès qu'elle s'apperçut de la fraude, désespérée d'avoir commis un crime inutile, & résolue d'achever de perdre son honneur plutôt que son mari, à qui elle l'avoit déja sacrifié, elle va porter sa plainte au Préfet. Acyndine jugea qu'il y avoit quatre coupables : deux n'étoient que trop punis par leur honte & par leur malheur; il se chargea de punir les deux autres : c'étoient le riche perfide, & lui-même, dont les menaces cruelles avoient fait naître cette intrigue cri-

minelle. Il prononça que la dette du fisc seroit acquittée aux dépens d'Acyndine, & que la femme seroit mise en possession de la terre où le fourbe avoit pris de quoi la tromper. Cet Acyndine passa honorablement sa vieillesse à Baules en Campanie, où il avoit une belle maison de campagne. L'autre Consul Proculus étoit célebre par sa naissance, par ses magistratures & par son mérite personnel. Il étoit fils de Q. Aradius Valerius Proculus, qui avoit été Gouverneur de la Byzacène. Il fut élevé aux plus grands emplois. Les Inscriptions qui font mention de lui, disent qu'il étoit né pour tous les honneurs. Symmaque le fait descendre des anciens Valerius Publicola, & lui donne la gloire de soutenir cette illustre origine, par la dignité de ses mœurs, par sa franchise, sa constance, sa douceur sans foiblesse, & par sa piété envers les Dieux : car il étoit Payen, & revêtu des sacerdoces les plus distingués.

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 340.

XVII. Mort du jeune Constantin.

Ce fut sous ce Consulat que le jeune Constantin se perdit par son

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 340. Euſ. vit. l. 4. c. 49. Jul. or. 2. Amm. l. 21. c. 6. 10. Zon. t. 2. p. 11. Vict. Epit. Soc. l. 2. c. 22. Soz. l. 3. c. 2 Philoſt. l. 3. c. 1. God. Chron. Du Cange C. P. l. 4. c. 5. & fam. Byz. p. 47. Cod. Th. l. 11. tit. 12. leg. 1.

imprudence. La querelle qui s'étoit élevée entre ce Prince, & Conſtant ſon frere, au ſujet du nouveau partage, s'aigriſſoit de jour en jour. Un tribun, nommé Amphilochius, de Paphlagonie, ne ceſſoit d'animer Conſtant, & le détournoit de tout accommodement. Enfin, Conſtantin prit le parti de ſe faire juſtice par les armes, & paſſa les Alpes. Conſtant étoit en Dace : il envoye ſes Généraux à la tête d'une armée, & ſe diſpoſe à les ſuivre avec de plus grandes forces. Ses Capitaines arrivés à la vûe de l'ennemi près d'Aquilée, à la fin de Mars ou au commencement d'Avril, dreſſent une embuſcade, & ayant engagé le combat feignent de prendre la fuite. Les ſoldats de Conſtantin s'abandonnent à la pourſuite ; & bien-tôt enfermés entre les troupes qui ſortent de l'embuſcade & les fuyards qui tournent viſage, ils ſont taillés en pieces. Conſtantin lui-même renverſé de ſon cheval, meurt percée de coups. On lui coupe la tête ; on jette ſon corps dans le fleuve d'Alſa, qui paſſe près

CONSTANTIN II.
CONSTANCE,
CONSTANT.
An. 340.

d'Aquilée. Il en fut apparemment retiré ; puiſqu'on montroit long-tems après ſon tombeau de porphyre à Conſtantinople , dans l'Egliſe des ſaints Apôtres. Il avoit vécu près de 25 ans, & régné un peu plus de deux ans & demi depuis la mort de ſon pere. Ayant perdu ſa femme , il venoit de contracter par députés un ſecond mariage avec une Eſpagnole de noble origine, dont on ne dit ni le nom ni la famille. Conſtant profita ſeul de la dépouille de ſon frere : il devint maître de tout l'Occident. Conſtance moins ambitieux ou plus timide ſe contenta de ce qu'il avoit poſſédé juſqu'alors. Son Empire ſe terminoit au pas de Sucques. C'étoit un paſſage étroit entre le mont Hæmus & le mont Rhodope , qui ſéparoit la Thrace de l'Illyrie. Le vainqueur déclara nulles les exemptions dont Conſtantin avoit gratifié pluſieurs perſonnes. La loi qu'il fit à ce ſujet, porte le caractere d'une haine dénaturée , qui ſurvivoit à ſon frere ; il le qualifie ſon ennemi & celui de l'Etat.

CONSTANTIN II, CONSTANCE, CONSTANT. An. 340.

XVIII. Loix des trois Princes.

Cod. Th. lib. 3. tit. 13. leg. 1. 2. & ibi God. Lib. 6. tit. 4. leg. 3. & seq. usque ad 17. & tit. 22. leg. 2. Lib. 9. tit. 1. leg. 7. & tit. 34. leg. 5. 6. Lib. 10. tit. 10. leg. 4. 5. 6. 7. 8. Lib. 11. tit. 36. leg. 4. Lib. 12. tit. 1. leg. 23. & seq. usque ad 50. Lib. 15. tit. 1. leg. 5. Lib. 16. tit. 8. leg. 6. 7. Cod. Just. lib. 2. tit. 58. leg. 1. Lib. 6. tit. 9. leg. 9. & tit. 23. leg. 15.

Pendant le régne de Constantin, les trois Princes avoient tantôt séparément, tantôt de concert établi plusieurs loix utiles. Nous allons en rapporter les principales, en y joignant celles qui ont été données sur les mêmes objets, jusqu'à la fin du régne de Constance. Constantin le grand avoit réprimé l'ambition de ceux qui se procuroient par argent ou par brigue des titres honorables. Cet abus subsistoit ; & ces titres avoient tellement multiplié les dispenses & les exemptions, que les fonctions municipales couroient risque d'être abandonnées. Les Princes s'efforcerent de remédier à ce désordre : ils réglerent la forme & l'ordre de la nomination aux offices municipaux ; ils n'en déclarerent exempts que ceux qui ne possédoient pas vingt-cinq arpens de terre, ceux qui seroient entrés dans la cléricature avec le consentement de l'ordre municipal, & un petit nombre d'autres personnes distinguées par leurs emplois : ils enjoignirent aux Décurions & aux Magistrats sous certaines peines, l'e-

xactitude la plus ſcrupuleuſe à s'acquitter de leurs obligations perſonnelles; ils prirent des meſures pour prévenir l'anéantiſſement du Sénat des villes, & pour remplir les places vacantes; afin d'encourager ces utiles citoyens, ils renouvellerent leurs priviléges. Les donations du Prince prédéceſſeur, ſouvent attaquées ſous un nouveau régne, furent confirmées; mais on ſoumit à l'examen les exemptions accordées par les Gouverneurs. Le maſſacre de la famille Impériale, & la confiſcation des biens de ceux qu'on avoit maſſacrés, faiſoient naître mille accuſations contre les perſonnes, mille chicannes ſur les biens: les Empereurs en arrêterent le cours par de ſages loix; ce ne fut que dans les dix dernieres années de la vie de Conſtance, que ce Prince prêta l'oreille aux délateurs. Conſtantin avoit proſcrit les libelles anonymes; ſes fils n'en témoignerent pas moins d'horreur: ils défendirent aux Juges d'y avoir égard: *On doit*, dit *une* loi de Conſtance, *regarder comme innocent celui qui ayant des*

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 340.

& *tit.* 37. *leg.* 21. *Tac. ann. l.* 12. *c.* 7. *Suet. in Claud. c.* 26. *Idem. in Domit. c.* 22. *Xiphil. in Nerva. Soz. l.* 1. *c.* 8.

ennemis, n'a point d'accusateur. Constance confirma les loix de son pere contre l'adultere; il porta même encore plus loin la sévérité, en condamnant les coupables à être brûlés, ou cousus dans un sac, & jettés dans la mer, comme les parricides; il ne leur laissa pas même la ressource de l'appel, quand ils étoient manifestement convaincus. Ces formules de droit, dont l'exactitude syllabique rendoit tous les actes épineux, furent abolies. Afin de ne pas laisser languir l'innocence dans les prisons, Constance ne donna aux Juges que l'espace d'un mois pour instruire les procès des prisonniers, sous peine d'être eux-mêmes punis. On voit dans ce Prince une grande attention à procurer au peuple de Constantinople les divertissemens du théatre & du cirque, & à en régler la dépense qui devoit être faite par les Préteurs. Julien lui reproche une haine déclarée contre les Juifs : en effet il leur défendit sous peine de mort d'épouser des femmes Chrétiennes; & il ordonna que les Chrétiens

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 340.

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 340.

qui ſe feroient Juifs, fuſſent punis par la confiſcation de leurs biens. Mais une loi célebre de Conſtance, datée de l'an 339, eſt celle par laquelle il défend ſous peine de mort les mariages d'un oncle avec la fille du frere ou de la ſœur, & tout commerce criminel entre ces mêmes perſonnes. Ces alliances étoient prohibées par les anciennes loix Romaines. Mais lorſque l'Empereur Claude voulut épouſer Agrippine, fille de ſon frere Germanicus, le Sénat pour ſauver l'infamie de l'inceſte à ce Prince ſtupide & voluptueux, avoit déclaré par un arrêt qu'il ſeroit permis d'épouſer la fille d'un frere; & par une diſtinction biſarre qui indiquoit aſſez le motif du relâchement, on n'avoit pas étendu cette permiſſion à la fille de la ſœur. Il ne tint qu'à Domitien de prendre pour femme la fille de Tite ſon frere; il aima mieux la laiſſer épouſer à Sabinus, la corrompre enſuite, tuer ſon mari, vivre licentieuſement avec elle, & lui procurer enfin la mort. Nerva rappella les anciennes loix; mais bien-

CONSTANTIN II. CONSTANCE. CONSTANT. An. 340.

tôt l'abus reprit le dessus, & se maintint jusqu'à l'établissement de la Religion Chrétienne. Sozomene dit en général que Constantin défendit les unions contraires à l'honnêteté publique, qui étoient auparavant tolérées : mais nous n'avons de lui aucune loi précise contre les mariages des oncles & des niéces. Constance y attacha la peine de mort; qui fut modérée par l'Empereur Arcadius. Ces alliances ont été depuis ce tems-là regardées comme incestueuses. Constance défendit aussi d'épouser la veuve d'un frere, ou la sœur d'une premiere femme, & déclara illégitimes les enfans sortis de ces mariages.

XIX. Nouvelles calomnies contre saint Athanase. *Ath. Apol.* 2. *Bar. an* 339. *Pagi ad Bar. Hermant, vie de S. Ath. l.* 5. *c.* 5. *Till. vie de Jule. art.* 2, 1.

La mort du jeune Constantin privoit Athanase de son plus zélé protecteur. Les Ariens renouvellerent leurs efforts pour enlever encore au saint Evêque l'appui de Constant. Ils ne réussirent ni auprès de lui ni auprès du Pape, qu'ils tâcherent aussi d'ébranler. Sylvestre étoit mort le dernier jour de l'année 335. Marc lui avoit succédé, & n'avoit vécu

que jusqu'au mois d'Octobre suivant. Jule élû le 6 Février 337, étoit alors assis sur la chaire de S. Pierre. C'étoit un Pontife qui savoit allier la douceur d'un pasteur avec la fermeté d'un chef de l'Eglise; digne successeur de tant de saints & de tant de martyrs. Les Ariens lui députerent un Prêtre & deux Diacres: ils lui envoyerent les actes du Concile de Tyr, comme un monument de leur triomphe: ils ajoutoient de nouvelles calomnies. L'Evêque d'Alexandrie instruit de leurs démarches, rassembla pour sa défense toutes les forces que l'Eglise avoit dans l'Egypte, dans la Pentapole & dans la Libye. Près de cent Evêques se rendirent à Alexandrie: tous d'un accord unanime, souscrivirent une lettre adressée au Pape & à tous les Evêques Catholiques du monde. Athanase y étoit pleinement justifié contre toutes les accusations anciennes & nouvelles. Celles-ci rouloient sur trois chefs: il avoit, disoient ses ennemis, violé les canons de l'Eglise en rentrant dans son siége: dé-

CONSTANCE, CONSTANT. An. 340.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 340.

posé par un un Concile, il falloit un Concile pour le rétablir: de plus, le peuple d'Alexandrie ne l'avoit reçu qu'à regret; il ne s'étoit remis en possession que par la force & par le carnage: enfin il détournoit à son profit les sommes que Constantin avoit consacrées à la subsistance des pauvres de l'Egypte & de l'Afrique: cette derniere accusation étoit appuyée d'une lettre de Constance. Tels étoient les nouveaux reproches des Ariens. Le Concile d'Alexandrie détruisoit le premier chef, en faisant voir que le prétendu Concile de Tyr n'avoit été qu'un conventicule d'hérétiques, présidé par un Comte, inspiré par la cabale, guidé par la violence: il donnoit le démenti aux accusateurs sur les deux autres articles: les témoins du rétablissement d'Athanase déposoient de l'empressement & de la joie qui avoient éclaté à son retour; & sa fidélité dans la distribution des aumônes étoit prouvée par l'attestation des Evêques qu'il avoit employés à ce pieux ministere. Les députés du Con-

cile chargés de cette lettre, eurent en présence du Pape avec les envoyés des Ariens une conférence, dont ils remporterent tout l'avantage. Les uns & les autres offrirent de s'en remettre à la décision d'un nouveau Concile qui seroit tenu à Rome, & auquel le Pape présideroit. Jule accepta la proposition; il indiqua le Concile : mais il refusa de donner audience à Piste, que la cabale avoit nommé Evêque d'Alexandrie. Les députés d'Eusebe n'espérant rien d'une affaire traitée dans les régles, & confus du peu de succès de leurs intrigues, partirent précipitamment de Rome. Le Pape fit tenir à Athanase une copie des actes de Tyr, afin qu'il se préparât à se justifier.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 340.

Il n'étoit pas question d'apologie. Constance vouloit qu'Athanase fût coupable; il rougissoit secrettement d'avoir été forcé par ses freres de lui rendre justice; il prétendoit s'en venger sur Athanase même; & la mort du jeune Constantin lui en laissoit plus de liberté. L'année suivante, sous le Consulat de Marcellinus & de Pro-

An. 341.

XX. Concile d'Antioche.

Ath. Apol. 2. & de Synod. Soc. l. 2. c. 8. Soz. l. 3. c. 5. Theoph. p. 30.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 341.

Pagi ad Bar. Schelstr. de Sacro Antioch. Concil. Vita Ath. in edit Benedic. Till. Arian. art. 30, 31, 32. Chron. temp. Ath. ex Mamachio.

binus, il assembla dans la ville d'Antioche un grand nombre de Prélats, pour y célébrer la dédicace de la grande Eglise, appellée l'Eglise d'or. Ce superbe édifice commencé par le grand Constantin, étoit enfin achevé. Constance assista à cette brillante cérémonie avec plus de 90 Evêques, tous de ses Etats. La dédicace fut suivie d'un Concile, qui fait encore aujourd'hui un sujet de dispute. Les canons qu'il composa, ont été reçus de toute l'Eglise : les trois professions de foi qui y furent dressées ne renferment rien que d'orthodoxe, quoique la premiere contienne quelques propositions équivoques, & que le terme de *Consubstantiel* n'y soit pas exprimé, non plus que dans les deux autres. D'habiles critiques distinguent deux parties dans ce Concile : il fut d'abord composé de tous les Evêques qui étoient venus à Antioche, & dont la plûpart étoient Catholiques : les professions de foi, les canons & la lettre synodique sont leur ouvrage. Mais après le Concile, quarante Prélats Ariens, dévoués

CONSTANCE, CONSTANT. An. 341.

aux volontés de l'Empereur, resterent assemblés : c'étoit-là, dans l'intention de Constance, le vrai Concile ; la cérémonie & la convocation des autres Prélats n'avoient servi que de prétexte. Ils voulurent signaler la dédicace de l'Eglise d'Antioche par la condamnation de leur plus redoutable adversaire, comme ils avoient six ans auparavant signalé la dédicace de l'Eglise de Jérusalem par la réception d'Arius leur maître. La sentence de déposition prononcée à Tyr fut renouvellée. On avoit déja nommé Piste pour remplir le siége d'Alexandrie ; mais il fut oublié comme incapable de soutenir un rôle si important. On jetta les yeux sur Eusebe d'Edesse, homme savant, instruit par Eusebe de Césarée, & Arien décidé. Il étoit trop habile pour accepter une place où il ne pouvoit se flatter de réussir. Dans un voyage qu'il avoit fait à Alexandrie, il avoit été témoin de l'amour du peuple pour Athanase. Il refusa. On le fit dans la suite Evêque d'Emese ; il passa pour un saint parmi ceux de sa secte ;

CONSTANCE, CONSTANT. An. 341.

Conſtance le menoit avec lui dans ſes expéditions, & ſe conduiſoit par ſes avis dans les choſes qui regardoient l'Egliſe.

XXI. Grégoire intrus ſur le ſiége d'Alexandrie.

Ath. ad orth. Greg. Naz. or. 21. Soc. l. 2. c. 7, 8. Theod. l. 2. c. 4. Soz. l. 3. c. 5. Chronolog. temp. Ath. ex Manachio.

Au refus d'Euſebe, on nomma Grégoire. Né en Cappadoce, il avoit fait ſes études à Alexandrie. La reconnoiſſance, s'il en eût été capable, l'auroit attaché à la perſonne d'Athanaſe, qui l'avoit traité comme ſon fils. Mais ni les études d'Alexandrie, ni les bienfaits d'Athanaſe n'avoient adouci la rudeſſe de ſes mœurs, & la groſſiéreté naturelle au pays de ſa naiſſance. Perſonne n'étoit plus propre à ſeconder les deſſeins violens & ſanguinaires de ceux qui l'avoient choiſi. Il part, & Conſtance le fait accompagner de Philagre, qu'il nomme Préfet d'Egypte une ſeconde fois, & de l'Eunuque Arſace, avec une troupe de ſoldats. C'étoit ce même Philagre, dont j'ai parlé au ſujet des informations faites dans la Maréote pendant le Concile de Tyr : il étoit Cappadocien comme Grégoire ; & ſa cruauté armée des ordres du Prince s'em-

CONSTANCE, CONSTANT. An. 341.

preſſoit d'éclater en faveur d'un compatriote. Ils arriverent à la fin du carême de l'an 342. L'Egliſe d'Egypte étoit alors dans un calme profond, & les fidéles ſe préparoient à la fête de Pâques par les jeûnes & par les prieres. Le Préfet fait afficher un édit, qui déclare que Grégoire de Cappadoce eſt nommé ſucceſſeur d'Athanaſe, & qui menace des plus rigoureux châtimens ceux qui oſeront s'oppoſer à ſon inſtallation. L'allarme ſe répand auſſi-tôt: on s'étonne de l'irrégularité du procédé : on s'écrie que ni le peuple, ni le Clergé, ni les Evêques n'ont porté de plainte contre Athanaſe ; que Grégoire n'amene avec lui que des Ariens, qu'il eſt Arien lui-même & envoyé par l'Arien Euſebe. On s'adreſſe aux Magiſtrats : toute la ville retentit de murmures, de proteſtations, de cris d'indignation.

XXII. Violences à l'arrivee de Grégoire.

Pendant ce tumulte, Grégoire entre comme dans une ville priſe d'aſſaut. Les Payens, les Juifs, les gens ſans religion & ſans honneur, attirés par Philagre, ſe joignent aux

Constance, Constant. An. 341.

ſoldats. Cette troupe inſolente, armée d'épées & de maſſues, force l'Egliſe de Quirin, où les fidéles s'étoient réfugiés comme dans un aſyle: on met le feu au baptiſtere; on le ſouille par les plus horribles abominations. On dépouille les Vierges, on leur fait mille outrages; quelques-uns les traînent par les cheveux, & les forcent de renoncer à Jeſus-Chriſt, ou les mettent en pieces. Les Moines ſont foulés aux pieds, meurtris de coups, maſſacrés, aſſommés. Grégoire pour récompenſer le zéle des Juifs & des Payens, leur abandonnoit le pillage des Egliſes; & ces impies non contens d'en enlever les vaſes & les meubles, profanoient la Table ſacrée par des oblations ſacriléges. Ce n'étoit que blaſphêmes, que feux allumés pour brûler les Livres ſaints, qu'images affreuſes de la mort. Les Ariens au lieu d'arrêter ces excès, traînoient eux-mêmes les Prêtres, les Vierges, les Laïcs devant les tribunaux qu'ils avoient établis pour ſervir leur fureur; on condamnoit les uns à la priſon, les

CONSTANCE, CONSTANT. An. 341.

autres à l'esclavage ; d'autres étoient frappés de verges ; on retranchoit aux Ministres de l'Eglise le pain des distributions, & on les laissoit mourir de faim. Le vendredi saint, Grégoire accompagné d'un Duc Payen nommé Balace, entre dans une Eglise ; irrité de voir que les fidéles ne le regardoient qu'avec horreur, il anime contre eux l'humeur barbare de ce Duc, qui fait saisir & fouetter publiquement trente-quatre personnes, tant Vierges que femmes mariées & hommes libres. Philagre avoit ordre de Constance de faire trancher la tête à Athanase ; les Ariens se flattoient de le surprendre dans un lieu de retraite, où il avoit coutume de passer une partie de ce saint tems ; mais il s'étoit retiré ailleurs. La sainteté du jour de Pâques ne fut pas respectée ; & tandis que le reste de l'Eglise célébroit avec joie la rédemption du genre humain, celle d'Alexandrie éprouvoit toutes les rigueurs de la plus dure captivité. Philagre ayant pillé les Eglises, les livroit à Grégoire qui en prenoit possession ; & les fidéles

CONSTANCE, CONSTANT. An. 341.

étoient réduits à la néceſſité de s'en interdire l'entrée ou de communiquer avec les Ariens. On ne baptiſoit plus les Catholiques; leurs malades expiroient ſans conſolation ſpirituelle : la privation des Sacremens de l'Egliſe étoit pour eux plus affligeante que la mort même : mais ils aimoient mieux mourir ſans ces ſecours ſalutaires, que de ſentir ſur leurs têtes les mains ſacriléges & meurtrieres des Ariens. Grégoire altéré du ſang d'Athanaſe, ſe vengea de ſa fuite ſur la tante de ce S. Prélat, qu'il accabla de mauvais traitemens. Elle ne put y ſurvivre; il défendit qu'on l'enterrât; & elle feroit reſtée ſans ſépulture, ſi des perſonnes animées d'un eſprit de charité n'euſſent dérobé ſon corps à ce perſécuteur opiniâtre.

XXIII. Précautions pour cacher ces excès à l'Empereur.

Il eſt vrai que Conſtance n'avoit pas ordonné ces cruautés. Mais il ne devoit pas ignorer que les Souverains ſont heureux quand le bien qu'ils commandent eſt à demi exécuté; & que le mal qu'ils permettent eſt toujours porté fort au-delà de ce qu'ils ont permis. Grégoire & Phi-

CONSTANCE, CONSTANT. An. 341.

lagre en vinrent eux-mêmes à craindre que l'Empereur ne condamnât de si étranges excès. Pour lui en ôter la connoissance, Grégoire d'un côté attribuoit à Athanase tous les maux dont il étoit l'Auteur ; c'étoit sur ce ton qu'il écrivoit à Constance ; & le Prince abusé par sa propre prévention ajoutoit foi à ces mensonges. D'un autre côté le Préfet défendit sous les plus terribles menaces aux navigateurs qui partoient d'Alexandrie, de rien dire de ce qu'ils avoient vû ; il les contraignit même de se charger de lettres, où la vérité étoit entiérement défigurée ; & ceux qui refuserent de se prêter à l'imposture, furent tourmentés & retenus dans les fers. Il supposa un decret du peuple d'Alexandrie conçu dans les termes les plus odieux, & adressé à l'Empereur ; par lequel il paroissoit qu'Athanase avoit mérité non pas l'exil, mais mille morts. Ce decret fut signé par les Payens, par des Juifs, & par les Ariens qui les mettoient en œuvre.

Après s'être rendu maître de la

CONSTANCE, CONSTANT. An. 341.

XXIV. Les Catholiques maltraités par toute l'Egypte.

Ath. ad Solit. Ath. vit. Anton.

capitale, le nouveau conquérant songea à réduire toute la province. Grégoire se mit en marche avec Philagre & Balace, pour faire la visite des Eglises d'Egypte. Environné d'un cortége brillant, il ne témoignoit que du mépris aux Ecclésiastiques; mais il prodiguoit les égards aux Officiers de l'Empereur & aux Magistrats. Assis sur un tribunal entre le Duc & le Préfet, il faisoit traîner devant lui les Evêques, les Moines, les Vierges: il les exhortoit en deux mots, ou plutôt il leur ordonnoit de communiquer avec lui: sur leur refus, affectant la contenance d'un Juge, cet hypocrite impitoyable les faisoit, avec un sang froid plus cruel que la colere, déchirer de verges & meurtrir de coups. Les plus favorisés en étoient quittes pour la prison ou pour l'exil. L'Evêque Potamon, célebre confesseur, l'un des Peres de Nicée, & qui avoit perdu un œil dans la persécution de Maximin, fut frappé à coups de bâton sur le col jusqu'à être laissé pour mort; & il en mourut peu de jours après. Grégoire ayant

ayant reçu une lettre de Saint Antoine, qui le menaçoit de la colere de Dieu, la donna avec mépris à Balace : celui-ci la jetta par terre, cracha dessus, maltraita les envoyés du saint, & les chargea de dire à leur maître, qu'il alloit incessamment lui rendre visite. Cinq jours après Balace ayant été mordu par un de ses chevaux, mourut en trois jours. Cette persécution continua, mais avec moins de violence, pendant les cinq années que Grégoire occupa le siége d'Alexandrie.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 341.

XXV. Violences exercées ailleurs.

Ath Apol. 2. *Hermant vie d'Ath. l.* 5. *c.* 18.

L'Egypte n'étoit pas le seul théatre de ces sanglantes tragédies. Marcel d'Ancyre, Asclepas de Gaze, Luce d'Andrinople furent chassés de leurs siéges. Constance à la requête d'Eusebe condamna à mort Théodule & Olympe, l'un Evêque de Trajanople, l'autre d'Enos, villes de Thrace. Comme ils avoient pris la fuite, il ordonna qu'ils fussent exécutés partout où on les pourroit trouver; *& l'on vit*, dit un auteur judicieux, *par une procédure si contraire à la liberté de l'Eglise & aux sentimens de l'hu-*

CONSTANCE, CONSTANT.
An. 341.

manité, que les hérétiques ne respiroient que la mort & le sang de leurs freres. Ces deux Evêques échapperent à cette proscription cruelle.

XXVI.
Athanase va à Rome.
Ath. ad orth. & ad Solit.
Soc. l. 2. c. 10.
Theod. l. 2. c. 4.
Judic c. 19. y. 29.

Athanase, du fond de sa retraite, portoit aux Ariens des coups mortels. Il écrivit à tous les Evêques orthodoxes une lettre circulaire, pleine d'éloquence & de dignité. Elle commence par un trait sublime, qui seul peut faire sentir la beauté & la vigueur du génie de ce grand personnage. Il se compare à ce Lévite, qui voyant le corps de sa femme, victime des plus horribles outrages, le coupa en douze parts & les envoya aux Tribus d'Israël. Sa lettre n'excita pas moins d'indignation contre ces nouveaux Benjamites, qui avoient souillé par tant de forfaits l'Eglise d'Alexandrie. Le Pape Jule résolu de tenir le Concile, que les Députés d'Eusebe avoient eux-mêmes proposé, manda Athanase, qui se rendit aussi-tôt à Rome. Eutropie, sœur du grand Constantin, le reçut avec honneur; & pendant dix-huit mois qu'il attendit ses accusateurs, il

CONSTANCE, CONSTANT. An. 341.

répandit dans l'Occident les premieres semences de la vie monastique, qui fleurissoit déja dans les déserts d'Egypte & de Syrie. Jule ouvrit les bras aux Evêques persécutés; mais il rejetta l'Arien Carponas & les autres Députés, que lui envoyoit Grégoire pour lui demander sa communion. Ces funestes divisions sembloient sur le point d'être terminées par le jugement du synode, auquel les deux partis avoient offert de se soumettre. Il ne manquoit plus que les Evêques d'Orient qui devoient comparoître en qualité d'accusateurs. Le Pape les envoya inviter par les Prêtres Elpidius & Philoxene. Mais ces Prélats faisant réflexion que ce Concile seroit un jugement purement Ecclésiastique, qu'on n'y verroit ni Comte ni Gouverneur, ni soldats, & que les décisions n'y seroient pas dictées par l'ordre du Prince, refuserent de s'y rendre. Ils prirent pour prétexte de leur refus la crainte qu'ils avoient des Perses; & ces Prélats qui feignoient de n'oser aller à Rome au-delà de la

CONSTANCE, CONSTANT. An. 341.

mer, où les Perses n'étoient nullement à craindre, couroient comme des furieux tout l'Orient, & alloient jusque sur la frontiere de Perse chercher leurs adversaires, & les chasser de leurs Eglises. Afin d'éluder le Concile, ils retinrent à Antioche les Députés du Pape jusqu'après le terme de la convocation.

XXVII. Paul rétabli & chassé de nouveau. *Soc. l. 2. c. 12, 13. Soz. l. 3. c. 6. Liban. Basil. Theoph. p. 35. 3. Phot. vit. Pauli. Cedren. l. 1. p. 20. Chron. temp. Ath. ex Mamachio.*

Dans cet intervalle mourut Eusebe. Il n'avoit joui que trois ans de la qualité d'Evêque de Constantinople, qu'il avoit achetée par tant d'années de crimes. Le parti Arien faisoit une grande perte : mais il trouvoit encore des ressources dans l'opiniâtreté inflexible de Theognis de Nicée, de Maris de Chalcédoine, & de Théodore d'Héraclée. C'étoient des vieillards consommés dans les intrigues de l'hérésie, auxquels s'étoient joints depuis peu, deux jeunes Prélats, ignorans, mais bouillans & téméraires, Ursace, Evêque de Singidon dans la haute Mésie, & Valens Evêque de Murse, dans la basse Pannonie. Après la mort d'Eusebe, la discorde se ralluma entre les partisans de Paul & ceux

de Macédonius. Les Catholiques prétendoient rétablir Paul injuſtement dépoſé. Les Ariens ayant à leur tête Théognis & Théodore, inſtallerent Macédonius : les eſprits s'échaufferent ; on en vint aux armes, & pluſieurs citoyens périrent de part & d'autre. Conſtance étoit à Antioche. Averti de ce déſordre, il ordonna à Hermogene, Général de la Cavalerie qu'il envoyoit en Thrace, de paſſer à Conſtantinople, & de chaſſer Paul de la ville. Hermogene à la tête de ſes cavaliers, va arracher Paul de l'Egliſe où il s'étoit retiré : le peuple ſe ſouleve, attaque les ſoldats ; le Général ſe ſauve dans une maiſon ; on y met le feu ; on égorge Hermogene ; on traîne ſon corps par les pieds dans les rues de la ville, & on le jette à la mer. A cette nouvelle, Conſtance enflammé de colere, monte à cheval ; c'étoit la ſaiſon de l'hiver ; il accourt en diligence à Conſtantinople malgré les pluies & les neiges ; il ne reſpire que punition & que vengeance. Mais à ſon arrivée, touché de voir le Sénat & le peuple

CONSTANCE. CONSTANT. An. 341.

fondans en larmes & prosternés à ses pieds, il fit grace de la vie à tous, & se contenta, pour châtier la ville, de lui retrancher la moitié des quatre-vingts mille mesures de bled, qu'on distribuoit tous les jours au peuple en conséquence de l'établissement de Constantin. Il chassa Paul, mais sans confirmer l'élection de Macédonius, dont il étoit mécontent, parce qu'il avoit eu part à la premiere sédition, & parce qu'il s'étoit fait ordonner Evêque sans avoir pris l'agrément de l'Empereur. Il lui permit cependant de faire les fonctions épiscopales dans l'Eglise où il avoit été ordonné, & repartit ensuite pour Antioche.

XXVIII. Athanase va trouver Constant.

Soc. l. 2. c. 18. Theod. l. 2. c. 4. Soz. l. 3. c. 9. Theoph. p. 36. Phot. vit. Pauli. Hermant vie d'Ath. l. 5. c. 24. Vit. Ath. in edit. Bened.

Paul exilé d'abord à Singare en Mésopotamie, eut la liberté de revenir à Thessalonique. Il alla bientôt chercher un asyle dans la Cour de Constant. Les Ariens avoient inutilement tenté de gagner ce Prince. Il chérissoit Athanase & respectoit sa vertu héroïque & son grand savoir. Quoique peu réglé dans ses mœurs, il aimoit la vérité; il la cherchoit dans les Livres saints, & il s'étoit adressé

à l'Evêque d'Alexandrie pour les avoir dans une forme commode; parce que les Egyptiens s'entendoient mieux que les autres à copier & à relier les livres. Athanaſe lui écrivit; il lui fit une peinture touchante de la guerre cruelle des Ariens contre l'Egliſe; il lui rappella le grand Concile de Nicée, & le zele de ſon pere qui avoit formé cette ſainte aſſemblée. Cette lettre fit verſer des larmes au jeune Prince, & ralluma dans ſon ame la même ardeur dont Conſtantin avoit été embraſé pour la Religion. Il écrivit à Conſtance; il l'exhortoit à imiter la piété de leur pere: *Conſervons-la*, lui diſoit-il, *comme la plus précieuſe portion de ſon héritage; c'eſt ſur ce fondement ſolide qu'il a établi ſon empire; c'eſt par elle qu'il a terraſſé les tyrans & dompté tant de peuples barbares*. Il le prioit de lui envoyer quelques Evêques du parti d'Euſebe, pour l'inſtruire des cauſes de la dépoſition de Paul & d'Athanaſe. Conſtance n'oſa refuſer à ſon frere ce qu'il demandoit. Il fit partir l'année ſuivante 343, Narciſſe

CONSTANCE. CONSTANT. An. 341.

Chronol. temp. Ath. ex Mamachio.

CONSTANCE. CONSTANT. An. 341.

de Néroniade, Maris de Chalcédoine, Théodore d'Héraclée & Marc d'Aréthuse. Pour se faire mieux écouter du jeune Empereur, ils lui porterent une nouvelle formule de foi, qui ne pouvoit être suspecte que par le soin qu'ils avoient eu d'y éviter le mot de consubstantiel. C'en fut assez à Constant pour la rejetter; éclairé par les conseils de Maximin, Evêque de Trèves, il les renvoya avec mépris, & continua de protéger la foi & les Evêques qui en étoient les défenseurs & les martyrs.

XXIX. Synode de Rome.

Ath. Apol. 2. Soc. l. 2. c. 17. Soz. l. 3. c. 7. 9. Pagi ad Baron. Herman. vie d'Ath. l. 5. c. 19. Vit. Ath. in edit. Benedic. Chron. temp. Ath. ex Mamachio.

Les Prélats Ariens, après avoir long-tems retenu Elpidius & Philoxene, les renvoyerent enfin chargés d'une lettre, qui ne s'accordoit gueres avec la premiere proposition qu'ils avoient faite de s'en rapporter au jugement d'un synode auquel le Pape présideroit. Ils se plaignoient que Jule prétendît juger de nouveau un Evêque condamné par le concile de Tyr : c'étoit, selon eux, un attentat contre l'Eglise entiere, dont Jule s'érigeoit en souverain : ils lui déclaroient qu'ils n'auroient point de

communion avec lui, s'il n'adhéroit à leurs décrets. Lorſque cette lettre fut rendue au Pape, le ſynode de Rome compoſé de 50 Evêques étoit déja commencé. Jule avoit inutilement attendu les Evêques accuſateurs. Enfin le terme étant depuis long-tems expiré, il avoit fait l'ouverture du Synode. Athanaſe y fut abſous, auſſi bien que Paul, Marcel, Aſclépas & les autres Prélats perſécutés par la faction. Jule après avoir encore pendant pluſieurs jours, tenu ſecrette la lettre des Orientaux, dans l'eſpérance de recevoir quelques députés de leur part, la communiqua enfin au Concile. On le pria d'y répondre; & cette réponſe pleine d'onction & de force, eſt un des plus beaux monumens de l'Hiſtoire de l'Egliſe. Les reproches des Ariens y ſont tournés contre eux-mêmes; tous leurs prétextes ſont réfutés : il leur fait honte des violences exercées à Alexandrie & ailleurs : il réduit en poudre les accuſations ſuſcitées contre Athanaſe, Marcel & les autres Orthodoxes; il y établit les regles ſolides des juge-

CONSTANCE. CONSTANT. An. 341.

mens eccléſiaſtiques. Le Pape en confondant les adverſaires, les traite avec une charité digne du premier Paſteur de l'Egliſe : il n'y avoit point encore de rupture ouverte entre l'Orient & l'Occident ; les partiſans de l'Arianiſme diſſimuloient & rejettoient encore de bouche la doctrine d'Arius : Jule ne croyoit pas qu'il fût tems de les démaſquer ; il évitoit de faire un ſchiſme ; il aimoit mieux, s'il étoit poſſible, guérir la plaie de l'Egliſe, que de la rendre incurable en la découvrant. La juſtification d'Athanaſe ne produiſit aucun effet ſur le cœur endurci de Conſtance. Le ſaint Prélat reſta en Occident juſqu'après le Concile de Sardique. J'ai rapporté ſans interruption toute la ſuite de cette affaire. Le Concile de Rome ne ſe tint qu'en l'année 343, ſelon la nouvelle chronologie d'un habile critique d'Italie. Je vais reprendre les autres événemens de l'année 341.

XXX. Amide fortifiée. *Amm. l. 18. c. 9. Theoph. p. 29.*

Pendant que Conſtance renfermé à Antioche avec des Evêques, employoit toute ſa puiſſance à faire triompher la cabale Arienne, les Per-

ſes ravageoient la Méſopotamie. Ce fut pour couvrir ce pays, qu'il ajouta de nouvelles fortifications à la ville d'Amide. Ce n'étoit qu'une petite bourgade, lorſque Conſtance encore Céſar, l'environna de tours & de murailles, pour ſervir de place de ſûreté aux habitans du voiſinage. Il avoit dans le même tems bâti ou réparé Antoninopolis, environ à trente lieues d'Amide vers le midi. Cette année il établit dans Amide un arcenal pour les machines de guerre : il en fit une fortereſſe redoutable aux Perſes, & voulut même qu'elle portât ſon nom. Mais l'ancien nom prévalut. Elle étoit ſituée au pied du mont Taurus, entre le Tigre qui fait un coude en cet endroit, & le fleuve Nymphée qui coulant au nord de la ville, alloit à peu de diſtance ſe jetter dans le Tigre. Elle avoit à l'occident la Gumathene, pays fertile & cultivé, où étoit un bourg nommé Abarné, fameux par des ſources d'eaux chaudes & minérales. Dans le centre même d'Amide, au pied de la citadelle, ſortoit à gros bouillons une fontaine,

CONSTANCE, CONSTANT. An. 341.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 341.

dont les eaux étoient ordinairement bonnes à boire, mais devenoient quelquefois infectées par des vapeurs brûlantes. L'Empereur commit à la garde de cette ville la cinquieme légion appellée Parthique, avec un corps considérable d'habitans du pays. Elle devint dans la suite métropole de la Mésopotamie, proprement dite, comme Edesse l'étoit de l'autre partie nommée l'Osrhoëne.

XXXI. Terribles tremblemens de terre.

Soc. l. 2. c. 10. Soz. l. 3. c. 5. Idace. S. Eprem. Orat. de Terræ motu.

On commença en ce tems-là à sentir en Orient des tremblemens de terre, qui durerent près de dix ans à plusieurs reprises. La terre trembla dans Antioche pendant une année entiere : le péril fut grand sur-tout durant trois jours. Plusieurs autres villes furent ruinées. Saint Ephrem Diacre d'Edesse, qui parle des faits dont il a pu être témoin oculaire, dit que les montagnes d'Arménie s'étant d'abord écartées l'une de l'autre, se heurterent ensuite avec un horrible fracas ; qu'il en sortit des tourbillons de flamme & de fumée, & qu'après cette effrayante agitation elles se replacerent sur leur base.

CONSTANCE. CONSTANT. An. 341. XXXII. Courses des Francs. *Liban. Basil. Hier. Chron. Soc. l. 2. c. 10. Soz. l. 3. c. 5.*

L'Occident n'étoit guere plus tranquille. Les Francs s'étoient jettés dans la Gaule ; & le nom seul de cette nation ne répandoit pas moins d'allarmes, que les fléaux les plus terribles. Voici le portrait qu'en fait un Orateur du tems, à l'occasion de l'incursion dont je parle : » Ils sont, » dit-il, redoutables par leur nom- » bre, mais plus encore par leur va- » leur : ils bravent la mer & ses ora- » ges avec autant d'intrépidité, qu'ils » marchent sur la terre : les frimats » du nord leur sont plus agréables » que l'air le mieux tempéré : la paix » est pour eux une calamité, une » maladie; leur bonheur, leur élément » naturel c'est la guerre : vainqueurs, » ils ne cessent de poursuivre ; vain- » cus, ils cessent bien-tôt de fuir, & » reviennent à la charge : incommo- » des à leurs voisins, ils ne leur laissent » pas le tems de quitter le casque : » rester dans le repos, c'est pour eux » la plus dure captivité. » Constant essaya ses forces contre cette nation guerriere ; il leur livra plusieurs combats, dont les succès furent balancés.

CONSTANCE. CONSTANT. An. 342. XXXIII. Ils sont réprimés par Constant. *Lib. Basilic. Hier. Chron. Soc. l. 2. c. 13. Idace.*

Il fut plus heureux l'année suivante, dans laquelle il fut Consul pour la seconde fois, & Constance pour la troisieme. Les Francs furent domptés, obligés de repasser le Rhin, & de recevoir pour Rois des Princes attachés à l'Empereur, qui sçurent, tant qu'il vécut, contenir ces esprits inquiets. Une expression d'Idace donne cependant lieu de croire qu'on employa les négociations ou même l'argent plutôt que la force ; & un panégyriste flatteur, & par conséquent digne de foi dans ce qui lui échappe de peu favorable, convient que les Francs ne furent pas réduits par les armes.

An. 343. XXXIV. Constant dans la grande Bretagne. *Lib. Basilic. & or. 12. Firmic. de error. prof. rel. c. 29. Amm. l. 2. c. 1. Cod. Th. lib. 11. tit. 16. leg. 5. & ibi God.*

La paix rétablie dans la Gaule laissa à Constant la liberté de passer dans la grande Bretagne, sous le Consulat de Placidus & de Romulus. Les Calédoniens menaçoient la Province. L'Empereur n'annonça son dessein que par un impôt extraordinaire, qu'il leva en ce tems-là pour armer une flotte. Voulant surprendre les ennemis, qui se croyoient en sûreté, du moins pendant l'hiver, il

s'embarqua à Boulogne à la fin de Janvier, & prit les devans accompagné ſeulement de cent ſoldats. On ignore le détail de cette expédition. Si l'on s'en rapporte aux éloges donnés à Conſtant ſur ſes médailles, il terraſſa les Barbares. Mais ces monumens ſont ſujets à donner de l'éclat aux moindres ſuccès, & le métal même ſait flatter. On ne peut non plus rien conclure en faveur de Conſtance, de ce que dit une chronique, qu'il triompha des Perſes cette année. Un Orateur qui ne lui a pas épargné les éloges pendant ſa vie, lui a reproché après ſa mort d'avoir ſouvent triomphé ſans avoir vu l'ennemi, & même après avoir été vaincu.

CONSTANCE. CONSTANT. An. 343. *Theoph. p.* 30. *Du Cange de inf. ævi num.* c. 58. *Band. Numiſm. t.* 2. *p.* 353.

Il paroît cependant que l'année ſuivante, Leontius & Salluſtius étant Conſuls, Conſtance remporta quelque avantage ſur les Perſes. On parle d'un combat où ceux-ci firent une grande perte. Mais ce qui rend cette année plus mémorable, c'eſt le déſaſtre de Néocéſarée, ville ſituée dans le Pont ſur le fleuve Lycus, & célebre depuis un ſiécle par les miracles

An. 344. XXXV. Tremblemens de terre. *Cod. Th. lib.* 7. *tit.* 9. *leg.* 2. *& ibi God. Hier. Chron. Theoph. p.* 30. 31. 32. *Cedr. p.* 298. 299. *Baron. an.* 343. *Till. art.* 9.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 344.

de son Evêque Saint Grégoire, surnommé le Thaumaturge. Un tremblement de terre avoit un an auparavant ruiné une grande partie de la ville de Salamine dans l'Isle de Chypre. Ce fléau qui se communiquoit aux diverses contrées de l'Orient, éclatta à Néocésatée. La terre s'ouvrit; toute la ville fut abymée, à la réserve de l'Eglise & de la maison épiscopale. Ce fut le privilége de cette Eglise, où le Thaumaturge étoit enterré, de rester entiere lorsque le reste de la ville tomboit en ruines; & l'histoire en fait la remarque en plusieurs occasions. Il n'échappa qu'un petit nombre d'habitans, qui se trouverent alors dans l'Eglise avec l'Evêque Théodule. Pour achever l'histoire de ces terribles secousses si ordinaires en ce tems-là, l'année suivante 345, l'Isle de Rhodes fut presque entiérement bouleversée: en 346, Dyrrachium, aujourd'hui Durazzo, sur les côtes de l'Albanie, tomba toute entiere. Rome fut ébranlée pendant trois jours & trois nuits, & douze villes de Campanie furent rui-

CONSTANCE, CONSTANT. An. 344.

nées : enfin l'an 349, Béryte, une des principales villes de la Phénicie, renommée par ſon école de Juriſprudence, fut en grande partie détruite. Théophane rapporte que la plûpart des Payens ſe réfugierent dans l'Egliſe, promettant d'embraſſer la religion Chrétienne : mais que le péril étant paſſé, ils ſe crurent quittes de leur promeſſe, en s'aſſemblant en un lieu qu'ils appellerent Oratoire, où ils contrefaiſoient les cérémonies du Chriſtianiſme, ſans renoncer à leurs anciennes ſuperſtitions.

XXXVI. Converſion des Homérites.

Strab. l. 16. Plin. l. 6. c. 32. Joſeph. antiq. l. 1. c. 15. Ptol. l. 6. c. 7. Philoſt. l. 3. c. 4. 5. 6. & ibi God. Valeſ. ad. Amm. l. 22. c. 7. LeQuien Or. Chriſt. t. 2. p. 662.

Conſtance ne manquoit pas de zele pour répandre chez les nations étrangeres les ſemences de la foi ; mais elles étoient mêlées d'ivraie ; on y portoit en même-tems l'Arianiſme. Les Homérites habitoient l'Arabie heureuſe, vers la jonction du golfe Arabique & de l'Océan, près du royaume de Saba. Leur capitale ſe nommoit Taphar. Outre pluſieurs autres villes il y avoit deux ports ; l'un ſur la côte qu'on appelloit dès-lors la côte d'Aden, fréquenté par

CONSTANCE, CONSTANT. An. 344.

les négocians Romains; l'autre plus à l'Orient, ouvert aux vaiſſeaux des Perſes. Cette nation étoit très-nombreuſe; elle prétendoit deſcendre d'Abraham par un fils de Cétura. L'évangile y avoit été porté d'abord, à ce qu'on croit, par l'apôtre ſaint Barthelemi, & dans le ſiecle ſuivant par Pantene, prêtre d'Alexandrie. Mais la foi s'y étant éteinte, on y adoroit alors le ſoleil, la lune & les dieux du pays. Il y avoit beaucoup de Juifs: tout le peuple étoit circoncis, comme les Ethiopiens & les Troglodytes, au-delà du golfe. Conſtance ménageoit cette nation, à cauſe de la guerre des Perſes. Dans le deſſein de la convertir au Chriſtianiſme, il y envoya une ambaſſade, dont le chef fut un Indien célebre, nommé Théophile. Il étoit né dans l'île de Diu, qu'on croit être celle qui porte encore le même nom vers l'embouchure de l'Indus. Envoyé à Conſtantin en ôtage par ceux de ſon pays dès ſa premiere jeuneſſe, il tomba entre les mains d'Euſebe de Nicomédie, qui lui inſpira les principes de l'Aria-

CONSTANCE. CONSTANT. An. 344.

nifme avec ceux de la religion Chrétienne, & lui conféra le diaconat. Afin de lui donner plus d'autorité dans fa miffion, les Ariens le firent évêque. L'Empereur le chargea de riches préfens pour les Princes du pays, & de grandes fommes d'argent, qu'il devoit employer à bâtir des églifes. Il le fit accompagner de deux cents chevaux de Cappadoce, qu'il envoyoit au Roi de la contrée. Les chevaux de ce pays étoient les plus eftimés de l'Empire : on les réfervoit pour le fervice de l'Empereur. Théophile réuffit malgré l'oppofition des Juifs. Le roi des Homérites reçut le baptême ; il fit bâtir trois églifes, non pas des deniers envoyés par l'Empereur, mais à fes propre dépens ; l'une à Taphar, les deux autres dans les deux villes de commerce. L'Evêque après avoir jetté dans cette contrée les fondemens de la foi fit un voyage dans fa patrie & parcourut une partie de l'Inde, réformant les abus qui s'étoient gliffés parmi les Chrétiens, mais y répandant le poifon d'Arius.

CONSTANCE. CONSTANT. An. 344.

Revenu en Arabie, il paſſa de l'autre côté du golfe à Auxume, métropole de l'Ethiopie. La nouvelle doctrine ne trouva pas ſans doute beaucoup de crédit chez un peuple gouverné par le pieux évêque Frumentius, établi dans ce pays ſous le regne de Conſtantin. A ſon retour ce zélé Miſſionnaire de l'Arianiſme fut comblé d'honneurs par Conſtance; il porta toute ſa vie le titre d'évêque, ſans être attaché à aucun ſiége. Son parti l'admiroit comme un conquérant évangélique : on prétendoit même qu'il faiſoit des miracles.

An. 345. XXXVII. Inquiétudes des Ariens.

Ath. or. 1. contra. Ar. Soc. l. 2. c. 19. Soz. l. 3. c. 10.

Ces ſuccès étrangers ne ſatisfaiſoient pas l'ambition des Ariens. Ils vouloient dominer dans l'Empire. Ce n'étoit de leur part qu'agitations & inquiétudes. Toujours enveloppés de nuages, hériſſés d'équivoques, ils changeoient perpétuellement de langage. Feignant d'appuyer d'une main la foi de l'Egliſe, en ſe déclarant contre Arius, ils travailloient de l'autre à la détruire en rejettant la conſubſtantialité. Pour éclipſer le Concile de Nicée, ils aſſembloient ſans

ceſſe des conciles ; ils multiplioient les profeſſions de foi pour étouffer la véritable. Ils en dreſſerent encore une à Antioche, où ils tinrent un nouveau Synode, ſous le conſulat d'Amantius & d'Albinus. Elle fut appellée la longue formule, parce qu'elle étoit beaucoup plus étendue que les autres, ſans en être moins obſcure ni moins ambiguë : elle étoit même contradictoire : la foi & l'héréſie, tout s'y trouvoit, excepté le terme de *Conſubſtantiel*. Pluſieurs d'entre eux furent chargés de la porter aux Evêques d'Occident, pour obtenir leur ſouſcription.

CONSTANCE. CONSTANT. An. 345.

XXXVIII. Marche de Conſtance vers la Perſe.

Cod. Th. lib. 11. *tit.* 7. *leg.* 5.
Aug. de Civ. l. 18. *c.* 52.
Chron. Alex. p. 289.
Baron. an. 344.

Conſtance n'aſſiſta pas à ce ſynode : il marchoit alors vers la Perſe, d'où l'on craignoit ſans ceſſe une irruption. La haine de Sapor contre les Romains croiſſoit de plus en plus. Tant que la religion Chrétienne avoit été perſécutée dans l'Empire, la Perſe avoit ouvert les bras aux Chrétiens qui venoient y chercher un aſyle. Mais depuis la converſion de Conſtantin, Sapor les regardoit comme autant d'eſpions & de traî-

CONSTANCE. CONSTANT. An. 345.

tres : il les accusoit de favoriser les Romains, avec lesquels ils s'accordoient dans le culte. Sous ce prétexte il les livroit aux plus affreux supplices. Les tables ecclésiastiques donnoient les noms de seize mille martyrs, tant hommes que femmes. Le reste étoit innombrable. Ces cruels traitemens contribuoient à fortifier les soupçons de Sapor : un grand nombre de fidéles se réfugioient dans les villes Romaines ; & par une sorte de reflux la persécution les ramenoit dans les mêmes contrées, d'où la persécution les avoit chassés. Constance s'avança jusqu'à Nisibe, où se rendoit sans doute une partie de ces pieux fugitifs. Mais on ne voit pas que les Perses ayent cette année passé le Tigre, & l'Empereur revint à Antioche sans avoir tiré l'épée. On avoit commencé le 17 d'Avril à construire à Constantinople des Thermes magnifiques, qui porterent le nom de Constance. Il y fit transporter d'Antioche les statues de Persée & d'Andromede.

An. 346.

Un ouvrage bien plus important s'exécutoit près d'Antioche. La côte

voiſine de cette ville étoit d'un accès difficile. Des roches cachées ſous les eaux & d'autres qui bordoient le rivage en defendoient l'approche. Tout le commerce ſe faiſoit au port de Séleucie, ſituée à quarante ſtades de l'embouchure de l'Oronte. Conſtance fit ouvrir ce port, & lui donna une face toute nouvelle pour le rendre plus ſpacieux & plus commode. Cette entrepriſe coûta beaucoup de travail & de dépenſe. Il fallut couper une montagne & creuſer un baſſin dans le roc. Séleucie fut augmentée de nouveaux édifices, & Antioche ornée de portiques & de fontaines. En reconnoiſſance, cette derniere ville voulut prendre le nom de Conſtance : mais ſon ancien nom, célebre depuis pluſieurs ſiecles, ne céda pas à ce goût de flaterie, qui eut plus de ſuccès à l'égard d'une ville moins illuſtre ; c'étoit Antarade, en Phénicie : Conſtance la fit rebâtir ; elle porta dans la ſuite indifféremment ſon premier nom, & celui de ſon reſtaurateur.

CONSTANCE. CONSTANT An. 346

XXXIX. Port de Séleucie.

Jul. or. 1. *Liban. or.* 13. *Hier. Chron. Theoph. p.* 31. *Cedr. p.* 299. *Till. ar.* 12

Les deux Empereurs étoient conſuls cette année, Conſtance pour la

XL. Sédition à C. P.

CONSTANCE. CONSTANT. An. 346.

Lib. vit. p. 17, 18. Hier. Chron. Cod. Th. lib. 11. tit. 16. leg. 6. Theoph. p. 31 Till. art. 10.

quatrieme fois, & Constant pour la troisiéme. Il est remarquable qu'ils ne prirent point le consulat au commencement de l'année : l'histoire n'en donne point la raison. Le premier monument où ils soient nommés Consuls, est une loi du 7 de Mai. Constance étoit alors à Constantinople, & il paroît qu'il y séjourna le reste de cette année, & jusqu'au mois de Mars de la suivante. Il s'y étoit apparement rendu, afin d'arrêter les suites d'une sédition. Le peuple révolté, on ne sait à quelle occasion, avoit blessé un Magistrat considérable nommé Alexandre, qui fut obligé de se sauver à Héraclée. Les séditieux se saisirent de ceux qui leur étoient suspects ; & se flatant d'être toujours les maîtres, ils les mirent en prison en attendant qu'on instruisît leur procès. Bien-tôt ils se calmerent peut-être avec aussi peu de raison qu'ils s'étoient soûlevés. Le magistrat offensé rentra dans la ville, & se mit en devoir de punir les mutins. Mais il survint dès la nuit suivante un ordre de l'Empereur, qui destituoit Alexandre

xandre, & qui mettoit en sa place Liménius, que Libanius dépeint comme un homme sans mérite, & d'une vanité ridicule. Cependant Sapor rentré en Mésopotamie, assiégeoit Nisibe pour la seconde fois. Toutes les forces de la Perse échouerent encore devant cette ville; quoiqu'elle ne fût défendue que par sa garnison; & Sapor fut obligé d'en lever le siége au bout de soixante dix-huit jours.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 346.

XLI. Concile de Milan.

Ath. Apol. 1. *Socr. l.* 2. *c.* 19, 20. *Soz. l.* 3. *c.* *Phot. vit. Ath.* *Pagi in Baron.*

Dans le même-tems que Constance étoit venu à Constantinople, Constant avoit passé en Italie. Il étoit à Milan au mois de Juin. Il y manda Athanase & plusieurs Evêques d'Occident qui s'assemblerent en synode. Les députés Orientaux leur ayant présenté cette longue formule dont j'ai parlé, leur demanderent d'y souscrire. Les Evêques répondirent qu'ils s'en tenoient à la profession de Nicée, & qu'ils rejettoient toutes les autres, comme des productions d'une curiosité dangereuse: ils proposerent à leur tour de condamner la doctrine d'Arius. Cette proposition irrita les dépu-

CONSTANCE, CONSTANT. An. 346.

tés; ils partirent brusquement; & les Evêques prirent cette occasion pour conjurer l'Empereur de renouveller ses instances auprès de son frere, & d'obtenir de lui qu'il voulût bien concourir à terminer par un Concile œcuménique les contestations qui déchiroient le sein de l'Eglise. Constant avoit plusieurs fois écrit à son frere des lettres pressantes en faveur d'Athanase & des autres Evêques bannis: mais Constance toujours obsédé par les Ariens étoit sourd à de si justes remontrances. Constant, à la sollicitation du synode, lui proposa un Concile général, où se rassembleroient les Prélats des deux partis. Constance y consentit. Les Empereurs choisirent la ville de Sardique, comme la plus commode pour les Evêques d'Orient & d'Occident, parce qu'elle étoit sur la frontiere des deux Empires. Constant ayant fait un voyage dans ses Etats d'Illyrie & de Macédoine, & s'étant avancé jusqu'à Thessalonique, retourna en Gaule & fit venir à Trêves Athanase, qui partit peu après avec le célebre Osius, pour se rendre à Sardique.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 347.

XLII. Concile de Sardique.

Le Concile s'assembla au commencement de l'année suivante, sous le consulat de Rufin & d'Eusebe. Jamais depuis le Concile de Nicée l'Eglise n'avoit vû un si grand nombre de Prélats réunis. Cent Evêques d'Occident & soixante & treize d'Orient, alloient combattre comme en bataille rangée, les uns pour la foi de Nicée, les autres pour la doctrine d'Arius, dont la plûpart cependant n'osoient se déclarer les partisans. Ce fut en cette rencontre qu'on vit naître entre l'Eglise d'Orient & celle d'Occident, ces premieres étincelles de division qui ayant paru s'éteindre ensuite, mais n'étant qu'assoupies, ont, sous d'autres prétextes, éclatté plusieurs siécles après par un embrasement funeste, dont les suites durent encore de nos jours. Entre les Occidentaux on compte cinq transfuges qui se joignirent aux Ariens : les deux plus renommés sont Ursace de Singidon, & Valens de Murse. Deux Prélats se détacherent aussi du parti des Orientaux, & vinrent instruire leurs adversaires des

Ath. Apol. 2. & Epist. ad Solit. & ad Antioch. Conc. t. 1. Soc. l. 2. c. 20. 22. Theod. l. 2. c. 7. 8. Soz. l. 3. c. 10. Theoph. p. 36. Phot. Vit. Ath. Baron. an. 347. Hermant vie d'Ath. l. 6. c. 4. 5. 6. 7. 8. Vit. Ath. in edit. Bened. Till. Arian. art. 38. 39. & vie de Jule, art. 9. Fleury Hist. Eccl. l. 12.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 347.

complots tramés contre eux. Il y en avoit d'autres encore qui étoient orthodoxes dans le cœur : mais la crainte de Conſtance & la violence de leurs collegues les tenoient comme enchaînés. Le Pape Jule qui avoit été invité, s'excuſa ſur les maux que ſon abſcence pourroit cauſer à ſon troupeau ; il envoya deux Légats Prêtres & un Diacre. Pluſieurs Prélats qui s'étoient vingt-deux ans auparavant ſignalés à Nicée, donnoient à cette illuſtre aſſemblée un nouvel éclat, & y apportoient le même courage. Oſius âgé de plus de quatre vingts-dix ans étoit le plus célébre ; il fut l'oracle de ce Concile : c'étoit lui qui propoſoit & qui demandoit les avis ; & ſon nom ſe lit en tête de toutes les ſignatures. Outre Athanaſe, Marcel & Aſclépas, on y vit paroître Luce d'Andrinople, préſentant au Concile les fers dont il avoit été chargé par les Ariens ; & pluſieurs autres Evêques décharnés par la faim, & meurtris de coups, portoient les marques d'une perſécution barbare. Du côté des Ariens c'é-

toient les plus hardis qui venoient avec confiance s'offrir au choc ; & pour assurer leur victoire, ils s'étoient fait accompagner du Comte Musonien & du chambellan Hésychius. Théognis étoit mort depuis peu ; mais fidele à son parti & livré au mensonge jusqu'au dernier soupir, il avoit en mourant supposé des lettres dans la vûe d'irriter l'Empereur contre Athanase. Valens étoit encore tout échauffé d'une sédition qu'il venoit d'exciter à Aquilée, dont il avoit voulu usurper le siége, & il y avoit vû fouler aux pieds un Evêque nommé Viator, qui en étoit mort trois jours après. Théodore d'Héraclée, Etienne nouvel Evêque d'Antioche, Ursace de Singidon ne montroient pas moins d'ardeur. Cependant se sentant encore trop foibles contre la vérité & la justice, ils convinrent ensemble de ne pas entrer au Concile, si les choses ne paroissoient pas disposées à leur avantage.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 347.

En effet, lorsqu'à leur arrivée ils virent qu'on alloit procéder régulié-

XLIII. Les Ariens se séparent.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 347.

rement, que les Officiers ne seroient pas admis à l'assemblée, qu'Athanase & les autres bannis y seroient reçus, qu'on étoit disposé à écouter leurs défenses, & qu'ils alloient eux-mêmes être convaincus de tant d'horribles violences, ils s'enfermerent dans le Palais; & ayant tenu conseil entre eux ils prirent le parti de se retirer; ils envoyerent signifier au Concile leur refus d'y assister, sous prétexte que les accusés étant déja frappés d'anathême, on ne pouvoit sans crime communiquer avec eux. Ils s'autorisoient encore d'une prétendue lettre de l'Empereur, qui les rappelloit, disoient-ils, pour célébrer une victoire qu'il venoit de remporter sur les Perses. Des raisons si frivoles n'exciterent que l'indignation. Osius employa tous ses efforts pour vaincre ces esprits opiniâtres; il s'avança, de l'aveu du Concile, jusqu'à leur proposer de comparoître devant lui seul; que s'ils réussissoient à convaincre Athanase, celui-ci seroit déposé; si au contraire ils étoient confondus &

CONSTANCE, CONSTANT. An. 347.

qu'ils persistassent cependant à le rejetter, il renonceroit à l'évêché d'Alexandrie & se retireroit en Espagne avec Osius. Athanase acceptoit ces conditions, quelque injustes qu'elles fussent ; mais les Ariens refusoient tout. Enfin s'embarrassant peu d'être condamnés par le Concile, parce qu'ils étoient bien assurés que l'Empereur ne permettroit pas l'exécution de la sentence, ils se retirerent sur les confins de la Thrace, à Philippopolis, ville qui appartenoit à Constance, & qui n'étoit séparée du territoire de Sardique, que par le pas de Succques.

XLIV. Jugement du Concile.

Le Concile ayant perdu toute espérance de les ramener, forma sa décision. Il ne dressa point de nouvelle profession de foi, déclarant qu'il s'en tenoit à celle de Nicée. On remit à l'examen le jugement de Jule en faveur d'Athanase. On fit la révision de toutes les pieces du procès à charge & à décharge : on entendit les accusés. La sentence de Jule fut confirmée : Athanase & les autres furent de nouveau absous : on ordonna qu'ils

CONSTANCE, CONSTANT. An. 347.

rentreroient en possession de leurs siéges; on cassa les ordinations de Grégoire; & loin de le reconnoître pour Evêque, on déclara qu'il ne méritoit pas même le nom de Chrétien. On prononça la déposition des principaux chefs de la faction Arienne. Le Concile écrivit quatre lettres synodales; l'une aux Empereurs pour les prier de rétablir dans leur premier état les Catholiques persécutés, & de réprimer les attentats des Magistrats séculiers; il demandoit que la foi fût libre, & qu'on n'employât plus les chaînes, les bourreaux, & les tortures pour gêner les consciences. Une autre lettre étoit adressée à tous les Evêques; on les informoit de ce qui s'étoit passé à Sardique, & on les prioit d'y souscrire: la lettre écrite à Jule contenoit en peu de mots le même récit, & reconnoissoit le Pape pour chef de l'Eglise. Enfin dans celle qu'on écrivit à l'Eglise d'Alexandrie, on faisoit part aux fidéles de la pleine justification d'Athanase; on les exhortoit à demeurer constamment attachés à sa communion, & on leur

prouvoit la nullité de l'ordination de Grégoire. On fit plusieurs canons de discipline, dont quelques-uns sont des titres respectables de la primauté du saint Siége. Ce Concile étoit général dans sa convocation : mais la séparation des Orientaux lui ôte la qualité d'œcuménique.

CONSTANCE, CONSTANT. AN. 347.

XLV. Faux Concile de Sardique.

Les Evêques retirés à Philippopolis donnerent à leur assemblée le nom de Concile de Sardique, pour en imposer par cette supercherie. L'Eglise d'Afrique n'étoit pas encore détrompée du tems de saint Augustin, qui ne connoissant pas le vrai Concile de Sardique, ne regardoit l'assemblée qui portoit le nom de cette ville, que comme un conciliabule d'Ariens. Ils dresserent une profession de foi, captieuse selon leur coutume. Ils envoyerent leur lettre synodale aux Evêques de leur parti. Tous ceux qui avoient été absous par les Occidentaux, y sont condamnés ; toutes les anciennes calomnies contre Athanase y sont renouvellées ; ils excommunient Osius, les principaux Evêques Catholiques & même

Constance, Constant. An. 347.

le Pape Jule. Cette lettre fut aussi adressée aux Donatistes d'Afrique ; mais ceux-ci n'adhérerent point aux erreurs des Ariens, & resterent attachés à la foi de la consubstantialité. Le Concile de Sardique sépara pour quelque-tems l'Orient de l'Occident. Le pas de Sucques fut la borne des deux communions, comme celle des deux Empires. Il restoit cependant en Orient des orthodoxes; mais ceux-ci, quoique fermes dans la foi de Nicée, évitoient les disputes & communiquoient même avec les Ariens, qui se diviserent bien-tôt en plusieurs branches. Les uns prétendoient que le Fils de Dieu étoit d'une substance absolument différente de celle de son Pere ; c'étoient les purs Ariens; on les appella Anoméens : les autres reconnoissoient que le Fils étoit en tout semblable au Pere; mais ils ne vouloient point qu'on parlât de substance : d'autres admettoient dans le Fils une substance semblable, mais non pas la même; ils ne rejettoient que la consubstantialité; ils sont nommés semi-Ariens: le plus grand nombre voltigeoient

ſans ceſſe d'un parti à l'autre, & régloient leur profeſſion de foi ſur les circonſtances.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 347.

XLVI. Concile de Milan.

C'étoit la coutume de notifier dans des ſynodes particuliers les décrets des Conciles généraux. L'équivoque du prétendu Concile de Sardique rendoit dans l'occaſion préſente cet uſage plus indiſpenſable. Conſtant réſidoit alors à Milan. Il s'y aſſembla un Concile nombreux, compoſé des Evêques d'Illyrie & d'Italie. Le Pape Jule y envoya des Légats. On y accepta les décrets du vrai Concile de Sardique. Urſace & Valens retournés à leurs Egliſes, ſe voyant environnés de Prélats orthodoxes, & craignant les ſuites de l'anathême, dont un Prince Catholique ne les ſauveroit pas, vinrent ſe préſenter aux Evêques; & plus attachés à leur dignité qu'à leur ſentiment, ils abjurerent l'Arianiſme par un acte ſigné de leur main. On leur pardonna, & on les admit à la communion. Deux Evêques furent envoyés à Conſtance pour demander l'exécution du jugement rendu à Sardique, & le réta-

CONSTANCE, CONSTANT. An. 347.

bliſſement des Prélats bannis. Conſtant les fit accompagner d'un Officier de ſes armées nommé Salien, recommandable par ſa piété & par ſon amour pour la juſtice. Il le chargea d'une lettre par laquelle il faiſoit les mêmes demandes ; il menaçoit ſon frere d'employer, s'il en étoit beſoin, la force des armes, pour ſoutenir une cauſe ſi juſte.

An. 348. XLVII. Députés envoyés à Conſtance. *Cod. Th. lib.* 11. *tit.* 30. *leg.* 8. *Themiſt. or.* 1. *Idace. Till. art.* 11.

Conſtance étoit à Antioche. Il avoit quitté Conſtantinople dès les premiers mois de cette année. En paſſant par Ancyre il y entendit ſon panégyrique prononcé par le fameux Sophiſte Thémiſtius ; qui après avoir ſelon l'uſage proteſté de la vérité de ſes éloges, débita beaucoup de menſonges à la louange de l'Empereur. Les députés du Concile de Sardique s'étoient rendus à Antioche avant Pâques ; & ceux du Concile de Milan dûrent y arriver avec Salien au commencement de l'année ſuivante. Quelques Auteurs prétendent que Salia alors Conſul avec Philippe, eſt le même que ce Salien. Mais la dignité conſulaire ne paroît gueres s'accor-

CONSTANCE, CONSTANT. An. 348.

der avec cette députation. Philippe l'autre Conſul étoit d'une famille très-obſcure. Un génie ſouple & intriguant l'avoit élevé juſqu'à la charge de Préfet d'Orient, qu'il poſſéda pendant pluſieurs années. Il étoit vendu aux Ariens, & nous le verrons bientôt ſignaler ſon zéle en leur faveur par des crimes dont il fut mal récompenſé. Conſtance naturellement timide ne reçut pas ſans inquiétude les lettres menaçantes de ſon frere. Mais les Perſes lui donnoient alors de plus vives allarmes.

XLVIII. Guerre de Perſe.

Lib. Baſilic. Amm. l. 18. *c.* 9.

Après le ſiége de Niſibe, ils étoient convenus d'une trêve avec les Romains. Cependant Sapor, dont l'humeur guerriere n'étoit gênée par aucun ſcrupule, employoit ce tems à faire de nouveaux efforts. Il enrolle tout ce qu'il a de ſujets propres à porter les armes ; les plus jeunes, pour peu qu'ils paroiſſent vigoureux, n'en ſont pas diſpenſés. Les villes reſtent preſque déſertes. Il n'épargne pas même les femmes, qu'il oblige de ſuivre l'armée, & de porter le bagage. Il épuiſe de ſoldats

Constance, Constant. An. 348.

les nations voisines, qu'il engage par prieres, par argent, par force. Tout l'Orient s'ébranle & marche vers le Tigre. Constance de son côté rassemble les forces Romaines, se met à leur tête & s'avance pour arrêter ce torrent. Il campe à six lieues du fleuve, & porte des corps de troupes jusque sur les rives. Bien-tôt la poussiere qui s'éleve au-delà annonce l'approche des Perses; on entend le bruit des armes & le hennissement des chevaux. Constance averti par ses coureurs va lui-même reconnoître l'ennemi; il ordonne aux postes avancés de se replier, & de laisser le passage libre : *N'empêchez pas même les Perses*, leur dit-il, *de prendre un terrein avantageux & de s'y retrancher: tout ce que je souhaite c'est de les attirer au combat ; & tout ce que je crains c'est qu'ils ne prennent la fuite avant que d'en venir aux mains.* Les Perses profitent de cette confiance ; ils jettent trois ponts ; ils mettent plusieurs jours & plusieurs nuits à passer le fleuve sans aucune inquiétude ; & se retranchent près de Singare. Dans cette

ville se trouvoit alors un Officier de la garde nommé Elien ; il n'avoit avec lui qu'une troupe de nouvelles milices. Mais il sut leur inspirer tant de courage, qu'étant sortis pendant la nuit ils oserent sous sa conduite pénétrer jusque dans le camp des Perses ; ils les surprirent endormis sous leurs tentes, en égorgerent un grand nombre, & se retirerent sans perte avant que d'être reconnus. Cette action rendit ces soldats célébres ; on en composa deux cohortes sous les noms de *Superventores* & de *Præventores*, qui rappelloient leur hardiesse. Elien fut honoré du titre de Comte.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 348.

XLIX. Bataille de Singare.

Lib. Basilic. Jul. or. 1. Eutr. Rufus. Hier. Chron. Amm. l. 25. c. 9. Oros. l. 7. c. 29.

Les deux armées se rangerent en bataille : celle des Perses paroissoit innombrable. Elle étoit composée de soldats de toute espece ; archers à pied & à cheval, frondeurs, fantassins & cavaliers armés de toutes pieces. Les rives, la plaine, la pente des montagnes n'offroient aux yeux qu'une forêt de lances & de javelots. Les gens de trait couvroient les côteaux & bordoient le retranchement :

CONSTANCE, CONSTANT. An. 348.

au-devant étoit rangée la cavalerie; l'infanterie formoit l'avant-garde; elle se mit en marche & fit halte hors de la portée du trait; les deux armées resterent long-tems en présence. On étoit déja à l'heure de midi, dans les plus grandes chaleurs du mois d'Août; & les Romains, sous les armes dès le point du jour, n'étoient pas accoutumés comme les Perses au soleil brûlant de ces climats. Enfin Sapor s'étant fait élever sur un bouclier pour considérer l'armée ennemie, fut frappé du bel ordre de leur bataille; elle lui parut invincible. C'étoit un reste de cette ancienne Tactique, qui, jointe à la sévérité de la discipline, avoit rendu les Romains maîtres du monde. Sapor savoit assez la guerre pour admirer leur ordonnance; mais non pas pour la rompre de vive force, ni pour la rendre inutile par la disposition de ses troupes. Soit crainte, soit stratagême, il fait sonner la retraite, & fuyant lui-même à toute bride avec un gros de cavalerie, il repasse le Tigre & laisse la conduite de l'armée

à ſon fils Narſés, & au plus habile de ſes Généraux. Les Perſes prennent la fuite vers leur camp, pour attirer l'ennemi à la portée des traits prêts à partir de deſſus la muraille & les côteaux. Les Romains au déſeſpoir de les voir échapper, demandent à grands cris le ſignal du combat. En vain Conſtance veut les arrêter; ils n'eſtimoient ni ſa capacité ni ſa valeur; & malgré ſes ordres, ils courent de toutes leurs forces, & arrivent au camp ſur le ſoir, lorſque les Perſes y rentroient en déſordre. Conſtance voyant les ſiens fatigués d'une courſe de quatre lieues, épuiſés par la chaleur & par la ſoif, fait de nouveaux efforts pour les retenir. La nuit approchoit; les archers ſur les éminences d'alentour, les cavaliers au pied de la muraille faiſoient bonne contenance. Rien n'arrête la fougue du ſoldat Romain; il fond ſur cette cavalerie, renverſe hommes & chevaux, les aſſomme à coups de maſſes d'armes. En un moment le foſſé eſt comblé, les paliſſades ſont arrachées. Ils s'attachent enſuite à la

CONSTANCE, CONSTANT. An. 348.

muraille ; elle s'écroule jusqu'aux fondemens. Les uns pillent les tentes & massacrent tous ceux qui ne peuvent fuir ; Narsés est fait prisonnier : les autres courent vers les hauteurs ; mais à découvert de toutes parts, ils sont accablés d'une grêle de traits, l'obscurité fait égarer leurs coups ; leurs épées déja rompues dans le corps des ennemis refusent de les servir ; après avoir perdu leurs meilleurs soldats ils se rejettent dans le camp ; là se croyant victorieux, ils allument des feux ; & accablés de fatigue, brûlans de soif, ils chercherent de l'eau & ne songent qu'à se désaltérer. Les vaincus profitant du désordre & favorisés des ténebres de la nuit fondent sur eux ; ils les percent de traits à la lueur de leurs feux, & les chassent du camp. Dans cette affreuse confusion, quelques soldats furieux se jettent sur Narsés ; il est fouetté, percé d'aiguillons, & coupé en pieces. Constance fuyant avec quelques cavaliers, arriva à une méchante bourgade nommée Hibite ou Thébite, à six lieues de Nisibe, où

mourant de faim il fut trop heureux de se rassasier d'un morceau de pain qu'il reçut d'une pauvre femme. Le lendemain les Perses ne sentant que leur perte, repassent le fleuve & rompent les ponts. Sapor saisi de douleur & de ravage quitta les bords du Tigre, s'arrachant les cheveux, se frappant la tête & pleurant amérement son fils. Dans l'excès de son désespoir il fit trancher la tête à plusieurs Seigneurs qui lui avoient conseillé la guerre. Telle fut la bataille de Singare, où les rives du Tigre furent tour à tour abbreuvées du sang des Perses & des Romains, & où la mauvaise discipline fit perdre aux vainqueurs tout l'avantage que leur avoit procuré une bravoure téméraire.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 348.

En Occident les Francs étoient tranquilles; & Constant profitoit du calme de ses Etats, pour travailler à rendre la paix à l'Eglise. Etant allé de Milan à Aquilée, il y manda Athanase, & l'engagea ensuite à passer à Trêves. Gratus Evêque de Carthage en allant au Concile de Sardique

L. Nouveaux troubles des Donatistes appaisés en Afrique.

Optat. l. 3. Baronius. Till. Hist. des Donat. art. 46. & suiv.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 348.

avoit représenté à l'Empereur les violences que les Circoncellions ne cessoient de commettre en Afrique. Le Prince y envoya deux personnages considérables, nommés Paul & Macaire. Ils étoient chargés de distribuer des aumônes, & de donner leurs soins à ramener les esprits. Donat faux Evêque de Carthage les rebuta avec insolence, & défendit à ceux de sa communion de recevoir leurs aumônes. Un autre Donat, Evêque de Bagaï en Numidie, assembla les Circoncellions; les envoyés de l'Empereur pour se mettre à couvert de leurs insultes, furent obligés de se faire escorter par des soldats que leur donna le Comte Sylvestre. Quelques-uns de ces soldats ayant été maltraités, leurs camarades malgré les Commandans en tirerent vengeance: ils tuerent plusieurs Donatistes, entre autres Donat de Bagaï. On employa contre ces sectaires des rigueurs qui furent blâmées des Evêques Catholiques. Cette conduite trop dure de Paul & de Macaire, donna occasion à la secte de les ren-

dre odieux comme persécuteurs, & d'honorer comme Martyrs ceux qui perdirent la vie. Mais les Commissaires n'excéderent pas les bornes d'une sévérité légitime, en chassant de Carthage le faux Evêque Donat, & en traitant de même plusieurs autres Evêques obstinés. Une grande partie du peuple rentra dans la communion Catholique. Gratus cimenta cette heureuse union par un Concile tenu à Carthage ; & la tranquillité rétablie dans l'Eglise d'Afrique subsista jusqu'à la mort de Constance.

CONSTANCE, CONSTANT An. 348.

LI. Violences des Ariens. *Ath. ad Solit.*

Il étoit tems que les menaces de Constant arrêtassent en Orient la persécution qui avoit redoublé de violence après le Concile de Sardique. Les Ariens de Philippopolis irrités contre les habitans d'Andrinople qui rejettoient leur communion, s'en étoient plaints à Constance ; & par les ordres de ce Prince le Comte Philagre avoit fait trancher la tête à dix Laïcs des plus considérables de la ville. L'Evêque Luce, fut de nouveau chargé de chaînes, & envoyé en exil, où il mourut. Des Diacres, des Prêtres,

CONSTANCE, CONSTANT. An. 348.

des Evêques avoient été les uns proscrits, les autres relégués dans les montagnes de l'Arménie ou dans les déserts de la Libye. On gardoit les portes des villes, pour en interdire l'entrée aux Prélats rétablis par le vrai Concile. On envoya de la part de l'Empereur aux Magiſtrats d'Alexandrie un ordre de faire mourir Athanaſe, s'il oſoit ſe préſenter pour rentrer en poſſeſſion de ſon ſiége. On redoubloit les fouets, les chaînes, les tortures. Les Catholiques fuyoient au déſert; quelques-uns feignoient d'apoſtaſier. Ce fut au milieu de ce déſordre, que les lettres de Conſtant vinrent ſuſpendre les coups que ſon frere portoit à l'Egliſe.

LII. Lettre de Conſtance à S. Athanaſe. *Socr. l. 2. c. 23. Soz. l. 3. c. 19. Philoſt. l. 3. c. 12.*

Conſtance ne ſe rendit pas d'abord. Son incertitude lui attira une ſeconde lettre plus forte que la précédente. Il connoiſſoit le caractere vif & bouillant de ſon frere; il ne doutoit pas que ſes menaces réitérées ne fuſſent bien-tôt ſuivies de l'exécution. Dans cet embarras il aſſemble pluſieurs Evêques du parti, & leur demande conſeil. Ils ſont d'avis de cé-

der plutôt que de courir les risques d'une guerre civile. L'Empereur feint de s'adoucir. Il permet à Paul de retourner à Constantinople. Il invite par lettre Athanase à le venir trouver, lui promettant non-seulement une sûreté entiere & le rétablissement dans son Eglise, mais encore les effets les plus réels de sa bienveillance. Il lui témoigne beaucoup de compassion sur ses malheurs, & lui fait des reproches de ce qu'il n'a pas préféré de recourir à lui pour obtenir justice. Cette feinte douceur n'étoit capable que d'inspirer de nouveaux soupçons. Aussi Athanase ne se pressa pas d'y répondre. Dans ces circonstances on découvrit un horrible complot qui deshonora les Ariens, & qui fit pour quelques momens ouvrir les yeux à leur aveugle protecteur.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 348.

LIII. Insigne fourberie d'Etienne Evêque d'Antioche.

Les deux Evêques envoyés avec Salien à Constance, étoient Vincent de Capoue & Euphratas de Cologne. Etienne Evêque d'Antioche résolut de leur ôter tout crédit auprès de l'Empereur, & de les perdre d'honneur à la face de toute la terre.

Ath. ad Solit. Theod. l. 2. c. 9, 10.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 348.

Dans ce dessein il trama l'intrigue la plus noire & la plus honteuse. Il avoit à ses ordres un jeune homme de la ville, dont il se servoit pour maltraiter les Catholiques. C'étoit un scélérat sans pitié & sans pudeur. On lui avoit donné le surnom d'Onagre, mot qui signifie âne sauvage, à cause de sa pétulente férocité. L'Evêque lui fait part de son dessein, & n'a pas besoin de l'exciter à le remplir. Onagre va trouver une femme publique; il lui dit qu'il est arrivé deux étrangers qui veulent passer la nuit avec elle. Il convient avec quinze brigands semblables à lui, qu'ils se placeront en embuscade autour de la maison où logeoient les deux Evêques. La nuit suivante Onagre conduit la courtisane : un domestique qu'il avoit corrompu par argent, tenoit la porte ouverte. Cette femme se glisse dans la chambre d'Euphratas: c'étoit un vieillard vénérable; il s'éveille au bruit; & ayant demandé qui c'étoit, comme il entend la voix d'une femme, il ne doute pas que ce

ne

ne ſoit une illuſion du diable, & ſe recommande à J. C. Auſſi-tôt Onagre entre avec des flambeaux à la tête de ſa troupe. La courtiſanne frappée de la vûe d'un homme ſi reſpectable, & qu'elle reconnoît pour un Evêque, s'écrie qu'elle eſt trompée : on veut lui impoſer ſilence ; elle crie plus fort : tous les valets accourent ; Vincent qui couchoit dans une chambre voiſine vient au ſecours de ſon collegue : on ferme les portes ; on arrête ſept de ces miſérables : Onagre s'échappe avec les autres. Dès le point du jour les Evêques inſtruiſent Salien de cet attentat ; ils vont enſemble au Palais ; les Prélats requierent un jugement eccléſiaſtique : Salien ſoutient qu'un fait de cette nature eſt du reſſort des tribunaux ſéculiers ; il demande une information juridique : il offre les domeſtiques des deux Evêques pour être appliqués à la queſtion ; & comme tout le ſoupçon tomboit ſur Etienne dont Onagre étoit le miniſtre ordinaire, il exige qu'Etienne repréſente auſſi les ſiens. Celui-ci le

Constance, Constant. An. 348

refuse, sous prétexte que ses domestiques étant clercs ne peuvent être mis à la question. L'Empereur est d'avis que l'information se fasse dans l'intérieur du Palais. On interroge d'abord la courtisanne, qui déclare la vérité : on s'adresse ensuite au plus jeune de ceux qui avoient été arrêtés : il découvre tout le complot : Onagre est amené, & proteste qu'il n'a rien fait que par les ordres d'Etienne : cet indigne Prélat est aussitôt déposé par les Evêques qui se trouvent à Antioche.

LIV. Constance invite de nouveau Athanase.

Soc. l. 2. c. 23. Theod. l. 2. c. 10. 11. Soz. l. 3. c. 19.

L'Empereur irrité d'une si affreuse imposture, rappelle d'exil les Prêtres & les Diacres d'Alexandrie ; il défend d'inquiéter ni les Clercs ni les Laïcs attachés à l'Evêque Athanase. La guerre des Perses qui commençoit alors à l'occuper tout entier, ne lui fit pas perdre de vûe le retour du Prélat. Dans sa marche même, étant à Edesse, il lui écrivit une seconde lettre, dont il chargea un Prêtre d'Alexandrie : c'étoit apparemment un des exilés qui revenoit d'Arménie, & qui s'étoit présenté à l'Empereur.

Constance pressoit de nouveau le saint Evêque ; il lui permettoit de prendre des voitures publiques pour se faire conduire à la cour. Mais il étoit de retour à Antioche avant qu'Athanase se fût déterminé à le venir trouver.

Constance, Constant. An. 348.

Grégoire étoit mort à Alexandrie, & l'Empereur n'avoit pas permis aux Ariens de lui nommer un successeur. Enfin l'année suivante, sous le Consulat de Liménius & de Catulinus, Athanase pressé par une troisieme lettre de Constance, & par celles de plusieurs Comtes, dont la bonne-foi lui étoit moins suspecte, se rend à tant de sollicitations. Il va d'abord à Rome trouver le Pape Jule, qui transporté d'une sainte joie écrit à l'Eglise d'Alexandrie pour la féliciter du retour de son Evêque. Delà il prend la route d'Antioche, où l'Empereur affecta de réparer ses injustices passées par l'accueil le plus honorable. La seule grace qui lui fut refusée, ce fut celle de confondre en face ses calomniateurs qui étoient à la cour. Mais le Prince lui promit avec serment de ne les plus écouter en son

An. 349.

LV. Athanase à Antioche.

Idace. Ath. ad Solit. & Apol. 2. Soc. l. 2. c. 23. Theod. l. 2. c. 12. Soz. l. 3. c. 19. 20. Phot. vit. Ath.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 349.

absſcence. Conſtance écrit aux Alexandrins, pour les exhorter à la concorde; il leur recommande l'obéiſſance à leur Evêque; il ordonne aux Magiſtrats de punir les réfractaires; il déclare que l'union avec Athanaſe ſera à ſes yeux le caractere du bon parti: il enjoint par un ordre exprès aux Commandans de la ville & de la province, d'annuler & d'effacer des regiſtres publics tous les actes & toutes les procédures faites contre l'Evêque, contre ceux de ſa communion, & de rétablir le Clergé d'Athanaſe dans tous ſes priviléges. On ne peut concevoir comment Conſtance a pu ſans rougir donner à la doctrine & aux mœurs du ſaint Prélat les éloges dont ces lettres ſont remplies. Il entroit dans cette conduite plus de crainte de Conſtant, que de ſincérité & de véritable repentir. Auſſi voit-on ici ce Prince ſe démentir lui-même. Il étoit alors autant que jamais le jouet des Ariens, qui l'avoient tant de fois trompé. Ce fut à leurs inſtances qu'ayant un jour fait appeller Athanaſe: *Vous voyez*, lui

CONSTANCE, CONSTANT. An. 349.

dit il, *tout ce que je fais pour vous ; faites à votre tour quelque chose pour moi ; je l'attends de votre reconnoissance : de toutes les Eglises d'Alexandrie, je vous en demande une pour ceux qui ne sont pas de votre communion. Prince*, lui répond Athanase sans se déconcerter, *vous avez le pouvoir d'exécuter ce que vous désirez ; mais accordez-moi aussi une grace. Je vous l'accorde*, lui dit aussi-tôt Constance. *Il y a ici à Antioche*, répliqua Athanase, *beaucoup d'habitans séparés de la communion de l'Evêque ; il est de votre justice que tout soit égal : donnez-leur une Eglise, comme vous en demandez une pour ceux d'Alexandrie.* Depuis la déposition d'Etienne l'Eglise d'Antioche étoit gouvernée par Léonce, qui n'étoit pas moins livré à l'Arianisme ; & les Catholiques, appellés Eustathiens étoient en grand nombre. Constance frappé de la présence d'esprit d'Athanase, ne put lui répondre sans avoir consulté ses oracles ordinaires. Ceux-ci jugerent que par cette concession mutuelle, leur parti perdroit

CONSTANCE, CONSTANT. An. 349.

beaucoup plus à Antioche, qu'il ne gagneroit à Alexandrie, tant que leur doctrine y trouveroit un si puissant adversaire : & l'Empereur se désista de sa demande.

LVI. Retour d'Athanase à Alexandrie.

Ath. ad Solit. Soc. l. 2. c. 24. Soz. l. 3. c. 20. & seq. Phot. vit. Ath. Pagi ad Baron.

Dans le voyage d'Antioche à Alexandrie, Athanase fut partout reçu avec honneur. Les Evêques, excepté quelques Ariens, s'empressoient à lui témoigner leur respect. La plûpart même de ceux qui l'avoient auparavant condamné ou abandonné, revenoient à sa communion. Les Prélats de Palestine s'assemblerent à Jérusalem; ils écrivirent une lettre aux Eglises d'Egypte, de Libye, d'Alexandrie, pour les assurer qu'ils partageoient leur joie. A son arrivée ce fut une fête par toute l'Egypte, mais une fête vraiment Chrétienne. C'étoit par l'imitation d'Athanase qu'on solemnisoit son retour. On versoit des aumônes abondantes dans le sein des pauvres; les ennemis se réconcilioient; chaque maison sembloit une église; Alexandrie toute entiere étoit devenue un temple consacré aux actions de graces, & à la

pratique des vertus. Tous les Evêques Catholiques envoyoient à Athanase & recevoient de lui des lettres de paix. Ursace & Valens eux-mêmes lui écrivirent d'Aquilée, & lui demanderent sa communion. Ils venoient de confirmer à Rome, en présence de Jule & de plusieurs Evêques, par une nouvelle protestation signée de leur main, l'anathême qu'ils avoient prononcé à Milan contre la doctrine d'Arius : ils avoient de plus par ce même acte déclaré fausses & calomnieuses toutes les accusations formées contre Athanase : c'étoit confesser leur propre crime. L'Eglise respiroit après un orage de plus de sept années. Les Evêques exilés étoient rétablis : les Ariens quittoient en tumulte les siéges usurpés : Macédonius obligé de céder à Paul, ne conserva dans Constantinople qu'une seule Eglise. Cette paix qui étoit l'ouvrage de Constant, fut bien tôt troublée. Elle ne survécut pas à ce Prince, dont la mort fut l'effet d'une révolution soudaine, & la cause des plus violentes agitations.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 349.



SOMMAIRE

DU

SEPTIEME LIVRE.

I. *ETAT de l'Empire.* II. *Caractere de Conſtant.* III. *Miniſtres de Conſtant.* IV. *Quel jugement on peut porter de ce Prince.* V. *Caractere de Magnence.* VI. *Il eſt proclamé Auguſte.* VII. *Mort de Conſtant.* VIII. *Suites de la révolte de Magnence.* IX. *Vétranion prend le titre d'Auguſte.* X. *Entrepriſe de Népotien.* XI. *Tyrannie de Magnence.* XII. *Guerre de Perſe.* XIII. *Siége de Niſibe.* XIV. *Commencement du ſiége.* XV. *Sapor inonde la ville* XVI. *Nouvelle attaque.* XVII. *Opiniâtreté de Sapor.* XVIII. *Levée du ſiége.* XIX. *Miracles qu'on raconte à l'occaſion de ce ſiége.* XX.

Préparatifs de Constance. XXI. *Députation de Magnence* XXII. *Vétranion dépouillé* XXIII. *Conduite de Constance à l'égard de Vétranion.* XXIV. *Constance jette les yeux sur Gallus pour le faire César.* XXV. *Education de Gallus & de Julien.* XXVI. *Gallus & Julien à Macelle.* XXVII. *Différent succès des instructions Chrétiennes données aux deux Princes.* XXVIII. *Gallus déclaré César.* XXIX. *Il purifie le bourg de Daphné.* XXX. *Décence César.* XXXI. *Magnence se met en marche.* XXXII. *Propositions de paix rejettées par Magnence.* XXXIII. *Il reçoit un échec au passage de la Save.* XXXIV. *Insolence de Titien.* XXXV. *Divers succès de Magnence.* XXXVI. *Bataille de Murse.* XXXVII. *Perte de part & d'autre.* XXXVIII. *Ruse de Valens.* XXXIX. *Suites de la Bataille.* XL. *Magnence se retire en Italie.* XLI. *Il fuit dans les Gaules.* XLII. *Embarras de Magnence.* XLIII. *Il attente à la vie de Gallus.* XLIV. *Mort de Magnen-*

ce. XLV. *Loix touchant la religion.* XLVI. *Loix concernant l'ordre civil.* XLVII. *Loix militaires.*





HISTOIRE
DU
BAS-EMPIRE.

LIVRE SEPTIEME.

CONSTANCE, CONSTANT.



L'EMPIRE gouverné depuis douze ans par des Princes fort inférieurs en mérite à Constantin, perdoit peu à peu son éclat, sans avoir encore rien perdu de ses forces. Constance, reglé dans ses mœurs, mais sombre & bisarre, s'égaroit dans des discussions Théo-

CONSTANCE, CONSTANT. An. 349.

I. Etat de l'Empire.

Soz. l. 3. c. 16. Cod. Th. lib. 16. tit. 10, leg. 2, 3. & ibi. God.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 349.

logiques, où l'héréſie pratiquoit mille détours. Obſédé par des Evêques Ariens & toujours environné de Conciles, il négligeoit la gloire de l'état, & n'oppoſoit qu'une foible réſiſtance aux fréquentes incurſions des Perſes. Conſtant plus livré aux plaiſirs, tranquille du côté de ſes frontieres, dont il avoit écarté les Francs, s'en rapportoit ſur les queſtions de doctrine à Maximin Evêque de Trêves, dont il connoiſſoit la ſainteté éminente & la ſcience conſommée. Guidé par les ſages conſeils de ce Prélat, il ſe déclaroit hautement le défenſeur de l'orthodoxie; il réprimoit l'audace des Payens & des Hérétiques; il relevoit l'éclat du culte divin par de riches offrandes; il combloit les eccléſiaſtiques d'honneurs & de priviléges. Il reçut de bonne heure la grace du baptême. A l'exemple de ſon pere, il portoit de nouveaux coups à l'idolâtrie; il défendit les ſacrifices; il fit fermer les temples, ſans permettre cependant qu'on les détruisît, ni dans Rome, dont ils faiſoient un des principaux ornemes; ni hors de Rome,

parce qu'il ne vouloit pas priver le peuple des jeux & des divertiſſemens établis à l'occaſion de ces temples.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 349.

II. Caractere de Conſtant.

Athan. Apol. I. *Optat. l.* 3. *Zoſ. l.* 2. *Aurel. Vict. Vict. Epit. Zonar. T. II, p.* 13. *Joan. Ant. in excerpt.*

Ce Prince placé entre les Catholiques qu'il protégeoit, les Hérétiques qu'il rejettoit, & les Payens dont il tâchoit d'anéantir le culte, a été regardé de ſon tems & montré à la poſtérité ſous des aſpects entiérement oppoſés; & jamais Souverain n'a laiſſé une réputation plus équivoque. Les Ecrivains Catholiques les plus reſpectables, & même des Peres de l'Egliſe, l'ont comblé de ces louanges générales, que l'enthouſiaſme de la reconnoiſſance produit ſouvent, mais n'accrédite pas toujours: ils ont été juſqu'à lui donner le titre de bienheureux. Si l'on en croit, au contraire, les Auteurs Payens, c'étoit un Tyran cruel, d'une avarice inſatiable, fier, imprudent, impétueux, exécrable par ſes propres vices & par ceux de ſes Miniſtres; un ingrat, qui ne payoit que de mépris les ſervices des gens de guerre. L'heureuſe température de l'air, la fertilité des années, la tranquillité des barbares au-

CONSTANCE, CONSTANT. An. 349.

roient pendant tout le cours de son regne rendu ses sujets fortunés, s'il ne les eût affligés lui-même par des fléaux plus terribles que la peste, la famine & la guerre : c'étoient les Magistrats pervers auxquels il vendoit à prix d'argent le gouvernement des provinces. On lui reproche même ce vice honteux qui fait rougir la nature. Il étoit sans cesse environné de jeunes efféminés, qu'il choisissoit entre les ôtages que lui envoyoient les barbares, ou qu'il faisoit acheter dans les pays étrangers ; & pour les récompenser de leur criminelle complaisance, il leur abandonnoit les biens & le sang de ses sujets. Passionné pour la chasse, souvent elle lui servoit de prétexte pour aller cacher au fond des forêts l'horreur de ses débauches. Sa santé en fut altérée ; il perdit l'usage des mains & des pieds ; & les douleurs de la goutte, dont il étoit tourmenté, le punissoient sans le corriger.

III. Ministres de Constant. *Liban. Or. 7.*

Ses Ministres abusoient de sa confiance : rien n'échappoit à leurs désirs ; & il falloit leur céder tout ce

qu'ils désiroient, ou se résoudre à ressentir les effets d'une haine puissante & implacable. Dans cette cour corrompue on ne trouve qu'un seul homme digne d'estime : il se nommoit Euthérius. Il étoit né en Arménie dans une condition libre : enlevé dès son enfance par des coureurs ennemis, il avoit été fait Eunuque, vendu à des marchands Romains, & conduit au Palais de Constantin. Son heureux naturel se développa dès ses premieres années ; il prit de lui-même le soin de se perfectionner par l'étude des lettres, autant que le permettoit sa fortune. Il avoit des mœurs, beaucoup d'empressement à faire du bien, une grande mémoire, un esprit adroit, subtil, pénétrant, plein de ressources sans s'écarter jamais des regles de la justice ; & l'histoire lui rend ce témoignage, que si Constant eût voulu écouter ses conseils, il n'eût point fait de fautes, ou n'en eût fait que d'excusables. On cite encore un homme de bien, qui eut quelque crédit auprès de Constant : c'étoit Prohérese Sophiste d'Athènes, célebre

CONSTANCE, CONSTANT. An. 349.

Amm. l. 16. c. 7.

Eunap. in Prohæres.

Ducange Gloss. inf. Græc. in στρατοπεδάρχης.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 349.

par son éloquence, & plus encore par son attachement à la religion Chrétienne; ce qui étoit presque sans exemple dans les Sophistes de ce temslà. Constant le fit venir dans les Gaules; & quoiqu'il ne fût vêtu que d'un simple manteau de Philosophe, & qu'il marchât les pieds nuds, l'Empereur l'admettoit à sa table entre les principaux de sa cour. Il le renvoya comblé de bienfaits, qu'on ne dit pas qu'il ait refusés, & il l'honora du titre de *Stratopédarque*; ce qui signifioit alors, tantôt un Général d'armée, tantôt le Commandant d'un camp ou d'une troupe, tantôt l'Intendant des vivres: dignités peu assorties au caractere dun Sophiste.

V. Quel jugement on peut porter de Constant.

Liban. Basil. Eutr. l. 10.

Sur des mémoires si contradictoires il est difficile de porter de Constant un jugement assuré. Il est certain que la protection qu'il a accordée à l'Eglise, & son zèle pour le progrès & pour la pureté de la religion, méritent des éloges. Mais si l'on considere ses qualités personnelles, je croirois volontiers que son portrait a été chargé de part & d'autre; & que le mélange de

bonnes & de mauvaiſes qualités dans ſon caractere, s'eſt également prêté aux louanges de ſes panégyriſtes & aux ſatyres de ſes ennemis. Les uns & les autres n'ont vû dans ſa perſonne que ce qu'ils y vouloient trouver. Pour approcher le plus de la vérité, le meilleur moyen ſeroit ſans doute de conſulter les Auteurs contemporains, & les plus voiſins de ſon tems; de recueillir ſes vices dans les Chrétiens qui lui ſont ſi favorables, & ſes vertus dans les Payens qui lui ſont ſi contraires. Mais les premiers ne lui donnent point de vices, & les autres point de vertus, ſi l'on en excepte un Orateur mercenaire, qui faiſant ſon éloge de ſon vivant doit être compté pour rien. Le ſeul Eutrope adoucit un peu les traits odieux dont les autres Payens le noirciſſent: ſelon cet Auteur, il montra d'abord de l'activité & de la juſtice; mais le dérangement de ſa ſanté le mit hors d'état de bien faire, & la corruption de ſes courtiſans l'entraîna à faire le mal. Cependant, ajoute Eutrope, il ſe ſignala par ſes exploits militaires, &

CONSTANCE, CONSTANT. An. 349.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 349.

il se fit toujours craindre de ses troupes par une sévérité de discipline qui n'avoit cependant rien de cruel.

V. Caractere de Magnence. *Jul. Or. 1. 2. & in Cæs. Lib. Or. 10. Zos. l. 2. Aur. Vict. Vict. Epit. Zon. T. II. p. 13. Steph. de urb. in* Δεκέντιοι *Cod. Th. lib. 16. tit. 10. leg. 5. & ibi God. Banduri in Magnentio.*

Au reste la chûte rapide de ce Prince, & la facilité qu'on eut à le détruire, montrent assez combien il étoit haï ou méprisé de ses sujets. Au premier signal de la révolte, il se vit abandonné sans ressource. Magnence projettoit depuis long-tems d'usurper la puissance souveraine, & la circonstance lui paroissoit favorable. Des deux Empereurs, les Perses tenoient l'un dans des allarmes continuelles, l'autre s'endormoit dans les bras de la volupté. Cet ambitieux n'avoit pour aspirer à l'Empire d'autre titre que son audace. Il étoit né au-delà du Rhin. Dès son enfance il fut emmené captif & transporté en Gaule avec son pere, appellé Magnus. Devenu libre par le bienfait de Constantin, il s'étoit instruit dans les lettres Latines; il avoit de la lecture, & une sorte d'éloquence qui ne manquoit pas de force & de vivacité. Il étoit grand & puissant de corps. D'abord soldat dans les gardes du Prince, il

s'étoit ensuite élevé jusqu'au grade de Commandant des Joviens & des Herculiens, avec le titre de Comte : c'étoient deux légions formées par Dioclétien & par Maximien. Ces deux Princes, dont l'un avoit pris le titre de Jovius & l'autre d'Herculius, avoient donné leur nom à ces légions : elles faisoient partie de la garde des Empereurs. Comme il se piquoit d'une rigoureuse exactitude, ses soldats s'étant un jour soulevés contre lui, il alloit être massacré, si Constant ne lui eût sauvé la vie en le couvrant de sa pourpre. Il conserva cette régularité apparente après son usurpation ; & dans le sein de l'injustice il affectoit un scrupule religieux pour l'observation des loix. L'éducation n'avoit réussi qu'à déguiser ses vices. Dur, intraitable, avare, capable des forfaits les plus noirs, hardi dans le succès par ostentation, timide dans l'adversité par caractere, il étoit infiniment adroit à cacher ses noirceurs & sa timidité sous des dehors de bonté & de courage. Un Auteur Payen croit achever le portrait

CONSTANCE, CONSTANT. An. 349.

de ſa tyrannie en diſant qu'elle fit à juſte titre regretter le régne de Conſtant. On ne reconnoît qu'il étoit Chrétien qu'à ſes médailles, qui portent le monogramme de Chriſt. D'ailleurs il favoriſa le Paganiſme, en permettant à Rome les ſacrifices nocturnes, défendus dans Rome Payenne, & proſcrits par les Empereurs Chrétiens, lors même qu'ils toléroient ceux qu'on faiſoit en plein jour. Julien qui devoit lui ſavoir gré de cette indulgence pour l'idolâtrie, n'a pu s'empêcher de convenir, que même ce qu'il a fait de louable ne fut jamais fondé ſur des principes de vertu, ni dirigé par le bon ſens.

An. 350. VI. Il eſt proclamé Auguſte. *Vict. epit. Zoſ. l.* 2. *Zon. T. II. p.* 13. *Chron. Alex. Idace.*

Tandis que Conſtant emporté par le plaiſir de la chaſſe, paſſe ſon tems dans les forêts, Marcellin Intendant des finances, & Chreſte un des plus diſtingués entre les Commandans des troupes, ſe liguent avec Magnence. Ils gagnent pluſieurs Officiers du Palais & de l'armée, mécontens du peu de conſidération qu'ils avoient dans une cour voluptueuſe. Marcellin étoit le chef de l'intrigue; il auroit

CONSTANCE, CONSTANT. An. 350.

pu travailler pour lui-même ; mais dans ces entrepriſes haſardeuſes le ſecond rôle eſt toujours moins dangereux : il aima mieux être le maître de l'Empereur que de l'Empire. Il fixa le jour de l'exécution au dix-huitieme de Janvier, ſous le conſulat de Serge & de Nigrinien. C'étoit l'anniverſaire de la naiſſance de ſon fils, & les peres de familles célébroient ce jour-là par un grand feſtin. La cour étoit alors à Autun. Il invita Magnence avec les premiers de la ville, & les principaux Officiers de l'armée. Quelques-uns des conviés étoient du complot. La joie de la fête prolongea le repas fort avant dans la nuit. Magnence étant ſorti de la ſalle ſans qu'on y fît attention, y rentre un moment après, comme dans une ſcène de théatre, eſcorté de gardes avec tout l'appareil de la dignité impériale. Les conjurés le ſaluent du nom d'Empereur : les autres reſtent interdits ; il parle, & ſes paroles appuyées de menaces que l'effet alloit ſuivre, déterminent les plus difficiles

CONSTANCE, CONSTANT. An. 350.

à persuader : l'acclamation devient générale. Accompagné de ce cortége, il marche au Palais, s'empare des trésors, & les prodigue à sa troupe. Il pose des gardes aux portes de la ville, avec ordre de laisser entrer tous ceux qui se présenteroient, mais de ne laisser sortir personne. Dès le point du jour tous les habitans environnent le Palais ; le peuple des campagnes accourt à la ville ; un corps de cavalerie Illyrienne qui venoit pour recruter les armées de la Gaule, se joint à eux. Tous les Officiers des troupes se réunissent ; & la plupart sans savoir la cause de ce tumulte, entraînés par l'exemple des conjurés, reconnoissent à grands cris le nouvel Auguste.

VII. Mort de Constant. *Vict. Epit. Eutr. l. 10. Amm. l. 15. c. 5. Zon. t. 2. p. 13, 14. Hier. Chron.*

Malgré les précautions de Magnence, Constant qui s'occupoit de la chasse dans un pays fort éloigné d'Autun, fut instruit de la révolte. Il vouloit se sauver en Espagne ; mais Gaïson envoyé par le tyran avec une troupe d'élite, l'atteignit à Elne au pied des Pirénées. L'infortuné Prince

abandonné de tous excepté d'un Franc nommé Laniogaïse, fut massacré la treizieme année de son régne, & la trentieme de son âge. Quelques Auteurs rapportent que se voyant sans secours, il quitta les ornemens de sa dignité, & qu'il se réfugia dans une chapelle, d'où on l'arracha pour l'égorger.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 350.

VIII. Suites de la révolte de Magnence.

Jul. Or. 1. Eutr. l. 10. Zos. l. 2. Soc. l. 2. c. 25. Zon. t. 2. p. 14. Buch. Cycl. p. 240.

L'usurpateur, afin d'assurer sa puissance, prit le parti de se défaire des plus considérables de ceux qui avoient servi Constant. En même-tems qu'il envoye à la poursuite de ce Prince, il dépêche des couriers pour les mander au nom de l'Empereur, & les fait assassiner sur la route. Il n'épargne pas même ceux de sa faction, dont il avoit quelque défiance. Il se rend maître de tout l'Occident en deçà des Alpes. Bien-tôt après, l'Italie, la Sicile, l'Afrique se déclarent en sa faveur. Il nomme Anicet Préfet du Prétoire, & Titien Préfet de Rome.

IX. Vétranion prend le titre d'Auguste.

Jul. Or. 1.

L'Illyrie lui échappa. A la nouvelle de la mort de Constant, Vétranion général de l'infanterie dans la Pannonie, fut proclamé Auguste,

CONSTANCE, CONSTANT. An. 350.

Aurel. vict. Vict. epit. Zos. l. 2. Hier. Chron. Soc. l. 2. c. 25. Soz. l. 4. c. 1. Zon. t. 2. p. 15. Theop. p. 37. Philost. l. 3. c. 22. Oros. l. 7. c. 29. Chron. Alex. Joan. Ant. in excerpt.

le premier de Mars, à Sirmium ou à Murse, par les soldats qui le chérissoient. C'étoit un vieillard expérimenté dans la guerre, qu'il faisoit depuis long-tems avec succès. Il s'étoit fait aimer des troupes par sa probité, par sa douceur, & par une simplicité grossiere qui le rapprochoit beaucoup des soldats. Né dans les pays incultes de la haute Mésie, il étoit resté dans une ignorance si barbare, qu'il lui fallut apprendre à lire quand il se vit Empereur; mais il fut dépouillé de l'Empire avant que d'avoir eu le tems de connoître toutes les lettres. Selon plusieurs Historiens ce fut Constantine elle-même, fille de Constantin & veuve d'Hannibalien, qui le revêtit de la pourpre impériale. Elle vouloit l'opposer au torrent de la révolte qui avoit déja entraîné le reste de l'Occident. Elle craignoit que son frere Constance, alors occupé contre les Perses, ne pût arriver assez à tems pour y résister; & elle se croyoit en droit de donner le titre d'Auguste, parce qu'elle l'avoit elle-même reçu de son pere Constantin. Vétranion fit écrire

fit écrire à Conſtance : il lui proteſtoit qu'il ne ſe regardoit que comme ſon lieutenant ; & qu'il n'avoit accepté le nom d'Empereur qu'afin de profiter contre Magnence de l'affection des ſoldats ; il lui demandoit de l'argent & des troupes, & l'exhortoit à venir lui-même repouſſer l'uſurpateur. Ce vieux ſoldat connoiſſoit peu le caractere jaloux & inſociable de la puiſſance ſouveraine ; il ignoroit que c'eſt un crime de s'aſſeoir à côté d'elle, fût-ce pour la ſervir. Conſtance plus politique feignit de lui ſavoir gré de ſon zéle : il approuva ſon élection ; il lui envoya même le diadême & des ſommes d'argent, & il ordonna aux légions de Pannonie de ſe réunir ſous ſes drapeaux.

CONSTANCE. An. 350.

X. Entrepriſe de Népotien.

Aur. Vict. Vict. Epit. Eutr. l. 10. Zoſ. l. 2. Hier. Chron. Soc. l. 2. c. 25. Soz. l. 4. c. 1. Idace. Chron. Alex. Banduri in Nepotiano.

Dans cette agitation de tout l'Occident, il s'éleva un troiſieme parti. Népotien, qui avoit, comme nous l'avons dit, échappé au maſſacre de ſa famille, refuſa auſſi de reconnoître Magnence pour ſon Empereur. Neveu de Conſtantin, fils d'un Conſul, revêtu lui-même en 336 de la dignité conſulaire, il ne ſe croyoit pas né

CONSTANCE, An. 350.

pour reconnoître les ordres d'un soldat de fortune. Ayant rassemblé une multitude de bandits, de gladiateurs, de gens perdus de débauche, & abîmés de dettes, il vient le troisieme de Juin se présenter aux portes de Rome avec le diadême. Anicet Préfet du Prétoire sort à la tête d'une foule d'habitans mal armés, encore plus mal en ordre. Les troupes de Népotien n'étoient gueres mieux aguéries. Cependant dès la premiere attaque ceux-ci mettent les habitans en fuite. Le Préfet craignant pour la ville s'y retire avec une partie des fuyards, fait fermer les portes, & abandonne les autres à la merci des ennemis qui en font une horrible boucherie. Népotien avoit des intelligences dans Rome : on massacre le préfet ; on ouvre les portes au vainqueur, qui laisse ses soldats se rassasier de butin & de carnage. Les places, les rues, les maisons, les temples sont inondés de sang; & le nouveau tyran fier d'une si belle victoire, prend le nom de Constantin. Il ne le porta que 28 jours. Ma-

gnence envoye contre lui une armée commandée par Marcellin, qu'il avoit fait grand-maître du Palais. Les habitans de Rome trahis encore par un Sénateur nommé Héraclide, sont vaincus dans un grand combat. Cette ville infortunée est une seconde fois le théatre d'une révolution sanglante. Népotien est tué, & sa tête portée au bout d'une lance annonce une nouvelle proscription.

CONSTANCE. An. 350.

XI. Tyrannie de Magnence.

Ath. Apol. 1. Jul. or. 1. 2. Them. Or. 3. Hier. Chron. Eutr. l. 10. Aur. Vict. Socr. l. 2. c. 32. Grust. inscr. CCLXXXI. 10. Murat. Inscr. CCLXII. 1. Banduri in Magnent.

Magnence vient jouir de sa conquête : le massacre des citoyens les plus considérables lui tient lieu de triomphe. Il fait mourir Eutropie, dont tout le crime étoit d'être mere de Népotien. Les barbares, tels que les Germains & les Jazyges, qui composoient une partie de son armée, assouvissent la haine naturelle qu'ils portoient au nom Romain. Marcellin le maître de Magnence, plutôt que son Ministre, s'attache sur-tout à éteindre tout ce qui tenoit par des alliances à la maison Impériale. Au milieu de ces désastres, la crainte qui affecte les dehors de l'admiration

CONSTANCE, An. 350.

& de la reconnoiſſance, prodigue à l'oppreſſeur les titres de libérateur de Rome & de l'Empire, de réparateur de la liberté, de conſervateur de la république, des armées & des provinces. On ne célebre ſur ſes monumens & ſur ſes monnoies que le bonheur, la gloire, le rétabliſſement de l'Etat. Magnence enivré de ces fauſſes louanges, pour perſuader au peuple, & peut-être à lui-même, qu'il les a méritées, fait arrêter pluſieurs Officiers de ſon armée, qui s'étoient diſtingués dans le maſſacre; il les punit de lui avoir obéi, & les ſacrifie à la vengeance publique. Mais en même tems il ne relâche rien de ſa tyrannie. Il oblige par un édit tous les Romains ſur peine de la vie à porter au tréſor la moitié de la valeur de leurs biens; & contre les loix anciennes & nouvelles il permet aux eſclaves de dénoncer leurs maîtres. C'étoit les y exciter. Il contraint les particuliers d'acheter les terres du domaine. Son avarice n'étoit pas le ſeul motif de ces tyranniques ordonnances. Il faiſoit d'immenſes préparatifs, & raſſembloit

des troupes de toutes parts, pour soutenir la guerre contre Constance : car il méprisoit la vieillesse imbécille de Vétranion. Les troupes Romaines répandues dans la Gaule & dans l'Espagne, les Francs, les Saxons & les autres barbares d'au-delà du Rhin, attirés par l'appas du pillage, se mettent en mouvement pour se rendre sous ses enseignes. Les garnisons quittent la frontiere. Chaque ville de la Gaule devient un camp. On ne rencontre sur les chemins que fantassins, cavaliers, gens de trait. Les Alpes sont sans cesse hérissées de lances & de piques ; toutes ces bandes comme autant de torrens fondoient en Italie ; & la terreur étoit universelle.

CONSTANCE. An. 350.

XII. Guerre de Perse.

Liban. or. 10. Zos. l. 2. Zon. T. II. p. 13.

Constance étoit encore à Antioche, où il prenoit des mesures pour reconquérir l'Occident. Sur la nouvelle de la révolte il avoit quitté la Mésopotamie toujours infestée par les Perses. Après la bataille de Singare, Sapor ayant pendant l'hiver réparé ses pertes, avoit dès le printems repassé le Tigre. Constance de son côté passa l'Euphrate.

Constance. An. 350.

On ſait en général que l'Empereur reçut cette année-là pluſieurs échecs; mais on en ignore le détail. Il y a quelque apparence que le mauvais ſuccès de la bataille de Singare avoit découragé les troupes Romaines; & l'incapacité de leur chef n'étoit pas propre à leur rendre le cœur. Ce fut apparemment alors que les Perſes prirent ſur les Romains cette ſupériorité, qu'ils conſerverent tant que Conſtance vécut. Ce Prince ne ſe montra plus ſur les frontieres de la Perſe, que pour y recevoir des affronts. Renfermé dans ſon camp & toujours prêt à prendre la fuite, il laiſſoit l'ennemi faire librement ſes incurſions. Les Romains à qui il apprenoit à trembler, s'accoutumerent à ſe tenir cachés ſous leurs tentes, tandis qu'on enlevoit juſqu'aux portes de leur camp les habitans des villes & des campagnes qu'ils étoient venus défendre. Ces braves ſoldats, qui juſqu'alors avoient préféré l'honneur à la vie, commencerent à ne plus craindre que la mort. Une nuée de pouſſiere, qui annonçoit l'approche d'un eſcadron

ennemi, les mettoit en fuite. Ils ne pouvoient soutenir la vûe d'un Perse; le nom même de *Perse* étoit devenu un épouvantail, dont on se servoit soit par raillerie, soit pour leur faire abandonner le pillage.

CONSTANCE. An. 350.

XIII. Siége de Nisibe.

Jul. or. 1. 2. *Zos. l.* 3. *Theod. l.* 2. *c.* 30. *Zon. T. II.* *p.* 14. 15. *Philost. l.* 3. *c.* 22. *Theoph. p.* 32. 33. *Chron. Alex.*

Après cette campagne, malheureuse dans le détail, mais qui s'étoit passée sans action décisive, les Perses s'étant retirés, il paroît que Constance avoit pris des quartiers d'hiver entre l'Euphrate & le Tigre; & ce fut cet éloignement qui augmenta l'audace de Magnence. L'Empereur étoit à Edesse, quand il apprit la mort de son frere & les désordres de l'Occident. Il prit aussi-tôt le parti de retourner à Antioche; & d'abandonner la Mésopotamie. Il laissa des garnisons dans les places frontieres, & les pourvut de tout ce qui étoit nécessaire pour soutenir un siége. A peine eut-il repassé l'Euphrate, que Sapor instruit des troubles de l'Empire recommença ses ravages, prit plusieurs châteaux, & vint se présenter devant Nisibe. Dans l'histoire de ce siége mémorable, je m'écarterai souvent du

CONSTANCE. An. 350.

récit de M. de Tillemont : il me semble qu'en cette occasion il n'a pas toujours rapproché avec succès les diverses circonstances répandues dans les Auteurs originaux.

XIV. Commencement du Siége.

Sapor parut à la tête d'une armée innombrable, suivie d'une multitude d'éléphans armés en guerre, & d'un train redoutable de toutes les machines, alors en usage pour battre les villes. Les Rois de l'Inde, qu'il avoit soudoyés, l'accompagnoient avec toutes leurs forces. Il somma d'abord les habitans de se rendre, les menaçant de détruire leur ville de fond en comble, s'ils osoient lui résister. Ceux-ci encouragés par Jacques leur Evêque, qui leur répondoit du secours du ciel, se disposerent à une vigoureuse défense. Lucillien beau-pere de Jovien, depuis Empereur, commandoit dans la place. Il se signala par une constance à toute épreuve & par les ressources d'une habileté & d'une valeur dignes des plus grands éloges. Pendant 70 jours, le Roi fit jouer toutes ses machines; une partie du fossé fut comblée; on battit les murs à coups de bélier; on

creusa des souterreins ; on détourna le fleuve, afin de réduire les habitans par la soif. Leur courage rendit tous ces travaux inutiles ; les puits & les sources leur fournissoient de l'eau en abondance.

XV.
Sapor inonde la ville.

Après avoir épuisé tous les moyens que l'art de la guerre mettoit alors en usage, Sapor résolut d'employer les forces mêmes de la nature pour détruire la ville, ou du moins pour l'inonder & l'ensevelir sous les eaux. Ayant remonté vers la source du fleuve, jusqu'à un lieu où le lit se resserroit entre des côteaux, il arrêta son cours par une digue fort élevée, qui fermoit le vallon. Quand les eaux qui traversoient Nisibe se furent écoulées, le Roi fit construire au-dessous de la ville une seconde digue, qui traversoit d'un bord à l'autre le lit du fleuve resté à sec ; il ferma de terrasses toutes les gorges des vallons d'alentour, par où les eaux pouvoient trouver un écoulement, & fit ainsi du terrein de Nisibe un grand bassin. Ces ouvrages ayant été achevés en peu de tems par cette prodi-

CONSTANCE.
An. 350.

gieuſe multitude de bras qui ſe remuoient à ſes ordres, il fit ouvrir la digue ſupérieure qui arrêtoit le fleuve; auſſi-tôt les eaux amaſſées s'élancent, & viennent en frémiſſant ſe briſer avec un horrible fracas contre les murs qu'elles ébranlent ſans les abbattre. Arrêtées par la digue inférieure & par les côteaux & les terraſſes d'alentour, elles ſubmergent tout le terrein de Niſibe. Les aſſiégans ſe ſervoient pour réduire la ville, du même moyen que des aſſiégés emploient quelquefois de nos jours pour ſe défendre. La plaine n'étoit plus qu'une mer, & la ville une iſle, dont on n'appercevoit que les tours & les créneaux. Le ſiége change de face & devient une attaque navale. Sapor couvre l'inondation de barques chargées de machines qui vont inſulter les remparts. Les aſſiégés repouſſent les barbares, lancent des feux, enlevent ſur leurs murs avec des crocs & des harpons les barques qui s'approchent de trop près; ils mettent en pieces ou coulent à fond les autres à coups de gros javelots & de pierres, dont

quelques-unes pesoient quatre cents livres. Cette attaque dura plusieurs jours, & l'inondation croissoit de plus en plus, lorsque la digue inférieure s'étant rompue, les eaux se réunissant pour suivre leur pente naturelle entraînerent par leur violence & les barques qu'elles portoient, & plus de vingt-cinq toises de la muraille déja ébranlée, & même une partie du mur opposé par où elles s'écouloient de la ville. L'impétuosité de ce torrent submergea un grand nombre de Perses.

XVI. Nouvelle attaque.

La ville étoit ouverte, & Sapor ne doutoit pas qu'il ne fût au moment de s'en rendre maître. Il fait prendre à ses Officiers & à ses soldats leurs plus belles armes & leurs plus magnifiques habits, selon la coutume des Perses. Les hommes & les chevaux brilloient d'or & de pourpre. Pour lui, semblable à Xerxès, il étoit assis sur un tertre qu'il avoit fait élever. L'armée se déploye en pompeux appareil; à la tête paroissoient les cavaliers cuirassés & les archers à cheval, suivis du reste de la cavalerie, dont

CONSTANCE. An. 350.

les nombreux eſcadrons couvroient toute la plaine. Entre leurs rangs s'élevoient de diſtance en diſtance des tours revêtues de fer, portées par des éléphans, & remplies de gens de trait. De toutes parts ſe répandoit une nuée de fantaſſins ſans ordre, les Perſes ne faiſant preſque aucun cas ni aucun uſage de l'infanterie. En cet état ils environnent la ville, pleins de fierté & de confiance. Au premier ſignal tous ſe mettent en mouvement, & ſe preſſant les uns les autres, chacun aſpire à la gloire d'être le premier à forcer le paſſage, ou à ſauter ſur le rempart. Les aſſiégés de leur côté, poſtés ſur la breche en bonne contenance, oppoſent comme un nouveau mur leurs rangs ſerrés & redoublés. Ce qui ſubſiſtoit encore de muraille étoit bordé d'une foule d'habitans, armés de tout ce qui pouvoit ſervir à leur défenſe. La néceſſité en faiſoit autant de guerriers, & les ſoldats mêlés parmi eux régloient leurs mouvemens, & ſoutenoient leur courage. Dans cette périlleuſe circonſtance l'Evêque proſterné au pied

des autels intéressoit le ciel contre les Perses, & procuroit à sa patrie un secours plus puissant que les remparts & les machines de guerre. On laisse approcher les Perses sans lancer un trait; & ceux-ci persuadés qu'ils ne trouveront point de résistance, après avoir renversé les terrasses qu'ils avoient auparavant élevées, poussent leurs chevaux à travers une fange profonde, que le séjour du fleuve avoit formée sur un terrein gras & propre à retenir les eaux. Ils arrivent au bord du fossé, qui étoit large & rempli de limon & de vase; ils y avoient déja jetté une grande quantité de fascines, & les cavaliers commençoient à mettre pied à terre & à défiler, lorsque les soldats postés sur la breche fondent sur eux. En même-tems on fait pleuvoir du haut des murs les pierres & les dards: beaucoup de Perses sont renversés; les autres veulent fuir; mais pressés à la fois par leurs gens qui les suivent en foule & par les ennemis, accablés du poids de leurs armes, ils se culbutent dans le

CONSTANCE. An. 350.

fossé & restent ensévelis dans le limon. Les assiégés enlevent les fascines & se retirent sur la breche. Sapor après le mauvais succès de cette attaque, fait avancer ses éléphans, plutôt à dessein de jetter l'effroi dans la ville, que dans l'espérance de faire franchir le fossé à des animaux pesans par eux-mêmes, & chargés d'un poids énorme. Ils marchoient à des distances égales, & les intervalles étant remplis d'infanterie ; on eût cru voir approcher une muraille garnie de ses tours. Les habitans sans s'effrayer de cette seconde attaque, s'en amuserent d'abord comme d'un beau spectacle ; bien-tôt ils font une décharge de toutes leurs machines, défient les barbares & les insultent à grands cris. Les Perses prompts à la colere & trop fiers pour souffrir les railleries, accouroient au bord du fossé, & se disposoient à le passer malgré le Roi, qui faisoit sonner la retraite ; lorsqu'une grêle de pierres & de traits les força d'obéir & de regagner leur camp. Plusieurs des éléphans tomberent dans le fossé & y périrent : les

autres, bleſſés ou effarouchés retournent ſur leurs propres ſoldats, & en écraſent des milliers.

CONSTANCE.
An. 350.

XVII.
Opiniâtreté de Sapor.

Sapor comptoit toujours ſur la ſupériorité de ſes forces. Il ſuſpendit l'attaque pendant un jour, pour laiſſer au terrein le tems de ſe deſſécher & de ſe raffermir. Cependant il partagea ſes archers en pluſieurs corps, avec ordre de ſe relever les uns les autres, & de tirer ſans ceſſe ſur la breche, afin de ne pas donner aux aſſiégés le tems de la réparer. Mais derriere les ſoldats qui la défendoient, un nombre innombrable de bras travailloient ſans être apperçus, & après un jour & une nuit, Sapor fut ſurpris de voir dès le matin un nouveau mur déja élevé de quatre coudées. Il ne perdit pas encore l'eſpérance : il renouvella pluſieurs fois les mêmes efforts; mais toujours avec auſſi peu de ſuccès. Dans une des dernieres attaques, l'Evêque étant venu ſur la muraille pour animer les combattans, Sapor le prit pour l'Empereur ; il crut voir le diadême & la pourpre impériale. Il entre auſſi-tôt en gran-

CONSTANCE. An. 350.

de colere contre ceux qui lui avoient affirmé que Constance étoit à Antioche, & les menace de la mort. En même-tems il envoye signifier aux assiégés qu'ils aient à se rendre, si l'Empereur n'aime mieux sortir en campagne & décider du sort de la ville par une bataille. Les habitans ayant répondu que l'Empereur étoit absent, & qu'ils ne pouvoient capituler sans son ordre, le Roi plein de courroux les traite de fourbes & de menteurs, protestant qu'il a vû de ses propres yeux Constance sur la muraille. Les Mages cependant vinrent à bout de l'adoucir & même de l'intimider, en lui persuadent que celui qu'il avoit pris pour Constance étoit un Ange, qui défendoit la ville. Alors ce Prince impétueux & impie, lançant vers le ciel un regard furieux, banda son arc, & décocha en l'air une fleche, comme s'il eût voulu combattre Dieu même qui se déclaroit son ennemi.

XVIII. Levée du siége.

Enfin après avoir perdu vingt mille hommes, ayant appris que les Massagetes étoient entrés dans la Perse en son absence, il se détermina à lever

CONSTANCE. An. 350.

le ſiége, qui avoit duré près de quatre mois. Il brûla ſes machines, détruiſit tous ſes travaux, & fit mourir pluſieurs Satrapes, les uns pour avoir mal conſtruit la digue que les eaux avoient forcée, les autres pour avoir mal-fait leur devoir dans les attaques, d'autres ſous divers prétextes : car c'eſt, dit Julien, la coutume des Rois barbares de l'Aſie, de rendre leurs Officiers reſponſables des mauvais ſuccès, & de les immoler à leur dépit & à leur honte. Pendant le retour, la peſte ſe mit dans l'armée, & en détruiſit encore une partie. Sapor fut enſuite long-tems occupé par des voiſins belliqueux, & Conſtance par les guerres d'Occident; enſorte que ſans aucun traité, il n'y eut pendant pluſieurs années entre les Romains & les Perſes d'autre hoſtilité, que quelques pillages ſur la frontiere.

XIX. Miracles qu'on raconte à l'occaſion de ce ſiége.

On ajoute pluſieurs miracles au récit de ce fameux ſiége. Selon Theophanes le ciel s'arma contre les Perſes de tous ſes feux & de tous ſes orages: les nuées les couvrirent d'épaiſſes ténebres, & les inonderent

Theod. l. 2, c. 30. Theoph. p. 33. Chron. Alex.

Constance. An. 350.

d'un nouveau déluge : la foudre en écrasa plusieurs, & les éclats affreux du tonnerre en firent mourir d'autres de peur. Théodoret raconte que le saint Diacre Ephrem ayant prié saint Jacques de se montrer sur les murailles, & de lancer sa malédiction sur les barbares, l'Evêque monta dans une tour ; & que voyant leur multitude, il pria Dieu d'envoyer des moucherons pour défaire cette formidable armée, & confondre l'orgueil de ce nouveau Pharaon : qu'aussi-tôt une nuée de ces insectes s'étant répandue dans la plaine, ces ennemis presque invisibles pénétrerent dans la trompe des éléphans, dans les oreilles & dans les naseaux des chevaux, les mirent en fureur, & leur firent prendre la fuite en jettant par-terre leurs cavaliers, avec tant de désordre, que Sapor fut obligé d'abandonner son entreprise.

XX. Préparatifs de Constance.

Jul. Or. 1. Soc. l. 2. c. 26.

Constance donna ses ordres pour réparer les fortifications de la ville, & pour récompenser la fidélité de ces braves citoyens. Il étoit alors tout occupé des préparatifs de la guerre

qu'il alloit faire à Magnence. Il employa près de dix mois à conſtruire & à équipper une flotte, qui, ſelon Julien, ſurpaſſoit celle de Xerxès. Il rappella au drapeau tous les ſoldats qui avoient obtenu leur congé ſans avoir fourni le tems de leur ſervice, & ſans cauſe de maladie. Quand il eut raſſemblé ſes troupes, étant prêt à ſe mettre en marche, il exhorta tous ceux qui compoſoient ſon armée à recevoir le baptême : « Le terme » de la vie, leur dit-il, toujours in- » certain, l'eſt ſur-tout dans la guer- » re. La mort vole ſans ceſſe autour » de nous & ſur nos têtes ; elle nous » menace ſous la forme de toutes » ſortes d'armes. Que chacun de vous » ne differe donc pas de ſe revêtir de » la robbe précieuſe du baptême, ſans » laquelle il n'a point de droit au » triomphe céleſte. Si quelqu'un re- » fuſe de ſe faire baptiſer, qu'il ſe » retire. Je ne veux point de ſoldats » qui ne ſoient enrollés ſous les éten- » darts de J. C. » On peut remarquer, ſans en être ſurpris, que Conſtance fit alors pratiquer à ſes ſoldats, ce

CONSTANCE.
An. 350.
Theod. l. 3. c. 3.
Soz. l. 4. c. 1.
Zon. T. II. p. 15.

qu'il se dispensa de faire lui-même. Il ne demanda le baptême que lorsqu'il fut prêt de mourir.

CONSTANCE. An. 350.

XXI. Députation de Magnence & de Vétranion.

Ath. Apol. ad Const. & Epist. ad Solit. Jul. Or. 2. Zon. T. II. p. 15.

L'Empereur, avant son départ d'Antioche, reçut les députés de Magnence, chargés de lui proposer un accommodement : c'étoient Servais Evêque de Tongres, un autre Evêque de Gaule nommé Maxime, & deux Seigneurs, Clémence & Valens. Ils étoient venus par l'Afrique ; & à leur passage par Alexandrie ils furent bien reçus d'Athanase ; ce que les Ariens ne manquerent pas d'envenimer dans la suite, accusant le saint Prélat d'intelligence avec le tyran. Cette ambassade ne produisit aucun effet ; & Constance se mit en marche pour passer en Europe. Alors soit que Vétranion se défiant de la complaisance de l'Empereur, eût cherché à s'appuyer du secours de Magnence, soit que celui-ci, pour dérober à Constance les forces de l'Illyrie, eût prévenu Vétranion, les deux usurpateurs se liguerent, & envoyerent de concert une nouvelle députation. L'Empereur traversa le Bosphore à

Constance. An. 350.

Conſtantinople, qui trembloit déja dans la crainte d'éprouver les mêmes déſaſtres que Rome avoit deux fois eſſuyés. Il raſſura la ville par ſa préſence, & continua ſa marche vers l'Illyrie. Il étoit à Héraclée, lorſqu'il reçut l'ambaſſade des deux tyrans. Elle étoit compoſée de Rufin, Préfet du Prétoire, de Marcellin général des troupes de Magnence, du ſénateur Nuneque & de Maxime. Ils apportoient à Conſtance des paroles de paix, à condition qu'il abandonneroit aux deux nouveaux Empereurs les pays dont ils étoient en poſſeſſion, & qu'il ſe contenteroit du premier rang entre les trois Auguſtes. Ils lui repréſenterent *le danger auquel il alloit s'expoſer en combattant deux Capitaines pleins d'expérience, unis enſemble & ſuivis de deux armées invincibles : qu'un ſeul ſeroit déja un ennemi trop redoutable : que la guerre civile alloit armer contre lui les mêmes bras auxquels ſon pere avoit été redevable de tous ſes triomphes : que pour eux ils ſouhaitoient qu'il ne voulût pas éprouver ſur lui-même ce que*

CONSTANCE. An. 350.

pouvoient contre l'Empereur des Généraux qui avoient si vaillamment servi l'Empire. Constance venoit de perdre sa premiere femme : Magnence offroit de cimenter la paix par une double alliance, en donnant sa fille à Constance, & en recevant de sa main sa sœur Constantine. Ces propositions mêlées de menaces embarrassoient l'Empereur, naturellement timide & irrésolu : il balançoit entre la crainte du péril & l'intérêt de sa gloire. Rempli de ces inquiétudes il s'endormit, & crut voir en songe Constantin son pere, qui lui présentoit Constant, & lui disoit : « Mon fils, voilà » votre frere que Magnence a égorgé : vengez-le : & punissez le tyran. » Songez à l'honneur, sans vous » effrayer du péril. Quelle honte pour » vous, de vous laisser arracher une » partie de votre héritage » ! C'est le caractere des ames foibles de résister à la raison, & de céder sans effort à tout le reste : un songe fit ce qu'elle n'avoit pu faire. Constance à son réveil commande qu'on arrête les députés comme des rébelles, & qu'on

les charge de fers. Il ne renvoye que Rufin ; mais bien-tôt après il relâche aussi les autres ; & sans perdre de tems il arrive à Sardique.

CONSTANCE. An. 350.

XXII. Vétranion dépouillé.

Vétranion marchoit pour fermer le pas de Sucques. Prévenu par la diligence de l'Empereur, & ne se croyant pas en état de lui tenir tête, il prit le parti de conclure avec lui un traité. Il consentit même à réunir les deux armées ; & à tenir un conseil de guerre en présence des Officiers & des soldats, pour délibérer sur les mesures à prendre contre l'ennemi commun. Cependant Constance travaille sourdement à débaucher les soldats de Vétranion ; & il vient à bout d'en gagner une grande partie. On se rend dans la plaine de Naïsse le 25 Décembre : on dresse un tribunal élevé, sur lequel s'asseyent les deux Empereurs, sans armes & sans gardes. Les deux armées formoient un cercle à l'entour ; chaque corps étoit rangé en bon ordre sous ses enseignes, & cette assemblée militaire faisoit un spectacle tout à la fois magnifique & terrible. Constance se leva

Jul. Or. 1, 2. *Amm. l.* 21. *c.* 8. *Aur. Vict.* *Vict. Epit.* *Eutr. l.* 10. *Zos. l.* 2. *Hier. Chron.* *Themist. or.* 3. 4. *Soc. l.* 2. *c.* 28. *Soz. l.* 4. *c.* 3. *Philost. l.* 3. *c.* 22. *Idace.* *Chron. Alex.* *Zon. T. II. p.* 15. 16. *Théoph. p.* 37.

CONSTANCE. An. 350.

& prit la parole le premier en considération de sa naissance. Son discours fut tout autre que celui qu'attendoit Vétranion. Il commença à la vérité par exhorter les soldats à venger sur Magnence la mort cruelle de leur Empereur, qu'ils avoient si glorieusement servi contre les barbares, & qui avoit tant de fois récompensé leur valeur. Mais bien-tôt tournant toute sa véhémence contre celui qui étoit assis à côté de lui, & qui se regardoit comme son collegue : » Souvenez- » vous, soldats, s'écria-t-il, des bien- » faits de mon pere ; souvenez-vous » des sermens que vous avez faits de » ne souffrir le diadême que sur la » tête des enfans de Constantin. Qui » de vous osera comparer le fils & » le petit-fils de vos Empereurs à des » hommes nés pour obéir ? Laisserez- » vous déchirer l'Empire ; & n'avez- » vous pas appris par les troubles qui » environnerent votre berceau, que » l'Etat ne peut être tranquille, que » quand il ne reconnoît qu'un seul » maître ? » A ces mots les deux armées comme de concert proclament Constance

Constance seul Auguste, seul Empereur : elles s'écrient qu'il faut se défaire de tous ces Souverains illégitimes, qui deshonorent le diadême. On menace Vétranion. Les soldats étoient prêts à fondre sur lui : mais ce fantôme d'Empereur se voyant trahi, se jette aux pieds de Constance, qui arrête la fougue des soldats : il descend du tribunal ; il se dépouille lui-même de la pourpre & du diadême, qu'il remet entre les mains de Constance. Les orateurs de ce tems-là parlent avec emphase du succès merveilleux de cette éloquence, qui produisant l'effet d'une grande victoire sans verser de sang, conquit au Prince toute l'Illyrie, & fit passer sous ses drapeaux une nombreuse infanterie, vingt mille chevaux, & les troupes auxiliaires de plusieurs nations belliqueuses. Mais nous savons que l'argent de Constance partage au moins avec son éloquence la gloire de l'événement, & que Gumoaire Capitaine des gardes de Vétranion, avoit d'avance ménagé cette révolution.

Constance.
An. 350.

CONSTANCE. An. 350. XXIII. Conduite de Constance à l'égard de Vétranion.

Constance ayant embrassé Vétranion, qui trembloit d'effroi, encore plus que de vieillesse, le prit par la main pour le garantir d'insulte; & l'ayant conduit dans sa tente, il le fit manger avec lui. Comme il étoit en humeur de discourir, il l'entretint des embarras de la puissance souveraine, sur-tout dans un âge avancé, & de la douceur du repos d'une vie privée : *qu'il ne perdoit qu'un nom frivole, qui n'avoit de réel que les chagrins; & qu'il alloit jouir d'un bonheur solide, & sans mélange d'inquiétude.* Cette morale assez déplacée dans la bouche de Constance, auroit déplû à tout autre; elle se trouva au goût de ce vieillard simple, à qui il ne restoit que l'étonnement de s'être vû Empereur pendant dix mois. Constance l'envoya à Pruse en Bithynie; il lui donna un train magnifique, & des revenus considérables. Vétranion en passant par Constantinople y parut avec splendeur. Captif heureux, il sembloit triompher de sa défaite. Il vécut à Pruse pendant six années; & Constance eut à se féliciter du succès

de ses leçons. Le vieillard s'accommoda si bien de cette tranquille opulence, qu'il fit écrire souvent à l'Empereur pour le remercier de l'avoir affranchi de cette sorte d'esclavage, qu'on appelle souveraineté : *Vous avez tort*, lui mandoit-il, *de ne pas prendre votre part de ce bonheur, que vous savez procurer aux autres*. On rapporte qu'il assistoit fréquemment aux assemblées des fideles, qu'il répandoit d'abondantes aumônes, & qu'il conserva jusqu'à la mort un profond respect pour les personnes consacrées au culte des autels.

CONSTANCE. An. 350.

L'Empereur devenu maître de l'Illyrie & de la Pannonie, s'arrêta à Sirmium capitale de cette derniere Province. Il y étoit dès le commencement de l'année suivante, 351 de J. C. pour laquelle il ne créa point de Consuls. Il s'agissoit de reconquérir la moitié de l'Empire, plutôt que de lui donner des Magistrats. Mais Magnence, empressé de mettre en usage tous les droits de l'autorité souveraine, se nomma lui-même Consul avec Gaïson, le meurtrier de Constant. La rigueur

An. 351.

XXIV. Constance jette les yeux sur Gallus pour le faire César.

Buch. Cycl. p. 240. 251. 253. Idace. Aur. Vict. Socr. l. 2. c. 29. Philost. l. 3. c. 25.

CONSTANCE. An. 351.

de la saison qui rendoit les passages impraticables, fermoit à Constance l'entrée de l'Italie. D'un autre côté l'Orient restoit exposé aux incursions des Perses. Dans la crainte qu'ils ne profitassent de son éloignement, il crut ne pouvoir mieux faire que de donner le titre de César à Gallus, son cousin germain, alors âgé de 24 ans, & de lui confier la défense des provinces orientales. C'étoit un Prince de peu d'esprit, & tout à fait incapable de soutenir le fardeau dont on accabloit sa foiblesse. Je l'ai laissé avec son frere Julien au milieu du massacre qui fit périr sa famille, après la mort de Constantin. Je vais reprendre en peu de mots l'histoire de ces deux Princes.

XXV. Education de Gallus & de Julien.

Jul. ad Ath. & Misop. Greg. Naz. or. 3. Liban. or. 4. 5. 10. 11. Amm. l. 22. c. 9. Soc. l. 3. c. 1.

Les meurtriers avoient épargné Gallus, parce qu'il sembloit être sur le point de mourir de maladie: Marc Evêque d'Aréthuse avoit sauvé Julien. La fureur des soldats étant assouvie, Constance qui n'avoit point d'enfans, prit le parti de laisser vivre ces deux jeunes Princes, l'unique ressource de la famille Impériale. Il

leur rendit une partie de leurs biens, & les sépara l'un de l'autre, envoyant Gallus à Ephese en Ionie, où il possédoit de grandes terres; & mettant Julien entre les mains d'Eusebe de Nicomédie, son parent du côté de Basiline. On donna des maîtres à Gallus, qui ne fit pas de grands progrès. Mais Julien se montra dès l'enfance docile, pénétrant & avide de connoissances. Les leçons d'Eusebe, Evêque fourbe & hypocrite, qui avoit autrefois sacrifié aux idoles, n'étoient gueres propres à établir les solides fondemens de la foi dans un esprit léger, présomptueux, hardi: & peut-être jetterent-elles dans le cœur de Julien les premieres semences de l'apostasie. A l'âge de sept ans, son éducation fut confiée à un Eunuque, Scythe de nation, nommé Mardonius, homme de lettres & philosophe. Il avoit été employé par l'ayeul maternel de Julien, à expliquer à Basiline les poésies d'Homere & d'Hésiode. Il y a quelque apparence que ce Gouverneur étoit un Payen déguisé: du moins peut-on le soupçon-

CONSTANCE.
An. 351.

Baron. an 337.

CONSTANCE.
An. 351.

ner par les louanges que Julien lui donne dans sa satyre contre le peuple d'Antioche. Mais c'étoit un homme austere dans ses mœurs. Il inspira de bonne heure à son éleve l'éloignement des spectacles & des plaisirs, le goût du travail & des occupations sérieuses, la gravité & la modestie dans le maintien, & cet orgueil philosophique qui joue le rolle de la sagesse. Sous la conduite de ce guide vigilant, Julien fréquentoit les écoles publiques, autant pour s'essayer aux vertus civiles, que pour y prendre des leçons. Là confondu avec ceux de son âge, soumis sans dispense aux mêmes exercices, assujetti aux mêmes heures, il apprenoit à connoître les hommes; à ne pas trop s'estimer lui-même, faute de comparaison; à obéir à la régle, au tems, aux circonstances; à se montrer patient, affable, humain, bienfaisant; il ne se distinguoit que par la vivacité d'esprit, la fidélité de la mémoire, & l'application au travail. Ce fut apparemment en ce tems-là qu'il fut instruit dans la grammaire & dans la lec-

ture des Poëtes & des Hiſtoriens, par le Grammairien Nicoclès de Lacédémone, renommé pour ſon ſavoir & ſon amour de la juſtice. Mardonius, de ſon côté, s'attachoit à remplir ſon cœur des plus belles maximes de Pythagore, de Platon, & d'Ariſtote.

CONSTANCE. An. 351.

XXVI. Gallus & Julien à Macelle.

Gallus approchoit de vingt ans, & Julien en avoit quatorze, lorſque Conſtance, défiant & jaloux, les fit tous deux condnire à Macelle[1], au pied du mont Argée, près de Céſarée en Cappadoce. C'étoit un château du domaine Impérial, orné de bains, de jardins & de fontaines d'eau vive. C'eût été pour ces Princes un ſéjour délicieux, s'il n'eût pas été forcé, & ſi l'on ne leur eût pas retranché tous les agrémens de la ſociété. On les entretenoit avec magnificence; ils étoient ſervis par un grand nombre de domeſtiques; mais on les gardoit à vûe comme des priſonniers: l'entrée étoit interdite à leurs amis, & à tous les jeunes gens de condition libre. Ils n'avoient de compagnons dans leurs exercices que leur s eſclaves. L'étude

Jul. ad Ath. Greg. Naz. or. 3. Soc. l. 3. c. 1. Theod. l. 3. c. 2. Soz. l. 5. c. 2. Theoph. p. 29.

CONSTANCE. An. 351.

auroit pu charmer leur ennui, & ils ne manquoient pas de maîtres en toute ſorte de ſciences : Julien s'en occupoit avec plaiſir ; mais Gallus ne s'y prêtoit que par contrainte : ſans goût comme ſans génie, il avoit un fond de dureté & de rudeſſe, qui s'accrut encore par cette éducation triſte & ſolitaire.

XXVII. Différent ſuccès des inſtructions Chrétiennes données aux deux Princes.

Il eut cependant le bonheur de profiter mieux que ſon frere des inſtructions Chrétiennes qu'il reçut dans ce ſéjour. L'Empereur avoit pris ſoin de leur choiſir des maîtres Chrétiens, qui non contens de leur expliquer les livres ſaints & les dogmes de la foi, s'attachoient encore à les exercer aux pratiques de la Religion. On leur inſpiroit le goût de l'office divin, le reſpect pour les perſonnes conſacrées à Dieu ou diſtinguées par leur vertu ; on les conduiſoit ſouvent aux ſépultures des Martyrs, qu'ils honoroient de leurs offrandes. On les fit même entrer dans le Clergé : ils furent ordonnés lecteurs, & ils en firent enſuite la fonction dans l'Egliſe de Nicomédie. Julien ſouple & diſſimulé,

se plioit à ces pieux exercices. Mais son caractere superbe, peut-être les premieres insinuations de Mardonius, & plus encore la haine qu'il portoit à Constance, qui lui procuroit cette éducation Chrétienne, entretenoient dans son cœur un secret penchant à l'idolâtrie. Il s'échappoit même, quand il le pouvoit faire sans courir le risque d'être démasqué; & dans les déclamations dont on l'occupoit avec son frere, & qui rouloient quelquefois sur le parallele des deux Religions, il ne manquoit jamais de laisser à Gallus la défense du Christianisme, & de se charger de la cause des dieux, sous prétexte qu'étant la plus mauvaise, elle étoit aussi la plus difficile à soutenir. Il la plaidoit de si bonne foi, qu'il avoit besoin de toute son hypocrisie pour étouffer les soupçons & les inquiétudes de ses maîtres. Mais s'il étoit assez habile pour les tromper, il n'en imposoit pas à celui qui pénetre les replis des consciences; & Dieu fit connoître dès-lors qu'il voyoit le fond de son cœur. Les deux freres entreprirent de bâtir

CONSTANCE.
An. 351.

CONSTANCE. An. 351.

une Eglise sur le tombeau de saint Mamas, célebre Martyr de Cappadoce. Ils partagerent entre eux le soin de cet édifice, s'efforçant à l'envi de se surpasser en magnificence. Les travaux de Gallus ne rencontroient aucun obstacle; mais ceux de Julien étoient arrêtés & détruits par une main invisible. Tantôt ce qui étoit élevé s'écrouloit tout à coup; tantôt la terre se soulevant repoussoit les fondemens qu'on y vouloit asseoir. On fut obligé d'abandonner l'ouvrage, & le saint Martyr sembla rejetter avec horreur les hommages d'un ennemi caché, qui devoit un jour déclarer la guerre aux successeurs de sa foi & de son courage. S. Grégoire de Nazianze offre de produire un grand nombre de témoins oculaires de ce prodige; & la mémoire en étoit encore récente du tems de Sozomene.

XXVIII. Gallus déclaré César.

Idace.
Buch. Cycl. p. 241. 251. 253.

Après six ans de retraite dans le château de Macelle, Gallus fut rappellé à la cour & revêtu le 15 de Mars 351 de la dignité de César. Si l'on en veut croire l'Arien Philostor-

ge, ce fut Théophile, l'Apôtre des Ariens, qui procura à Gallus les bonnes graces de Constance; il fit même jurer à ces deux Princes une amitié sincere. Le nouveau César prit le nom de Constantius. L'Empereur lui donna en même-tems en mariage sa sœur Constantine, veuve d'Hannibalien; & l'envoya en Orient avec le général Lucillien, pour résister aux Perses. Ce jeune Prince avoit les graces de l'extérieur; une taille bien proportionnée, les cheveux blonds & frisés, un air majestueux. Comme il passoit par Nicomédie, il y rencontra son frere Julien, qui venoit d'obtenir la permission d'aller à Constantinople, pour y achever ses études.

CONSTANCE.
An. 351.
Amm. l. 14. c. 11.
Aur. Vict.
Vict. epit.
Zos. l. 2.
Liban. or. 12.
Soz. l. 5. c. 2.
Philost. l. 3. c. 25. & l. 4. c. 1.
Zon. p. 16.
Chron. Alex.
Till. not. 19.

XXIX.
Il purifie le bourg de Daphné.

Etant arrivé à Antioche, où il devoit fixer sa résidence, il commença par donner des preuves de son attachement au Christianisme. A cinq milles de cette ville étoit le bourg célébre de Daphné, séjour de plaisir & de délices. Il étoit environné d'un bois de lauriers, & d'autres arbres agréables, dont Pompée avoit autre-

Chrysost. de Babyla.
Amm. l. 32. c. 13.
Theod. l. 3. c. 9.
Soc. l. 5. c. 18.
Vulcat. Gallic. in Avidio. c. 5.

CONSTANCE. An. 351.

fois augmenté l'étendue, jusqu'à dix mille pas de circuit. La terre étoit émaillée des fleurs les plus odoriférentes, selon la diversité des saisons. L'épaisseur des feuillages, mille ruisseaux d'une eau aussi pure que le cryſtal, & les vents frais & chargés du parfum des fleurs, y conservoient le printems au milieu des plus grandes chaleurs de l'été. Ce n'étoit plus sur les bords du Penée que Daphné avoit été changée en laurier; l'imagination des habitans d'Antioche avoit transféré sur leur territoire la scène des amours d'Apollon & de la Nymphe; & cette fable voluptueuse d'accord avec les charmes de ce lieu, inspiroit une dangereuse mollesse. L'air de ce séjour enchanté portoit dans les veines le feu séducteur des passions les plus capables de surprendre la vertu même. Aussi nulle personne vertueuse n'osoit se permettre l'entrée de ce bois; c'étoit le rendez-vous d'une jeunesse lascive, qui se faisoit un jeu de donner & de recevoir les impressions de la volupté. C'eût été se faire regarder comme un

homme étrange & ſauvage, que d'y paroître ſans la compagnie d'une femme. Cette vie licentieuſe étoit paſſée en proverbe. Sous Marc-Aurele il fut défendu aux ſoldats d'y mettre le pied, ſur peine d'être honteuſement chaſſés du ſervice. Mais la contagion de la débauche, plus forte que toute l'auſtérité de la diſcipline Romaine, ayant corrompu les ſoldats d'une légion qui gardoit ce poſte, l'Empereur Alexandre Sévere fit mourir pluſieurs de leurs Officiers pour n'avoir pas prévenu ce déſordre. La ſuperſtition y conſacroit le déréglement : elle avoit honoré ce lieu du droit d'aſyle. Dans un temple magnifique bâti par Seleucus Nicator, ou ſelon Ammien Marcellin, par Antiochus Epiphane, on adoroit une fameuſe ſtatue d'Apollon. C'étoit un des plus célebres oracles. Là couloit auſſi une fontaine, qui portoit le nom de Caſtalie, parce qu'on attribuoit à ſes eaux, comme à celles de la fontaine de Delphes, la vertu de communiquer la connoiſſance de l'avenir. Gallus, pour détruire en ce

CONSTANCE. An. 351.

lieu le régne de l'idolâtrie & de la dissolution, y fit transporter les reliques de saint Babylas, Evêque d'Antioche, martyrisé sous l'empire de Dece. Selon saint Jean Chrysostome, Théodoret, & Sozomene, la présence de ce saint corps imposa tout à coup silence à Apollon, & mit en fuite le libertinage. La séduction de l'oracle, les offrandes du peuple Payen, les parties de débauche cesserent en même-tems; & Daphné, après avoir été pendant plusieurs siecles le théatre de la licence la plus effrénée, devint un lieu de recueillement & de prieres.

XXX. Décence César.

Liban. or. 12. *Amm. l.* 16. *c.* 12. *Zos. l.* 2. *Aur. Vict. Vict. Epit. Eut. l.* 10. *Zon. T. II. p.* 16.

Tandis que Constance élevoit Gallus au rang de César, & qu'il le chargeoit de la défense de l'Orient, Magnence qui étoit à Milan donnoit le même titre à son frere Décence, & l'envoyoit dans la Gaule infestée par les courses des barbares. Si l'on en croit Libanius & Zosime, qui ne sont pas moins suspects dans le mal qu'ils disent de Constance, que dans les louanges excessives qu'ils prodiguent à Julien, c'étoit l'Empereur lui-

même qui les avoit attirés. Sacrifiant cette belle province à ſa colere contre Magnence, il les avoit engagés par de grandes ſommes d'argent à paſſer le Rhin, & leur avoit abandonné par des lettres expreſſes la propriété des conquêtes qu'ils y pourroient faire. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que diverſes bandes de Francs, de Saxons, d'Allemands ſe répandirent dans la Gaule, & qu'ils y firent de grands ravages. Il ne paroît pas qu'ils ayent trouvé beaucoup d'oppoſition de la part de Décence, dont la bravoure n'eſt connue que par le titre de *très-vaillant* qu'on lit ſur ſes monnoies. Mais l'hiſtoire, qui ne s'accorde pas toujours avec ces monumens de flatterie, nous apprend ſeulement que le Céſar fut défait en bataille rangée par Chnodomaire Roi des Allemands; que le vainqueur pilla & ruina pluſieurs villes conſidérables, & qu'il courut la Gaule ſans trouver de réſiſtance, juſqu'à ce qu'il eût rencontré dans Julien un ennemi plus formidable.

CONSTANCE. An. 351.

XXXI. Magnence se met en marche.

Jul. Or. 1, 2. *Soc. l.* 2. *c.* 29. *Zos. l.* 2.

Dans le même-tems que ces barbares occupoient Décence, d'autres bandes des mêmes nations, attirées par la solde & par l'espoir du butin grossissoient l'armée de Magnence. Celui-ci traînoit à sa suite les principales forces de l'Occident, & se croyoit en état d'envahir tout l'Empire, & de porter la terreur jusque chez les Perses. Plein d'ardeur & de confiance il en avoit autant inspiré à ses troupes, en leur promettant le pillage de tous les pays dont il alloit faire la conquête. Il traversa les Alpes Juliennes, tandis que l'Empereur, au lieu de se mettre à la tête de son armée, s'arrêtoit à Sirmium, & s'occupoit d'un Concile. Les Généraux de Constance marcherent au-devant de l'ennemi, & l'attendirent d'abord au pied des Alpes. Ensuite se voyant supérieurs en cavalerie, ils feignirent de prendre l'épouvante & reculerent en arriere, pour l'attirer dans les plaines de la Pannonie. Magnence trompé par cette feinte se mit à les poursuivre, & s'exposa mal à propos dans un pays découvert. Mais dans cette

Constance. An. 351.

marche il uſa à ſon tour d'un ſtratagême, dont il tira quelque avantage. Il fit dire aux Généraux ennemis, que s'ils vouloient l'attendre dans les plaines de Siſcia, ce ſeroit un beau champ de bataille pour terminer leur querelle. Conſtance averti de cette bravade, accepta le défi avec joie : le lieu ne pouvoit être plus propre à ſa cavalerie. Il ordonna de marcher vers Siſcia. Pour y arriver, il falloit traverſer le vallon d'Adranes ; au-deſſus duquel Magnence avoit poſté une embuſcade. Les troupes de Conſtance, qui marchoient ſans ordre comme ſans défiance, s'y étant engagées, ſe virent bien-tôt accablées de gros quartiers de rochers, qu'on rouloit ſur eux, & qui en écraſerent une partie ; les autres furent obligés de retourner ſur leurs pas, & de regagner la plaine.

XXXII. Propoſitions de paix rejettées par Magnence. *Zoſ. l. 2. Zon. T. II. p. 16.*

Magnence enflé de ce ſuccès, hâte ſa marche, réſolu d'aller chercher Conſtance à Sirmium, & de lui préſenter la bataille. Comme il ſe diſpoſoit à paſſer la Save, il vit arriver dans ſon camp Philippe, Officier

CONSTANCE. An. 351.

de Constance, chargé en apparence de faire des propositions de paix, mais qui ne venoit en effet que pour reconnoître les forces de l'ennemi, & pénétrer ses desseins. Philippe approchant du camp, avoit rencontré Marcellin, qui le conduisit à Magnence. Celui-ci afin de ne donner aucun soupçon à ses troupes, fait aussi-tôt assembler l'armée, & ordonne à Philippe d'exposer publiquement sa commission. Le député représente hardiment aux soldats qu'étant Romains, ils ne doivent pas faire la guerre à des Romains; qu'ils ne peuvent sans une ingratitude criminelle combattre un fils de Constantin, qui les a tant de fois enrichis des dépouilles des barbares. Ensuite adressant la parole à Magnence : « Souvenez-vous, lui dit-il, » de Constantin ; rappellez-vous les » biens & les honneurs dont il vous » a comblé, vous & votre pére; il » vous a donné un asyle dans votre » enfance ; il vous a élevé aux pre» miers emplois de la milice ; son » fils ajoute encore à ses bienfaits; » il vous céde la possession de tous

» les pays au-delà des Alpes ; il ne » vous redemande que l'Italie ». Ces paroles confirmées par les lettres de l'Empereur, dont Philippe fit la lecture, furent applaudies de toute l'armée : l'usurpateur eut beaucoup de peine à se faire écouter : il se contenta de dire qu'il ne désiroit lui-même que la paix ; qu'il s'agissoit d'en régler les conditions ; qu'il alloit s'en occuper, & que le lendemain il leur en rendroit compte. L'assemblée s'étant séparée, Marcellin emmene Philippe dans sa tente, comme pour lui faire un accueil honorable. Magnence invite à souper tous les Officiers de l'armée ; il les regagne autant par la bonne chére que par les raisons ; & dès le point du jour ayant de nouveau assemblé les soldats, il leur représente ce qu'ils avoient eu à souffrir des débauches de Constant ; la généreuse résolution qu'ils avoient prise & exécutée, d'affranchir l'état en étouffant ce monstre ; il ajouta que c'étoit de leurs mains qu'il tenoit le diadème, & qu'il ne l'avoit accepté qu'avec répugnance.

CONSTANCE.
An. 351.

CONSTANCE.
An. 351.
XXXIII.
Il reçoit un échec au passage de la Save.
Zos. l. 2.

Ce discours appuyé du suffrage des Officiers ralluma dans tous les cœurs l'ardeur de la guerre. Magnence retient Philippe prisonnier. On prend les armes ; on marche vers la Save. Constance s'étoit rendu près de Siscia située sur le fleuve : c'étoit à la vûe de cette ville, que Magnence entreprit de le passer. A la nouvelle de son approche, un détachement de l'armée Impériale borde la rive opposée ; on accable de traits ceux qui traversant à la nâge s'efforçoient de franchir les bords ; on repousse avec vivacité les autres qui passoient sur un pont de bateaux fait à la hâte. La plûpart resserrés entre leurs camarades & les ennemis, sont culbutés du pont dans le fleuve. On poursuit les fuyards l'épée dans les reins. Magnence désespéré de la déroute de ses troupes, a recours à un stratagême : ayant planté sa pique en terre, il fait signe de la main qu'il veut parler de paix ; on s'arrête pour l'écouter ; il déclare qu'il ne prétend passer la Save que du consentement

de l'Empereur ; que c'eſt pour ſe conformer à la demande de Philippe, qu'il s'éloigne de l'Italie ; qu'il ne s'avance en Pannonie que dans le deſſein d'y traiter d'un accord. Une ruſe ſi groſſiere n'en pouvoit impoſer à Conſtance. Cependant comme il étoit toujours perſuadé que nul champ de bataille ne lui étoit plus favorable que les vaſtes campagnes entre la Save & la Drave ; il fit ceſſer la pourſuite, & laiſſa à Magnence la liberté du paſſage. Pour lui, il alla ſe poſter à ſon avantage près de Cibales, lieu déja fameux par la victoire que ſon pere y avoit, trente-ſept ans auparavant, remportée ſur Licinius. Il établit ſon camp dans la plaine, entre la ville & la Save, s'étendant juſqu'au bord du fleuve, ſur lequel il fit jetter un pont de bateaux, qu'il étoit aiſé de détacher & de raſſembler. Le reſte fut environné d'un foſſé profond & d'une forte paliſſade. Ce camp ſembloit être une grande ville ; au milieu s'élevoit la tente de l'Empereur, qui égaloit un Palais en magnificence.

CONSTANCE. An. 351.

XXXIV. Insolence de Titien.

Zos. l. 2. Hier. Chron. Till. Constantin, art. 76. & Constance, art. 5.

Constance y donnoit un repas aux Officiers de son armée, lorsque Titien se présenta de la part de Magnence. C'étoit un Sénateur Romain, distingué par son éloquence & par ses dignités. Il avoit été Gouverneur de Sicile & d'Asie, consul l'année de la mort de Constantin, Préfet de Rome & du Prétoire des Gaules sous Constant. S'étant attaché à Magnence, il en avoit reçu de nouveau la préfecture de Rome, & il l'avoit conservée jusqu'au premier de Mars de cette année. Il apportoit des propositions outrageantes, qu'il accompagna d'un discours encore plus insolent. Après une injurieuse invective contre Constantin & ses enfans, dont le mauvais gouvernement causoit, disoit-il, tous les malheurs de l'Etat, il signifia à Constance qu'il eût à céder l'Empire à son rival, & qu'il devoit se tenir heureux qu'on voulût bien lui laisser la vie. L'Empereur ne montra jamais autant de fermeté d'ame que dans cette occasion; il répondit tranquillement que la justice divine vengeroit la mort de

Conſtant, & qu'elle combattroit pour lui. Il ne voulut pas même retenir Titien par droit de repréſailles.

CONSTANCE, An. 351.

XXXV. Divers ſuccès de Magnence.

Jul. or. I. 2. *Amm. l.* 15. *c.* 5. *Aurel. Vict. Zoſ. l.* 2. *Zon. T. II. p.* 16.

Il fut bien-tôt récompenſé de cette modération. Pluſieurs Sénateurs de Rome ayant traverſé le pays avec beaucoup de riſque, vinrent ſe rendre auprès de lui; & Silvain, fils de Bonit capitaine Franc, qui avoit ſervi Conſtantin dans la guerre contre Licinius, abandonna tout à coup Magnence, & paſſa dans le camp ennemi, à la tête d'un corps conſidérable de cavalerie qu'il commandoit. Pour prévenir les ſuites de cet exemple, Magnence mit ſes troupes en mouvement. Il prend d'emblée & pille Siſcia. Il ravage toute la rive droite de la Save, qu'il avoit repaſſée; chargé de butin, il la paſſe encore au-delà du camp de Conſtance, & s'avance juſqu'à Sirmium, dans l'eſpérance de s'en emparer ſans coup férir. Le peuple réuni avec la garniſon l'ayant repouſſé, il marche vers Murſe ſur la Drave avec toute ſon armée. Il en trouva les portes fermées, & les murs bordés d'habitans, qui

CONSTANCE. An. 351.

en défendoient les approches à coups de traits & de pierres. Comme il manquoit des machines nécessaires pour une attaque, il essaya de s'ouvrir une entrée en mettant le feu aux portes. Mais outre qu'elles étoient revêtues de fer, les habitans éteignirent le feu en jettant quantité d'eau du haut des murailles. En même tems Constance approchoit. A la premiere nouvelle du danger où étoit cette place importante, il s'étoit mis en marche avec toutes ses troupes; & ayant laissé Cibales sur la gauche & côtoyé la Drave, il s'avançoit en diligence. Magnence lui dresse une embuscade. A quelque distance de la ville étoit un amphithéatre entouré d'un bois épais qui en déroboit la vûe. Le tyran y fait cacher quatre bataillons Gaulois, avec ordre de fondre par derriere sur l'ennemi, dès que la bataille sera engagée aux portes de la ville. Les habitans ayant du haut des murs apperçu cette manœuvre, en donnent avis à Constance qui charge aussi-tôt deux Capitaines expérimentés, Scudilon & Manade,

nade, de le débarrasser de ces Gaulois. Ces deux Officiers à la tête de leurs plus braves soldats & de leurs archers, forcent l'entrée de l'amphithéatre, ferment les portes, s'emparent des degrés qui régnoient autour dans toute la hauteur, & font des décharges meurtrieres. Les malheureux Gaulois, semblables aux bêtes féroces qui avoient quelquefois servi de spectacle dans ce même amphithéatre, tombent percés de coups les uns sur les autres au milieu de l'arêne. Quelques-uns s'étant réunis, & se couvrant la tête de leurs boucliers, s'efforcent de rompre les portes : mais accablés de javelots, ou frappés de coups mortels ils restent sur la place, & pas un ne revint de cette embuscade.

CONSTANCE. An. 351.

XXXVI. Bataille de Murse.

Jul. or. I. 2. *Vict. Epit.* *Eutr. l.* 10. *Hier. Chron.* *Zos. l.* 2. *Idace.* *Chron. Alex.* *Zon. t.* 2. *p.* 16.

Enfin après tant de marches & de mouvemens divers, on en vint le vingt-huitieme de Septembre à la bataille, qui devoit décider du sort de Magnence. Elle fut livrée près de Murse sur la Drave, où est aujourd'hui le pont d'Essek. Si l'on en croit Zonare, l'armée de Constance étoit de quatre-vingts mille combattans, &

Constance. An. 351.

Magnence n'en avoit que trente-ſix mille ; ce qui ne s'accorde gueres avec ce que les autres Auteurs diſent des forces redoutables du tyran. Les deux chefs haranguerent leurs troupes, & les animerent par les motifs les plus puiſſans de l'intérêt, de l'honneur, du déſeſpoir. Conſtance avoit le fleuve à droite : ſes troupes étoient rangées ſur deux lignes, la cavalerie ſur les aîles, l'infanterie au centre. La premiere ligne étoit formée par les cavaliers armés de toutes pieces à la maniere des Perſes, & par l'infanterie chargée d'armes peſantes. A la ſeconde étoient placés la cavalerie légere, & tous ceux qui ſe ſervoient d'armes de jet, & qui ne portoient ni boucliers ni cuiraſſes. L'hiſtoire ne nous apprend pas la diſpoſition de l'autre armée. On reſta en préſence la plus grande partie du jour, ſans en venir aux mains. Zonare raconte que pendant cette inaction Magnence féduit par une magicienne, immola une jeune fille ; & qu'en ayant mêlé le ſang avec du vin, tandis que la prêtreſſe prononçoit une

Constance. An. 351.

formule exécrable, & qu'elle invoquoit les démons, il en fit boire à ses soldats. Sur le déclin du jour les armées s'ébranlerent, & le choc fut terrible. Constance pour ne pas exposer sa personne, s'étoit retiré dans une Eglise voisine avec l'Arien Valens, Evêque de Murse : à peine entendit-il le bruit des armes, que frissonnant d'horreur, il essaya de séparer les combattans, en faisant proposer une amnistie pour ceux qui se détacheroient du parti du tyran, avec ordre à ses Généraux de faire quartier à tous ceux qui mettroient bas les armes. Cette proclamation fut inutile : on n'entendoit plus que les conseils de la fureur. Dès le commencement de l'action, l'aîle gauche de Constance avoit enfoncé l'aîle droite des ennemis, & les cavaliers se livroient déja à la poursuite. Ce premier succès ne décida point la victoire. La nuit survient, & loin de séparer les deux partis, elle semble favoriser leur rage. Les vaincus se rallient; on se bat par pelotons : acharnés les uns sur les autres, ceux-ci ne veulent pas céder

CONSTANCE. An. 351.

l'avantage ; ceux-là ne veulent pas le perdre. Les cris des blessés & des mourans, le hennissement des chevaux, le son des instrumens de guerre, le bruit des lances & des épées qui se brisent sur les casques & sur les boucliers, toutes ces horreurs enveloppées dans celles de la nuit, rendent le combat affreux. Ils se saisissent corps à corps ; ils jettent leurs boucliers, & s'abandonnent l'épée à la main, contens de mourir pourvû qu'ils tuent. Les cavaliers couverts de blessures, ayant rompu leurs armes, sautent à terre & combattent avec le tronçon de leurs lances. Les Officiers des deux armées ne se lassent point d'animer l'opiniâtreté des combattans, & de payer eux-mêmes de leur personne ; on entend sans cesse répéter de toutes parts : *Vous êtes Romains ; souvenez-vous de la gloire & de la valeur Romaine.* Enfin la cavalerie de Constance fait un dernier effort : les archers enveloppent l'armée de Magnence & l'accablent de traits ; les cavaliers armées de toutes pieces s'élancent & percent plusieurs fois les bataillons ennemis. Les uns

périssent foulés aux pieds des chevaux ; les autres se débandent & prennent la fuite : on les pousse jusqu'à leur camp, dont on s'empare aussi-tôt. Magnence sur le point d'être pris, change d'habit & de cheval avec un simple soldat, & laissant sur le champ de bataille les marques de la dignité impériale, pour faire croire qu'il y avoit péri, il se sauve à toute bride. Ses soldats poursuivis sans relâche se jettent sur la gauche & gagnent les bords de la Drave. Là se fit le plus grand carnage : en un moment les rives furent couvertes d'un monceau d'hommes & de chevaux. Ceux qui accablés de fatigue & de blessures oserent se jetter à la nâge, furent emportés par la rapidité du fleuve.

CONSTANCE. An. 351.

XXXVII. Perte de part & d'autre.

Selon Zonare la victoire coûta plus aux vainqueurs, que la défaite aux vaincus. Constance perdit trente mille hommes ; il en périt vingt-quatre mille de l'armée de Magnence. Tous les Auteurs conviennent que cette déplorable journée fit une playe mortelle à l'Empire, & que les plai-

Constance. An. 351.

nes de Murse furent le tombeau de cette ancienne milice, capable de triompher de tous les barbares. L'histoire donne aux Gaulois de Magnence le principal honneur d'une si opiniâtre résistance : presque tous périrent les armes à la main. Les premiers Officiers des deux armées perdirent la vie, après s'être signalés par des prodiges de valeur. On nomme du côté de Constance, Arcadius Commandant d'un corps qu'on appelloit les Abulques, & Ménélaüs chef des cavaliers de l'Arménie, qui tiroit trois fléches à la fois, dont il perçoit en même-tems trois ennemis. Il en tua un grand nombre, & on lui attribue la principale part à la victoire. Comme il avoit atteint d'un coup mortel le Général de l'armée de Magnence, nommé Romule, celui-ci tout blessé qu'il étoit employa ce qui lui restoit de vie à l'arracher à celui qui lui donnoit la mort. La plus grande perte que fit Magnence, fut celle de Marcellin : on l'appelloit le précepteur du tyran; Magnence lui devoit l'empire & tous ses succès. Ce

CONSTANCE. An. 351.

traître n'espéroit point de grace ; il étoit l'auteur de la mort de Constant, & tous les crimes de Magnence étoient les siens. Aussi brave, aussi intrépide que cruel & scélérat, il ne cessa, tant que dura la bataille, de se trouver au plus fort de la mêlée, & de porter partout aux siens le courage, aux ennemis la terreur & la mort. Dans la déroute il disparut, & l'on ne put retrouver son corps, soit qu'il eût péri en voulant traverser le fleuve, soit qu'il s'y fût précipité par désespoir.

XXXVIII. Ruse de Valens.

Sulp. Sev. l. 2.

L'Evêque Valens sçut, à l'occasion de cette bataille, profiter de la simplicité de Constance. Renfermé avec l'Empereur dans l'Eglise dont j'ai parlé, il avoit pris des mesures pour être le premier instruit de l'événement. Son dessein étoit de se donner le mérite d'annoncer au Prince le gain de la bataille, ou d'avoir le tems de se mettre en sûreté, si elle étoit perdue. Tandis que l'Empereur & le petit nombre de courtisans qui l'accompagnoient, transis de crainte & d'inquiétude, attendoient l'issue

CONSTANCE. An. 351.

du combat, il vient tout à coup leur dire que l'ennemi prend la fuite. Conſtance demande à voir l'auteur de cette heureuſe nouvelle ; l'hypocrite lui répond qu'elle lui a été apportée par un Ange. Le Prince crédule conçut dès-lors une haute opinion de la ſainteté d'un Prélat qui étoit en commerce avec le Ciel ; & il répétoit ſouvent dans la ſuite qu'il étoit redevable de la victoire aux mérites de Valens, bien plus qu'au courage de ſes troupes.

XXXIX. Suites de la bataille.

Jul. or. 1. 2. Zon. t. 2. p. 17.

Le lendemain matin Conſtance monta ſur une éminence, d'où il découvroit tout le champ de bataille. Plus de cinquante mille morts jonchoient la terre & combloient le lit du fleuve. L'Empereur moins ſenſible à la joie d'un ſuccès ſi important, qu'affligé d'un ſi horrible ſpectacle, ne put retenir ſes larmes. Il ordonna d'enſevelir ſans diſtinction amis & ennemis, & de n'épargner aucun ſecours à ceux qui reſpiroient encore; il recommanda en particulier aux Médecins le ſoin des ſoldats de Magnence. Il déclara qu'il par-

donnoit à tous les partiſans du tyran, excepté à ceux qui avoient eu part à la mort de ſon frere. En conſéquence un grand nombre de bannis retournerent dans leur patrie, & rentrerent en poſſeſſion de leurs biens. Dans le même tems, la flotte de Conſtance qui avoit couru les côtes d'Italie, ramena beaucoup de Sénateurs Romains, & d'autres perſonnes, qui étoient venus s'y réfugier comme dans un aſyle.

CONSTANCE. An. 351.

XL. Magnence ſe retire en Italie.

Jul. or. 1. 2. *Amm. l.* 16. *c.* 6. *Idace. Buch. Cycl p.* 240, 251, 261.

Magnence fuyant à toute bride regagna les Alpes; & comme les premiers froids de l'hiver qui commence de bonne heure en ces contrées, & la perte que les vainqueurs avoient eſſuyée, empêchoient Conſtance de le pourſuivre, il eut le tems de fermer les paſſages des montagnes, en y élevant des forts qu'il pourvut de garniſons. Retiré enſuite dans Aquilée, dès qu'il ſe crut en ſûreté, il oublia ſa défaite, & au lieu de s'occuper à la réparer, il ſe livra aux divertiſſemens & à la débauche. Ce fut alors que Dorus Officier ſubalterne, chargé du ſoin des ſtatues de Rome, accuſa

CONSTANCE. An. 351.

devant lui Clodius Adelphius, Préfet de la même ville, de porter trop haut ſes vûes ambitieuſes. L'hiſtoire ne nous dit pas quelle fut l'iſſue de cette accuſation toujours meurtriere ſous un tyran, ſur-tout quand il eſt malheureux. On voit ſeulement qu'Adelphius eut Valérius Proculus pour ſucceſſeur, le dix-huitieme de Décembre. Magnence nomma Conſuls pour l'année ſuivante ſon frere Décence avec Paul qui étoit apparemment un des principaux de ſa faction. Conſtance prit le Conſulat pour la cinquieme fois, & ſe donna Gallus pour collegue.

An. 352. XLI. Il fuit dans les Gaules.

Jul. Or. 1, 2. Amm. l. 31. c. 11. Zoſ. l. 2. Vict. Epit. Grut. Theſ. CCLXXX. 6. Cod. Th. lib. 15. tit. 14. leg. 3.

Dès que la ſaiſon permit d'ouvrir la campagne, l'Empereur marcha vers les Alpes; & il en força le paſſage, ayant ſurpris pendant la nuit un château défendu par une forte garniſon. Un Comte nommé Actus, qui s'étoit fait prendre exprès par les ennemis, lui en ouvrit les portes. Le même jour avant midi, Magnence qui ne s'occcupoit que de ſpectacles, apprit cette nouvelle dans Aquilée au milieu d'une courſe de

chevaux. Il fuit aussi-tôt avec ce qu'il put rassembler de troupes à la hâte ; & n'osant retourner à Rome, où ses cruautés l'avoient rendu odieux, & sa défaite méprisable, il prit la route de la Gaule. Quelques escadrons de cavalerie, envoyés à sa poursuite, l'ayant joint près de Pavie, l'attaquerent avec plus de chaleur que de prudence, & furent défaits. Tandis qu'il s'éloignoit, Rome & l'Italie se déclara pour Constance. On abbat les statues du tyran ; on en éléve au légitime Empereur avec les titres de vainqueur, de restaurateur de Rome & de l'Empire, de destructeur de la tyrannie. Constance fait partir une armée navale, qui se joint à la flotte d'Alexandrie pour reconquérir Carthage & l'Afrique. Il en envoye une autre en Sicile, & se rend maître du passage des Pirénées. Toutes ces contrées rentrent avec joie sous son obéissance. Pendant le séjour qu'il fit à Milan, il cassa toutes les sentences injustes rendues par le Tyran & par ses Officiers ; il remit en possession ceux qui avoient

CONSTANCE. An. 352.

CONSTANCE.
An. 352.

été dépouillés de leurs biens, & ne laissa subsister que les contrats civils passés volontairement & selon les regles.

XLII.
Embarras de Magnence.
Jul. or. 1.
Zos. l. 2.
Zon. T. II. p. 17.

Magnence ne trouvoit pas même de sûreté dans les Gaules. D'un côté les barbares voisins du Rhin, couroient tout le pays ; de l'autre les Gaulois soulevés par quelques-uns de leurs chefs, qui étoient restés attachés à l'Empereur, avoient conjuré sa perte. Les habitans de Trèves ayant fermé leurs portes à Décence, avoient choisi Pœmene pour les commander & les défendre. Dans cette extrémité Magnence se seroit volontiers sauvé en Mauritanie ; mais outre qu'il manquoit de vaisseaux, & que les passages des Pirénées étoient gardés, il apprit que les Maures s'étoient soumis à Constance. Il essaya d'obtenir grace de l'Empereur, & lui députa un Sénateur. Constance regarda cet envoyé comme un espion, & lui refusa audience. Quelques Evêques qui vinrent ensuite, ne demandoient pour le vaincu que la vie & quelque emploi dans les troupes.

Pour toute réponse l'Empereur mit en marche son armée, qui fut bientôt grossie d'un grand nombre de déserteurs. Toutes les places se rendoient; & dès cette année il ne resta plus rien à Magnence au-delà des Alpes.

CONSTANCE. An. 352.

XLIII. Il attente à la vie de Gallus.

Alors n'espérant plus de pardon, il se résolut à défendre sa vie par toutes sortes de moyens. Il passa l'hiver dans les Alpes Cottiennes, qui sont aujourd'hui le haut Dauphiné, rassemblant tout ce qu'il pouvoit de troupes : & afin de faire diversion en suscitant à Constance de nouveaux embarras du côté de l'Orient, il étendit ses noirs projets jusque sur Gallus, auquel il entreprit d'ôter la vie. Celui qu'il avoit à ce dessein envoyé à Antioche, s'établit dans la cabane d'une vieille femme hors de la ville sur les bords de l'Oronte. Il avoit déja corrompu plusieurs soldats, lorsqu'un soir soupant avec eux, il eut l'imprudence de s'entretenir de sa commission en présence de l'hôtesse, qui feignoit de ne rien entendre. Dès qu'il fut endormi, elle

Jul. or. I. *Zon. T. II. p.* 17, 18.

CONSTANCE.
An. 352.

court à la ville & va donner avis à Gallus. On arrête l'aſſaſſin ; on le met à la torture ; il avoue le crime ; il eſt puni de mort avec ſes complices. Magnence déſeſpéré, devient plus farouche que jamais ; pour tirer de l'argent des malheureux qui lui reſtoient aſſujettis, il n'épargne aucune cruauté. Entre autres ſupplices, il faiſoit attacher les hommes par les pieds à un char, & prenoit plaiſir à les voir traîner, & mettre en pieces entre les rochers.

An. 353.
XLIV.
Mort de Magnence.
Jul. or. 1. 2.
Zoſ. l. 2.
Vict. Epit.
Eutr. l. 10.
Hier. Chron.
Chron. Alex.
Philoſt. l. 3. *c.* 26.
Théoph. p. 37.
Zon. T. II. p. 18.
Idace.
Cellar. Geog. T. I. p. 198.
Bandur. num.

A la fin de l'hiver, Conſtance qui s'étoit continué avec Gallus dans le Conſulat, envoya ſes Généraux pour terminer la guerre. Magnence fut entierement défait près d'un lieu nommé alors Mont-Séleuque, entre le Luc & Gap dans le Dauphiné, & s'enfuit à Lyon. Les ſoldats qui l'accompagnerent dans ſa fuite, le voyant ſans reſſource & ne jugeant pas à propos de périr avec lui, réſolurent de le livrer à l'Empereur. Ils environnent ſa maiſon, & criant, *Vive Conſtance Auguſte*, ils le gardent non

plus comme leur maître, mais comme leur prisonnier. Magnence effrayé de l'idée des supplices qu'il doit attendre, entre en fureur ; il égorge tout ce qu'il a de parens & d'amis auprès de lui, tue sa propre mere, porte à son frere Didier qu'il avoit fait César, plusieurs coups dont aucun ne fut mortel ; & appuyant la garde de son épée contre la muraille, il se perce le sein & expire sur ces corps sanglans. C'étoit le onzieme du mois d'Août. Il étoit âgé d'environ cinquante ans ; il avoit porté le titre d'Auguste trois ans & près de sept mois. On lui coupa la tête, qu'on porta en spectacle dans toutes les provinces. Sept jours après, son frere Décence, qui accouroit à son secours, & qui étoit arrivé à Sens, ayant appris sa mort tragique & se voyant lui-même enveloppé de troupes ennemies, s'étrangla de ses propres mains. On peut conjecturer par ses médailles & par celles de Magnence, qu'il avoit été associé à l'Empire, apparemment dans le même tems que Didier avoit

CONSTANCE.
An. 353.

in Magn. & Decent.
Till. art. 27. & not. 24.
Cod. Th. l. 9. tit. 38. leg. 2. diff. l. 4. tit. 20. leg. 3.

CONSTANCE.
An. 353.

reçu le titre de César. Celui-ci, dès qu'il fut guéri de ses blessures, se remit à la discrétion de l'Empereur. Constance vint à Lyon après la mort de Magnence. Il y étoit le sixieme de Septembre. C'est la date d'une loi donnée à Lyon, par laquelle il accorde une amnistie générale pour les crimes commis sous la domination du tyran, à la réserve de cinq crimes atroces qui excluoient tout pardon. La loi ne les spécifie pas; mais on peut conjecturer par une autre loi, que c'étoient le crime de leze-majesté au premier chef, la violence publique, le parricide, l'empoisonnement, & l'assassinat. Malgré ces amnisties, & quoi qu'en dise Julien, qui fut le panégyriste de Constance tant qu'il eut sujet de le craindre, le vainqueur fit peu de grace au parti vaincu; & s'il épargna Didier, comme Zonare donne lieu de le croire, beaucoup d'innocens furent d'ailleurs enveloppés dans sa vengeance. Avant que d'en raconter les tristes effets, je crois de-

voir m'arrêter pour tracer une idée des loix qui furent publiées depuis la mort de Constantin le jeune. Le fil des événemens m'a obligé de différer jusqu'ici cet article, qui n'est pas étranger à l'histoire. Afin d'éviter des interruptions trop fréquentes, j'y joindrai les loix qui furent données les deux années suivantes, jusqu'à la mort de Gallus.

CONSTANCE. An. 353.

XLV. Loix touchant la Religion.

Depuis que la religion Chrétienne étoit assise sur le trône, d'un côté les Empereurs travailloient à éteindre l'idolâtrie en usant des ménagemens d'une sage politique ; de l'autre le zéle des peuples souvent peu circonspect, s'efforçoit d'en détruire les monumens. L'avarice qui sait se cacher jusque sous le voile de la religion, s'attaquoit sur-tout aux sépultures : ces monumens étoient fort ornés & répandus en grand nombre dans la Campagne de Rome. Les particuliers en enlevoient les marbres & les colonnes ; ils en détachoient les pierres, pour les faire servir à leurs bâtimens. Constant réprima cet abus par deux loix, qui imposoient aux contreve-

Cod. Th. lib. 8. tit. 4. leg. 7.
L. 9. tit. 17. leg. 1, 2, 3, 4.
L. 16. tit. 10. leg. 4, 5, 6. & tit. 2. leg. 8. &c. usque ad 17.
Theod. l. 5. c. 20.
Soz. l. 3. c. 16.
Symm. l. 10. epist. 54.
Suet. in Aug. c. 100.
Dio. l. 51.
Liban. Epist. 15, 451, 572.
Till. art. 27. 46, 50.

CONSTANCE.
An. 353.
Sulp. Sev. l. 1.
Hieron. epist. 2.
Valent. III. *novel.* 12.
Prud. in Symm. l. 1 *v.* 621.

nans une amende considérable. Il voulut même qu'on recherchât tous ceux qui avoient commis ces excès depuis le Consulat de Delmace & de Xénophile, c'est-à-dire, depuis seize ans. C'étoit le tems où l'exemple de Constantin, qui ruinoit quantité de temples, avoit enhardi les Chrétiens à ces destructions. Constant ordonna la confiscation des édifices construits aux dépens de ces monumens : il n'excusa pas les Magistrats qui en auroient enlevé des débris pour les employer aux ouvrages publics. Il défendit même de démolir les tombeaux, sous prétexte de les réparer, lorsqu'ils commençoient à dépérir, à moins qu'on n'en eût obtenu la permission du Préfet de Rome & des Pontifes payens, qu'il maintint dans la possession de ce droit. Comme l'abus continua malgré la défense, quelques années après, Constance maître de Rome renouvella ces loix par deux autres plus séveres, qui rappelloient la rigueur des anciennes punitions. Nous avons déja observé que Constant avoit défendu les sacrifices :

Constance proſcrivit auſſi le culte public des idoles; il ordonna de fermer les temples dans les villes & dans les campagnes; il menaça de mort & de confiſcation de biens ceux qui auroient ſacrifié; il étendit cette menace ſur les Gouverneurs des provinces[1], qui négligeroient de punir les réfractaires. Magnence qui n'étoit Chrétien que de nom, avoit permis les ſacrifices nocturnes; ils furent de nouveau prohibés. Dans la ſalle où le Sénat Romain s'aſſembloit, s'élevoit un fameux autel de la Victoire. Il avoit été placé par Auguſte. La ſtatue de la déeſſe, autrefois enlevée aux Tarentins, étoit décorée des ornemens les plus précieux qu'Auguſte eût rapportés de la conquête de l'Egypte. Les Sénateurs prêtoient ferment ſur cet autel; on y offroit des ſacrifices. Conſtant le fit tranſporter hors du Sénat, & Symmaque aveuglé de ſuperſtition, dans une requête adreſſée à Valentinien ſecond, & au grand Théodoſe, ſemble attribuer à cet attentat prétendu, la fin malheureuſe du premier de ces deux Princes.

CONSTANCE.
An. 353.

Constance. An. 353.

Magnence rétablit l'autel, & n'en fut pas plus heureux. Enfin Constance le fit encore enlever avant que d'entrer dans Rome, où il vint en 357. Ce monument essuya plusieurs autres révolutions : l'idolâtrie s'y tint opiniâtrément attachée ; elle le défendit avec chaleur jusqu'à son dernier soupir. En même tems qu'on déclaroit une guerre ouverte au paganisme, on n'obligeoit personne d'embrasser la religion Chrétienne ; les supplices ne furent point employés pour forcer la croyance, & les idolâtres ne pouvoient, avec raison, se plaindre d'être persécutés : les Princes se contenterent de faire usage du droit que la souveraineté leur donne, sur l'exercice public de la religion dans leurs Etats. D'ailleurs les temples, quoique fermés, subsisterent pour la plûpart ; on conserva aux Pontifes payens leurs titres & leurs priviléges ; les Empereurs même suspendirent leurs coups ; ils ne firent pas exécuter leurs loix à la rigueur, & fermerent les yeux pour ne pas multiplier les châtimens. Les payens illustres par des

qualités éminentes n'étoient point exclus des grandes charges ; ils partageoient même la faveur des Empereurs ; & tandis que Céréalis oncle maternel de Gallus & de la femme de Constance, Chrétien zélé, brilloit dans la préfecture de Rome & dans le Consulat, Anatolius payen déclaré, mais homme d'un rare mérite, faisoit successivement un grand rolle dans les deux cours. Constance confirma, il étendit même les immunités que son pere avoit accordées aux ecclésiastiques : il les exempta, eux & leurs esclaves, des impositions extraordinaires, & du logement des gens de guerre & des Officiers du Prince ; mais ils resterent chargés des contributions ordinaires. Il eut soin de mettre un frein à la cupidité, qui pour s'affranchir des fonctions municipales, se jettoit dans la cléricature. L'Eglise n'étoit pas encore assez opulente pour fournir à la subsistance de tous ses Ministres : elle leur permettoit quelque travail ou quelque commerce ; elle présumoit, & les loix des Empereurs le suppo-

CONSTANCE.
An. 353.

CONSTANCE. An. 353.

ſent, que tout ce qu'ils acquéroient au-delà du néceſſaire, étoit employé en aumônes : elle réprouva dans la ſuite cet uſage, qui fut prohibé par une conſtitution de Valentinien III. Les eccléſiaſtiques qui gagnoient ainſi leur vie, furent exempts de l'impôt auquel les artiſans & les marchands étoient aſſujettis. Les enfans des clercs furent auſſi diſpenſés des fonctions municipales, lorſqu'ils étoient nés depuis l'engagement de leurs peres dans la cléricature. On admettoit alors à la prêtriſe & même à l'épiſcopat des gens mariés, pourvû que leurs femmes n'euſſent pas été convaincues d'adultere ; mais il ne leur étoit pas permis de ſe marier, dès qu'ils avoient reçu la prêtriſe : on ne le permettoit même aux Diacres, que lorſque dans leur ordination ils avoient proteſté qu'ils n'entendoient pas renoncer au mariage. Le conſentement de l'Evêque qui les ordonnoit après cette proteſtation, tenoit lieu de diſpenſe & leur laiſſoit la liberté de prendre femme ; ce qui reſtoit toujours permis aux Miniſtres inférieurs, ſans

qu'ils fussent obligés de quitter leurs fonctions. Ces exemptions accordées à l'Eglise s'étendoient jusque sur les clercs des moindres villages. *La religion*, dit Constance dans une de ses loix, *fait notre joie & notre gloire ; & nous savons que le ministere des Autels est encore plus utile à la conservation de notre Etat, que les services & les travaux corporels* : belle maxime, que ce Prince n'a que trop souvent démentie en persécutant les plus saints Evêques, & donnant sa confiance à des Prélats remplis de malice & livrés à l'erreur. Nous avons une loi fameuse de Constance, par laquelle il soustrait les Evêques à la jurisdiction séculiere, & ordonne qu'ils ne soient jugés que par d'autres Evêques. Mais cette loi, comme le remarque Godefroi, si elle étoit générale & perpétuelle, auroit été abrogée par d'autres constitutions de Valentinien premier, de Gratien, d'Honorius, de Théodose le jeune, & par la décision même du Concile de Constantinople. Toutes ces autorités décident que les causes qui concernent la religion ressortissent au tribunal

CONSTANCE. An. 353.

CONSTANCE. An. 353.

eccléſiaſtique ; mais que les cauſes civiles & criminelles des Evêques ſont du reſſort des Juges ſéculiers. De plus il paroît preſque évident par la date & par les termes de cette loi, que ce n'étoit qu'une ordonnance paſſagere, ſurpriſe à Conſtance par les Evêques Ariens, pour opprimer les Prélats Catholiques dans le Concile de Milan, ou pour rendre inutiles leurs juſtes réclamations contre ce Concile, & leur fermer l'accès des tribunaux ſéculiers, auxquels ils avoient recours.

XLVI. Loix concernant l'ordre Civil.

Cod. Th. lib. 2. *tit.* 1. *leg.* 1. *L.* 8. *tit.* 5. *leg.* 5. *tit.* 10. *leg.* 2. *tit.* 13. *leg.* 1, 2 ; 4. *L.* 9. *tit.* 21. *leg.* 5, 6. *tit.* 24. *leg.* 2. *tit.* 25. *leg.* 1. *tit.* 40. *leg.* 4. *L.* 10. *tit.* 1. *leg.* 6, 7.

Conſtance réprima les concuſſions des Officiers publics, & l'avarice des Avocats : il chargea les Magiſtrats de veiller ſur ces abus. Les receveurs & les agens du Prince ſe prévaloient de l'autorité que leur donnoit leur miniſtere, pour ſe diſpenſer de payer leur part des contributions, & ces immunités uſurpées tournoient à la charge des provinces. L'Empereur ordonna qu'ils ſeroient forcés au payement. Ces mêmes Officiers, coupables de toutes ſortes d'injuſtices & de violences, évitoient ſouvent

vent la punition, prétendant avoir leurs causes commises devant leurs propres supérieurs ; Constance leur ferma cette source d'impunité, en les assujettissant aux Juges ordinaires. Les Proconsuls & les Vicaires des Préfets, sous prétexte des besoins publics, s'attribuoient le droit d'imposer aux provinces des taxes au-delà du tarif arrêté par le Prince : Constance crut qu'en ôtant aux subalternes tout l'arbitraire, il n'en restoit nécessairement encore que trop entre les mains du Souverain : il réprima cette usurpation, & ne laissa le pouvoir dont il s'agit qu'aux Préfets du Prétoire, & même avec réserve. Si les besoins étoient imprévûs, & ne souffroient aucun délai, le Préfet pouvoit imposer de nouvelles taxes, à condition de les faire confirmer par le Prince avant que d'en exiger le payement ; mais si les besoins étoient de nature à être prévûs, il devoit en instruire le Prince avant la répartition annuelle, & lui laisser le soin d'augmenter l'imposi-

CONSTANCE.
An. 353.

L. 11. *tit.* 7. *leg.* 6. *tit.* 16. *leg.* 6, 7, 8.
L. 12. *tit.* 2. *leg.* 1.
L. 13. *tit* 4. *leg.* 3.
L. 15. *tit* 1. *leg.* 7. *tit.* 8. *leg.* 1.
Cod. Just. l. 6. *tit.* 22. *leg.* 5.
L. 12. *tit.* 1. *leg.* 4.
Amm. l. 21. *c.* 16.
Hilar. in. fragm.
Suet. Tib. c. 75.

CONSTANCE.
An. 353.

tion ſelon l'exigence des cas. Ammien Marcellin reproche à Conſtance d'avoir ruiné les poſtes de l'Empire par les fréquens voyages des Evêques qu'il obligeoit ſans ceſſe de ſe tranſporter d'une ville à l'autre pour tenir des Conciles, leur fourniſſant les chevaux & les voitures publiques, qui ne devoient être employées qu'au ſervice de l'Etat. Saint Hilaire fait la même plainte. Ce Prince s'apperçut lui-même de cet inconvénient; il voulut y remédier par pluſieurs loix, dans leſquelles il reſtraint l'uſage de la courſe publique, & deſcend dans un grand détail juſqu'à régler le poids dont il ſeroit permis de charger les diverſes voitures. Mais ſon humeur inquiéte en matiere de religion ne ceſſa point de fatiguer les Evêques, & les poſtes ſe ruinerent de plus en plus. Conſtantin avoit préféré l'avantage des particuliers aux droits du tréſor, dont les prétentions, dit Pline le jeune, ne ſont jamais condamnées que ſous les bons Princes. Conſtance ne parut pas ſi déſintéreſſé: il favoriſa les pourſuites en matiere fiſcale. At-

tentif à maintenir les priviléges des Sénateurs, il les exempta des contributions qu'on levoit dans les provinces pour la construction des ouvrages publics : il voulut que leurs fermiers fussent exempts des services extraordinaires & des fonctions, qu'on appelloit *Sordides*, auxquelles le peuple étoit assujetti. Il accorda aux habitans de Constantinople les mêmes exemptions qu'aux Officiers du Palais. Occupé ainsi que son pere de tout ce qui pouvoit contribuer à l'embellissement & à la commodité de la nouvelle capitale, & de plusieurs autres lieux de l'Empire, il confirma les priviléges que Constantin avoit accordés aux Mécaniciens, aux Géometres, aux Architectes, à ceux qui travailloient à la conduite des eaux ; & il encouragea ces arts par ses bienfaits. Les villes avoient des revenus destinés à fournir aux dépenses nécessaires ; les Décurions ou Sénateurs municipaux en avoient l'administration ; ils en rendoient compte au Gouverneur de la province : ces revenus étoient quelquefois prodigués

CONSTANCE.
An. 353.

CONSTANCE. An. 353.

en pensions qui les épuisoient : Constance voulut être instruit des motifs de ces libéralités, & défendit de donner des pensions sans son agrément : il croyoit tout le corps de l'Empire intéressé à en maintenir les membres dans un état de force & d'opulence, par une prudente économie. Il ne négligea pas ce qui regardoit les mœurs & la discipline : il confirma le droit déja accordé aux peres de révoquer les donations faites à leurs enfans, lorsque ceux-ci se rendoient coupables d'ingratitude, & il donna le même droit aux meres, qui étoient citoyennes Romaines, pourvû qu'elles vécussent avec décence, & qu'elles n'eussent pas contracté un second mariage. Les payens pour insulter au Christianisme, vendoient leurs esclaves Chrétiennes aux courtiers de débauche ; elles étoient souvent rachetées par d'autres payens qui les faisoient passer de la prostitution au concubinage, & ces malheureuses victimes restoient ainsi toute leur vie la proie du libertinage & du crime : Constance ne permit qu'aux Chrétiens de les racheter : la

plûpart des Chrétiens de ce tems-là méritoient encore que leur maiſon fût regardée comme un aſyle d'honnêteté & de pudeur. La ſévérité des peines établies pour bannir lescrimes,produit quelquefois un effet contraire ; elle leur procure l'impunité : plus le ſupplice eſt rigoureux, plus les Juges évitent de trouver des coupables : la loi de Conſtantin contre le rapt étoit effrayante : Conſtant en modéra la rigueur : il ordonna que les criminels auroient la tête tranchée, & laiſſa ſubſiſter la peine du feu déja impoſée aux eſclaves complices. Par une loi de Conſtance, l'enlévement des veuves qui avoient renoncé à un ſecond mariage, fut puni comme celui des filles qui avoient conſacré à Dieu leur virginité ; le conſentement même qui ſuivoit le rapt n'exemptoit pas du ſupplice. Le même Empereur augmenta cependant en quelques occaſions la ſévérité des loix pénales établies par ſon pere : il condamna au feu les faux monnoyeurs, Un Senatuſconſulte fait ſous l'empire de Tibere, preſcrivoit un inter-

CONSTANCE.
An. 353.

CONSTANCE. An. 353.

valle de dix jours entre le prononcé d'une ſentence de mort & l'exécution : Conſtance ordonna que ceux qui étoient manifeſtement convaincus d'homicide & d'autres crimes atroces, fuſſent punis ſans délai, afin qu'ils n'euſſent pas le tems de ſolliciter leur grace auprès du Prince, & d'échapper peut-être par leurs intrigues aux rigueurs de la juſtice. Il donna aux Eunuques le droit de teſter ; ne croyant pas ſans doute qu'ils fuſſent incapables de diſpoſer de leurs biens, puiſqu'il s'en laiſſoit gouverner lui-même.

XLVII. Loix Militaires.

Cod. Th. l. 2. *tit.* 1. *leg.* 1. *L.* 5. *tit.* 4. *leg.* 1. *L.* 7. *tit.* 1. *leg.* 2, 4. *tit.* 9. *leg.* 1, 2. *tit.* 13. *leg.* 1. *tit.* 20. 6, 7. *tit.* 22. *leg.* 6. *ff. l.* 28. *tit.* 3. *leg.* 6, *ff.* 7. & *l.* 38. *tit.* 13. *leg.* 2.

Après la défaite & la mort de Conſtantin le jeune, les ſoldats de ſon frere répandus en Italie & répartis dans les bourgs & les villages, vivoient à diſcrétion chez les habitans. Ils s'étoient arrogé des droits imaginaires ; & non contens des fournitures établies par les réglemens, ils exigeoient par force de leurs hôtes tout ce que l'avidité militaire s'aviſoit de deſirer. Conſtant arrêta ces extorſions. Conſtance fut obligé de réprimer la même licence dans

ses expéditions contre les Perses, en imposant des peines séveres aux Officiers & aux soldats. Mais les Empereurs permirent les libéralités volontaires : l'abus continua : le soldat ne manquoit pas de moyens pour faire vouloir à des gens sans défense, ce qu'il vouloit lui-même. Il fallut dans la suite qu'Honorius & Théodose second, afin d'affranchir de toute contrainte les habitans des provinces, leur ôtassent la liberté de s'appauvrir; ils défendirent de donner, sur les mêmes peines qu'ils défendoient d'exiger. La forme des levées de soldats étoit fort différente de ce qu'elle avoit été du tems de la république : les particuliers étoient obligés d'en fournir un certain nombre à proportion de leurs facultés : on envoyoit des Officiers dans les provinces pour faire ces levées, & pour examiner l'extraction, l'âge, la taille de ceux qu'on présentoit pour la milice. L'âge militaire étoit alors dix-neuf ans; la taille varioit à la volonté des Princes, & selon les différens pays; la plus basse étoit de cinq pieds,

CONSTANCE.
An. 353.

Constance. An. 353.

la plus haute de six. On exigeoit pour l'ordinaire au-dessus de cinq pieds, tantôt six, tantôt sept, tantôt dix pouces. Mais il faut observer que le pied Romain étoit à peu près d'un douzieme plus petit que le nôtre. Pour ce qui regarde l'extraction, il falloit qu'ils fussent de condition libre, & qu'ils ne fussent pas attachés à l'ordre municipal. La qualité de Décurion exemptoit & excluoit du service ; d'où il arrivoit que ceux qui vouloient éviter les travaux de la guerre, se faisoient inscrire par faveur sur le rolle des décurions, & que d'autres, pour éviter les fonctions onéreuses de décurion, s'enrolloient pour la guerre. Les décurions favorisoient le premier abus ; le second étoit appuyé par les commandans des troupes. Constance tâcha de remédier à tous les deux, en prescrivant un examen plus scrupuleux & plus autentique. Hadrien avoit ordonné que les biens d'un soldat mort sans testament & sans héritiers légitimes, tournassent au profit de sa légion, pourvû qu'il n'eût pas été exécuté pour crime ; car en ce

cas ils étoient dévolus au fisc. Constance renouvella cette loi, & l'appliqua en particulier aux corps de cavalerie ; distinction qui semble avoir échappé à Hadrien, quoique dès le tems de ce Prince la cavalerie ne fît plus partie des légions. Constant condamna à une grosse amende les Officiers qui donneroient des congés avant le terme de la vétérance, si ce n'étoit pour cause d'infirmité. Constance prit de sages mesures pour retenir au service les fils des vétérans. La guerre contre Magnence étant terminée, on congédia un grand nombre de vétérans ; plusieurs d'entre eux se livrerent au brigandage ; il s'y joignit des déserteurs. Pour remédier à ce désordre, Constance confirma d'abord les priviléges de la vétérance, en faveur de ceux qui feroient preuve d'avoir servi le tems prescrit ; & par une seconde loi il leur enjoignit de s'adonner au labourage ou à quelque commerce légitime, sur peine d'être poursuivis comme perturbateurs du repos public. Les soldats refusoient de reconnoître les jurisdictions civiles;

CONSTANCE. An. 353.

CONSTANCE. An. 353.

l'Empereur leur retrancha cette prétention, ſource de mille abus. Cependant en matiere criminelle, il leur laiſſa le droit de n'être jugés que par les tribunaux militaires.

Fin du ſeptieme Livre.





SOMMAIRE

DU

HUITIEME LIVRE.

I. CONSTANCE *épouse Eusébie.* II. *Il poursuit les partisans de Magnence.* III. *Paul le délateur.* IV. *Séditions à Rome.* V. *Révolte des Juifs.* VI. *Incursions des Isaures.* VII. *Entreprise des Perses sur l'Osrhoëne.* VIII. *Courses des Sarrasins.* IX. *Mauvaise conduite de Gallus.* X. *Méchanceté de Constantine.* XI. *Espions de Gallus.* XII. *Talasse tâche en vain de le contenir.* XIII. *Portait avantageux que quelques Auteurs font de Gallus.* XIV. *Histoire d'Aëtius.* XV. *Guerre contre les Allemands.* XVI. *Les Allemands demandent la paix.* XVII. *Harangue de Constance à ses soldats.* XVIII.

Cruautés de Gallus. XIX. *Mort de Théophile.* XX. *Maſſacre de Domitien & de Montius.* XXI. *Pourſuite des prétendus conjurés.* XXII. *Urſicin obligé de préſider à leur jugement.* XXIII. *Ils ſont condamnés à mort.* XXIV. *Perte de Gallus réſolue.* XXV. *Mort de Conſtantine.* XXVI. *Gallus ſe détermine à partir.* XXVII. *Il eſt arrêté à Pettau.* XXVIII. *Mort de Gallus.* XXIX. *Joie de la cour.* XXX. *Délateurs.* XXXI. *Péril d'Urſicin.* XXXII. *Et de Julien.* XXXIII. *Pourſuite des partiſans de Gallus.* XXXIV. *Punition des habitans d'Antioche.* XXXV. *Feſtin malheureux d'Africain.* XXXVI. *Guerre contre les Allemands.* XXXVII. *Complot contre Sylvain.* XXXVIII. *Découverte de l'impoſture.* XXXIX. *Jugement des coupables.* XL. *Révolte de Sylvain.* XLI. *Urſicin eſt envoyé contre Sylvain.* XLII. *Déguiſement d'Urſicin.* XLIII. *Mort de Sylvain.* XLIV. *Joie de Conſtance.* XLV. *Punition des amis de Sylvain.* XLVI. *Intrépidité de Léonce Préfet de Rome* XLVII. *Conſtance jette les yeux ſur Julien pour le faire Céſar.* XLVIII.

Etudes de Julien. XLIX. *Il se livre à la magie & à l'idolâtrie.* L. *Etat de Julien après la mort de Gallus.* LI. *Julien à Athènes.* LII. *Il est rappellé à Milan.* LIII. *Il paroît à la Cour.* LIV. *Il est nommé César.* LV. *Captivité de Julien dans le Palais.* LVI. *Il part pour la Gaule.* LVII. *Nouvelles Cabales des Ariens.* LVIII. *Exil & mort de Paul de C. P.* LIX. *Concile d'Arles.* LX. *Fourberie des Ariens.* LXI. *Concile de Milan.* LXII. *Exil des Evêques Catholiques.* LXIII. *Liberté des Evêques contre Constance.* LXIV. *Exil de Libere.*





HISTOIRE DU BAS-EMPIRE.

LIVRE HUITIEME.

CONSTANCE.

CONSTANCE. An. 353.

I. Constance épouse Eusébie.

Jul. ad Ath. & or. 3. Amm. l. 16. c. 10. l. 17. c. 7. l. 21. c. 6.



PENDANT que Magnence retiré dans les Alpes, étoit livré aux noirs accès d'une farouche mélancolie, Constance qui depuis quelques années avoit perdu sa premiere femme, ajoutoit à la joie de sa victoire celle d'un second mariage. Il épousa Eusébie qu'il envoya chercher à Thessalonique, où elle

CONSTANCE. An. 353.

Ath. ad Solit. Zos. l. 3. Vict. epit. Suid. in Λεόντιος.

étoit née. Toute la magnificence impériale éclatta dans ce voyage. Eusébie étoit fille d'un Consulaire, dont on ignore le nom : on sait seulement qu'il fut le premier de sa famille honoré du Consulat. La mere d'Eusébie devenue veuve à la fleur de son âge, s'étoit étudiée à lui donner une éducation brillante : cette jeune fille avoit reçu de la nature toutes les graces de la beauté ; elle y joignit les avantages que procure le savoir, quand il cherche à nourrir l'esprit, plutôt qu'à se répandre. Elle étoit insinuante, adroite, persuasive, qualités dangereuses dans la femme d'un Souverain, lorsqu'elles ne se rencontrent pas avec les vertus que Julien attribue à Eusébie. Ce Prince qui lui fut redevable de sa fortune, & peut-être de la vie, a composé son panégyrique. Il y releve la pureté de ses mœurs, sa tendresse pour son mari, sa droiture, son humeur bienfaisante & généreuse. Il lui fait même un mérite de ce qui pourroit également fonder un reproche ; il dit qu'elle employoit tout le crédit qu'elle avoit

CONSTANCE, An. 353.

ſur ſon mari à obtenir la grace des coupables ; & que dès qu'elle ſe vit à la ſource des faveurs, elles les verſa abondamment ſur ſes parens & ſur les amis de ſa famille. Mais la noire jalouſie qui la porta dans la ſuite aux plus affreux excès contre Hélene, femme de Julien lui-même, dément une grande partie de ces éloges. Un Auteur plus impartial l'accuſe d'avoir pris trop d'empire ſur ſon mari, & d'avoir fait tort à la réputation de Conſtance par les intrigues des femmes qui la ſervoient, & qui entrerent auſſi bien qu'elle trop avant dans les affaires du gouvernement. Elle conſerva cet aſcendant tant qu'elle vécut ; & Conſtance, pour lui faire honneur, forma un nouveau département, qu'il nomma *Pietas* : ce mot exprime en Latin ce que ſignifie en Grece le nom d'Euſébie. Ce diocèſe comprenoit la Bithynie ; il n'en eſt plus parlé depuis la mort de Conſtance. Euſébe & Hypace tous deux freres d'Euſébie, furent Conſuls en 359. On ne peut s'empêcher de croire qu'elle s'entendoit parfaitement avec ſon mari pour

CONSTANCE. An. 353.

favoriser l'Arianisme ; & saint Athanase dit que les Ariens trouvoient un puissant appui dans les femmes de la Cour. Cette Princesse étoit fiere, & sa fierté fut un jour rudement heurtée par celle de Léonce, Arien, Evêque de Tripoli en Lydie. Les Ariens étoient assemblés en Concile, & les Evêques s'empressoient de rendre à l'Impératrice une espece d'adoration qu'elle recevoit avec hauteur. Léonce se dispensa seul de ces hommages, & n'alla point au Palais. La Princesse piquée d'un mépris si marqué, lui en fait faire des reproches; elle offre de lui bâtir une grande Eglise, & de le combler de présens s'il vient lui rendre visite : *Dites à l'Impératrice*, répondit Léonce, *qu'en exécutant ce qu'il lui plaît de promettre, elle ne feroit rien pour moi ; tous ces bienfaits tourneroient à l'avantage de son ame. Si elle veut une visite de ma part, qu'elle la reçoive avec les égards qu'elle doit aux Evêques. Quand j'entrerai, qu'elle se léve aussi-tôt de son siége ; qu'elle vienne au-devant de moi, & qu'elle*

CONSTANCE. An. 353.

s'incline profondément pour recevoir ma bénédiction. Je m'asseyerai ensuite, & elle se tiendra debout dans une contenance modeste, jusqu'à ce que je lui fasse signe de s'asseoir. A ces conditions j'irai la voir; autrement, elle n'est ni assez puissante ni assez riche, pour m'engager à trahir la majesté du caractere épiscopal. Un cérémonial si nouveau & prescrit avec tant d'arrogance, révolta l'Impératrice : elle se répand en menaces; & pour les effectuer elle court à son mari; elle se plaint amérement de l'insolence du Prélat; elle exige une prompte vengeance. Constance craignoit encore plus les Evêques qu'il ne craignoit sa femme : loin de la satisfaire, il fit de grands éloges de Léonce, qui en méritoit aussi peu que la Princesse. L'Empereur se ressentit lui-même dans la suite de cette dureté, qu'il appelloit une liberté apostolique. Un jour qu'il étoit assis entre plusieurs Evêques, & qu'il proposoit quelques réglemens ecclésiastiques, dont il ne se mêloit que trop; tandis que les autres Prélats applaudissoient à l'envi à toutes

CONSTANCE. An. 353.

ses paroles, Léonce gardoit un profond silence. Constance, avide de louanges, lui en demanda la cause. *Je m'étonne*, dit brusquement Léonce, *que chargé des affaires de la guerre & du gouvernement civil, vous vous ingériez de régler la conduite des Prélats sur des objets qui sont uniquement de leur compétence.* Il n'en fallut pas davantage pour intimider Constance; il n'osa plus faire de leçons aux Evêques Ariens, & se contenta de persécuter les Prélats Catholiques.

II. Il poursuit les Partisans de Magnence.

Amm. l. 14. c. 5.

Zos. l. 2. Themist. Or. 6.

L'Empereur ne resta que peu de jours à Lyon. Il alla passer l'hiver dans la ville d'Arles, où il s'arrêta jusqu'au printems de l'année suivante. Il y donna le dix d'Octobre des jeux magnifiques sur le théatre & dans le cirque. C'étoit la fin de la trentieme année depuis qu'il avoit été créé César. Il se voyoit enfin paisible possesseur de tout l'Empire. La prospérité porta dans cette ame foible tout ce qu'elle a de poison. Il devint superbe, vindicatif, sanguinaire. Il oublia qu'il avoit pardonné à ses ennemis. La premiere victime

CONSTANCE. An. 353.

qu'il ſacrifia à ſon reſſentiment, fut le Comte Géronce ; ce Comte fut condamné à un exil perpétuel, après avoir eſſuyé les plus cruelles tortures. Le ſeul caprice retenoit quelquefois la vengeance de Conſtance : il fit grace à Titien le plus coupable de tous ; & cette clémence biſarre a fondé les éloges de ſes adulateurs ; mais il fit périr des innocens ; & c'eſt ce que l'hiſtoire ne lui pardonnera jamais. Bien-tôt les délateurs ſe mirent en mouvement. C'étoit être convaincu, que d'être accuſé. Livré aux ſoupçons, Conſtance ne voyoit qu'attentats contre ſa perſonne. On chargeoit de fers, on traînoit dans les priſons des perſonnages diſtingués par les dignités civiles & militaires, ou par leur nobleſſe ; & ſur des accuſations ſans preuves, ou même ſur des bruits incertains ſans accuſateur, on confiſquoit leurs biens, on les reléguoit dans des iſles déſertes, on les condamnoit à mort. Ces défiances étoient nourries par les flatteurs de cour, qui ſe faiſoient un mérite d'exagérer les moindres fautes, & d'en-

CONSTANCE. An. 353.

venimer les actions les plus indifférentes. Ils reprochoient sans cesse à l'Empereur son excessive indulgence, ils feignoient de trembler pour sa vie; & leurs larmes perfides & meurtrieres en amollissant le cœur du Prince en leur faveur, le rendoient dur & inflexible pour tous les autres. C'étoit la coutume de présenter à l'Empereur les sentences de condamnation, & les Princes les plus inexorables les avoient quelquefois révoquées: jamais Constance n'usa de cette modération à l'égard des partisans de Magnence vrais ou supposés; Eusébie n'osa jamais demander grace pour aucun d'eux; & cette implacable sévérité, que l'âge adoucit ordinairement, croissoit en lui de jour en jour.

III. Paul le délateur. *Amm. l.* 14. c. 5. *Liban. or.* 12. 9.

Le plus méchant, & par-là le plus accrédité de tous les délateurs étoit Paul, Sécrétaire du Prince. On le surnommoit *la Chaîne*, à cause de sa pernicieuse adresse à lier ensemble les accusations, & à les faire naître l'une de l'autre. Il étoit Eunuque, né en Espagne, fort habile à découvrir

Constance. An. 353.

& même à ſuppoſer des criminels. Il parcouroit les provinces, ſemant l'effroi & lançant de toutes parts les traits de la calomnie. Souvent les accuſés ne ſurvivoient pas à l'information; ils expiroient dans la queſtion même ſous les coups de lanieres armées de balles de plomb. Par cette apparence de zéle il s'étoit attiré la confiance du Prince & les malédictions de tout l'Empire. Envoyé dans la Grande-Bretagne pour y rechercher quelques Officiers, qui avoient trempé dans la conſpiration de Magnence, il ne ſe borna pas à l'exécution de ſes ordres. C'étoit une bête féroce qui ſe lançoit ſur toutes les familles, ſans diſtinction de l'innocent & du coupable. On ne voyoit que fers & que ſupplices; tout retentiſſoit de gémiſſemens. Martin qui gouvernoit cette Province, comme Vicaire du Préfet des Gaules, en fut attendri. Après avoir inutilement ſupplié pluſieurs fois cet impitoyable commiſſaire, d'épargner au moins ceux qui étoient irréprochables, il le menaça d'aller por-

CONSTANCE. An. 353.

ter ses plaintes à l'Empereur. Pour se délivrer d'un témoin si importun, Paul l'attaqua lui-même; il entreprit de le faire charger de chaînes & conduire à la cour avec plusieurs autres Officiers. Martin voyant sa perte assurée, s'il ne prévenoit ce scélérat, se jette sur lui l'épée à la main; mais ayant manqué son coup, il tourne son épée contre lui-même & se la plonge dans le sein. La province le pleura; mais Paul couvert de sang & triomphant du succès de ses crimes retourne à la cour, traînant après lui les malheureuses victimes de ses calomnies : elles n'y trouverent que des tortures, & un maître sourd aux cris de l'innocence. Plusieurs furent proscrits, d'autres exilés, quelques-uns mis à mort.

IV. Séditions à Rome.

Amm. l. 14. *c.* 6.
Lib. Or. 12.
Symm. l. 9. *epist.* 121.
Grut. Inscr. XXXVIII. 6, CCLXXXIV. 8. CDXXXVIII 1.

Des maux si funestes n'excitoient que des murmures secrets; mais la disette du vin souleva la populace de Rome. Memmius Vitrasius Orfitus étoit Préfet de cette ville, après avoir été Proconsul d'Afrique. C'étoit un homme d'esprit & de naissance, instruit dans les affaires, mais très-

Constance. An. 353.

peu dans les lettres ; & cette ignorance qui porte la groſſiereté juſque dans la plus haute fortune, fut ſans doute le principe de l'arrogance qu'on lui reproche. Il étoit payen ; il fit bâtir ou plutôt réparer un temple d'Apollon. Sa fille fut mariée au fameux Symmaque, le zélé défenſeur du Paganiſme. On le voit deux fois revêtu de la préfecture de Rome. Il entra dans cette charge pour la premiere fois cette année, le ſixieme de Décembre. Le vin ayant manqué, le peuple de Rome alors auſſi frivole & auſſi diſſolu que ſes ancêtres avoient été ſobres & ſérieux, excita pluſieurs émeutes fort vives & fort tumultueuſes. Nous apprenons cependant par les inſcriptions, que ce même peuple, ſans doute après une meilleure vendange, fit ériger de concert avec le Sénat une ſtatue au même Orfitus. Pendant ce tems-là les barbares continuoient de piller les Gaules ; & les ſoldats qui avoient ſervi ſous Magnence, s'étant débandés après ſa défaite, infeſtoient les chemins.

Les

Les Juifs y commirent aussi quelques désordres. Ils poignarderent sur les bords de la Durance un Officier, qui après avoir gouverné l'Egypte venoit en Gaule par ordre de l'Empereur. C'étoit peut-être une étincelle de l'incendie qui s'étoit peu auparavant allumé dans la Palestine. Les Juifs de Diocésarée ayant pris les armes, massacrerent la garnison pendant la nuit; se donnerent pour Roi un nommé Patrice, firent des courses dans les contrées voisines, & égorgerent un grand nombre de Samaritains & d'autres habitans du pays. Gallus qui étoit à Antioche envoya des troupes pour réduire ces furieux. Ils furent passés au fil de l'épée; on n'épargna pas même l'âge le plus tendre. On détruisit par les flammes Diocésarée, Tibériade, Diospolis & quelques villes moins considérables.

CONSTANCE. An. 353.

V. Révolte des Juifs.

Spon. misc. p. 202. Hier. Chron. Aur. Vict. Soc. l. 2. c. 33. Soz. l. 4. c. 6. Theoph. p. 33.

Plusieurs autres provinces de l'Asie éprouvoient de grands ravages de la part des Isaures, des Perses & des Sarrasins. Les Isaures, peuple de brigands, défendus par les rochers

VI. Courses des Maures.

Amm. l. 14. c. 2.

CONSTANCE. An. 353.

du Mont Taurus contre la puiſſance Romaine dont ils étoient environnés, vaincus autrefois mais ſans être domtés par P. Servilius qui prit le titre d'Iſaurique, avoient enfin cédé à la valeur de l'Empereur Probus : il les avoit chaſſés de leurs retraites. Rappellés enſuite par la liberté, qui s'étoit conſervé ces affreux aſyles dans le centre de l'Empire, ils ſortoient de tems en tems de leurs forts comme des bêtes féroces, venoient à l'improviſte piller les plaines voiſines, & ſe retiroient chargés de butin, avant qu'on eût le tems de les pourſuivre. Leur audace s'étoit accrue par l'impunité. Ils étoient encore animés par un ſentiment de vengeance : quelques-uns de leurs camarades, pris dans une courſe, avoient été inhumainement livrés aux bêtes dans l'amphithéatre d'Icone. S'étant donc réunis, ils deſcendent comme une nuée, & ſe répandent vers les contrées maritimes. Là cachés tout le jour dans des chemins creux & dans des vallons, ils s'approchoient pendant la nuit des bords

de la mer, épiant les vaiſſeaux qui venoient mouiller au rivage. Dès qu'ils croyoient les navigateurs endormis, ſe gliſſant le long des cables, & ſe rendant maîtres des chaloupes, ils ſautoient dans les vaiſſeaux, égorgeoient tous ceux qui s'y trouvoient, & emportoient les marchandiſes. Lorſque le bruit de ces brigandages ſe fut répandu, les marchands rangeoient les côtes de Cypre, pour éviter ces embuſcades funeſtes. Les Iſaures privés de leur proie, ſe jettent ſur la Lycaonie, & ſe rendant maîtres des paſſages, ils pillent le pays & détrouſſent les voyageurs. Envain les ſoldats Romains cantonnés dans les villes & dans les forts d'alentour, ſe raſſemblent pour leur donner la chaſſe : les barbares accoutumés à courir dans les lieux les plus eſcarpés, comme dans des plaines, échappoient à la pourſuite ; & ſi les Romains s'obſtinoient à gravir ſur leurs rochers, on les accabloit de traits & de pierres ; ceux qui parvenoient au ſommet, ne pouvoient s'y former, ni même aſſurer

CONSTANCE.
An. 353.

leur pas ; & les ennemis voltigeant autour d'eux les choisissoient à leur gré, & en faisoient un grand carnage. On prit le parti de ne les plus poursuivre sur les hauteurs, mais de les surprendre dans le plat pays. Cette conduite réussit ; on leur dressoit partout des embuscades, où ils laissoient toujours grand nombre des leurs. Rebutés de tant de pertes, ils quittent la Lycaonie, & par des sentiers détournés ils prennent la route de la Pamphylie, dont le terrein étoit plus montueux & plus favorable à leur façon de faire la guerre. Cette province fertile & peuplée, n'avoit depuis long-tems éprouvé aucun ravage. Cependant comme on y craignoit toujours les incursions de ces barbares, elle étoit garnie de troupes Romaines. Les Isaures traversant les montagnes à la hâte, pour prévenir le bruit de leur marche, arrivent pendant la nuit au bord du Mélas, fleuve resserré dans un lit étroit, & par cette raison très-profond & très-rapide. Ils s'attendoient à le passer sans obstacle, & à

piller impunément les campagnes. Au point du jour, pendant qu'ils rassembloient des barques de pêcheurs & qu'ils préparoient des radeaux, ils sont étonnés de voir accourir en diligence les troupes qui étoient en quartier d'hiver à Side, ville considérable dans le voisinage. Elles se postent sur la rive opposée ; & à couvert d'une haye de boucliers elles percent de traits & tuent à coups de lances ceux qui se hasardoient à passer le fleuve. Les barbares après plusieurs tentatives inutiles, tournent du côté de Larande. Ils attaquent les bourgs des environs ; la contrée étoit riche ; mais la rencontre d'un corps de cavalerie les oblige à quitter la plaine. Pour augmenter leurs forces, ils font venir de leur pays ce qu'ils y avoient laissé de jeunesse. Comme ils manquoient de vivres, ils essayerent de se rendre maîtres du Château de Palée, garni d'une forte muraille, près de la mer. C'étoit le magasin des troupes de ces contrées. Ils l'attaquent pendant trois jours &

CONSTANCE.
An. 353.

CONSTANCE. An. 353.

trois nuits ſans ſuccès. Enfin animés par la faim & par le déſeſpoir ils forment une entrepriſe, qui ſembloit au-deſſus de leurs forces; c'étoit de s'emparer de Séleucie, capitale de l'Iſaurie. Le Comte Caſtrice y commandoit trois légions; on donnoit alors ce nom à des corps de mille ou douze cents hommes. A l'approche des barbares les troupes ſortent de la ville, paſſent le pont du Calycadnus qui en baignoit les murs, & ſe rangent en bataille. Elles avoient ordre de tenir ferme, mais de ne point attaquer: le Comte ne vouloit rien riſquer contre des déſeſpérés, ſupérieurs en nombre. A la vûe de ces troupes les brigands font halte; ils s'avancent enſuite à petits pas, d'un air menaçant. Les Romains frappant leurs boucliers avec leurs épées, alloient engager le combat, lorſque leurs chefs fideles aux ordres du Comte, firent ſonner la retraite. On rentre dans la ville, on ferme les portes, on garnit de ſoldats les murs & les remparts; on y amaſſe quantité

CONSTANCE. An. 353.

de pierres & de traits, pour en accabler ceux qui oseroient approcher. Les Isaures sans se hasarder tiennent la ville bloquée, & enlevant les convois qui venoient par le fleuve, ils s'entretiennent dans l'abondance, tandis que les assiégés après avoir consommé presque tous leurs vivres, commençoient à craindres les horreurs de la famine. Gallus averti du péril où se trouvoit la ville, envoya ordre à Nébride, Comte d'Orient, de la secourir. Ce Comte ayant rassemblé tout ce qu'il put de troupes, y marcha en diligence; les Isaures n'oserent l'attendre, & s'étant débandés, ils regagnerent leurs montagnes.

VII. Entreprise des Perses sur l'Osrhoëne.

Amm. l. 14. *c.* 3.

Sapor étoit engagé dans une guerre difficile contre des nations barbares, qui ne cherchant que le pillage, l'attaquoient lui-même, quand elles ne le servoient pas contre les Romains. Nohodares un de ses Généraux, chargé d'inquiéter la Mésopotamie, cherchoit l'occasion d'y faire quelque entreprise. Mais comme cette province, exposée aux in-

Constance. An. 353.

ſultes des Perſes, étoit en état de défenſe, il tourna ſur la gauche & vint camper ſur la frontiere de l'Oſrhoëne. Il méditoit un deſſein dont le ſuccès lui auroit ouvert tout le pays. Batné étoit une ville de l'Oſrhoëne bâtie par les Macédoniens à peu de diſtance de l'Euphrate. Il s'y tenoit tous les ans vers le commencement de Septembre une foire célébre, où l'on venoit de toutes parts, même des Indes & du pays des Perſes, vendre & acheter des marchandiſes. Le Général ayant meſuré ſa marche pour ſurprendre la ville dans ce tems là, s'avançoit par des plaines déſertes le long du fleuve Aboras; lorſque quelques ſoldats échappés de ſon armée, pour éviter une punition qu'ils méritoient, vinrent donner l'allarme aux poſtes des Romains qui étoient le plus à portée de ſecourir la ville, & firent échouer l'entrepriſe.

VIII. Courſes des Sarraſins.

Amm. l. 14. c. 4. Ptol. Geog. l. 6. c. 7. Cellar. l. 3. c. 14. p. 586.

Du côté de l'Arabie, les Sarraſins, que les Romains n'auroient voulu avoir ni pour amis à cauſe de leur perfidie, ni pour ennemis à cauſe de leur valeur, fondoient comme des

CONSTANCE. An. 353.

oiſeaux de proie ſur toutes les contrées voiſines. Leur promptitude à ſe montrer & à diſparoître rendoit également la précaution impoſſible & la pourſuite inutile. Cette nation, depuis ſi fameuſe, & dont les Romains n'avoient appris le nom que du tems de Marc Aurele, avoit d'abord habité un canton de l'Arabie heureuſe. Enſuite devenue très-puiſſante, elle donna ſon nom à tous les Arabes qu'on appelloit Nomades ou Scénites, parce qu'ils étoient errans, & qu'ils n'avoient pour demeures que des tentes. Ils s'étendoient alors le long du golfe, tant du côté de l'Egypte que du côté de l'Arabie, juſqu'à l'Euphrate près de l'ancienne Babylone; & les diverſes hordes d'Arabes, répandus depuis long-tems dans la Méſopotamie, s'étoient liguées avec eux. Les Sarraſins ne ſavoient ni conduire la charue ni cultiver les arbres. Tous guerriers, courant ſans ceſſe, nuds juſqu'à la ceinture, ſans loix comme ſans demeure fixe, ils ne vivoient que de leur chaſſe, d'herbages, & du lait de leurs troupeaux.

CONSTANCE. An. 353.

La plûpart ignoroient jusqu'à l'usage du pain & du vin. Ils montoient des chevaux fort vîtes ou des dromadaires. Les deux sexes étoient fort adonnés à l'amour : leur mariage n'étoit qu'un engagement passager pour le nombre d'années dont les deux époux convenoient. La femme apportoit pour dot une lance & une tente : après le terme expiré, elle étoit la maîtresse de s'engager ailleurs. Toujours en course avec son mari, ses enfans devenoient errans dès qu'ils étoient nés.

IX. Mauvaise conduite de Gallus.

Amm. l. 14. c. 17. Liban. vit. Aur. Vict. Eutr. l. 10. Zon. T. II. p. 18.

Les allarmes que donnoient ces barbares passoient avec eux, & ne s'étendoient qu'à quelques contrées. Mais un mal perpétuel, attaché, pour ainsi dire, aux entrailles, & qui se faisoit sentir à tous les membres, c'étoit le Prince même qui gouvernoit cette partie de l'Empire. Gallus ayant rapidement passé d'un état d'oppression à la dignité de César, devint tyran dès qu'il ne fut plus captif. Ebloui de la splendeur de sa naissance, à laquelle sa double alliance avec l'Empereur ajoutoit un nouvel éclat,

Constance. An. 353.

héritier préſomptif de tout l'Empire, il agiſſoit déja en maître abſolu. Dépourvû de lumieres, & d'autant plus attaché à ſon ſens, il aimoit la flatterie; ſon goût pour les éloges alloit juſqu'à obliger quelquefois les Sophiſtes à prononcer devant lui ſon propre panégyrique. Libanius fut redevable de la vie à ce mauvais uſage qu'il faiſoit de ſon éloquence. Accuſé fauſſement de pluſieurs crimes, il trouva le Prince qu'il avoit loué équitable pour cette fois; ſon accuſateur qui s'étoit cru aſſez fort devant le Céſar, étant renvoyé aux tribunaux ordinaires, n'oſa s'y préſenter. Le penchant de Gallus à la cruauté ſe fit d'abord connoître dans les ſpectacles de l'amphithéatre: plus ils étoient ſanglans, plus on voyoit éclatter ſa joie. Une ſi funeſte inclination attira bientôt autour de lui un eſſain de délateurs. Ces artiſans de calomnie imputoient à ceux qu'ils vouloient perdre, tantôt des complots criminels, tantôt des opérations magiques, qui ſuppoſent autant d'imbécillité dans

CONSTANCE. An. 353.

le Prince qui les craint, que dans le scélérat qui les tente.

X. Méchanceté de Constantine.

Amm. l. 14. c. 1. Liban. epist. ad Chromat. & ad Clemat.

Constantine fille & sœur d'Empereurs, veuve d'un Roi, décorée du nom d'Auguste, avoit apporté à Gallus avec l'orgueil de tant de titres une ame cruelle, & des conseils pernicieux. C'étoit une furie altérée de sang humain. Aussi avare qu'impitoyable, elle vendoit la conscience de son mari & la vie des plus innocens. Clémace d'Alexandrie, homme vertueux, qui avoit été Gouverneur de Palestine, fut sollicité par sa belle-mere embrasée d'un amour incestueux, & la rebuta. Cette femme criminelle s'introduit secrettement chez Constantine; elle lui fait présent d'un collier de grand prix, & elle obtient un ordre adressé à Honorat Comte d'Orient de faire condamner Clémace à la mort, sans lui permettre de se défendre. Les mauvais Juges ne sont pas rares sous les mauvais Princes; l'ordre ne fut que trop fidelement exécuté.

XI. Espions de Galus.

Ce premier crime fut comme le signal des plus énormes injustices. Le

ſoupçon le plus léger attiroit ſans examen les plus cruelles diſgraces. Pluſieurs familles riches & illuſtres furent déſolées. On en vint juſqu'à ne plus obſerver les formes de juſtice, que les tyrans mêmes ont coutume de reſpecter. Il n'étoit plus beſoin d'accuſation ni de jugement: un ordre du Prince, ſans autre procédure, tenoit lieu d'une condamnation juridique. Gallus & Conſtantine, comme s'ils euſſent cherché à multiplier les coupables, envoyoient ſous main des inconnus dans tous les quartiers d'Antioche, pour recueillir & leur rapporter les diſcours des habitans. Ces ames vénales & perfides s'inſinuoient dans tous les cercles, pénétroient ſous l'habit de mendians dans les maiſons les plus conſidérables, concertoient enſemble leurs menſonges; & ſe rendant au Palais par des entrées ſecrettes, ils envenimoient ce qu'ils ſavoient, ſuppoſoient ce qu'ils ne ſavoient pas, & n'omettoient que les louanges qu'ils entendoient quelquefois donner au Prince par des gens plus circonſpects

CONSTANCE.
An. 353.

Amm. l. 14. *c.* 1.
Liban. in Antiochico.
Denys Halic. l. 4.
Tac. ann. l. 4.
Xiphil. in Tiberio.
Treb. Poll. in Gallieno.

CONSTANCE. An. 353.

que sincéres. Cette sourde inquisition jettoit la défiance dans les familles; elle inquiétoit le commerce le plus intime; & ces rapports infideles produisoient souvent des scènes sanglantes. Gallus non content de mettre en œuvre, comme Tarquin le Superbe & Tibere, ces indignes ressorts de la politique, faisoit lui-même ainsi que Gallien le honteux métier d'espion. Travesti & accompagné de quelques confidens armés d'épées sous leur robbe, il couroit le soir les cabarets & les rues de la ville; & se mêlant parmi la populace il demandoit à chacun ce qu'il pensoit du Prince. Mais comme Antioche étoit pendant la nuit éclairée par des lanternes publiques, ayant été plusieurs fois reconnu, il s'abstint enfin de cette curiosité indécente & périlleuse.

XII. Thalasse tâche en vain de le contenir.

Amm. l. 14. c. 1.

Thalasse, Préfet du Prétoire d'Orient, chargé d'éclairer la conduite de Gallus, au lieu d'user des ménagemens propres à retenir un jeune Prince, l'irritoit au contraire par l'aigreur de ses reproches. Ce surveil-

lant indiſcret & impérieux ſe faiſoit un devoir de ne jamais rien adoucir ; & par un effet de ſon humeur dure & hautaine, d'un côté il chargeoit les rapports qu'il envoyoit à Conſtance ; de l'autre il bravoit Gallus en affectant de lui laiſſer connoître ſa correſpondance avec l'Empereur.

CONSTANCE. An. 353.

XIII. Portrait avantageux que quelques Auteurs font de Gallus.

Jul. ad Ath. Zoſ. l. 2. Hier. Chron. Greg. Naz. or. 3. Theod. l. 3. c. 36. Soz. l. 3. c. 14. Philoſt. l. 3. c. 28. Theoph. p. 34.

Tel eſt le portrait que les hiſtoires les plus détaillées nous ont laiſſé du gouvernement de Gallus. Julien l'excuſe ; il attribue la dureté de ſon caractere aux mauvais traitemens qu'il avoit eſſuyés pendant ſa premiere jeuneſſe. Zoſime eſt trop zélé partiſan de Julien pour le démentir : il prétend que la diſgrace de Gallus ne fut qu'un effet de la malice des courtiſans & des eunuques. Les écrivains eccléſiaſtiques s'accordent preſque tous ſur les louanges de ce Prince ; ils lui font honneur de pluſieurs ſuccès qu'il eut contre les Perſes, dont ils ne donnent cependant aucun détail ; ils lui ſuppoſent une ame vraiment royale ; ils relevent ſa piété. Mais quelque reſpectable que ſoit le

témoignage de quelques-uns de ces Auteurs, des éloges vagues & destitués de preuves, ne me semblent pas devoir l'emporter sur l'autorité d'Ammien Marcellin, Historien fidele, désintéressé, témoin lui-même de tout ce qu'il raconte, & qui peint le caractere de Gallus par des faits circonstanciés. La translation des reliques de saint Babylas, la destruction de l'idolâtrie à Daphné, le contraste qu'on étoit bien aise de faire valoir entre Gallus & Julien, lorsque celui-ci eut renoncé à la religion Chrétienne, un extérieur de piété & quelques pratiques religieuses, qui ne sont vraiment louables que quand elles sont le fruit & non pas l'écorce de la vertu, n'ont pas manqué de prévenir les Auteurs Chrétiens en faveur de ce Prince. C'est pour les mêmes raisons qu'ils prodiguent quelquefois les plus grands éloges à Constance. Il est vrai que Gallus, malgré tant de vices, resta toujours attaché au Christianisme. Nous avons la lettre qu'il écrivit à Julien pour le détourner de l'apos-

tasie : elle respire le zèle & l'amour de la religion ; mais elle porte l'empreinte de l'Arianisme.

CONSTANCE. An. 353.

XIV. Histoire d'Aëtius.

Les maîtres Chrétiens placés autrefois auprès de lui par la main de Constance, étoient sans doute des Ariens qui avoient versé dans son cœur le poison de l'hérésie. Il fut confirmé dans l'erreur par les insinuations d'Aëtius. Cet impie après avoir long-tems rampé dans la poussiere où il étoit né, s'éleva jusqu'à devenir l'oracle du Prince, & le chef d'un parti. Il étoit d'Antioche, fils d'un soldat qui fut condamné à mort, & dont les biens furent confisqués. Réduit dès l'enfance à une extrême misere, il fut d'abord ouvrier en cuivre, ensuite orfévre. Une fraude reconnue l'obligea de quitter cette profession. Son impudence trouva une ressource dans le métier de charlatan. Après y avoir amassé quelque argent, il se crut du talent pour les sciences, & s'attacha à Paulin Evêque d'Antioche. Eulalius successeur de Paulin l'ayant chassé de la ville,

Epiph. Hær. 76.
Greg. Nyss. Ibid. 1. *contra Eunom.*
Socr. l. 2. *c.* 34.
Soz. l. 3. *c.* 14. & *l.* 4. *c.* 11.
Philost. l. 3. *c.* 15. & 27.
Suid. in Ἀέτιος.
Nicet. Thes. orth. fid. l. 5. *c.* 30.

CONSTANCE.
An. 353.

il se retira dans Anazarbe en Cilicie, où l'indigence le contraignit de se mettre au service d'un Grammairien, qui lui apprit ce qu'il savoit. Il se fit encore de mauvaises affaires en cette ville ; mais il trouva un asyle dans la maison de l'Evêque Athanase, Arien déclaré, qui l'initia dans les matieres de Théologie. Il prit les leçons de plusieurs autres Ariens, & revint à Antioche, où l'Evêque Léonce après l'avoir fait Diacre, fut presque aussi-tôt forcé de l'interdire. Retourné en Cilicie il entra en dispute contre un Gnostique, qui remporta publiquement sur lui un tel avantage, que ce Sophiste orgueilleux en pensa mourir de honte & de douleur. Aëtius crut avoir besoin des armes de la dialectique ; il alla l'étudier dans l'école d'Alexandrie; & dès qu'il fut instruit des catégories d'Aristote, il se crut invulnérable. Il étoit subtil, opiniâtre, effronté, & la force de sa voix suppléoit à son ignorance. Il prit dans cette ville contre un Manichéen la revanche de l'affront qu'il avoit reçu du Gnostique : son adversaire con-

fondu mourut de chagrin. Fier de cette victoire & tout hérissé de sophismes, il courut quelque-tems de ville en ville, disputant toute la journée, & travaillant pendant la nuit à son métier d'orfévre pour subsister. Plus hardi que les autres Ariens, il enchérit sur Arius lui-même, qui avoit, disoit-il, trahi la foi par une lâche condescendance. Il soutenoit que le Fils étoit créé, & d'une substance absolument différente de celle du Pere. Il donna naissance à la plus détestable de toutes les branches de l'Arianisme; qu'on appella tantôt les *Aëtiens*, tantôt les *Anoméens*. Son sécrétaire Eunomius, imbu de sa doctrine, lui succéda & donna aussi son nom à cette secte. Les blasphêmes d'Aëtius le firent surnommer l'*Athée*. Les autres Ariens l'avoient en horreur; & d'abord quelques-uns d'entre eux le rendirent si odieux à Gallus, que ce Prince donna ordre qu'on le cherchât & qu'on lui rompît les jambes. Léonce vint à bout de faire révoquer cette sentence; & peu de tems après, Aëtius sut si adroitement s'insinuer dans la

CONSTANCE.
An. 353.

CONSTANCE.
An. 353.

confiance du César, qu'il devint son Théologien, & le missionnaire qu'il employoit auprès de Julien, pour le retenir sur le penchant qui l'entraînoit à l'idolâtrie.

An. 354.
XV.
Guerre contre les Allemands

Amm. l. 14. c. 10.
Cellar. l. 2, c. 3. Sect. 1.

Constance qui se pardonnoit à lui-même tous les maux dont il affligeoit l'Occident, n'étoit pas d'humeur à rien pardonner à Gallus. Il plaignoit le sort de l'Orient. Mais les fréquentes incursions des barbares le retenoient en Gaule, & l'occupoient tout entier. Il partit d'Arles au printems, étant Consul pnur la septieme fois, avec Gallus pour la troisieme, & vint à Valence dans le dessein de marcher contre les deux freres, Gundomade & Vadomaire, Rois des Allemands, qui désoloient la frontiere. Il fut long tems arrêté dans cette ville par la nécessité d'y attendre les convois qu'il faisoit venir d'Aquitaine, & dont le transport étoit retardé par l'abondance des pluyes & le débordement des rivieres. L'armée étoit déja assemblée à Châlons-sur-Saone ; & le soldat impatient de partir & manquant de vivres, s'é oit

CONSTANCE. An. 354.

mutiné. Conſtance pour calmer les eſprits, voulut d'abord envoyer Rufin Préfet du Prétoire. C'étoit l'expoſer à une mort preſque certaine. Les Préfets du Prétoire étant chargés du ſoin des vivres, Rufin avoit tout à craindre d'une multitude affamée. On crut même que Conſtance ne lui donnoit cette commiſſion périlleuſe, qu'à deſſein de le faire périr, parce que ce Préfet étoit oncle de Gallus, & aſſez puiſſant pour ſoutenir ce Prince, dont on commençoit à ſe défier. Mais les amis de Rufin le ſervirent ſi bien en cette occaſion, que l'Empereur changea d'avis. Il envoya en ſa place Euſebe, ſon grand chambellan, qui étant dépoſitaire des tréſors, ainſi que des ſecrets du Prince, vint à bout, à force d'argent diſtribué à propos, d'appaiſer la ſédition. Les convois ſe rendirent enfin à Châlons, & l'armée ſe mit en campagne. Après une marche pénible, les chemins étant encore couverts de neige, on arriva aux bords du Rhin, près d'une ville conſidérable appellée *Rauracum*, qui

CONSTANCE. An. 354.

n'eſt aujourd'hui qu'un village nommé *Augſt*, à ſix milles au-deſſus de Bâle. On entreprit de jetter ſur le fleuve un pont de bateaux : mais les Allemands qui bordoient en grand nombre la rive oppoſée, faiſant pleuvoir une grêle de traits, rendoient ce travail impoſſible ; & Conſtance ne ſavoit quel parti prendre. Enfin un payſan vint pendant la nuit enſeigner un gué.

XVI. Les Allemands demandent la paix.

Amm. ibid.

On étoit ſur le point d'y paſſer, pendant qu'on amuſoit ailleurs les ennemis, & tout le pays d'au-delà alloit être à la diſcrétion des Romains, lorſqu'on vit arriver des députés qui venoient faire ſatisfaction & demander la paix. On ſoupçonna quelques-uns des principaux Officiers de l'armée Romaine, qui étoient Allemands, d'avoir donné des avis ſecrets à leurs compatriotes, dont ils voyoient la ruine aſſurée. On avoit depuis long-tems laiſſé introduire la mauvaiſe coutume, de mêler des barbares avec les ſoldats Romains : ce fut une des cauſes du dépériſſement des légions. Quelques-uns de ces

étrangers parvenoient aux premiers grades dans les armées ; & dans celle de Constance, Latin Comte des Domestiques, Agilon grand Ecuyer, Scudilon Commandant d'une des compagnies de la garde, tous trois Allemands, avoient une haute réputation de bravoure, & passoient pour les plus fermes soutiens de la puissance Romaine. Les propositions des barbares paroissoient avantageuses ; le Conseil les approuvoit unanimement ; mais il étoit question de les faire goûter aux soldats, dont la mutinerie récente donnoit lieu d'appréhender la mauvaise humeur. L'Empereur esclave de ses troupes dont il ne savoit pas être le maître, les assembla ; & se tenant debout sur son tribunal, environné des premiers Officiers, il parla en ces termes :

CONSTANCE. An. 354.

XVII. Harangue de Constance à ses soldats.

» Braves & fideles camarades, ne » vous étonnez pas, si après d'immenses préparatifs, après de longues & pénibles marches, arrivé » dans les lieux même où m'attend la « victoire dont m'assure votre courage, je parois disposé à la refuser

CONSTANCE.
An. 354.

» pour écouter des propoſitions de
» paix. Le ſoldat, vous le ſavez, n'a
» que ſon honneur & ſa vie à con-
» ſerver & à défendre : mais l'Empe-
» reur obligé de s'oublier lui-même
» pour ne s'occuper que du ſalut des
» autres, doit, la balance toujours à
» la main, peſer toutes les circonſ-
» tances ; il doit ſaiſir toutes les oc-
» caſions favorables au bien général.
» Ne vous attendez pas à un long diſ-
» cours : la vérité n'a beſoin que d'ê-
» tre énoncée. Les Rois & les peuples
» Allemands, redoutant votre va-
» leur, dont la renommée toujours
» croiſſante s'eſt répandue juſqu'aux
» extrêmités du monde, demandent
» le pardon & la paix par la bouche
» de leurs Ambaſſadeurs, que vous
» voyez ici la tête baiſſée. C'eſt de
» vous qu'ils recevront leur répon-
» ſe. Mais chargé comme je ſuis de
» veiller à vos intérêts, je me crois
» en droit de vous donner conſeil ;
» & je penſe que, ſi vous y con-
» ſentez, on doit leur accorder leur
» demande. Nous nous épargnerons
» des haſards, nous nous ferons de
» nos

» nos ennemis des troupes auxiliai-
» res ; c'eſt une obligation à laquelle
» ils offrent de ſe ſoumettre : ainſi ſans
» verſer une goutte de ſang, nous
» déſarmerons cette férocité, ſouvent
» funeſte à nos frontieres. Songez
» que vaincre un ennemi, ce n'eſt
» pas ſeulement le terraſſer dans les
» batailles ; la victoire eſt bien plus
» aſſurée, lorſqu'enchaîné par ſa vo-
» lonté même, il a ſenti qu'on ne
» manquoit ni de force pour l'abat-
» tre, ni de clémence pour lui par-
» donner. Je vous le dis encore ;
» ſoyez les arbitres de la paix. J'at-
» tends de vous la déciſion ; je vous
» conſeille ſeulement d'acheter au
» prix de la modération tous les avan-
» tages que vous procureroit une
» victoire, peut-être ſanglante. Ne
» craignez pas que votre retenue ſoit
» ſoupçonnée de foibleſſe ; elle ne
» pourra que faire honneur à votre
» prudence & à votre humanité ».
Toute l'armée applaudit à ce lâche
diſcours, qui la rendoit arbitre de la
paix & de la guerre, & ſupérieure à
l'Empereur même ; elle approuva le

CONSTANCE.
An. 354.

CONSTANCE. An. 354.

projet de paix. Une raiſon qui avoit ſans doute échappé à Conſtance, & qu'il n'auroit eu garde de faire valoir, contribua encore plus que tout le reſte à déterminer les eſprits : on étoit perſuadé, & l'expérience du paſſé ne l'avoit que trop appris, que la fortune toujours fidele à Conſtance dans les guerres civiles, l'abandonnoit dans les expéditions étrangeres. Le traité fut juré ſuivant les formes qui étoient en uſage dans les deux nations ; & l'Empereur retourna à Milan.

XVIII. Cruautés de Gallus.

Amm. l. 14. *c.* 10. *Liban. Vit.*

Il avoit reçu à Valence les premieres nouvelles de la mauvaiſe conduite de Gallus. Outre les lettres de Thalaſſe, Herculan Officier des gardes, fils de cet Hermogene qui avoit été mis en pieces à Conſtantinople dans une émeute populaire, & gendre du Lacédémonien Nicoclès l'un des maîtres de Julien, homme rempli de probité & d'honneur, lui en avoit fait de vive voix un rapport fidele. Le Prince ne gardoit plus aucune meſure : tout l'Orient ſe reſſentoit de ſes violences ; il n'épargnoit ni les Officiers les plus

distingués, ni les principaux des villes, ni le peuple. Dans un transport de colere il condamna à mort par un seul arrêt plusieurs des premiers Sénateurs d'Antioche ; parce que dans une disette publique, comme il vouloit mal-à-propos baisser tout-à-coup le prix des vivres, ils lui avoient fait à ce sujet des remontrances qui blessoient sa fierté ; & il les eût tous envoyés au supplice, sans la courageuse résistance d'Honorat Comte d'Orient. Le complot que l'émissaire de Magnence avoit tramé contre Gallus, ayant été révélé par une pauvre femme, ainsi que je l'ai raconté, Constantine ne s'étoit pas bornée à la récompenser, comme il étoit raisonnable ; mais pour réveiller de plus en plus l'émulation des délateurs, elle avoit affecté de la combler des plus grands honneurs, en la faisant promener dans un char, avec une pompe semblable à celle d'un triomphe.

XIX. Mort de Théophile.

Amm. l. 14. *c.* 7.

Les excès de Gallus n'étoient pas seulement l'effet d'une simplicité grossiere, comme Julien le voudroit faire entendre ; on y découvre les traits

CONSTANCE.
An. 354.
Liban. vit. & or. 12.
Jul. Misop.

d'une malice réfléchie. Un jour qu'il partoit pour Hiéraple, le peuple d'Antioche se jettant à ses pieds, le supplioit de ne pas quitter la ville, sans avoir pris des mesures pour prévenir la famine, dont on sentoit déja les approches. Gallus se contenta de leur dire, en montrant Théophile, Gouverneur de Syrie, qui se trouvoit auprès de lui : *Je vous laisse celui-ci ; il ne tiendra qu'à lui qu'aucun de vous ne manque de pain.* Ces paroles furent pour Théophile un arrêt de mort. C'étoit un homme de bien, dont Gallus vouloit sans doute se défaire. Quelques jours après la disette s'étant fait sentir dans la ville, il s'éleva une querelle dans les jeux du cirque, ce qui étoit fort ordinaire. Quatre ou cinq misérables de la lie du peuple en prennent occasion de se jetter sur Théophile : il est assommé de coups, foulé aux pieds, traîné par les rues. La populace furieuse court en même-tems à la maison d'Eubule, l'un des premiers Magistrats : ses grandes richesses étoient un crime impardonnable aux yeux d'une ville

affamée. Il se sauve avec son fils à travers une grêle de pierres, & va se cacher dans les montagnes voisines: on réduit en cendres sa maison qui égaloit en magnificence les Palais des Princes. L'indulgence de Gallus en faveur d'un homme justement odieux, augmenta encore le mécontentement. Sérénien Duc de la Phénicie, avoit par lâcheté abandonné une partie de la province aux ravages des Sarrasins. Il fut juridiquement accusé de crime de leze-majesté. On le convainquit même d'avoir consulté un oracle pour savoir s'il pourroit se rendre maître de l'Empire. Il fut absous malgré l'indignation publique.

CONSTANCE. An. 354.

XX. Massacres de Domitien & de Montius.

Amm. l. 14. *c.* 7. *Soc. l.* 2. *c.* 34. *Soz. l.* 4. *c.* 6. *Philost. l.* 3. *c.* 28.

L'Empereur instruit de ces désordres, avoit déja invité Gallus à se rendre auprès de lui. Mais comme le César ne paroissoit pas disposé à quitter l'Orient, Constance prit le parti de lui enlever adroitement les troupes, qui pouvoient dans l'occasion appuyer sa désobéissance. Il lui écrivit qu'il craignoit pour lui les com-

CONSTANCE.
An. 354.

Acta Artemii.
Theop. p. 34.
Zon. T. II. p. 18.
Till. not. 25.

plois d'une soldatesque oisive, & il lui conseilla de ne conserver que les soldats de sa garde. Thalasse venoit de mourir : pour lui succéder dans la fonction de Préfet, l'Empereur envoya Domitien. Celui-ci, fils d'un artisan, étoit parvenu à la charge d'Intendant des finances. Il étoit déja avancé en âge ; estimable par son désintéressement & par sa fidélité ; mais dur & incapable d'aucun ménagement. Constance le chargea d'engager avec douceur Gallus à venir à la cour. Il ne pouvoit plus mal choisir pour une commission si délicate. Le Préfet arrivé à Antioche, au lieu de rendre visite au César, comme il étoit de son devoir, affecte de passer devant le Palais avec un nombreux & bruyant cortège, & va droit au Prétoire. Il s'y tient enfermé sous prétexte d'indisposition, & passe les jours & les nuits à composer contre Gallus des mémoires remplis de détails même inutiles, qu'il envoye à la cour. Enfin pressé par les fréquentes invitations de Gallus, il vient au Palais ; mais

dès qu'il apperçoit le Prince : *César*, lui dit-il sans autre compliment, *partez comme on vous l'ordonne ; & sachez que si vous différez, je vous ferai incessamment retrancher les vivres, à vous & à votre maison.* Après un début si peu ménagé, il sort brusquement & ne revient plus, quoiqu'il soit plusieurs fois mandé. Gallus irrité de cette audace, ordonne à quelques-uns de ses gardes de s'assurer de la personne du Préfet. Montius Magnus trésorier de la province, qui cherchoit à calmer les esprits, s'adresse aux principaux Officiers de Gallus ; il leur représente d'abord les tristes conséquences qui peuvent naître de cette animosité : mais prenant ensuite un ton de réprimande, *si vous entreprenez d'ôter la vie à un Préfet du Prétoire*, leur dit-il, *commencez donc par abbattre les statues de l'Empereur.* Gallus est informé de ce discours ; & afin de pousser à bout Montius, il le fait venir ; il lui déclare qu'il va faire le procès à Domitien, & qu'il le choisit lui-même pous l'assister dans cette

CONSTANCE.
An. 354.

procédure. Alors le tréſorier s'échappe au point de lui dire, qu'un Céſar n'eſt pas le maître d'établir un ſimple receveur dans une ville, loin d'avoir l'autorité de faire mourir un des premiers Officiers de l'Empire. Le Prince piqué au vif de cette répartie, aigri encore par l'impérieuſe Conſtantine, qui lui repréſentoit qu'il étoit perdu ſans reſſource s'il ne perdoit ces téméraires, fait appeller tout ce qu'il avoit de gens de guerre à Antioche ; & les voyant devant lui tout allarmés: *A moi, ſoldats*, s'écria-t-il avec une rage indécente, *ſauvez-moi, ſauvez-vous vous mêmes ; l'orgueilleux Montius nous accuſe de révolte contre l'Empereur, parce que je veux ranger à ſon devoir un Préfet inſolent qui oſe me méconnoître.* A ces mots, les ſoldats courent à la maiſon de Montius. C'étoit un vieillard infirme ; ils le garottent & le traînent par les pieds juſqu'à la demeure du Préfet. Ils précipitent Domitien au bas des degrés, l'attachent avec Montius, & les traînent tous deux enſemble par les rues & par

les places de la ville. Ces forcenés étoient animés par un receveur d'Antioche, nommé Luſcus, qui courant devant eux les excitoit à grands cris. Enfin ils jettent dans l'Oronte les deux corps, tellement meurtris & briſés, qu'on ne pouvoit plus les diſtinguer l'un de l'autre. L'évêque les fit retirer du fleuve, & leur donna la ſépulture.

CONSTANCE. An. 354.

XXI. Pourſuite des prétendus conjurés.

Amm. l. 14. *c.* 7.

Montius en rendant les derniers ſoupirs, avoit pluſieurs fois nommé Epigone & Euſebe, comme les appellant à ſon ſecours. On cherchoit qui pouvoient être ces deux hommes. Il s'en trouva deux à Antioche, qui pour leur malheur portoient ces noms. C'étoient un philoſophe de Lycie & un orateur d'Emeſe. Ceux que Montius avoit nommés étoient deux gardes de l'arſenal, qui lui avoient promis des armes en cas qu'il en eût beſoin pour ſoutenir l'Officier de l'Empereur. Comme ils étoient peu connus, on ne ſongea pas à eux; & ſur la ſeule conformité des noms, on mit aux fers le philoſophe Epigone & l'orateur Euſebe. Apollinaire gendre

CONSTANCE. An. 354.

de Domitien, qui avoit été peu auparavant grand maître du Palais de Gallus, étoit en Mésopotamie : son beau-pere rempli de soupçons, l'y avoit envoyé pour rechercher si l'on n'avoit pas semé parmi les soldats de cette province des libelles séditieux. Dès qu'Apollinaire eut appris ce qui s'étoit passé en Syrie, il s'enfuit par l'Arménie mineure, & prit la route de Constantinople. Mais ayant été arrêté en chemin, il fut ramené pieds & mains liés à Antioche. Son pere Gouverneur de Phénicie eut bien-tôt le même sort, comme complice d'une intrigue secrette.

XXII. Ursicin obligé de présider à leur jugement.

Amm. l. 14. c. 9.

Gallus étoit averti qu'on préparoit à Tyr un manteau impérial, sans qu'on sçût par qui il avoit été commandé. Voulant donner à ses jugemens une couleur de justice, il choisit pour y présider Ursicin Général de la cavalerie en Orient, connu par sa droiture. On le fit venir de Nisibe, où il commandoit. Ce ne fut qu'à regret que ce guerrier généreux accepta une commission qui lui étoit tout à

CONSTANCE. An. 354.

fait étrangere. Intrépide dans les batailles, les procédures lui faisoient peur. Les délateurs le menaçoient déja ; il craignoit d'être traîné devant ce tribunal comme coupable, s'il refusoit d'y présider. Mais quand il vit que tout étoit concerté entre les accusateurs & les Juges qu'on lui donnoit pour assesseurs, & que c'étoit autant de bêtes féroces qui sortoient de la même taniere, il prit le parti d'instruire sécrettement Constance de ce mystere d'iniquité, & de lui demander du secours contre l'injustice. Cette précaution ne produisit aucun effet : il étoit déja, sans le sçavoir, suspect à la cour. Les flateurs, ennemis par état des gens de son caractere, avoient donné contre lui à Constance des impressions sinistres, dont ce Prince étoit fort susceptible, & dont il ne revenoit jamais.

XXIII. Ils sont condamnés à mort.

Amm. l. 14. c. 9. Diog. Laert. in Zenon. Eleat.

Le jour marqué pour le jugement étant arrivé, Ursicin qui ne prêtoit que son nom, prit séance : les autres avoient leur leçon dictée : les greffiers alloient & venoient sans cesse, pour instruire le Prince des interro-

CONSTANCE. An. 354.

gations & des réponses. Les Juges affectoient à l'envi une rigueur outrée, pour servir la colere du Prince & la noirceur de Constantine, qui écoutoit tout derriere un voile, qu'elle entr'ouvroit de tems en tems. On ne laissoit pas aux accusés la liberté de se défendre. On amena d'abord Epigone & Eusebe, malheureuses victimes d'une équivoque. Le premier fit connoître qu'il n'avoit que l'habit de philosophe : après des supplications qui deshonoroient l'innocence, cédant aux douleurs de la question, il s'avoua complice d'un crime imaginaire, & se rendit par sa foiblesse digne de la mort qu'il n'avoit pas auparavant méritée. Mais l'orateur Eusebe, prenant sur lui le rolle de son camarade, & renouvellant l'exemple héroïque de l'ancien philosophe Zénon d'Elée, tint ferme contre les tourmens les plus cruels : il persista à démentir ses accusateurs, à justifier tous ceux qu'on lui nommoit comme ses complices, & à reprocher aux Juges leur honteux brigandage. Comme la connoissance des

loix & des formes du barreau, le mettoit en état de relever les nullités de ce jugement, le César en étant averti ordonna, pour lui fermer la bouche, de redoubler les rigueurs de la torture. On épuisa sur lui toute la rage des bourreaux: ce n'étoit plus qu'un cadavre informe, & il imploroit encore la justice céleste; il foudroyoit ses juges par un ris menaçant; & sans être ni forcé à un faux aveu, ni convaincu, il fut enfin condamné avec le méprisable compagnon de son sort. Il souffrit la mort sans effroi, ne plaignant dans ses dernieres paroles que le malheur de ceux qui alloient lui survivre sous un gouvernement si injuste. On informa ensuite sur cet habit de pourpre, auquel on travailloit à Tyr. On appliqua les ouvriers à la torture: on mit en cause un diacre nommé Mars: on lui produisit des lettres de sa main, adressées au chef de la manufacture, par lesquelles il les pressoit de hâter un certain ouvrage, mais sans en désigner l'espece ni la qualité: malgré les plus affreux tourmens, on ne put

CONSTANCE. An. 354.

tirer aucun aveu de la bouche du diacre. On exila les deux Apollinaires peres & fils à une maiſon de campagne nommée *les Crateres*, qu'ils avoient à huit lieues d'Antioche. Mais dès qu'ils y furent arrivés, on les fit mourir par ordre du Prince, après leur avoir rompu les jambes. Tant de ſupplices ne raſſurerent pas Gallus. Il continua cette inquiſition ſanguinaire; & pluſieurs autres innocens furent ſacrifiés à ſes tyranniques ſoupçons.

XXIV. Perte de Gallus réſolue.

Amm. l. 14. *c.* 11. *Jul. ad Ath. Liban.or.*12. *Zoſ. l.* 2. *Eut. l.* 10. *Soc. l.* 2. *c.* 34. *Soz. l.* 4. *c.* 6. *Philoſt. l.* 3. *c.* 28. *Acta Artemii.*

Ces cruautés irritoient Conſtance. Perſuadé que ce Prince travailloit à ſe rendre indépendant, il crut n'avoir pas de tems à perdre pour le prévenir. Quelques Auteurs accuſent en effet Gallus d'avoir dès-lors formé ce deſſein; d'autres avec plus de vraiſemblance le juſtifient de cette imputation; ils prétendent que c'étoit une calomnie inventée par les Eunuques, concertée avec Dyname & Picence, hommes de néant, mais intriguans & ambitieux, & ſoutenue par Lampade préfet du Prétoire, qui cherchoit à quelque prix que ce fût à ſe ren-

dre maître de l'eſprit de l'Empereur. Julien dit que Conſtance abandonna ſon beau-frere à l'eunuque Euſebe ſon chambellan, & au maître de ſes cuiſines. Je ſuis porté à croire, ſuivant le récit d'Ammien Marcellin, que ce jeune Prince plus imprudent & plus féroce que politique & ambitieux, n'avoit pas encore conçu ce deſſein quand il en fut accuſé; & que ce fut cette accuſation même qui lui en fit naître une idée paſſagere, lorſqu'il ſe vit dans la néceſſité d'expoſer ſa vie ou de ſe ſouſtraire à l'obéiſſance. Quoi qu'il en ſoit, Conſtance fut ſi frappé de ce prétendu attentat, qu'il ſe croyoit à peine en ſûreté au milieu de ſa cour : il tenoit de fréquens conſeils, mais toujours la nuit, dans le plus grand ſecret, avec ſes confidens les plus intimes. Il s'agiſſoit de décider ſi l'on feroit périr Gallus dans l'Orient même, ou ſi on l'attireroit en Italie, pour s'en défaire ſans obſtacle. On s'en tint au dernier parti, parce qu'il demandoit moins d'éclat & de forces, & que s'il ne réuſſiſſoit pas, il laiſſoit encore

CONSTANCE.
An. 354.

la ressource de l'autre. Il fut donc arrêté que l'Empereur, par des lettres pleines de douceur & d'amitié, presseroit Gallus de venir à Milan pour traiter avec lui d'une affaire importante, qui demandoit sa présence. Mais les adversaires d'Ursicin, entre autres Arbétion, qui de simple soldat étoit devenu général de la cavalerie en Occident, homme jaloux & ardent à nuire, & l'eunuque Eusebe encore plus méchant, représenterent : *Que faire venir Gallus sans rappeller Ursicin, c'étoit laisser en Orient un ennemi beaucoup plus dangereux & plus capable d'y causer une révolution : que cet audacieux seroit appuyé de deux fils adorés des troupes pour leur bonne mine & leur adresse dans les exercices militaires : que Gallus, quelque farouche qu'il fût par caractere, ne se seroit jamais porté à de si coupables excès, s'il n'y eût été poussé par des traîtres, qui abusoient de sa jeunesse, à dessein d'attirer sur lui l'exécration publique, & de faciliter à Ursicin & à ses enfans l'exécution de leurs projets.* Ces discours

envenimés trouvoient crédit dans l'esprit de l'Empereur. Il mande Ursicin en termes très-honorables, sous prétexte de vouloir concerter avec lui les mesures à prendre contre les Perses qui menaçoient de la guerre : & pour lui ôter tout soupçon, il envoye en Orient le Comte Prosper, chargé de le remplacer jusqu'à son retour, avec le titre de son lieutenant. Ce général, qui n'avoit jamais formé d'autre projet que celui d'être fidele à son maître, obéit sans délai & part pour Milan.

CONSTANCE.
An. 354.

XXV.
Mort de Constantine.

Amm. l. 14. *c.* 11. & *l.* 21. *c.* 1.
Jul. ad Ath.
Philost. l. 4. *c.* 1.
Acta Artemii.
Zon. T. II. p. 19.

Gallus pressé par les lettres de l'Empereur, étoit dans une grande inquiétude. Constance, pour diminuer sa défiance, avoit en même-tems prié Constantine avec beaucoup d'empressement & d'apparence de tendresse, d'accompagner Gallus, & de venir embrasser un frere qui souhaitoit ardemment de la voir. Elle connoissoit trop bien ce frere, & savoit trop ce qu'elle méritoit, pour se laisser tromper par ces caresses. Cependant ne voyant pas de meilleur parti à prendre, & espérant encore quelque

CONSTANCE.
An. 354.

grace pour elle & pour son mari, elle prit les devans. Comme elle marchoit à grandes journés, la fatigue du voyage jointe aux allarmes dont elle étoit agitée, la fit tomber malade. Elle mourut à l'entrée de la Bithynie, laissant à Gallus une fille dont l'histoire ne dit plus rien. Son corps fut porté en Italie, & enterré près de Rome sur le chemin de Nomente, dans l'Eglise de sainte Agnès, que son pere avoit fair bâtir à sa priere.

XXVI.
Gallus se détermine à partir.

Amm. l. 14. c. 11.

Gallus qu'elle avoit rendu plus coupable, & dont elle étoit cependant la principale ressource, se trouva par sa mort dans un plus grand embarras. Il faisoit réflexion que Constance étoit implacable ; qu'il s'étoit accoutumé de bonne heure à ne pas ménager le sang de ses proches ; & que ses feintes carresses n'étoient sans doute qu'un appas pour l'attirer dans le piége. Ce fut dans cette extrêmité qu'il lui vint en pensée de s'affranchir de toutes ses craintes en prenant la qualité d'Empereur. Mais il ne comptoit pas assez sur ses principaux Officiers, pour leur décla-

rer ce deſſein : il ſavoit qu'il en étoit haï comme cruel, mépriſé comme foible & leger ; & qu'au contraire ils redoutoient le bonheur attaché à Conſtance dans les diſcordes civiles. Au milieu de ces violentes agitations, il recevoit tous les jours des lettres de l'Empereur : c'étoient tantôt des prieres, tantôt des avis : on lui repréſentoit l'état de la Gaule ravagée par les barbares ; que tout l'empire ne faiſoit qu'un corps ; qu'en qualité de Céſar il devoit ſon ſecours à tous les membres : on lui rappelloit l'exemple récent des Céſars ſoumis à Dioclétien, qui toujours en action, toujours prêts à obéir, couroient ſans ceſſe d'une extrémité de l'Empire à l'autre. Enfin arriva Scudilon, qui ſous l'apparence d'une franchiſe groſſiere cachoit un eſprit très-délié. Ce ſoldat courtiſan, habile à compoſer ſon viſage, mêlant la flatterie aux raiſons, proteſtant d'un air de ſincérité que Conſtance ne déſiroit rien tant que de l'embraſſer, de calmer ſes craintes, de lui faire part des lauriers qu'il

CONSTANCE.
An. 354.

CONSTANCE. An. 354.

alloit cueillir en Gaule, comme il avoit déja partagé avec lui sa majesté & sa puissance, acheva de rassurer Gallus.

XXVII. Il est arrêté à Pettau.

Amm. l. 14. c. 11.
Philost. l. 4. c. 1.
Till. not. 31.

Aveuglé par ces discours trompeurs, le César part d'Antioche. Quand il fut arrivé à Constantinople, il avoit si bien perdu de vûe le péril où il alloit se précipiter, qu'il s'amusa à faire courir les chars dans le cirque, & à couronner de sa main le cocher victorieux. Quoique Constance fût bien aise d'avoir réussi à endormir Gallus; cependant cette grande sécurité le blessa, comme une marque de mépris ou d'une confiance fondée peut-être sur des intrigues secrettes. Pour en prévenir les effets, il fait retirer tout ce qu'il y avoit de troupes dans les villes par où devoit passer Gallus. Personne, excepté ce jeune Prince, n'ignoroit que sa perte étoit assurée; & Taurus qui alloit en Arménie pour y faire la fonction de Questeur, passa par Constantinople sans lui rendre visite. L'Empereur lui envoya plusieurs Officiers, en apparence pour remplir les charges de sa

CONSTANCE. An. 354.

maiſon, mais en effet pour éclairer ſes actions & s'aſſurer de ſa perſonne: c'étoient Léonce avec le titre de Tréſorier, Lucillien avec celui de Comte des Domeſtiques, & Bainobaude en qualité de Capitaine des gardes. Gallus étant arrivé à Andrinople, s'y repoſa pendant douze jours. Il y apprit que les légions Thébéenes, cantonnées dans les villes voiſines, lui avoient envoyé des exprès pour lui offrir leur ſervice, s'il vouloit reſter en Thrace. Mais il ne put jamais ſe dérober à ſes ſurveillans, pour voir & entretenir leurs députés. Des ordres preſſans & multipliés de la part de Conſtance, l'obligerent à ſe mettre en chemin, ſans autre équipage que dix chariots publics. Il lui fallut laiſſer à Andrinople toute ſa maiſon, excepté les domeſtiques les plus néceſſaires. Alors abattu de triſteſſe & de fatigue, preſſé ſans reſpect par les muletiers mêmes, il commença à ſe reprocher ſa téméraire crédulité, qui le réduiſoit à la merci des plus vils eſclaves de Conſtance. Les plus funeſtes penſées troubloient

CONSTANCE.
An. 354.

jour & nuit son repos : il voyoit pendant son sommeil les images sanglantes de Domitien, de Montius & de tant d'autres, qui l'accabloient de reproches. Soupirant sans cesse, & se regardant comme une victime qu'on traînoit à la mort, il arriva à Pettau dans le Norique. Ce fut là que tout déguisement cessa. Barbation qui avoit lui-même servi Gallus, & Apodême agent de l'Empereur parurent à la tête d'une troupe de soldats, que Constance avoit choisis comme les plus dévoués à ses ordres, & les moins capables de se laisser ni gagner par argent, ni attendrir par les larmes. Le Palais étoit à l'extrémité de la ville; les soldats se saisirent des dehors. Sur le soir Barbation étant entré dépouille le Prince de la pourpre ; il le couvre d'une tunique & d'une casaque ordinaire, lui jurant plusieurs fois comme de la part de l'Empereur, qu'il n'avoit rien à craindre pour sa vie. Selon Philostorge, ardent panégyriste des Ariens, l'Indien Théophile entre les mains duquel les deux Princes s'étoient juré une amitié inviolable, & qui accompa-

gnoit Gallus, s'opposa avec courage à ce traitement injurieux. Si le fait est véritable, la résistance fut inutile : Théophile n'y gagna que la disgrace & l'exil.

CONSTANCE. An. 349.

XXVIII. Mort de Gallus.

Amm. l. 14. *c.* 11. *Liban. or.* 12. *Hier. Chron* *Idace.* *Soc. l.* 2. *c.* 34. *Soz. l.* 4. *c.* 6. *Philost. l.* 4. *c.* 1. *Acta Artemii.* *Zon. T. II. p.* 19. *Till. not.* 33. 34.

Gallus restoit assis, tout tremblant. *Levez-vous*, lui dit brusquement Barbation : en même-tems il le fait monter dans un chariot & le conduit à Flanone sur les frontieres de l'Istrie. Cette ville étoit proche de Pola, où Crispe César avoit été mis à mort. On y gardoit étroitement Gallus ; & ce Prince infortuné, en proie à des allarmes continuelles, n'attendoit à chaque instant que le bourreau L'eunuque Eusebe, le Secrétaire Pentade, & Mellobaude Capitaine des gardes, arrivent de la part de l'Empereur. Ils étoient chargés de l'interroger en détail sur la condamnation de tous ceux qu'il avoit fait périr à Antioche. Gallus pâle & interdit ne put ouvrir la bouche que pour s'excuser sur les mauvais conseils de sa femme. Constance encore plus indigné de cette réponse qui flétrissoit sa sœur, renvoye

CONSTANCE. An. 354.

aussi-tôt Pentade avec Apodême, & leur ordonne de trancher la tête à Gallus. L'ingrat Sérénien, comme pour punir le Prince de l'avoir injustement absous quelque-tems auparavant, se charge avec eux de cette funeste commission. A peine étoient-ils partis, que Constance par un retour de compassion en faveur de son beau-frere, envoya après eux un Officier pour leur ordonner de suspendre l'exécution. Mais celui-ci corrompu par Eusebe & par les autres ennemis de Gallus, fit en sorte de n'arriver qu'après le supplice. Ainsi périt ce jeune Prince, à qui sa haute naissance ne procura qu'une vie misérable & une fin tragique. Elle l'avoit d'abord exposé aux soupçons meurtriers de Constance; elle le tint pendant plusieurs années dans une triste captivité; plus heureux cependant, s'il n'en fût jamais sorti pour épouser une Princesse cruelle & sanguinaire, & pour être revêtu d'un pouvoir qui ne servit qu'à le rendre criminel: la fin de sa disgrace fut l'origine de sa perte. Il mourut à l'âge de vingt-neuf

neuf ans, après avoir porté pendant près de quatre années la qualité de César. Ceux qui avoient prêté leur ministere pour le tromper, ne se féliciterent pas long-tems du succès de leurs mensonges & de leurs parjures. Scudilon mourut peu de tems après d'une maladie violente, & Barbation périt dans la suite par le même supplice où il avoit conduit ce malheureux Prince.

CONSTANCE. An. 354.

XXIX. Joie de la Cour.

Amm. l. 15. c. 1. Ath. in Synod. Valens & Ursac. in Synod. Arim.

Dans le tems même qu'on dépouilloit le César des ornemens de sa dignité, l'ardent Apodême s'étoit saisi des brodequins de pourpre. Aussi-tôt prenant la poste, & courant à toute bride jusqu'à crever plusieurs chevaux, il étoit venu à Milan les jetter aux pieds de l'Empereur, avec plus d'empressement & de joie, que s'il eût apporté les dépouilles d'un Roi de Perse. Peu de tems après, la nouvelle de la mort du Prince fut reçue à la cour comme celle d'une victoire complette. L'adulation s'épuisoit sur le bonheur, sur la toute-puissance de l'Empereur. Enivré de ces éloges, il se crut au-dessus de tous les acci-

CONSTANCE. An. 354.

dens humains : envain ſe flattoit-il d'imiter la modeſtie de Marc Aurele, on ne voyoit en lui que la ridicule vanité de Domitien. Dans les écrits de ſa propre main il s'intituloit le *maître du monde*; il prenoit le nom d'*éternel*, qui ne fut jamais pour les hommes qu'un titre d'extravagance ; les Evêques Ariens qui refuſoient cette qualité au Fils de Dieu, n'avoient pas honte de la donner à Conſtance dans leurs lettres & dans des actes authentiques.

XXX. Délateurs. *Amm. l.* 15. *c.* 3.

Les délateurs accoururent en foule de de toutes les parties de l'Empire. Ils n'épargnoient perſonne ; mais ils s'acharnoient par préférence ſur la vertu jointe à la richeſſe. Paul la Châine conſervoit ſon rang, comme le plus habile & le plus méchant de tous. Il avoit pour ſecond un nommé Mercure, Perſe d'origine, qui d'officier de la bouche de l'Empereur étoit devenu receveur du domaine. On l'appelloit par raillerie *le comte des ſonges*, parce que c'étoit ſur les ſonges qu'il fondoit la plûpart de ſes accuſations : tel étoit le département qu'il avoit choiſi. Cet homme ram-

pant & flatteur, s'insinuant dans les cercles & dans les repas, recueilloit avec attention les circonstances des songes que des amis se racontoient les uns aux autres; c'étoit alors une folie fort à la mode; & les empoisonnant avec méchanceté, il alloit en faire sa cour à l'Empereur. Il n'en falloit pas davantage pour susciter un procès criminel. La fin malheureuse de quelques-uns de ces songeurs réussit bien-tôt à guérir les autres de cette superstition puérile; on cessa de rêver, ou du moins de raconter ses rêves, dès qu'on s'apperçut qu'ils tiroient à de si terribles conséquences; on n'avouoit pas même volontiers qu'on eût dormi.

CONSTANCE. An. 354.

XXXI. Péril d'Ursicin.

Amm. l. 15. c. 2.

L'envie qui ne pardonne jamais au mérite, ne perdoit pas de vûe Ursicin. On insinuoit à Constance que le nom de l'Empereur étoit oublié dans tout l'Orient; qu'on n'y parloit que d'Ursicin, comme du seul Général redoutable aux Perses. Le Prince prenoit ombrage de ces discours. Ursicin rassuré par sa vertu, se contentoit de gémir en secret du pé-

CONSTANCE. An. 354.

ril que couroit l'innocence, & de la perfidie des amis de cour, qui l'abandonnerent dès le premier assaut. Le traître Arbétion son collegue, homme d'une malice rafinée, avoit trouvé pour le perdre un moyen plus sûr que la calomnie; c'étoit de le louer à outrance; il ne le nommoit jamais que le grand Capitaine. Ces éloges perfides produisirent leur effet: c'étoit d'aigrir de plus en plus l'Empereur. Il fut décidé dans un Conseil secret, qu'Ursicin seroit la nuit suivante enlevé de sa maison à petit bruit, pour ne point allarmer les gens de guerre dont il possédoit le cœur; & que sans forme de procès on lui ôteroit la vie. Tout étoit préparé; les assassins commandés n'attendoient que le moment de l'exécution, lorsqu'il leur vint un ordre contraire. Constance adouci par la réflexion, contre sa coutume, avoit jugé à propos de différer.

XXXII. Et de Julien. *Amm. Ibid. Jul. ad Ath. Lib. or. 12.*

Julien n'avoit eu aucune part à la conduite de Gallus: mais ceux qui avoient contribué à la mort de son frere, n'osoient le laisser vivre. On

lui fit un crime d'être ſorti du château de Macelle, & d'avoir entretenu Gallus à Nicomédie. Ce fut envain qu'il prouva que l'Empereur lui avoit permis l'un & l'autre : on l'arrêta ; on lui donna des gardes qui le traiterent avec dureté. Ce jeune Prince qui n'avoit de reſſource qu'en lui-même, obſervé ſans ceſſe par des regards malins, ne donna ſur lui aucune priſe. Il garda un profond ſilence ; & n'eut ni la lâcheté de charger la mémoire de ſon frere pour flatter l'Empereur, ni l'imprudence d'aigrir l'Empereur en juſtifiant ſon frere.

XXXIII. Pourſuites des partiſans de Gallus.

Amm. Ibid. Vict. Epit.

Dans la recherche qui fut faite de tous ceux qui s'étoient prêtés aux injuſtices du Céſar, l'argent décida en grande partie du ſort des accuſés. Pluſieurs innocens furent punis, faute d'avoir de quoi payer la juſtice qui leur étoit dûe. Mais Gorgonius chambellan de Gallus, convaincu par ſes propres aveux d'avoir ſecondé & quelquefois conſeillé les violences par l'entremiſe de ſa fille qui avoit grand crédit ſur l'eſprit de Conſtan-

CONSTANCE. An. 354.

tine, trouva un ſecours toujours aſſuré dans la protection des Eunuques qu'il ſçut mettre dans ſes intérêts. Pendant que ces jugemens ſe rendoient à Milan, une autre commiſſion établie à Aquilée ne procédoit pas avec plus d'équité. On avoit amené de l'Orient en cette ville une troupe d'officiers de guerre & de courtiſans de Gallus, chargés de chaînes, meurtris de leurs fers, accablés de fatigues & de mauvais traitemens, reſpirans à peine & ne déſirant qu'une prompte mort. On accuſoit ceux-ci d'avoir contribué au maſſacre de Domitien & de Montius. Arborius & l'Eunuque Euſebe, tous deux également fourbes, injuſtes & cruels, furent chargés de les entendre. Ces Commiſſaires, ſans autre raiſon que leur intérêt ou leur caprice, exilerent les uns, dégraderent les autres, en condamnerent pluſieurs au dernier ſupplice; & revinrent avec confiance rendre compte de leurs jugemens, qui furent approuvés, comme ils avoient été rendus, ſans examen.

CONSTANCE. An. 354.

XXXIV. Punition des Habitans d'Antioche.

Amm. l. 14. c. 7. & l. 15. c. 13.
Lib. vit. & or. 14.
Philost. l. 4. c. 8.

D'un autre côté, Musonien envoyé en Orient avec la qualité de Préfet du Prétoire, punissoit à Antioche le massacre de Domitien & de Montius. Libanius dit que Constance lui avoit expressément recommandé d'user de la plus grande douceur, & que le Préfet fut fidele à suivre cet ordre. On peut douter du premier de ces deux faits, parce qu'on est certain de la fausseté de l'autre. Musonien étoit un politique, qui dans les commencemens de sa fortune avoit montré beaucoup de douceur & d'humanité: il s'étoit fait aimer dans le gouvernement de l'Achaïe. Mais au fond c'étoit une ame vénale & injuste; il se démasqua dans l'occasion présente où l'iniquité pouvoit l'enrichir. Les vrais auteurs du massacre laisserent entre ses mains leur patrimoine, & furent renvoyés absous. Il condamna en leur place de pauvres citoyens, dont plusieurs loin d'avoir eu part à la sédition, n'étoient pas même alors dans la ville. Prosper qui commandoit les troupes comme Lieutenant d'Ursicin, lâche

CONSTANCE.
An. 354.

guerrier, mais hardi raviſſeur, partageoit ces dépouilles avec le Préfet. Tandis que ces deux Officiers s'entendoient pour piller l'Orient, il étoit encore déſolé par les incurſions que les Perſes faiſoient impunément tantôt en Arménie, tantôt en Méſopotamie. La pourſuite des partiſans de Gallus fut de longue durée : la faveur de ce Prince continua de ſervir de prétexte contre ceux qu'on vouloit perdre : & quelques années après ce fut une des cauſes qui firent exiler Eudoxe, alors Evêque d'Antioche, & l'impie Aëtius, qui à l'égard de Gallus n'étoit peut-être coupable que de l'avoir confirmé dans l'héréſie.

An. 355.
XXXV.
Feſtin malheureux d'Africain.

Amm. l. 15. c. 3. Jul. ad Ath. Idace.

Les ſonges étoient devenus des crimes : des paroles échappées dans l'ivreſſe, qui ne portent gueres plus de réalité que des ſonges, furent punies comme des attentats réfléchis. Africain, Gouverneur de la ſeconde Pannonie, donnoit un grand repas à Sirmium. Pluſieurs convives échauffés par le vin, ſe croyant en liberté, ſe mirent à cenſurer le gouverne-

CONSTANCE. An. 355.

ment: les uns ſouhaitoient une révolution ; les autres dont l'imagination étoit plus allumée, prétendoient en avoir des pronoſtics indubitables. Un agent du Prince, nommé Gaudence, ſtupide & étourdi, ſe fit un grand ſcrupule d'avoir entendu des propos de cette importance, ſans aller à révélation. Il va les déclarer à Rufin chef des Officiers de la préfecture ; celui-ci étoit une ſangſue de cour, déteſté depuis long-tems pour ſa malice. Rufin vole auſſi-tôt à Milan : il fait trembler le Prince. Conſtance ſans délibérer donne l'ordre d'aller enlever Africain & tous ſes dangereux convives. Il récompenſe le délateur en lui prolongeant de deux années l'exercice de ſa charge, dont il ſavoit faire un ſi bon uſage. On dépêche deux Officiers des gardes, dont l'un étoit un Franc nommé Teutomer, pour ſe ſaiſir des conjurés qui avoient oublié leur crime. On les amene chargés de chaînes. En paſſant par Aquilée, pendant qu'on ſe préparoit pour le reſte du voyage, le tribun Marin, un des priſonniers, homme vif & im-

CONSTANCE. An. 355.

pétueux, qui se reprochoit d'avoir bû & parlé plus que les autres, se plonge dans le corps un coûteau qu'il trouve sous sa main, & se tue. Les autres sont conduits à Milan, appliqués à la question, & convaincus d'avoir tenu à table des propos criminels, dont ils ne se souvenoient plus. On les enferme dans des cachots avec fort peu d'espérance qu'on voulût bien leur accorder la vie. L'histoire ne dit pas ce qu'ils devinrent; elle ajoute seulement que les deux Officiers furent condamnés à l'exil, pour n'avoir pas empêché Marin de se donner la mort; mais qu'ils obtinrent leur grace à la priere d'Arbétion, qui étoit alors Consul avec Lollien.

XXXVI. Guerre contre les Allemands.

Amm. l. 15. c. 4. Till. nat. 36.

Ces frivoles allarmes furent quelque tems suspendues par de plus réelles que donnerent les Allemands. Ils insultoient la frontiere par des courses fréquentes. L'Empereur entra en Rhétie vers le mois de Juin, & fit marcher en avant la meilleure partie de son armée, sous le commandement d'Arbétion, avec ordre de pénétrer jusqu'au lac de Brigantium, que nous

CONSTANCE. An. 355.

nommons aujourd'hui le lac de Constance, & de livrer bataille aux barbares. Arbétion envoya à la découverte; mais comme il continuoit sa marche sans attendre le retour de ses coureurs, il se trouva sur le soir tout à coup enveloppé, & n'en fut averti que par une grêle de traits qui tomboient de toutes parts. Le Général perd la tête; toute l'armée se débande & ne songe qu'à fuir. La plûpart s'étant sauvés à la faveur de la nuit par des sentiers étroits, se raillierent au point du jour. On perdit en cette rencontre dix tribuns, & un grand nombre de soldats. Les Allemands fiers de cet avantage venoient tous les matins à la faveur d'un brouillard épais, insulter les Romains jusqu'aux portes de leur camp. Un détachement des troupes qui composoient la garde du Prince, indigné de cette insolence, sortit pour les repousser. On le reçut avec tant de vigueur, qu'il fut obligé d'appeller du secours. La plûpart des Officiers encore effrayés de leur défaite, & Arbétion

CONSTANCE. An. 355.

lui-même, n'étoient pas en humeur de s'expoſer à un nouvel affront. Mais trois tribuns, Arinthée, Séniauque & Bappon, ne voulant pas laiſſer tant de braves gens à la merci de l'ennemi, volent à leur ſecours ſuivis de leurs ſoldats que leur exemple animoit : après avoir déchargé leurs traits, ils fondent tête baiſſée ſur les Allemands; ſans garder aucun ordre de bataille, & diſperſés par pelotons, ils enfoncent tout ce qu'ils attaquent; ils taillent en pieces tout ce qui leur réſiſte. Alors ceux qui n'avoient oſé prendre part à ce combat, s'empreſſent de partager la victoire; ils ſortent en foule du camp; ils terraſſent ce qui reſte d'ennemis. Cette action termina la guerre. Conſtance revint à Milan tout glorieux d'un ſuccès, qui n'étoit dû ni à ſa bonne conduite, ni à celle de ſon Général.

XXXVII. Complot contre Sylvain.

Amm. l. 15. c. 5. Jul. ad Ath.

La paix qui ſuivit fut plus funeſte à l'Empereur que ne l'avoit été la guerre. Les fourbes, dont il étoit le jouet, penſerent renverſer ſa puiſſan-

ce : ils le mirent dans la néceſſité de perdre, pour conſerver ſon diadême, celui de ſes ſujets qui étoit le plus capable de le ſoutenir. La Gaule abandonnée aux pillages, aux maſſacres, aux incendies, étoit depuis long-tems la proye des barbares. Sylvain, général de l'infanterie, qui depuis la bataille de Murſe avoit en toute occaſion ſignalé ſa fidélité & ſa valeur, y fut envoyé comme très-propre à rétablir dans cette belle province la paix & la ſûreté. Les Francs, deſquels il tiroit ſon origine, redoutoient ſa bravoure. Arbétion à qui ſon mérite faiſoit ombrage, avoit travaillé lui-même à lui procurer ce commandement, dans le deſſein de le détruire plus aiſément en ſon abſence. Auſſi dès que Sylvain fut parti, pendant que ce Général parcouroit la Gaule chaſſant devant lui les barbares, le traître mit en jeu les mêmes reſſorts dont on s'étoit ſervi pour hâter la perte de Gallus. Mais ce politique auſſi ruſé que méchant, ſe contenta d'avoir donné le premier mouvement

CONSTANCE. An. 355.

à la machine; il se déroba ensuite habilement, laissant à d'autres la conduite de toute l'intrigue, qui ne fut jamais parfaitement éclaircie. On jugea par conjecture qu'il avoit fait agir en sa place Lampade, préfet du Prétoire d'Italie, & que celui-ci avoit suborné Dyname. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce Dyname, qui n'avoit pas d'emploi plus relevé que celui de tenir le registre des écuries du Prince, feignit de s'attacher à Sylvain, & le suivit en Gaule. A peine y fut-il arrivé, qu'il supposa une affaire qui le rappelloit à la Cour. Il obtint du Général des lettres de recommandation adressées à ses amis, & à son retour il les déposa entre les mains de la cabale. Elle étoit, à ce qu'on a cru dans la suite, composée du préfet Lampade, d'Eusebe qui avoit été Intendant du domaine, décrié pour sa sordide avarice, & d'Edese qui avoit eu la charge de Secrétaire d'Etat. Voici l'usage qu'on trouva bon de faire de ces lettres; on effaça tout hors la signature, &

on les remplit de propos qui ſuppoſoient une conſpiration déja formée : Sylvain en termes couverts prioit les amis qu'il avoit à la cour, & pluſieurs autres encore, de lui prêter la main dans la haute entrepriſe qu'il avoit projettée ; qu'il ſeroit bien-tôt en état de les payer de leurs ſervices. Ces lettres tracées par l'impoſture furent remiſes au Préfet : celui-ci d'un air empreſſé ſe fait introduire de grand matin dans l'appartement du Prince. Conſtance toujours avide de ces ſortes de recherches, prend auſſi-tôt l'allarme : on tient conſeil, on fait la lecture des lettres ; on donne des gardes aux tribuns qui y étoient nommés ; on envoye chercher dans les provinces les prétendus conjurés, qui ne ſe trouvoient pas à la cour.

CONSTANCE. An. 355.

XXXVIII. Découverte de l'impoſture.

Malaric officier Franc, & commandant de la garde étrangere, faiſoit grand bruit avec ſes collegues ſur l'iniquité de ce procédé. Il crioit hautement que c'étoit une choſe indigne d'abandonner à la calomnie des gens d'honneur, qui ſe ſacrifioient pour le

CONSTANCE. An. 355.

ſalut de l'Empire. Il propoſoit de laiſſer en ôtage entre les mains de l'Empereur ſa femme & ſes enfans, & d'aller, ſous la caution de Mellobaude, chercher Sylvain, qui n'avoit aſſurément jamais ſongé à ce que des fourbes lui imputoient; ou ſi l'on aimoit mieux confier cette commiſſion à Mellobaude, il s'offroit à reſter dans les fers pour lui ſervir de caution: *Si l'on envoye tout autre que l'un de nous deux*, ajoutoit-il, *je ne réponds pas du parti que pourra prendre Sylvain, naturellement impatient, & auſſi peu accoutumé aux manéges de cour, qu'il eſt intrépide dans les dangers de la guerre.* Ces avis étoient ſages, mais ils furent inutiles. Arbétion fit envoyer Apodême, le fléau de tous les gens de bien. Cet homme pervers, loin d'uſer des ménagemens qu'on lui avoit recommandés d'employer, ne rend point de viſite au Général; il ne lui donne aucune connoiſſance de l'ordre qui le rappelloit à la cour. De concert avec le Receveur du domaine, il affecte

Constance. An. 355.

de traiter les clients & les esclaves de Sylvain, comme ceux d'un homme proscrit, & prêt à monter sur l'échaffaut. Pendant qu'il travailloit en Gaule à pousser à bout Sylvain, la cabale de la cour ne restoit pas oisive. Dyname, pour appuyer son imposture par de nouvelles preuves, avoit contrefait des lettres de Sylvain & de Malaric, au Commandant de l'arsenal de Crémone : ils le sommoient de se mettre en état de fournir au premier jour tout ce qu'il avoit promis. Cette seconde supercherie décéla la premiere. Le Commandant ne comprenant rien à cette dépêche, la renvoye à Malaric, le priant de s'expliquer plus nettement. Malaric qui depuis le départ d'Apodême attendoit dans une douleur profonde la perte de Sylvain & la sienne, réveillé par cette lettre, la communique aux Francs, qui remplissoient alors beaucoup d'emplois à la cour : il éleve sa voix ; il triomphe de la découverte.

XXXIX. Jugement des coupables.

L'Empereur en étant instruit, ordonne une nouvelle information par-

CONSTANCE.
An. 355.

Amm. Ibid.
Till. art. 35.

devant les Juges de ſon conſeil, & tous les Officiers de guerre. Les Juges, pour ne pas commettre leur infaillibilité, daignoient à peine jetter la vûe ſur la prétendue lettre de Sylvain qu'ils avoient déja eue ſous les yeux. Mais Florence fils de Nigrinien, & Lieutenant du Grand-Maître des Offices, la conſidérant avec plus d'attention, découvrit des traces de la premiere écriture, & dévoila toute la fourberie. L'Empereur ayant enfin entr'ouvert les yeux, commence par dépoſer le Préfet du Prétoire ; il ordonne qu'il ſoit appliqué à la queſtion : mais les amis du Préfet obtiennent la révocation de cet ordre. Euſebe & Edeſe ſouffrirent la torture ; le premier s'avoua complice ; l'autre perſiſta dans la négative & fut déclaré innocent. L'affaire n'eut pas d'autre ſuite. Le Préfet fut ſeul puni par la perte de ſa charge. Lollien déja Conſul fut mis en ſa place. Dyname qui méritoit mille morts, fut récompenſé comme un ſujet de grande reſſource pour les coups d'état ; on lui donna le gouvernement de la Toſcane.

CONSTANCE. An. 355.

XL. Révolte de Sylvain.

Amm. Ibid. Jul. ad Ath. & or. 1. 2. Hier. Chron. Aur. Vict. Vict. Epit. Zon. T. II p. 19.

Sylvain étoit à Cologne, où il apprenoit tous les jours quelque nouvel outrage que ses gens recevoient d'Apodême. Il ne douta plus qu'on ne l'eût ruiné dans l'esprit de l'Empereur, & qu'il ne fût bien-tôt condamné selon l'usage de Constance, sans être entendu. Craignant moins les barbares qu'une cour corrompue, il songea à se jetter entre leurs bras. Mais le tribun Laniogaise, cet homme fidele, qui seul avoit accompagné Constant jusqu'au dernier soupir, lui représenta que les Francs ne manqueroient pas de le faire périr comme un compatriote infidéle, ou de le vendre à ses ennemis. Sylvain au désespoir crut que l'unique moyen qui lui restoit d'éviter la peine du crime dont on l'accusoit faussement, étoit de le commettre. Il gagne secrettement à force de promesses les premiers Officiers, & ayant assemblé les troupes, il arrache la pourpre d'un drapeau, s'en enveloppe & se fait proclamer Empereur.

XLI. Ursicin envoyé contre Sylvain.

Cette nouvelle arrive quelques jours après à Milan, à l'entrée de la

CONSTANCE.
An. 355.
Amm. Ibid.

nuit. Constance frappé comme d'un coup de foudre, assemble sur le champ le Conseil : la crainte avoit glacé les cœurs ; on se regardoit sans ouvrir aucun avis. Le silence fut enfin rompu par un murmure général : tous se disoient à l'oreille qu'Ursicin étoit seul en état de rétablir les affaires ; qu'on avoit eu grand tort de l'outrager par des soupçons injurieux. L'Empereur frappé de ces réflexions & les faisant lui-même, mande Ursicin par l'introducteur de la cour ; c'étoit l'inviter de la maniere la plus distinguée : il le reçoit avec honneur & amitié : celui qui n'étoit quelques jours auparavant qu'un séditieux & un rebelle, est maintenant la ressource & l'appui de l'Empire. Les ennemis d'Ursicin qui l'étoient également de Sylvain, applaudissoient eux-mêmes à ce choix ; & pour cette fois leur joie étoit sincere : car en mettant aux prises ces deux Capitaines, ils ne pouvoient manquer de trouver dans la perte de l'un de quoi se consoler du succès de l'autre. Ursicin vouloit se justifier avant que

de partir : l'Empereur lui représenta avec douceur que dans un péril si pressant il n'étoit pas question d'éclaircissemens ni d'apologies, mais de réconciliation & de concorde pour concourir unanimement au salut de l'Etat. On dressa le plan qu'Ursicin devoit suivre ; & pour faire croire à Sylvain que la cour n'étoit pas instruite de sa rébellion, Constance lui manda en termes très-affectueux qu'il étoit satisfait de ses services ; qu'il lui conservoit tous ses titres, & qu'il lui adressoit son successeur pour l'installer dans le commandement. On fait aussi-tôt partir Ursicin avec dix tribuns & Officiers des gardes, qu'il avoit demandés pour le seconder dans sa commission. L'historien Ammien Marcellin étoit de ce nombre. Le Général sortit de Milan avec un grand cortége, qui l'accompagna fort loin hors de la ville ; & quoiqu'il sentît bien que ses ennemis regardoient cette pompe comme celle d'une victime qu'on envoye au sacrifice, il ne pouvoit s'empêcher d'admirer la rapidité des révolutions hu-

CONSTANCE. An. 355.

maines, en comparant l'état brillant dans lequel il paroiſſoit alors, avec le péril qu'il avoit couru quelques jours auparavant.

XLII. Déguiſement d'Urſicin.

Il faiſoit une extrême diligence : cependant il fut prévenu par la renommée. Arrivé à Cologne il trouva Sylvain trop bien affermi, pour pouvoir être abbattu par la force. Les mécontens accouroient en foule de toutes les provinces, & s'empreſſoient d'offrir leurs ſervices. Sylvain avoit déja une nombreuſe armée. Urſicin, ſoit qu'on lui eût dicté cette leçon, ſoit qu'il crût que la fourberie ceſſe de l'être quand elle s'employe contre un rebelle, fit alors un perſonnage bien oppoſé à cette noble franchiſe qu'on lui attribue. Pour endormir Sylvain & l'amener inſenſiblement à ſa perte, il feignit d'entrer dans toutes ſes vûes, & d'épouſer toutes ſes paſſions. Ce rolle étoit difficile à ſoutenir : il avoit affaire à un homme clairvoyant : il lui fallut & beaucoup de ſoupleſſe pour plier ſous la fierté d'un maître d'autant plus jaloux de ſa puiſſance, qu'elle étoit moins légitime,

& beaucoup de circonſpection pour compaſſer toutes ſes démarches : au moindre ſoupçon de déguiſement, il étoit perdu lui & les ſiens. Il réuſſit dans ce manége trop bien pour l'honneur de ſa vertu. En peu de tems il gagna entierement la confiance de Sylvain ; il étoit de tous ſes repas, de tous ſes conſeils. Sylvain l'aſſocioit à ſes mécontentemens ; les diſgraces d'Urſicin fondoient une partie de ſes reproches : *N'eſt-il pas indigne*, répétoit-il ſouvent en public & en particulier, *qu'on ait prodigué les Conſulats & les premieres dignités de l'Empire, à des hommes ſans mérite ; tandis que de tant de travaux nous n'avons, Urſicin & moi, remporté d'autre récompenſe, que d'être l'un traité en criminel d'état, l'autre traîné du fond de l'Orient pour ſervir de but aux traits de la calomnie ?*

CONSTANCE. An. 355.

XLIII. Mort de Sylvain.

Le moment arriva qu'il falloit ou ſe défaire de Sylvain, ou marcher ſous ſes étendars. Le pays étoit épuiſé, & le ſoldat qui commençoit à manquer de vivres, murmuroit déja, & demandoit le pillage de l'Italie.

CONSTANCE. An. 355.

Dans cette crise Urſicin, après avoir cent fois changé d'avis, ſe détermina à tenter quelques Officiers, qu'il ſavoit être mécontens du Général, & dont il connoiſſoit la diſcrétion & la dextérité. Après avoir exigé leur ſerment, il leur fait part de ſon deſſein: c'étoit de gagner par leur entremiſe un corps de Gaulois & d'Illyriens, dont la fidélité ne tiendroit pas contre des ſommes répandues à pleines mains. Ces Officiers mirent en œuvre de ſimples ſoldats, qui couverts de leur obſcurité, diſtribuant à propos l'argent & les promeſſes, débaucherent en une ſeule nuit un grand nombre de leurs camarades. Au lever du ſoleil ils s'attroupent, & formant un bataillon ils forcent l'entrée du Palais, égorgent la garde, pourſuivent Sylvain dans une chapelle où il s'étoit réfugié, & le percent de mille coups. Urſicin lui-même & tout l'Empire pleura ce brave Capitaine, que la calomnie avoit précipité dans le crime, en perſécutant ſon innocence, & que la noirceur de ſes ennemis rendroit excuſable, ſi aucun motif pouvoit

pouvoit excuſer la révolte contre le légitime Souverain. Il ne porta la pourpre que vingt-huit jours.

CONSTANCE. An. 355.

XLVI. Joie de Conſtance.

Quelques jours avant la mort de Sylvain, le peuple aſſemblé à Rome dans le grand cirque, s'étoit unanimement écrié, *Sylvain eſt vaincu.* L'hiſtoire nous fournit pluſieurs exemples de ces preſſentimens populaires, produits par le déſir & par l'eſpérance, & que la ſuperſtition voudroit faire paſſer pour des révélations ſurnaturelles. La nouvelle de cette mort fut pour Conſtance un ſujet de triomphe. Il ajouta ce nouveau titre de victoire aux proſpérités dont il ſe vantoit. Sa vanité croiſſoit ſans meſure par les hyperboles de la flatterie : c'étoit un art que le Prince encourageoit de plus en plus, en mépriſant & en éloignant de ſa perſonne tous ceux qui ne le ſavoient pas. Il ignoroit ſans doute que la louange n'eſt d'aucun prix pour ceux auprès deſquels le blâme eſt criminel, & le ſilence dangereux. Auſſi avare d'éloges pour les autres qu'il en étoit avide pour lui-même, loin d'en accorder au ſuccès

CONSTANCE. An. 355.

d'Urſicin, il ne lui écrivit que pour ſe plaindre qu'on eût détourné une partie des tréſors dont Sylvain s'étoit emparé : il ordonnoit d'en faire une ſevère recherche, & d'appliquer à la queſtion un Officier nommé Remi, chargé de la caiſſe militaire. Les informations prouverent que perſonne n'avoit touché à ces tréſors.

XLV. Punition des amis de Sylvain.

Amm. l. 15. c. 6. Jul. or. 1, 2.

Après la mort de Sylvain, on pourſuivit ſes prétendus complices. On mit aux fers tous ceux qu'on voulut ſoupçonner, & les délateurs firent très-bien leur devoir. Proculus, Officier de la garde de Sylvain, ſe ſignala par ſon courage. Il étoit d'une foible complexion. Dès qu'on le vit expoſé à la torture, on craignit que la rigueur des tourmens ne le fît mentir aux dépens de beaucoup d'innocens. Mais la probité lui prêta des forces : la plus violente torture ne lui arracha aucune parole qui pût nuire à perſonne ; il perſiſta même à juſtifier Sylvain, proteſtant que la néceſſité ſeule l'avoit forcé à la révolte ; il le prouvoit en faiſant remarquer que cinq jours avant que de

prendre le titre d'Auguſte, ce Général avoit payé la montre aux ſoldats au nom de Conſtance, & qu'il les avoit exhortés à continuer d'être braves & fideles. Pémene, qui avoit ſi bien défendu contre Décence la ville de Trèves, Aſclépiodote & deux Comtes Francs, Lutton & Mandion, furent mis à mort avec pluſieurs autres. Cependant on épargna les jours du fils de Sylvain encore enfant; & le généreux Malaric échappa à cette ſanglante proſcription.

CONSTANCE.
An. 355.

XLVI.
Intrépidité de Léonce, Préfet de Rome.

Amm. l. 15. *c.* 7.

Dans ce même tems Léonce Préfet de Rome faiſoit un meilleur uſage de la ſévérité néceſſaire contre des ſéditieux. C'étoit un Juge irréprochable, toujours prêt à donner audience, équitable dans les jugemens, naturellement doux & bienfaiſant, mais ferme & inflexible quand il falloit maintenir & venger l'autorité publique. Le peuple ſe ſouleva d'abord contre lui pour un ſujet très-léger. Léonce faiſoit conduire en priſon un cocher du cirque, nommé Philorome. Toute la populace, dont ce miſérable étoit l'idole, ſe mit à le ſuivre en tumulte, &

CONSTANCE. An. 355.

à menacer le Préfet, croyant l'intimider. Mais ce Magiſtrat intrépide fit ſaiſir les plus mutins, & après leur avoir fait donner la torture ſans que perſonne osât les défendre, il les condamna au banniſſement. Peu de jours après, la ſédition ſe ralluma, ſous le prétexte que la ville manquoit de vin. Au premier bruit de cette émeute, le Préfet, malgré les inſtances de ſes amis & de ſes officiers, qui le conjuroient de ne pas s'expoſer à la fougue d'une multitude forcenée & capable des plus extrêmes violences, va droit à la place où le peuple étoit raſſemblé. La plûpart de ſes gens prennent l'épouvante & l'abandonnent. Pour lui reſté preſque ſeul, mais plein d'aſſurance au milieu des regards furieux & des cris de cette populace enragée, il reçoit ſans s'émouvoir toutes leurs injures; & du haut de ſon char promenant ſes yeux ſur cette foule immenſe, il reconnoît à ſa grande taille un homme qu'on lui avoit déſigné comme le chef des ſéditieux: il lui demande s'il n'eſt pas Pierre Valvomer : celui-ci lui ayant répondu

avec insolence, que c'étoit lui-même; le Préfet, malgré les clameurs, le fait saisir, lier & étendre sur le chevalet. En vain ce scélérat appelle-t-il du secours, le peuple prend la fuite à ce spectacle, & laisse son chef dans les tourmens qu'on lui fit souffrir sur la place même, avec autant de liberté que dans une salle de justice. Léonce le relégua ensuite dans la Marche d'Ancone, où Patruin Gouverneur de la province le fit mourir peu de tems après, pour avoir forcé une fille de condition.

CONSTANCE. An. 355.

XLVII. Constance jette les yeux sur Julien, pour le faire César.

Amm. l. 15. c. 8. Zos. l. 3. Jul. ad Ath. Lib. or. 12.

Ursicin étoit resté dans la Gaule avec le titre de Commandant. Mais l'armée de Sylvain s'étoit dissipée après sa mort: & comme on n'avoit envoyé Ursicin dans cette province que pour faire périr Sylvain ou pour périr lui-même, ce qui étoit presque indifférent à la cour, les ennemis de ces deux braves Capitaines, se voyant délivrés de l'un, ne songeoient plus qu'à traverser les succès de l'autre. Constance qu'ils gouvernoient sans qu'il s'en apperçût, aimoit autant laiſ-

CONSTANCE. An. 355.

ser la Gaule à la merci des barbares ; que de donner des forces à un général qui lui étoit suspect. Ainsi les Francs, les Allemands, les Saxons ne trouvoient plus d'obstacle : ils avoient pris & ruiné le long du Rhin quarante-cinq villes, dont ils avoient emmené les habitans en esclavage : ils occupoient sur la rive gauche du fleuve depuis la source jusqu'à l'embouchure, une lisiere de plus de douze lieues de large ; & ils avoient dévasté trois fois autant de terrein : on n'osoit plus y faire paître les troupeaux. Il falloit semer & labourer dans l'enceinte des villes, & les moissons qu'on y recueilloit faisoient toute la subsistance des habitans. L'allarme se répandoit encore plus loin que le ravage, & plusieurs villes de l'intérieur du pays étoient déja abandonnées. Dans le même-tems les Quades & les Sarmates infestoient la Pannonie & la haute Mésie. L'Orient resté sans chef depuis le départ de Gallus, étoit insulté par les Perses. Constance ne savoit quel parti prendre. D'un côté il

croyoit ſa préſence néceſſaire en Italie ; de l'autre ſa défiance naturelle & l'exemple des prétendus projets de Gallus, lui perſuadoient que partager ſa puiſſance, c'étoit s'en dépouiller. Cependant l'Impératrice Euſébie vint à bout de calmer ſes craintes, & de le déterminer à revêtir Julien de la pourpre des Céſars. Avant que de développer cet événement, il eſt à propos de reprendre l'hiſtoire de ce Prince depuis l'élévation de Gallus.

CONSTANCE. An. 355.

XLVIII. Etudes de Julien.

Jul. ep. 41. *Lib. or.* 5. 12. *Eunap. in Max.* *Soc. l.* 3. *c.* 1. *Soz. l.* 5. *c.* 2.

Julien ſorti du château de Macelle, demanda la permiſſion d'aller à Conſtantinople, pour y perfectionner ſes connoiſſances. Conſtance qui avoit intérêt d'occuper cet eſprit vif & ardent, y conſentit volontiers. Mais il ne lui permit d'écouter que des maîtres Chrétiens. Il lui propoſoit lui-même quelquefois des ſujets de déclamation. Le jeune Prince ſimple dans ſes habits, ſans ſuite & ſans équipage, s'abaiſſant au niveau de ſes camarades, fréquentoit les écoles des Rhéteurs & des Philoſophes. Cette modeſtie, loin de l'obſcurcir,

CONSTANCE. An. 355.

servoit de lustre à ses talens. Comme il parloit familiérement à tout le monde, tout le monde aimoit à parler de lui; on louoit la beauté de son génie, la bonté de son cœur; on s'accordoit à dire qu'il étoit digne du diadême. Ce grand éclat ne tarda pas à blesser les yeux de Constance: il lui ordonna de quitter Constantinople & de se retirer à Nicomédie, ou en tel lieu de l'Asie qu'il voudroit choisir. Libanius fameux Rhéteur enseignoit alors à Nicomédie: c'étoit un des plus ardens défenseurs du paganisme. Constance défendit à Julien de l'aller entendre; & le Rhéteur Ecébole, sous qui le Prince avoit étudié à Constantinople, alors Chrétien, Payen ensuite, & dont la religion tournoit au gré de la cour, lui fit jurer à son départ, qu'il ne prendroit pas les leçons de Libanius. Julien n'osa, à ce qu'il dit lui-même, violer ce serment; mais il ne se fit pas de scrupule de l'éluder. Il recueilloit & étudioit secrettement les ouvrages de ce Rhéteur, qu'il admiroit: en quoi assurément il lui faisoit

trop d'honneur. Son esprit souple & docile en prit une si forte teinture, qu'il y perdit beaucoup de cette noble & énergique simplicité qui sied à un Prince ; & qu'il se pénétra de toute la pédanterie de son modele, comme on le voit par ses ouvrages. Mais un magicien, caché à Nicomédie pour éviter la rigueur des loix, fit bien plus de mal à Julien ; il empoisonna son cœur d'une curiosité criminelle & insensée pour ce qu'on appelle les sciences secrettes.

CONSTANCE. An. 355.

XLIX. Il se livre à la magie & à l'idolâtrie.

Jul. ad Them. & or. 4. & ep. 51. Lib. or. 4, 5. 10. Greg. Naz. or. 3. Eun. in Max. Soc. l. 3. c. 1. Theod. l. 3. c. 3. Soz. l. 5. c. 2.

L'Asie étoit alors infectée d'une secte de graves charlatans, qui faisoient un mélange monstrueux des opinions de Platon avec les superstitions de la magie. C'étoient des fourbes qui firent de Julien un fanatique. Ils trouverent dans sa vertu mélancolique une matiere toute préparée & prompte à s'allumer. Il devint Astrologue, Théurgiste, Nécromancien. Il alla à Pergame consulter Edese : il y fit une étroite liaison avec Maxime d'Ephese, Chrysante de Sardes, Prisque d'Epire, Eusebe de Carie, Iamblique d'A-

Constance. An. 355.

pamée, tous diſciples de ce prétendu ſage. Ces impoſteurs s'entendoient à ſe vanter mutuellement, à flatter le jeune Prince, & à lui promettre l'Empire. Edeſe étoit le chef de la cabale; Maxime en étoit l'oracle: ſa naiſſance, ſes richeſſes, ſon éloquence d'enthouſiaſte, ſon extérieur majeſtueux & composé, le ton de ſa voix concerté avec le mouvement de ſes yeux, ſa barbe blanche & vénérable, aidoient infiniment à la ſéduction. Julien l'alla trouver à Epheſe. Maxime captiva entierement l'eſprit du nouveau proſélyte; il l'initia à ſes myſteres par des cérémonies effrayantes, dont l'impreſſion réelle grave profondément les plus abſurdes chimeres. Il le mit en relation avec les démons; & ce fut, ſelon Libanius, à cet heureux commerce que Julien fut dans la ſuite redevable de tant de ſuccès. Ces génies officieux, dit le ſophiſte auſſi viſionnaire que ſon héros, le ſervoient en amis fideles; ils le réveilloient dans ſon ſommeil; ils l'avertiſſoient des dangers; c'étoit avec

eux qu'il tenoit conſeil ; ils le guidoient dans toutes les opérations de la guerre, quand il étoit à propos de combattre, d'aller en avant ou de faire retraite ; ils dirigeoient ſes campemens. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que Julien ébloui des preſtiges de Maxime, renonça entre ſes mains à la religion Chrétienne, contre laquelle ſon cœur étoit depuis longtems révolté. Il étoit alors âgé de vingt ans. Il choiſit le ſoleil pour ſon Dieu ſuprême. Nous avons de lui un diſcours adreſſé à Salluſte, où il repréſente cet aſtre comme le pere de la nature, le Dieu univerſel, le principe des êtres intelligibles & ſenſibles. Entêté de ces vaines idées, il devint un dévot extatique de l'idolâtrie ; il y mettoit ſa félicité ; il gémiſſoit ſur les ruines des temples & des idoles ; il déſiroit ardemment de la remettre en honneur, & il diſoit à ſes amis qu'il rendroit les hommes heureux s'il parvenoit jamais à la puiſſance ſouveraine. Gallus fut allarmé de ces nouvelles ; il lui envoya Aëtius afin de

CONSTANCE. An. 355.

le sonder. Il ne fut pas difficile à Julien de tromper Aëtius ; il n'eut besoin, pour lui paroître parfait Chrétien, que d'affecter un grand zele pour la cause de l'Arianisme. Mais il ne lui étoit pas si aisé d'en imposer à Constance, qui étoit averti de ses discours, & que la jalousie rendoit clairvoyant. Julien porta l'hypocrisie jusqu'à se faire raser, prendre l'habit de Moine, & remplir à Nicomédie les fonctions de Lecteur. D'ailleurs il pratiquoit toutes les vertus civiles : tant qu'il fut en Asie, il s'y fit estimer par son empressement à faire du bien, n'épargnant ni dépenses ni fatigues pour secourir les malheureux, & pour défendre les intérêts de la justice même contre ses parens & ses amis.

I. Etat de Julien après la mort de Gallus.

Jul. ad Ath. & ad Them. & or. 3. Lib. or. 5. 12. Greg. Naz. or. 4.

Après la disgrace tragique de son frere, on s'assura de sa personne, comme je l'ai déja raconté ; & il vécut dans une espece de captivité pendant sept mois, dont il passa la plus grande partie à Milan. L'eunuque Eusebe avoit juré sa perte : mais l'Impératrice Eusébie eut pitié de son

infortune. Elle engagea ſon mari à ne le pas condamner ſans l'entendre ; elle raſſura Julien & le préſenta à l'Empereur. Conſtance ne l'avoit encore vu qu'une fois, en Cappadoce : il le reçut aſſez favorablement, & lui promit une ſeconde audience. Mais l'eunuque, craignant que l'Empereur ne ſe laiſsât attendrir à la voix du ſang & de l'innocence, vint à bout de l'empêcher. Tout ce que ſa protectrice put obtenir en ſa faveur, ce fut la liberté de retourner ſur les terres de ſa mere en Bithynie ou en Ionie. Pendant qu'on préparoit ſon voyage, il alla paſſer quelques jours à Come près de Milan. Mais ſur la fauſſe nouvelle qui ſe répandit alors de la révolte d'Africain, Conſtance changea d'avis ; il vouloit le retenir, & ce ne fut qu'avec peine qu'Euſébie obtint qu'il iroit en Grece. On regarda même ce voyage comme un exil, parce que Julien n'avoit en ce pays ni terres ni maiſon. Pour lui, il préféroit le ſéjour de la Grece à celui de la cour : c'étoit la patrie de ſes dieux, la ſcêne où ſon imagina-

CONSTANCE.
An. 355.

tion prenoit plaiſir à s'égarer. D'ailleurs il eſpéroit trouver à Athènes les maîtres les plus habiles, & , ce qui redoubloit ſon empreſſement, des magiciens ſupérieurs, même à ceux de l'Aſie.

LI.
Julien à Athènes.

Lib. or. 5. 12. *Greg. Naz. or.* 4. 20. *Baſil. ep.* 41. *Amm. l.* 25. *c.* 4. *Eun. in Max. Vict. epit.*

Athènes étoit encore la plus floriſſante école de l'Univers. On commençoit les études à Céſarée de Paleſtine, à Conſtantinople, à Alexandrie; on alloit les achever à Athènes. L'émulation y dégénéroit en cabale; & l'avarice autant que la gloire animoit les profeſſeurs. Chacun d'eux avoit ſa faction. On arrêtoit ſur toutes les avenues, dans tous les ports, à tous les paſſages les écoliers qui arrivoient d'ailleurs; on ſe les diſputoit avec chaleur; & les plus forts les entraînoient aux écoles dont ils étoient partiſans. Julien y arriva vers le mois de Mai de cette année: il n'y reſta que quatre on cinq mois. Son ſavoir excita bien-tôt l'admiration. Les jeunes gens & les vieillards, les philoſophes & les orateurs s'empreſſoient de l'entendre. Les payens ſur-tout s'attachoient à lui par

une ſecrette ſympathie: ils lui ſouhaitoient l'Empire; ils offroient même en particulier des ſacrifices, afin de l'obtenir pour maître. Mais ſaint Grégoire & ſaint Baſile qui fréquentoient alors les écoles d'Athènes, formoient des vœux tout contraires. Julien étudia avec eux les livres ſaints, & c'eſt un des reproches dont ſaint Baſile le foudroye dans les lettres qu'il lui écrivit avec tant de liberté, lorſque devenu Empereur il ſe fut déclaré l'ennemi du Chriſtianiſme. Saint Grégoire qui devoit un jour lancer contre lui tous les traits de la plus forte éloquence, jugeant dès-lors de ce jeune Prince par l'extérieur, n'en auguroit rien que de ſiniſtre. Julien étoit d'une taille médiocre; il avoit les cheveux bouclés, la barbe hériſſée & pointue, les yeux vifs & pleins de feu, les ſourcils bien placés, le nez bien fait, la bouche un peu trop grande & la levre inférieure rabattue, le col gros & courbé, les épaules larges; toute ſa perſonne étoit bien formée; il étoit diſpos & fort ſans être robuſte. Mais les défauts de ſon eſprit al-

téroient par des habitudes vicieuses ce que la nature avoit mis d'agrémens dans ses traits. Sa tête étoit dans un mouvement continuel; il haussoit & baissoit sans cesse les épaules; la vivacité de ses regards toujours errans & incertains avoit quelque chose de rude & de menaçant; sa démarche étoit chancelante; il portoit dans ses traits & dans ses éclats de rire un air de raillerie & de mépris: des distractions fréquentes, des paroles embarrassées & entrecoupées, des questions sans ordre & sans réflexion dont il n'attendoit pas la réponse; des réponses toutes pareilles qui se croisoient les unes les autres, & qui n'avoient ni méthode ni solidité, marquoient assez le désordre de son ame. Ce fut sur ces indices que saint Grégoire le montrant un jour à ses amis, leur dit en soupirant: *Quel monstre l'Empire nourrit dans son sein! fasse le Ciel que je sois un faux prophête!* Julien contracta une liaison intime avec le grand Prêtre d'Eleusis, que Maxime lui avoit annoncé comme un homme rare & en-

CONSTANCE. An. 355.

core plus ſavant que lui. Il eſt vraiſemblable qu'il ſe fit initier aux myſteres de Cérès : car malgré les édits des Empereurs, cette ſuperſtition ſe conſerva dans le ſecret, juſqu'à ce qu'Alaric, quarante ans après, ayant paſſé les Thermopyles, la détruiſit avec le temple.

LII. Il eſt rappellé à Milan.

Jul. ad Ath. & or. 3.
Lib. or. 10. 12.
Zoſ. l. 3.

Julien finiſſoit ſa vingt-quatriéme année. Renfermé juſques-là dans un cercle étroit, il s'étoit accoutumé à ſe repaître des applaudiſſemens de l'école. Les ſophiſtes d'Athènes lui compoſoient une petite cour. Admiré dans une ville qui avoit été comme le berceau, & qui étoit encore un des plus célébres aſyles de l'idolâtrie, il ne déſiroit rien tant que d'y fixer ſa demeure, lorſqu'il reçut un ordre de Conſtance de ſe rendre à Milan. Euſébie avoit enfin déterminé ſon mari à le nommer Céſar. Elle lui avoit repréſenté que Julien étoit jeune, ſimple, ſans aucune pratique des affaires ; qu'il ne connoiſſoit que les livres & les écoles; que l'Empereur n'ayant beſoin que d'un fantôme qui le repréſentât, perſonne n'étoit plus propre

Constance. An. 355.

à faire ce rolle. *S'il réussit*, disoit-elle, *la gloire vous en reviendra toute entiere ; s'il périt, vous serez défait du dernier de tous ceux qui pouvoient vous porter ombrage.* Julien auroit préféré le séjour des climats les plus sauvages à celui d'une cour meurtriere, où le glaive teint du sang de son frere sembloit attendre sa tête. Rempli d'inquiétude il monte au temple de Minerve : là fondant en larmes, appuyé sur la balustrade sacrée, il supplie la déesse de lui ôter la vie plutôt que de le livrer aux assassins de sa famille. Ses vœux furent inutiles ; il fallut obéir. Quand il fut arrivé à Milan, on le logea dans le fauxbourg. Eusébie l'envoya plusieurs fois visiter de sa part ; elle lui fit dire de demander hardiment ce qu'il désireroit. Julien ne vouloit d'abord pour toute grace que d'être renvoyé sur ses terres. Mais il fut, dit-il, averti par une inspiration secrette, que les dieux l'appelloient à la cour ; qu'il devoit s'abandonner à leur conduite, & que pour éviter un danger incertain & éloigné, il

alloit ſe jetter dans un péril préſent & inévitable.

CONSTANCE. An. 355.

LIII. Il paroît à la Cour.

Jul. ad Ath. Amm. l. 15. *c.* 8.

Conſtance communiqua ſon deſſein à ſes courtiſans le 31 d'Octobre : il leur avoua pour la premiere fois qu'il ne pouvoit porter ſeul le poids de tant d'affaires, ni ſe partager entre tant de ſoins qui ſe multiplioient tous les jours. On conçoit aiſément combien ce diſcours eſſuya de contradictions flatteuſes, & avec quelle chaleur on ſoutint contre le Prince même l'honneur de ſa capacité, encore plus étendue que ſon empire. Ceux qui ſe reprochoient d'avoir mérité le reſſentiment de Julien, repréſentoient avec zéle ce qu'on avoit à craindre du titre de Céſar; ils rappelloient l'exemple de Gallus. Euſébie ſeule l'emporta ſur tous ces raiſonnemens politiques; & l'Empereur déclara qu'il avoit pris ſon parti, & que Julien alloit être Céſar. On mande au Prince ſa nouvelle fortune ; on lui ordonne de venir loger au Palais. Ce fut pour lui un nouveau ſujet de douleur. Il écrivit auſſitôt à Euſébie pour la ſupplier de lui obtenir la per-

CONSTANCE. An. 355.

miſſion de s'éloigner ; mais il n'oſa envoyer ſa lettre ſans avoir conſulté ſes dieux. Ceux-ci s'entendoient apparemment avec la cour, & peut-être avec une ambition ſecrette que Julien ne démêloit pas bien lui-même : ils le menacerent, dit-il, de la mort la plus honteuſe, s'il refuſoit un préſent dont ils étoient les auteurs. Il alla donc au Palais, & il crut avoir beſoin d'autant de courage que s'il eût porté ſa tête ſur l'échafaut. Les courtiſans les moins ſatisfaits de ſon élévation lui témoignent le plus d'empreſſement. On lui coupe ſa longue barbe, on lui ôte ſon manteau de philoſophe, on l'habille en homme de guerre. Sa modeſtie, ſes yeux baiſſés, ſon air emprunté firent pendant quelques-tems le divertiſſement de la cour. Le fracas & le brillant dont il ſe voyoit environné au ſortir d'une vie obſcure & tranquille, achevoient de le déconcerter. Nourri des idées philoſophiques, inſtruit à mépriſer ce que les courtiſans adorent, il ſe regardoit comme tranſporté par enchantement dans un au-

Constance. An. 355.

tre monde, où tout jusqu'au langage lui étoit étranger. Il faisoit réflexion que si la puissance a procuré de la gloire à ceux qui ont su en bien user, elle a été pour une infinité d'autres un écueil funeste. Agité de ces craintes, il alla les communiquer à l'Empereur, qui le renvoya à Eusébie. Cette Princesse le voyant interdit & embarrassé: *Vous avez déja reçu*, lui dit-elle, *une partie de ce que vous méritez : soyez-nous fidéle, & bientôt vous recevrez ce qui vous manque encore : il est tems de vous défaire de cette philosophie sombre & bisarre, qui vous éloigneroit des faveurs du Prince.*

LIV. Il est nommé César.

Jul. ad Ath. ad Them. & or. 2, 3. Amm. ibid. Zos. l. 3. Soc. l. 2. c. 34. Zon. T. II. p. 20. Idace.

Enfin le sixieme de Novembre, Constance ayant fait assembler toutes les troupes qui se trouvoient à Milan, monta sur un tribunal élevé. Là environné des aigles & des autres enseignes des légions, tenant Julien par la main, il le présenta aux soldats; & après avoir exposé en peu de mots l'état de la Gaule, & les espérances que donnoit le jeune Prince, il déclara qu'il avoit résolu

CONSTANCE. An. 355.

de le nommer César, si l'armée approuvoit son choix. Les soldats applaudirent. Alors Constance ayant revêtu Julien du manteau de pourpre, le fit proclamer César. Se tournant ensuite vers ce Prince qui paroissoit morne & rêveur : » Mon frere, lui dit-il, je partage avec vous » l'honneur de cette journée : vous » recevez la pourpre de vos peres, » & je fais une action de justice en » vous communiquant ma puissance. » Partagez aussi mes travaux & mes » dangers. Chargez-vous de la défense de la Gaule : guérissez les » plaies dont cette province est affligée. S'il est besoin de combattre, » combattez à la tête de vos troupes, » les animant par votre exemple, les » ménageant par votre prudence, » étant à la fois leur chef, leur ressource, le témoin & le juge de leur » valeur. Elle secondera la vôtre. Ma » tendresse ne vous perdra jamais de » vûe ; & quand avec le secours du » Ciel nous aurons rendu la paix à » l'Empire, nous le gouvernerons ensemble sur les mêmes principes de

» douceur & d'équité. Quelque ſépa-
» rés que nous ſoyons, je vous croi-
» rai toujours aſſis avec moi ſur mon
» trône, & vous aurez lieu de me
» croire toujours à côté de vous dans
» les périls. Partez, Céſar ; vous
» portez l'eſpérance & les vœux de
» tous les Romains : défendez avec
» vigilance le poſte important que
» l'Etat vous confie ». Ces paroles furent ſuivies d'une acclamation univerſelle. Tous les yeux ſe fixerent ſur le nouveau Céſar, qui montroit un viſage plus ſérein & plus animé. On liſoit dans ſes regards mêlés de douceur & de fierté, qu'il alloit être l'amour des ſiens & la terreur des ennemis. On lui donnoit des louanges; mais avec meſure, de peur de bleſſer la délicateſſe du Souverain. Conſtance le fit aſſeoir à côté de lui dans ſon char ; & Julien en rentrant dans le Palais, s'appliquant intérieurement un (*a*) vers d'Homere, ſe regardoit ſous la pourpre comme entre les bras de la mort. Peu de jours après il

CONSTANCE. An. 355.

Il. l. 5. v. 83.

(a) Ἔλλαβε πορφύρεος θάνατος καὶ μοῖρα κραταιή.

CONSTANCE. An. 355.

épousa Hélene, sœur de l'Empereur : ce fut encore un effet de la bienveillance d'Eusébie, qui le combla de présens : le plus conforme à son goût fut une belle & nombreuse bibliothéque, dont il fit grand usage dans son expédition de Gaule.

IV. Captivité de Julien dans le Palais.

Jul. ad Ath. & ad Them. Liban. or. 10. Eun. in Orib.

Julien placé dans un si grand jour, songea à mettre en œuvre ce qu'il avoit recueilli de tant d'études & de lectures. Son ame s'éleva & s'étendit. Il se considéra comme un homme, qui s'étant jusqu'alors exercé seulement dans son domestique, sans autre dessein que de conserver sa santé, se trouveroit tout à coup transporté dans le stade Olympique, en spectacle à tout l'univers ; à ses citoyens dont il auroit l'honneur à soutenir, aux barbares qu'il faudroit intimider par des miracles de force & de vigueur. Non-seulement il se proposa de faire assaut de vertu & de courage avec ses contemporains ; mais, comme il le dit lui-même, il prit pour modeles Alexandre dans la guerre, Marc-Aurele dans la conduite des mœurs. Cependant Constance

tance n'eut pas plutôt approché Julien de sa personne, que par un effet de sa légéreté & de sa défiance naturelle, il parut s'en repentir. Le César étoit prisonnier à la cour; sa porte étoit gardée; on visitoit ceux qui entroient chez lui, de peur qu'ils ne fussent chargés de lettres. Julien lui-même, pour ne pas attirer sur ses amis les soupçons de l'Empereur, les empêchoit de le venir voir. Sous prétexte de lui former une maison plus conforme à sa nouvelle dignité, on lui enleva ses domestiques; on les remplaça par des gens inconnus, qui étoient autant d'espions. A peine lui permit-on de conserver quatre de ses anciens serviteurs; l'un d'eux étoit son médecin Oribase, qu'on lui laissa parce qu'on ignoroit qu'il étoit en même tems son ami. Celui-ci payen dans le cœur, ainsi que Julien, avoit le secret de sa religion, & l'aidoit à en pratiquer les cérémonies.

LVI. Il part pour la Gaule.

Jul. ad Ath

Constance avoit donné à Julien le gouvernement de la Gaule, de l'Espagne, & de la Grande-Bretagne: il

CONSTANCE. An. 355.

Amm. l. 15. *c.* 8. *Lib. Or.* 10. 12. *Zon. l.* 3. *Eun. in Max.* *Soc. l.* 3. *c.* 1. *Soz. l.* 5. *c.* 2. *Zon. t.* 2. *p.* 20. *Till. art.* 38.

l'avoit créé César pour l'oppoſer aux barbares ; mais ſon aveugle jalouſie ſembloit s'entendre avec eux. Il fit tout ce qu'il falloit pour empêcher Julien de réuſſir. On ſoupçonna même, car on prête volontiers des crimes aux princes qui ne ſont pas aimés, on ſoupçonna qu'il ne l'envoyoit en Gaule que pour le perdre. Il eſt plus vraiſemblable que ſon deſſein étoit ſeulement de le tenir comme en tutele, & de lui ôter tous les moyens de ſe rendre trop puiſſant. Il ne reſtoit en Gaule que peu de troupes accoutumées à fuir devant les barbares : l'Empereur ne donna à Julien qu'une foible eſcorte de trois cents ſoixante ſoldats : les généraux avoient ordre d'obſerver ſes démarches avec plus de ſoin que les mouvemens des ennemis. On laiſſoit Urſicin dans la province ; mais il ne conſervoit que le titre de général ſans emploi. Le ſecret de la cour & tout le pouvoir étoit entre les mains de Marcel qui partoit avec Julien. Les officiers dont on compoſa ſon conſeil, étoient plus propres à l'arrêter dans le chemin de

la gloire, qu'à l'exciter aux grandes entreprifes. On mit à fon autorité les bornes les plus étroites ; & felon l'expreffion d'un auteur contemporain, Julien ne pouvoit difpofer que de fa cafaque. On ne le laiffa maître d'aucune grace, d'aucune libéralité. Loin d'accorder aux troupes quelque gratification extraordinaire, comme c'étoit la coutume à la promotion des nouveaux Céfars, on ne leur paya pas même les montres qui leur étoient dûes ; & l'on eut lieu de prendre à la lettre ces expreffions de Conftance, que c'étoit fon image qu'il envoyoit en Gaule, plutôt qu'un nouveau prince. Julien partit avec fa petite efcorte, le premier de décembre : le tems fut fi beau pendant fon voyage, que fes admirateurs n'ont pas oublié d'en faire un miracle. Conftance l'accompagna jufqu'au-delà de Pavie, & reçut en chemin la nouvelle de la prife & du faccagement de Cologne. Craignant que cet événement ne rompît fes mefures, il en fit un fecret à Julien qui n'en fut informé qu'à fon arrivée à Turin. Un fi trifte commencement

CONSTANCE. An. 355.

affligea fort le prince ; on lui entendit plusieurs fois dire en soupirant, qu'en devenant César il n'avoit gagné que de périr avec moins de tranquillité. Un présage, quoique frivole, fut toutefois suffisant pour rassurer les soldats. Comme il traversoit une petite ville de Gaule, c'étoit là premiere qu'il rencontroit sur sa route, une des couronnes qu'on avoit suspendues sur son passage, se détacha & se posa sur sa tête : on poussa des cris de joie, comme sur un pronostic assuré de la victoire. Julien s'arrêta à Vienne, où il fut reçu au milieu des acclamations d'un grand peuple. On célébra son entrée comme celle d'un génie salutaire, & du libérateur de la Gaule. On dit qu'une vieille femme aveugle & idolâtre, bien instruite apparemment des secrettes dispositions de Julien, ayant demandé qui étoit celui qui entroit dans la ville, comme on lui eut répondu que c'étoit le César Julien, s'écria d'un ton de prophétesse, que ce prince rétabliroit le culte des dieux. Nous raconterons ses exploits, quand nous aurons repris depuis la

mort de Conſtant, les affaires de l'Egliſe, que l'Empereur troubloit de plus en plus.

CONSTANCE. An. 355.

LVII. Nouvelles cabales des Ariens.

Conſtant inviolablement attaché à la vérité dans le ſein même du déſordre, avoit enchaîné la fureur de l'héréſie, & forcé ſon frere de rendre la paix aux fideles, & les vrais paſteurs à leur troupeau. Sa mort ouvrit une libre carriere à la malignité des Ariens. La haine de Conſtance contre les Orthodoxes n'avoit été que plus aigrie par la contrainte. Cependant ce prince ayant honte de ſe dédire ſi promptement, garda encore quelques meſures. On accuſoit Athanaſe d'avoir animé Conſtant contre ſon frere; d'entretenir de ſecrettes intelligences avec Magnence; d'avoir porté le mépris qu'il faiſoit de l'Empereur, juſqu'à célébrer ſans ſa permiſſion la dédicace de la grande Egliſe, nommée la Céſarée, que Conſtance venoit de faire bâtir à Alexandrie; d'exciter des mouvemens en Egypte & en Libye, & de ſe former une monarchie Eccléſiaſtique, en établiſſant des Evêques

Ath. ad Solit. & Apol. ad Conſtant. Soc. l. 2. c. 26. Sulp. Sev. l. 2.

CONSTANCE. An. 355.

dans des provinces qui n'étoient pas ſoumiſes à ſa juriſdiction. Il étoit aiſé au ſaint Prélat de détruire ces calomnies; il le fit pleinement ſix ans après par une véhémente apologie qu'il adreſſa du fond des déſerts à l'Empereur. Mais dans ces commencemens il n'en eut pas même beſoin. L'Empereur occupé de la guerre contre Magnence, craignant de révolter l'Egypte en maltraitant le métropolitain, lui écrivit pour le raſſurer. Il envoya même par le comte Aſtere & Pallade, maître des offices, des lettres adreſſées à Féliciſſime duc d'Egypte, & au préfet Neſtorius, les chargeant tous deux de veiller à la conſervation d'Athanaſe. Les Ariens ne ſe rebuterent pas. Ils avoient regagné Urſace & Valens qui n'eurent pas honte de ſe déshonorer, en révoquant la rétractation authentique qu'ils avoient donnée de leurs erreurs & de leurs calomnies en préſence de deux conciles. Ces deux Evêques prétendirent fauſſement que Conſtant les avoit forcés à cette démarche; & Conſtance ſe

trouva très-diſpoſé à les en croire ſur leur parole. De concert avec pluſieurs autres évêques Ariens, ces impoſteurs tournoient à leur gré l'eſprit de l'Empereur ; & Valens ſurtout, depuis la bataille de Murſe, en étoit écouté comme un prophete. Ils lui répétoient ſans ceſſe que leur parti ſe décréditoit, & qu'il alloit lui-même paſſer pour hérétique : ils lui repréſentoient l'union des évêques avec Athanaſe, comme une cabale dangereuſe.

CONSTANCE. An. 355.

LVIII. Exil & mort de Paul de C. P.

Ath. ad Sòlit. & de fuga ſua. Zoſ. l. 2. Soc. l. 2. c. 26. Theod. l. 2. c. 5. Soz. l. 4. c. 2. Theoph. p. 57. Till. art. 11.

Le premier effet de leur crédit fut la mort de Paul, évêque de Conſtantinople. L'Empereur manda à Philippe, préfet d'Orient de le chaſſer, & de rétablir Macédonius. Le peuple chériſſoit ſon évêque, & le préfet ſe ſouvenoit du maſſacre d'Hermogene. Pour ſe mettre à l'abri de la ſédition, il s'enferme dans les Thermes de Zeuxippe ; il fait prier Paul de l'y venir trouver pour une affaire importante. Dès qu'il eſt arrivé, il lui montre l'ordre du prince. Le prélat s'y ſoumet ſans répugnance ; mais le préfet n'étoit pas ſans allarmes. Le peuple

CONSTANCE. An. 355.

inquiet pour ſon paſteur, s'étoit aſſemblé autour des Thermes & faiſoit grand bruit. Le ſaint Prélat ſe prêta volontiers aux meſures qu'il falloit prendre pour le dérober à l'amour de ſon peuple. On le fit paſſer par une fenêtre dans le palais voiſin qui donnoit ſur la mer; & de-là on le deſcendit dans une barque prête à faire voile, & qui s'éloigna ſur le champ. Auſſi-tôt Philippe monte ſur ſon char, il fait aſſeoir à côté de lui Macédonius, & va droit à l'égliſe. La garde qui marchoit l'épée nue intimide les habitans. On accourt de toutes parts à l'égliſe. La foule y étoit ſi grande, que le préfet n'y pouvant entrer, les ſoldats s'imaginerent que le peuple faiſoit réſiſtance, & fondirent à grands coups d'épée ſur cette innocente multitude. Plus de trois mille y périrent, les uns tués par les ſoldats, les autres écraſés par la foule; & Macédonius alla au travers de ces corps morts prendre poſſeſſion de la chaire épiſcopale. Paul chargé de chaînes fut d'abord conduit à Emeſe, de-là

CONSTANCE. An. 355.

transféré à Cucuse en Cappadoce, dans les déserts du mont Taurus, où il fut étranglé. Les Ariens publierent qu'il étoit mort de maladie; mais le vicaire Philagre, déja connu par ses méchancetés, jaloux peut-être de n'avoir pas été choisi pour bourreau, fit savoir aux Catholiques que Paul renfermé dans un cachot étroit & ténébreux, y avoit été laissé sans nourriture, & que six jours après, comme il respiroit encore, le préfet Philippe l'avoit étranglé de ses propres mains. Ce Philippe avoit été consul en 348. Il est différent de celui qui fut député à Magnence, & retenu prisonnier. Peu de tems après la mort de Paul, arrivée vers le commencement de 351, ce ministre d'iniquité encourut la disgrace de Constance: l'histoire n'en dit pas la cause. Il fut dépouillé de sa dignité, & mourut, dit-on, de désespoir & de crainte, tremblant sans cesse, & attendant à chaque moment son arrêt de mort.

LIX. Concile d'Arles.

Ath. Apol. 1.

Pendant que Magnence passoit les Alpes pour entrer en Pannonie, Constance tenoit à Sirmium un

CONSTANCE.
An. 355.

Hilar. fragm.
Sulp. Sev. l. 2.
Baronius.
Herman. vie de S. Ath. l. 6. c. 27, 28, 29.
Fleury, Hist. eccl. l. 13. c. 10.
Till. Arian. art. 49, 50.

concile où Photin nouvel héréſiarque fut condamné & dépoſé, mais les plus grands efforts des Ariens portoient contre Athanaſe ; ils ne le perdoient jamais de vue. Ils obtinrent de l'Empereur un édit de banniſſement contre tous ceux qui ne ſouſcriroient pas à la condamnation de l'évêque d'Alexandrie. Le pape Jules mourut le douzieme d'Avril 352, après avoir tenu le ſaint ſiege un peu plus de 15 ans. Libere lui ſuccéda ; il ſollicita l'Empereur d'aſſembler un concile à Aquilée, pour examiner la queſtion de la foi, & l'affaire d'Athanaſe. Conſtance qui depuis la mort de Magnence ſéjournoit dans la ville d'Arles, s'offenſa de cette demande. Il écrivit au peuple Romain une lettre pleine d'invectives atroces contre Libere, & fit aſſembler dans Arles un concile, où les évêques Ariens qui ſuivoient la cour, ſe trouverent les plus forts. Vincent légat du pape, intimidé par l'Empereur & par les Ariens, conſentit à abandonner Athanaſe, pourvu qu'on voulût auſſi condamner la doctrine d'Arius. Les

Ariens rejetterent la condition, & ce vénérable vieillard, qui avoit assisté au concile de Nicée & à tant de jugemens rendus depuis en faveur du S. évêque, déshonora ses cheveux blancs en souscrivant à une injuste condamnation. Les menaces & les mauvais traitemens de l'Empereur firent succomber avec lui plusieurs évêques d'Occident : les autres demeurerent fermes. Paulin évêque de Trèves fut exilé en Phrygie où il mourut. Vincent se releva bientôt de sa chûte. Libere désavoua par plusieurs lettres la souscription de son légat ; il demanda de nouveau un concile, & il obtint qu'il seroit convoqué à Milan l'année suivante.

CONSTANCE. An. 355.

LX. Fourberies des Ariens.

Lorsque la cour fut établie à Milan, les Ariens contrefirent des lettres, par lesquelles Athanase demandoit à l'Empereur la permission de venir en Italie. Constance y fut trompé ; il envoya à l'évêque son consentement par un officier du palais, nommé Montan. Le dessein des Ariens étoit de faire sortir Athanase de son église, dont ils vouloient se rendre maîtres ;

Soc. l. 2. c. 29.
Soz. l. 4. c. 5.
Sulp. Sev. l. 2.

CONSTANCE. An. 355.

ou d'irriter l'Empereur, ſi le Prélat refuſoit de venir, en le dépeignant comme un inſolent qui ſe jouoit de la majeſté impériale, ou comme un ennemi caché qui n'avoit changé d'avis que par une défiance injurieuſe au prince. Athanaſe ſentit l'artifice ; & comme les lettres de Conſtance ne portoient pas un ordre, mais une permiſſion, il reſta dans ſon égliſe, proteſtant qu'il n'avoit rien demandé, & que cependant il étoit prêt à partir au premier ordre de l'Empereur. Il envoya cette réponſe par des députés dont les raiſons furent moins écoutées que les menſonges des Ariens.

LXI. Concile de Milan.

Ath. ad Solit. & Apol. 1. *Ruf. l. 1. c. 20.* *Soc. l. 2. c. 36.* *Theod. l. 2. c. 15.* *Soz. l. 4. c. 8.* *Sulp. Sev. l. 2.* *Hermant, vie de S. Ath. l. 7. c. 1. & ſuiv.*

Au commencement de l'année 355 le concile s'aſſembla à Milan. Il s'y rendit peu d'Evêques Orientaux ; mais ceux de l'Occident s'y trouverent au nombre de plus de trois cens. L'Empereur y préſida : toute liberté fut accordée aux ſectateurs d'Arius ; nulle aux Catholiques. Le Pape y envoya trois députés, dont le premier & le plus célebre étoit Lucifer, évêque de Cagliari en Sardaigne. Le

concile ſe tint d'abord dans l'Egliſe. Il s'agiſſoit de deux points, que chaque parti s'efforçoit d'emporter : les Ariens vouloient qu'Athanaſe fût condamné ; les Catholiques demandoient la condamnation de la doctrine d'Arius ; & à cette condition quelques uns ſe relâchoient juſqu'à ſacrifier Athanaſe. Comme le peuple favoriſoit les Catholiques, Conſtance, pour ſe rendre maître du concile, le transféra dans le palais. Là ce prince faiſant l'inſpiré déclara que ſon deſſein étoit de rétablir la paix dans ſes états ; que Dieu lui-même l'avoit inſtruit en ſonge, & que les ſuccès dont le Ciel l'avoit comblé, étoient un gage infaillible de la pureté de ſa foi. En conſéquence, il propoſoit un formulaire rempli du venin de l'Arianiſme. Les Catholiques, & ſur-tout les députés du ſaint ſiege s'y oppoſerent avec force ; & dans un lieu où l'Empereur n'étoit ſéparé d'eux que par un rideau, ils s'échapperent juſqu'à le nommer hérétique, & précurſeur de l'Ante-chriſt. On peut juger de la colere de Conſtance ; il les traite

CONSTANCE.
An. 355.

Till. vie d'Euſ. de Verc. art. 8, 9. & vie de S. Hil. art. 5. & Arian. art. 51.

CONSTANCE. An. 355.

d'insolens; il s'écrie que si c'est sa volonté d'être Arien, ce n'est pas à eux de l'en empêcher : il s'adoucit cependant jusqu'à en venir aux prieres. Comme elles étoient inutiles, les évêques Ariens voulant sonder la disposition du peuple, firent lire publiquement le formulaire dans l'Eglise; il fut rejetté avec horreur. Alors Constance ne ménageant plus rien, prend ouvertement le parti des Ariens; il dépose le personnage de juge qu'il avoit prétendu faire jusqu'alors; il seconde les accusateurs, il impose silence aux défenseurs d'Athanase; & sur ce que les Orthodoxes objectoient qu'on ne devoit plus écouter Ursace & Valens, depuis qu'ils avoient eux-mêmes démenti leur accusation, il se leve brusquement & s'écrie : *C'est moi qui suis accusateur d'Athanase ; croyez ceux-ci comme moi-même.* En vain on lui représente qu'Athanase est absent; qu'il faut l'entendre; que cette nouvelle forme de jugement est contraire aux canons : *Eh bien*, dit-il, *ce que je veux, ce sont-là les canons :*

les Evêques de Syrie m'obéïssent quand je leur parle ; obéïssez, ou vous serez exilés. Ces Evêques levant les mains au Ciel, l'avertissent que l'autorité souveraine n'est qu'un dépôt entre ses mains ; ils le conjurent de ne pas violer les regles de l'Eglise, & de ne pas confondre le pouvoir spirituel avec la puissance temporelle. Offensé de ces remontrances, il les interrompt avec menaces ; il s'emporte jusqu'à tirer l'épée ; il ordonne qu'on les mene au supplice. Ils partent pour mourir, sans demander grace ; mais il les rappelle aussi-tôt, & il prononce la sentence d'exil contre Lucifer, Eusebe de Verceil & Denys de Milan : il déclare qu'Athanase mérite d'être puni, & que les églises d'Alexandrie doivent être livrées à ses adversaires. Ursace & Valens joints aux eunuques font battre de verges le diacre Hilaire, l'un des légats du saint siege. Quelques évêques intimidés, croyant procurer la paix à l'Eglise, consentent à la condamnation d'Athanase : cette lâche complaisance fut aussi inutile qu'elle étoit

CONSTANCE.
An. 355.

injuſte : les Ariens exigeoient encore qu'on ſe joignît de communion avec eux.

LXII.
Exil des Evêques Catholiques.

Après la ſéance, Euſebe grand chambellan entre à main armée dans l'égliſe de Milan. Il frappe le peuple à coups d'épée ; il fait enlever, juſque dans le ſanctuaire, près de cent cinquante perſonnes évêques, eccléſiaſtiques, laïcs. On les enferme dans les thermes de Maximien. Le lendemain on traîne Denys au palais. Comme il y demeuroit long-tems, tous les habitans, hommes & femmes, y accourent en foule ; ils demandent à grands cris qu'on chaſſe les Ariens, & qu'on leur rende leur Evêque. Denys ſe montre & les appaiſe. Il va à l'égliſe célébrer les ſaints myſteres : comme il en ſortoit, on l'enleve, on l'enferme, & la nuit ſuivante on le fait partir avec Lucifer & Euſebe. Ces Prélats ſecouant la pouſſiere de leurs pieds s'en vont au lieu de leur exil, comme à un poſte que la Providence leur aſſignoit. Ils y ſouffrirent tous les mauvais traitemens dont leurs ennemis purent s'aviſer.

Denys y perdit la vie. Dès qu'il fut sorti de Milan, l'Empereur plaça sur son siege Auxence, à peine chrétien, qu'il avoit fait venir de Cappadoce, & qui n'entendoit pas même la langue de son nouveau diocese ; il avoit été ordonné prêtre par Grégoire, faux évêque d'Alexandrie. Un autre évêque aussi méchant qu'Auxence, mais encore plus hardi & plus violent, se signala dans ce concile, & servit en zélé courtisan la passion du prince. C'étoit Epictete, fort jeune, très-ignorant, baptisé depuis peu, & déja évêque de Centumcelles en Italie, aujourd'hui *Civita Vecchia*. Il étoit Grec & étranger dans son diocese ; mais il connoissoit la cour, & c'en étoit assez. On choisit les villes de l'Orient dont les églises étoient gouvernées par les plus furieux Ariens, pour y reléguer les prélats Catholiques. On les séparoit pour les affoiblir ; mais cette dispersion ne servit qu'à répandre plus au loin la foi de Nicée, & la honte de l'héréfie.

CONSTANCE. An. 355.

LXIII. Liberté des Evêques contre Constance

Les emportemens pleins d'indécence auxquels Constance s'abandonna dans

CONSTANCE.
An. 355.

Hilar. ad Const.
Pagi ad Baron.
Horn. ad Sulp. Sev. l. 2.
Scripta Luc f.
Till. vie de Lucif. art. 2.
Ath. ad Lucif.
Hier. vir. illust. c. 95.
Baronius.

ce concile, le rendirent tout-à-fait méprisable. On oublia ce qu'on devoit à l'Empereur, après qu'il eut oublié ce qu'il se devoit à lui-même; & quoique les divins oracles ne recommandent pas moins le respect pour les Souverains, que le zele pour la vérité, cependant les prélats les plus saints, & dont la mémoire sera à jamais en vénération dans l'Eglise, ne virent plus dans l'Empereur, que la personne de Constance, c'est-à-dire, l'égarement, l'injustice & la foiblesse. C'est sans doute à ce sentiment, qu'il faut attribuer l'extrême liberté avec laquelle S. Hilaire de Poitiers invectiva quelque tems après contre l'Empereur dans un écrit qu'il lui adressa à lui-même. On croit à la vérité que cette requête composée du vivant de Constance, ne fut publiée qu'après sa mort. La hardiesse de Lucifer est moins étonnante: c'étoit un homme dur, chagrin, incapable de ménagement. Pendant son exil il envoya au Prince cinq livres remplis des reproches les plus atroces, & il trouva un homme assez hardi

pour les présenter de sa part à l'Empereur. Constance inégal & bisarre se piquoit quelquefois d'une patience philosophique : on rapporte qu'un de ses courtisans qui vouloit exciter sa colere, lui ayant dit un jour : *Rien n'est plus doux que l'abeille ; vous voyez cependant qu'elle n'épargne pas ceux qui viennent piller ses rayons ;* ce Prince lui repliqua : *Mais vous voyez aussi qu'il lui en coûte la vie pour un coup d'aiguillon.* Il se trouva dans cette heureuse disposition à l'égard de Lucifer. Il chargea Florence grand maître du palais, de savoir du prélat même, s'il étoit l'auteur de ces écrits. Lucifer avoua l'ouvrage, le renvoya avec un sixieme livre encore plus outrageant, & protesta qu'il étoit prêt de mourir avec joie. L'Empereur se contenta de le reléguer en Thébaïde. Le schisme auquel Lucifer se porta dans la suite par un effet de son caractere inflexible, nous dispense de chercher à le justifier. Mais ce qui est embarrassant, c'est que saint Athanase, qui étoit en ce tems-là le mo-

CONSTANCE. An. 355.

dele de la vertu, ainsi que le défenseur de la foi Chrétienne, approuve ces livres audacieux, qu'il en loue l'auteur comme un homme embrasé de l'esprit de Dieu, & que dans sa lettre aux solitaires il n'épargne pas lui-même l'Empereur. Nous pardonnera-t-on de dire ici, avec le respect dû à la mémoire de ces saints Prélats, que l'humanité, même dans sa plus grande perfection, manque quelquefois de justesse pour concilier des devoirs qui semblent se combattre, ou d'étendue pour les embrasser tous; & que les grands saints, pour être des héros, ne cessent pas d'être des hommes?

LXIV. Exil de Libere.

Ath. ad Solit. Amm. l. 15. c. 7. Hier. Chron. Theod. l. 2. c. 16. 17. Soz. l. 4. c. 10. Theoph. p. 33. Pagi in Baron. Hermant. vie de S. Ath. l. 7. c. 10, 11, 12.

L'Empereur desiroit ardemment que la condamnation d'Athanase fût confirmée par l'Evêque de Rome, dont le suffrage est d'un plus grand poids que celui des autres évêques, dit un auteur payen de ce tems-là. Il envoye donc à Libere son chambellan Eusebe, qui portoit à la fois des présens & des menaces. Les présens ne purent éblouir le pontife; il tint

Constance.
An. 355.

ferme contre les menaces, proteſtant qu'il ne déshonoreroit pas l'Egliſe Romaine en condamnant celui qu'elle avoit reconnu innocent. L'Eunuque rebuté va dépoſer les préſens de l'Empereur dans l'égliſe de ſaint Pierre. Le Pape vient à l'Egliſe, & fait jetter dehors cette offrande, comme le prix d'une trahiſon impie. Euſebe de retour irrite les autres eunuques, & tous ſe réuniſſent pour aigrir l'eſprit de l'Empereur. Conſtance envoye ordre à Léonce, Préfet de Rome, de ſurprendre Libere, ou de s'en ſaiſir par force, & de le faire conduire à Milan. La commiſſion étoit dangereuſe; la vertu du pontife lui attachoit tous les cœurs. L'allarme ſe répand dans la ville. En vain Léonce met en œuvre les promeſſes, les menaces, la perſécution même pour détacher le troupeau des intérêts de ſon paſteur. La maiſon de Libere étoit doublement gardée; les ſoldats en défendoient l'entrée; le peuple fermoit toutes les iſſues. Enfin pendant une nuit on vint à bout de

CONSTANCE. An. 355.

tromper la vigilance du peuple. Libere fut enlevé & transporté à Milan. Constance fit de vains efforts pour l'ébranler : le pontife dans une conférence fort pressante sut mieux que l'Empereur soutenir sa dignité ; il lui ferma la bouche par la sagesse de ses réponses : & comme le prince lui donnoit trois jours pour décider entre le séjour de Rome & l'exil : *J'ai déja dit adieu à mes freres de Rome*, répondit-il ; *trois jours non plus que trois mois ne changeront rien à ma résolution : envoyez-moi tout à l'heure où il vous plaira.* Il fut exilé à Bérée en Thrace, dont l'Arien Démophile étoit Évêque. Comme il étoit sur le point de partir, Constance lui fit porter cinq cents pieces d'or pour aider à sa subsistance : *Reportez cet argent à l'Empereur*, dit-il, *il lui est nécessaire pour payer ses soldats.* L'Impératrice Eusébie lui envoya la même somme ; il la refusa encore, en disant : *Qu'on donne cet argent à Auxence & à Epictete ; ils en ont besoin.* Enfin l'eunuque Eusebe osa lui

en offrir : *Tu as pillé les Egliſes*, lui dit Libere, *& tu m'offres une aumône comme à un criminel ; va ! avant que de faire des préſens aux Chrétiens, deviens Chrétien toi-même.* Tout le Clergé de Rome jura en préſence du peuple de ne point recevoir d'autre évêque, tant que Libere vivroit. Cependant Félix, Diacre de l'Egliſe Romaine, élu par la faction des Ariens, oſa accepter cette dignité. Le peuple ayant fermé toutes les Egliſes, l'ordination fut célébrée dans le palais par trois Evêques Ariens, ſans autres témoins que les eunuques. L'intruſion de Félix cauſa une ſanglante émeute ; pluſieurs y perdirent la vie. Le peuple refuſa toujours de reconnoître le nouveau pontife : mais un aſſez grand nombre d'Eccléſiaſtiques, quoiqu'ils fuſſent liés par leur ſerment, ne montrerent pas la même conſtance. Selon la plupart des Auteurs, Félix conſerva la foi de Nicée ; ils ne lui reprochent que ſon élection & ſa condeſcendance pour les Ariens dont il ne ſe ſépara pas de

CONSTANCE. An. 355.

communion. Quelques-uns même ont prétendu qu'il fut élu de l'avis de Libere par les Prêtres Catholiques, & qu'il doit être compté entre les papes légitimes.

Fin du huitieme Livre.



SOMMAIRE



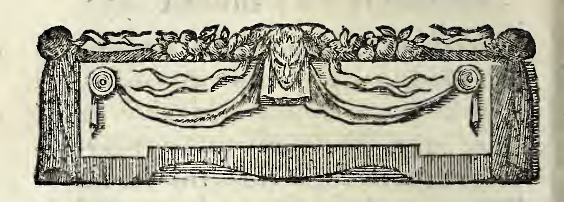
SOMMAIRE
DU
NEUVIEME LIVRE.

I. *PERSÉCUTION générale.* II. *On tâche de faire ſortir Athanaſe d'Alexandrie.* III. *Il eſt chaſſé à main armée.* IV. *Mauvais traitemens contre les Alexandrins.* V. *George prend la place d'Athanaſe.* VI. *Violences de George.* VII. *Exils des Evêques.* VIII. *George chaſſé & rétabli.* IX. *Fuite d'Athanaſe.* X. *Diverſes violences des Ariens* XI. *Nouvelle héréſie de Macédonius.* XII. *Julien dans la Gaule.* XIII. *Sa façon de vivre.* XIV. *Sa conduite dans le gouvernement.* XV. *Autres qualités de Julien.* XVI. *Sa réputation efface celle de Conſtance.* XVII. *Autun délivré.* XVIII. *Mar-*

ches de Julien. XIX. *Combat de Brumat* XX. *Fin de cette campagne.* XXI. *Expédition de Conſtance en Rhétie.* XXII. *Julien aſſiégé à Sens.* XXIII. *Diſgrace de Marcel.* XXIV. *Etat de la cour de Conſtance.* XXV. *Conſtance vient à Rome.* XXVI. *Il en admire les édifices.* XXVII. *Obéliſque.* XXVIII. *Conduite de Conſtance à Rome.* XXIX. *Méchanceté d'Euſébie.* XXX *Mouvemens des barbares.* XXXI. *Les dames Romaines demandent le retour de Libere.* XXXII. *Affaires de l'Egliſe.* XXXIII. *Diſpoſitions pour la ſeconde campagne de Julien.* XXXIV. *Succès de Julien.* XXXV. *Les Allemands chaſſés des Iſles du Rhin.* XXXVI. *Mauvais ſuccès de Barbation.* XXXVII. *Les Allemands viennent camper près de Strasbourg.* XXXVIII. *Julien marche à leur rencontre.* XXXIX. *Diſcours de Julien à ſes troupes.* XL. *Ardeur des troupes.* XLI. *Ordre des barbares* XLII. *Approche des deux armées.* XLIII. *Bataille de Strasbourg.* XLIV. *Fuite des Barbares.* XLV. *Priſe de Chnodomaire.* XLVI.

Suites de la bataille. XLVII. *Conſtance s'attribue le ſuccès de Julien.* XLVIII. *Guerre de Julien au-delà du Rhin.* XLIX. *Trève accordée aux barbares* L. *Avantages remportés ſur les Francs.* LI. *Julien ſoulage les peuples.* LII. *Salluſte rappellé.*





HISTOIRE DU BAS-EMPIRE.

LIVRE NEUVIEME.

CONSTANCE.

CONSTANCE. An. 355.

I. Perſécution générale.

Ath. ad Solit.



A guerre allumée dans le ſein de l'Egliſe, jettoit dans tout l'empire plus de trouble & de déſordre, que n'en avoient cauſé les fureurs de l'idolatrie. Ceux qu'on cherchoit à détruire, étoient en plus grand nombre, & la cauſe n'étoit pas moins im-

portante : le Paganisme avoit attaqué Dieu ; la doctrine d'Arius attaquoit le Fils de Dieu consubstantiel à son Pere ; & la persécution, quoique moins sanglante, ne marchoit pas avec moins de fracas & d'appareil. Athanase plus brillant encore par les outrages dont on l'accabloit, que par l'éclat de ses vertus, avoit l'honneur de voir sa cause unie avec celle de Jesus-Christ : on demandoit à la fois aux Fideles de souscrire à la condamnation d'Athanase, & d'entrer dans la communion des Ariens. On n'entendoit parler que de nouvelles ordonnances : on voyoit courir de ville en ville des soldats, des greffiers, des officiers du palais, portant des menaces pour les évêques & les magistrats, des sentences & des fers pour les peuples. Ils étoient accompagnés d'ecclésiastiques Ariens qui leur servoient d'espions & de satellites. Par-tout on crioit aux Evêques : *Signez, ou sortez de vos Eglises.* On les traînoit à la cour ; on les enfermoit sans leur permettre de voir l'empereur : ils ne sortoient qu'après

CONSTANCE. An. 355.

avoir signé, ou pour aller en exil. Constance s'efforçoit de grossir la liste des souscripteurs, afin de donner de la considération à l'hérésie dont il étoit le chef, s'imaginant que ces noms multipliés étoient pour l'Arianisme autant de titres de noblesse. *Il espéroit apparemment*, dit saint Athanase, *changer la vérité en changeant les hommes; mais*, ajoute-t-il, *quoiqu'il fût deshonorant aux Evêques de succomber à la crainte, il l'étoit encore plus aux Ariens d'employer la terreur: c'étoit une preuve de la foiblesse de leur doctrine; car ce n'est ni par les épées ni par les soldats qu'on prêche la vérité; elle ne connoît d'autres armes que la persuasion.*

An. 356.

II. On tâche de faire sortir Athanase d'Alexandrie.

Ath. Apol. 1. 2. *& ad Solit.* *Phot. vit. Ath.* *Hermant vie de S. Ath. l.* 7. c. 14 & *suiv.*

Le fort de l'orage devoit tomber sur l'église d'Alexandrie. Il falloit en faire sortir Athanase, & Constance se trouvoit très-embarrassé. Aussitôt après le concile de Milan il avoit écrit à Maxime gouverneur d'Egypte d'ôter à l'évêque, & de donner aux Ariens tout le bled qui devoit être distribué aux églises selon la fondation de Constantin, & de per-

mettre à tout le monde d'insulter & de maltraiter ceux de la communion d'Athanase. Cependant il n'avoit pas oublié le serment qu'il avoit fait au saint évêque, de ne plus le condamner sans l'entendre, & de le maintenir dans son siége malgré les rapports de ses ennemis. Il avoit confirmé ce serment par plusieurs lettres. Il n'osoit donc, de peur de se parjurer par écrit, signer l'ordre de le chasser de son église. Rien n'est plus inconséquent que l'injustice aveuglée par la passion. Il fit exécuter l'ordre sans l'écrire. Il envoye en Egypte deux de ses secrétaires, Diogene & Hilaire. Ceux-ci s'étant fait accompagner des magistrats, vont trouver l'évêque & lui signifient de sortir d'Alexandrie. Il demande à voir l'ordre de l'empereur; ils ne peuvent en produire aucun. Le peuple informé de cette démarche, menace de courir aux armes. Les envoyés prennent le parti de se retirer, & de mander les légions d'Egypte & de Libye. Quelques jours après, le duc Syrien étant arrivé à leur tête, presse le pré-

CONSTANCE. An. 356.

lat d'aller à la cour. Athanaſe fondé ſur le ſerment & ſur les lettres de Conſtance, refuſe de partir ſans un ordre exprès. Mais pour parer aux ſuites fâcheuſes que pourroit avoir ſon refus, il offre de ſe contenter d'un ordre ſigné de Syrien ou de Maxime. Ils n'en veulent ſigner aucun. Syrien effrayé des clameurs du peuple, paroît s'adoucir; il promet avec ſerment en préſence de pluſieurs témoins, de ne plus troubler l'égliſe d'Alexandrie; mais d'informer l'empereur, & d'en attendre de nouveaux ordres. Il donne cette promeſſe par écrit le dix-ſeptiéme de janvier, Conſtance étant conſul pour la huitiéme fois avec Julien: elle fut miſe entre les mains de Maxime.

III. Il eſt chaſſé main armée.

Cependant la nuit d'avant le vendredi, neuviéme de février, Syrien à la tête de plus de cinq mille légionnaires armés de toutes piéces, l'épée nue & conduits par des Ariens, vient à l'égliſe de Théonas. Athanaſe y étoit en priere avec ſon peuple, ſelon la coutume, parce qu'on devoit le lendemain célébrer le ſaint

Sacrifice qu'on n'offroit pas alors tous les jours. Au ſon des trompettes & des autres inſtrumens de guerre, le peuple eſt ſaiſi d'effroi. Mais Athanaſe ſans changer de couleur ni de contenance fait entonner par un diacre le pſeaume cent trente-cinquiéme, *Rendez gloire au Seigneur, parce qu'il eſt plein de bonté*, & tout le peuple répondoit, *parce que ſa miſéricorde eſt éternelle.* Pendant qu'on chantoit ce pſaume, les ſoldats rompent les portes ; ils ſe jettent dans l'égliſe ; ils font retentir leurs armes & briller leurs épées. Syrien ordonne de tirer ; les fleches volent : auſſi-tôt les cris des meurtriers, ceux des bleſſés & des mourans, les efforts des ſoldats pour entrer, des fidéles pour ſortir au travers des lances & des épées, la rage dans les uns, la pâleur & l'épouvante dans les autres, tous pêle-mêle ſe précipitant, ſe foulant aux pieds, offrent de toutes parts un affreux déſordre. Athanaſe reſtoit aſſis ſur ſon ſiége ; il exhortoit ſon clergé à la priere, & le duc animoit ſes ſoldats. En vain

CONSTANCE.
An. 356.

Constance. An. 356.

le peuple conjure à grands cris le ſaint Evêque de ſauver ſa vie : allarmé pour ſon troupeau, mais intrépide pour lui-même, il leur ordonne de ſe retirer tous, & s'obſtine à reſter le dernier. Preſque tous étoient ſortis, lorſqu'une troupe de clercs & de moines l'entraîne malgré lui comme dans un flot, & ſe ſerrant de toutes parts autour de lui, ils l'emportent tout froiſſé & à demi-mort au travers des ſoldats qui avoient inveſti le ſanctuaire & l'égliſe. Dieu aveugla ſes ennemis, & le déroba comme par miracle à leur fureur. Qu'on ſe repréſente les violences par leſquelles Grégoire avoit, quinze ans auparavant, ſignalé ſon arrivée : les meurtres, les profanations, le pillage des autels, les outrages fait aux vierges, les cruautés exercées ſur les eccléſiaſtiques & ſur les laïcs fidéles à leur évêque ; Alexandrie vit renouveller toutes ces horreurs. Cette égliſe fut abandonnée à une troupe de ſcélérats, dont le duc Syrien étoit encore le plus traitable. Les autres

étoient le duc Sébaſtien Manichéen, Cataphronius nommé gouverneur d'Egypte à la place de Maxime, le comte Héraclius, Fauſtin tréſorier général, qui n'étoit qu'un libertin & un bâteleur, tous munis de commiſſions de l'empereur. Les évêques Ariens enchériſſoient encore ſur la barbarie de ces officiers. Second, évêque de Ptolémaïde, écraſa un prêtre à coups de pieds.

CONSTANCE. An. 356.

IV. Mauvais traîtements exercés contre les Alexandrins.

Les Catholiques dreſſent un procès-verbal de ces excès, à deſſein d'en inſtruire le prince. Syrien veut les forcer à ſuprimer cette acte. Pluſieurs vont le conjurer de leur épargner cette nouvelle violence; il les fait chaſſer à coups de bâton. Il envoye à diverſes repriſes le bourreau de ſa troupe, & le prévôt de la ville, pour enlever les armes qu'on avoit trouvées dans l'égliſe, & qu'on y avoit ſuſpendues comme un témoignage de ces attentats ſacriléges: mais les Catholiques s'y oppoſent. Ils envoyent à Conſtance une requête que ſaint Athanaſe nous a conſervée; ils y expoſent tout ce qu'ils ont

CONSTANCE. An. 356.

souffert; ils font souvenir l'empereur de ses sermens ; ils protestent qu'ils sont prêts à mourir plutôt que d'accepter un autre évêque. Constance sourd à leurs plaintes & à leurs demandes, autorise tout ce qui s'est passé : il ordonne de poursuivre Athanase. Le comte Héraclius menace de la part de l'empereur toute la ville de lui ôter le pain de distribution, les magistrats de les réduire en esclavage, les Payens mêmes d'abattre leurs idoles, s'ils n'obéissent au prélat que le prince va envoyer. Les Payens, pour sauver leurs dieux, signerent tout ce qu'on voulut ; & comme ils étoient encore en grand nombre dans Alexandrie, la liste de leurs noms combla de joie l'empereur, qu'on n'eut garde d'avertir que tous ces souscripteurs n'étoient que des idolâtres. Quelques jours après, Héraclius, Cataphronius & Faustin, jaloux sans doute des succès de Syrien, accoururent à la tête d'une bande de Payens & de scélérats à l'église nommée la Césarée ; ils étoient altérés de sang : mais comme le peuple étoit

ſorti, ils n'y trouverent qu'un petit nombre de femmes & de filles qu'ils maltraiterent. Voulant ſe ſignaler par quelques exploits, ils emporterent tous les meubles de l'égliſe, juſqu'à la table de l'autel, & les brûlerent dans le parvis. Les Payens jettoient de l'encens dans ce feu en invoquant leurs dieux & s'écrioit : *Vive l'empereur Conſtance qui eſt revenu à notre religion ; vivent les Ariens qui ont abjuré le Chriſtianiſme.*

CONSTANCE. An. 356.

V. George prend la place d'Athanaſe.

Ath. Apol. 1. 2. *& ad Solit. & de Synod. & de fuga ſuæ. & ad epiſc. Æg. & Lib. c.* 7. *Greg. Naz. or.* 21. *Amm. l.* 22. *c.* 11. *Soc. l.* 4. *c.* 9.

Telles étoient les violences par leſquelles on préparoit la voie au nouvel évêque. Il arriva enfin quelque-tems avant Pâques. C'étoit encore un Cappadocien, nommé George, fils d'un Foullon ; premiérement paraſite, enſuite receveur public, enfin banqueroutier. Obligé de prendre la fuite, il erra de province en province, juſqu'à ce que trente évêques Ariens aſſemblés à Antioche avant le concile de Milan, jetterent les yeux ſur lui pour le mettre à la place d'Athanaſe. Ils le firent prêtre avant qu'il fût Chretien : on va juſqu'à croire qu'il ne le fut jamais : &

CONSTANCE.
An. 356.

ils l'ordonnerent évêque d'Alexandrie. Il n'avoit ni connoiſſance des lettres, ni politeſſe, ni même le maſque de la piété : mais il ne manquoit d'aucun des talens d'un cruel & violent perſécuteur. L'argent des pauvres & celui des égliſes, qu'il fit paſſer dans la ſuite aux favoris & aux eunuques, couvrit tous ſes vices, & lui tint lieu de mille vertus. Conſtance né pour être trompé lui prodiguoit dans ſes diſcours & dans ſes lettres les titres les plus pompeux : il l'appelloit *un prélat au-deſſus de toute louange, le plus parfait des docteurs, le guide le plus expert dans le chemin du Ciel*. Il ne pouvoit trouver d'éloges aſſez emphatiques pour honorer ce méchant prélat, qui s'épargnoit même la contrainte de l'hypocriſie.

VI.
Violences de George.

Il entra dans Alexandrie au milieu d'une troupe de ſoldats commandés par le duc Sébaſtien. C'étoit l'arrivée d'un conquérant. Il prit cependant quelques jours de repos, & ne commença la guerre qu'après Pâques. Alors au premier ſignal les ſol-

dats de Sébaſtien ſe répandent dans la ville & aux environs : on pille les maiſons ; on ouvre juſqu'aux tombeaux pour chercher Athanaſe ; on brûle les monaſteres. Les femmes Ariennes, avec une fureur de Bacchantes, faiſoient mille outrages aux femmes Catholiques. Tout retentiſſoient de coups de fouets. Le duc lui-même avoit horreur des cruautés dont il étoit le miniſtre : comme il avoit fait fouetter pluſieurs Catholiques, les Ariens mécontens de l'exécution qui leur avoit paru trop ménagée, le menacerent de mander aux eunuques qu'il ne les ſervoit qu'à regret ; & cet eſclave de cour, tremblant à cette menace, fit recommencer le ſupplice juſqu'à ce que les Ariens fuſſent ſatisfaits. Quelques jours après, le duc à la ſolicitation de l'évêque, va à la tête de trois mille ſoldats ſe jetter ſur le peuple aſſemblé hors de la ville dans un cimetiere, pour éviter la communion des Ariens. Là ſe commirent tous les excès dont une ſoldateſque brutale eſt capable, quand on lui ſait gré de ſa barbarie. On employa les chevalets, les flammes,

CONSTANCE. An. 356.

les ongles de fer. Par un rafinement de cruauté on fit battre un grand nombre de vierges, & d'autres personnes, avec des branches de palmier armées de toutes leurs pointes. Plusieurs en moururent. On cachoit les corps de ces martyrs; on ne les rendoit que pour de grosses sommes d'argent; autrement on les faisoit dévorer par des chiens. Ceux qui donnoient retraite aux Catholiques étoient traités avec rigueur; c'étoit un crime de les soulager de quelques aumônes : les Payens eux-mêmes détestoient ces inhumanités, & maudissoient les Ariens qu'ils regardoient comme des bourreaux.

VII. Exils des évêques.

Constance avoit ordonné de chasser les évêques hors de leurs villes épiscopales; mais George ne se contentoit pas de les arracher à leur troupeau : après les avoir fait meurtrir de coups, on les envoyoit les uns aux mines; c'étoit sur-tout à celles de Phœno en Arabie, où l'on mouroit en peu de jours; les autres au fond des déserts : & pour les faire périr par la fatigue du voyage, les

CONSTANCE. An. 356.

évêques de la Thébaïde & ceux de la basse Egypte se croisant les uns les autres, étoient traînés, les premiers aux déserts d'Ammon, les autres aux solitudes de la grande Oasis; contrées également affreuses, & que des plaines immenses de sables brûlans rendoient inhabitables. Ces prélats vénérables, courbés sous le poids de leurs fers, plusieurs même de leur vieillesse, évêques avant la naissance de l'hérésie dont ils étoient les victimes, traversoient les déserts en chantant des hymnes, & ne plaignoient que leurs persécuteurs. Quelques-uns moururent en chemin, & honorerent de leur sépulture ces solitudes arides, redoutées même des bêtes féroces. Pour remplacer les évêques bannis, George vendoit les églises à des décurions Ariens, qui achetoient ainsi l'exemption des charges civiles, à des libertins, à des hommes flétris par leurs crimes, à des Payens; il les y faisoit établir à main armée.

VIII. George chassé & rétabli. *Epiph. hær.* 76.

Le nouveau prélat autant pour racheter l'impunité de tant de crimes, que pour satisfaire son avarice & celle

CONSTANCE.
An. 356.

Amm. l. 22. c. 11.
Soz. l. 4. c. 9.

des eunuques qu'il falloit ſans ceſſe déſaltérer, ſe mit à faire le métier de partiſan. Il prit la ferme du ſalpêtre, qu'on tiroit tous les ans en grande abondance du lac Maréotis ; il s'empara de toutes les ſalines, & de tous les marais où croiſſoit le *papyrus*. Autoriſé par les magiſtrats qui ſe vendoient à tous ſes caprices il s'aviſa d'impoſer un tribut ſur les morts ; il fit fabriquer un grand nombre de cercueils, dont on étoit forcé de ſe ſervir pour porter les corps à la ſépulture, & il en tiroit un droit. Oubliant ſa dignité, qui n'inſpire que des conſeils de juſtice & de douceur, dit un auteur Payen, il ſe chargeoit de l'odieux perſonnage de délateur. Il travailloit à la ruine de ſon peuple par les avis qu'il donnoit à Conſtance : on dit qu'il voulut perſuader à ce Prince que l'empereur étoit propriétaire de toutes les maiſons d'Alexandrie, & qu'en cette qualité il en devoit retirer les revenus, parce qu'il avoit ſuccédé aux droits d'Alexandre le Grand, qui avoit fait bâtir la ville à ſes dépens. La tyrannie jointe à tant de baſſeſſe allu-

CONSTANCE. An. 356.

ma contre lui une haine si furieuse, que le peuple l'attaqua dans l'église même, & l'auroit mis en piéces, s'il n'avoit promptement pris la fuite. Il alla se réfugier à la cour. On chassa aussi-tôt de toutes les villes les évêques nouvellement intrus : mais le duc d'Egypte ne tarda pas à les rétablir. Bien-tôt on vit arriver à Alexandrie un secrétaire de l'empereur, chargé de châtier les habitans. Il y en eut un grand nombre qui furent tourmentés & battus de verges. George revint peu de tems après, aussi détesté qu'auparavant, mais plus redouté.

IX. Fuite de S. Athanase.

Ath. Apol. ad Const. Rufin, l. 1. *c.* 18. *Soz. l.* 4. *c.* 9.

Athanase étoit resté quelques jours caché dans Alexandrie avec tant de précaution, que les fidéles, mêmes ne connoissent pas le lieu de sa retraite. A l'arrivé de George, il s'enfuit dans les deserts. Peu de tems après, il retourna sur ses pas dans le dessein d'aller trouver l'empereur. Il se fioit sur sa propre innocence, & ne pouvoit se persuader que le prince eût oublié ses promesses & ses sermens. Mais il n'en fut que trop convaincu par la lecture de deux lettres

CONSTANCE. An. 356.

de Conſtance : l'une étoit adreſſée aux habitans d'Alexandrie ; il les exhortoit à obéir à George qu'il combloit de louanges ; il menaçoit de toute ſon indignation les partiſans d'Athanaſe, dont il traçoit le portrait le plus affreux. L'autre étoit écrite aux deux rois d'Ethiopie, Aïzan & Sazan : l'empereur leur ordonnoit comme à des vaſſaux, d'envoyer en Egypte Frumentius ordonné évêque par Athanaſe, afin qu'il y vînt puiſer la ſaine doctrine dans les inſtructions de George ; & de mettre Athanaſe lui-même, s'il étoit dans leurs Etats, entre les mains des officiers Romains. Athanaſe apprit en même-tems, qu'on gardoit tous les paſſages ; qu'on examinoit tous ceux qui ſortoient d'Alexandrie ; qu'on viſitoit tous les vaiſſeaux. Il ſe retira donc dans les ſables de l'Egypte, & il y reſta juſqu'à la mort de Conſtance. D'abord il vécut avec les moines qui habitoient ces retraites ; & ces hommes angéliques conſommés dans la pratique des plus ſublimes vertus, trouvoient dans le nouvel

Anachorete un maître & un modele. Athanase au milieu de ces solitudes recueillit un héritage plus précieux pour lui que tous les trésors d'Alexandrie, c'étoit une tunique de peaux de brebis que lui avoit laissée saint Antoine, mort quelque-tems auparavant à l'âge de cent cinq ans. Les soldats poursuivirent le saint évêque jusque dans ces affreuses contrées. Pour épargner à ses hôtes les mauvais traitemens & les massacres, il s'enfonça plus avant dans les déserts, où il ne recevoit de secours que d'un Chrétien fidéle, qui lui apportoit au hazard de sa vie les alimens les plus nécessaires. Il se tint même long-tems enfermé dans une citerne séche, dont il fut encore obligé de sortir, parce qu'on l'avoit trahi. Ce héros de la foi, fuyant, poursuivi, abandonné, manquant de tout, excepté de la grace divine, forgeoit au fond de ces déserts des foudres qui alloient frapper George & les Ariens au milieu d'Alexandrie; & dans des allarmes continuelles il trouva en lui-même, ou plutôt en

CONSTANCE.
An. 356.

CONSTANCE.
An. 356.

Dieu qui le couvroit par-tout de ses aîles, assez de repos & de force, pour composer une grande partie de ces ouvrages pleins d'onction, d'éloquence & de lumieres, qui feront toujours l'instruction & l'admiration de l'Eglise.

X.
Diverses violences des Ariens.

Ath. ad Solit. Hilar. in Const. Baronius. Hermant vie de S. Athanase, l. 7. c. 28. Till. arian. art. 47. 61. & vie de S. Hil. art. 6. 7.

Les Ariens croyoient n'avoir rien fait, tant qu'ils n'auroient pas dompté Osius, qu'on appelloit le pere des évêques & le chef des conciles. Constance le mande, l'exhorte, le prie. Osius déconcerte l'empereur par la force de ses paroles, & retourne à son église. Les Ariens aigrissent le prince, il écrit, il caresse, il menace. Osius demeure ferme. Constance mande de nouveau ce vieillard âgé de cent ans, & le retient en exil à Sirmium pendant une année entiere. On tint dans la Gaule un concile à Béziers, où saint Hilaire de Poitiers confondit les Ariens, & leur chef Saturnin d'Arles, qui présidoit au concile. La plûpart des évêques de Gaule se séparent de Saturnin & des Ariens. Mais ceux-ci mettent dans leur partie le César Ju-

lien qui ne regardoit que de loin ces orages de l'églife; & Conftance trompé par une fauffe relation, exile Hilaire & Rhodane évêque de Toulouſe : il les relégue en Phrygie. Il fait meurtrir de coups les clercs de l'Eglife de Toulouſe. Leur évêque meurt dans fon exil. Ce fut, felon quelques auteurs, dans cet exil même, que faint Hilaire compofa contre Conftance le livre dont nous avons parlé; quoiqu'il foit plus vraifemblable que cet ouvrage n'a été fait qu'après fon retour en 360. Cet écrit a fans doute befoin d'excufe pour les traits injurieux qui font lancés fans ménagement contre la perfonne de l'empereur : mais il renferme un témoignage précieux, qui fait honneur à fes faints Evêques. Saint Hilaire y fait voir à Conftance l'abus de la violence en fait de religion, par ces belles paroles : *Dieu nous a enfeigné à le connoître ; il ne nous y a pas contraints. Il a donné de l'autorité à fes préceptes en nous faifant admirer fes opérations divines : il ne veut point d'un confentement*

CONSTANCE. An. 356.

CONSTANCE. An. 356.

forcé. Si l'on employoit la violence pour établir la vraie foi, la doctrine épiscopale s'éleveroit contre cet abus : elle s'écrieroit : Dieu est le Dieu de tous les hommes ; il n'a pas besoin d'une obéissance sans liberté ; il ne reçoit pas une profession que le cœur désavoue : il ne s'agit pas de le tromper, mais de le servir. Ce n'est pas pour lui, c'est pour nous que nous devons lui obéir. Tels étoient aussi les sentimens de saint Athanase. Tous ces illustres exilés essuyerent les traitemens les plus durs & les plus cruels. Le comte Joseph à Scythopolis fut le seul qui osa conserver de l'humanité à leur égard : il retira dans sa maison saint Eusebe de Verceil, persécuté par l'évêque Patrophile.

XI. Nouvelle hérésie de Macédonius.

Soc. l. 2. c. 27. 38. Soc. l. 4. c. 19. 20. 26. Till. arian. art. 62. & suiv.

L'hérésie soutenue de la puissance souveraine triomphoit avec insolence. La nouvelle capitale ne fut pas exempte de troubles. Macédonius obtint de l'empereur un édit qui ordonnoit de chasser des villes les défenseurs de la consubstantialité, & d'abattre leurs églises. Armé de cet édit, le prélat impitoyable mit en

œuvre

œuvre les plus extrêmes rigueurs pour forcer les Catholiques à communiquer avec les Ariens. La persécution s'étendit sur les Novatiens, attachés comme les Catholiques à la foi du Consubstantiel. Cette conformité de souffrances unissoit leurs cœurs; elle auroit même réconcilié leurs esprits, sans la jalousie de quelques Schismatiques qui s'y opposerent. En exécution du nouvel édit on abbatit une église que les Novatiens avoient à Constantinople. Ils s'assemblent aussi-tôt, hommes, femmes, enfans: & sans résister à l'ordre de l'Empereur, ils laissent démolir l'église; mais ils en recueillent les matériaux, les transportent au-delà du golfe dans le quartier nommé *Syques*, & ils l'eurent rebâtie en ce lieu presque en aussi peu de tems qu'il en avoit fallu pour la détruire. Julien leur ayant rendu dans la suite l'ancienne place, ils y reporterent les mêmes matériaux, reconstruisirent l'église & la nommerent *Anastasie*, c'est-à-dire, *la Résurrection*. Macédonius poursuivoit par-

CONSTANCE.
An. 356.

CONSTANCE. An. 356.

tout les Novatiens. Ayant appris qu'ils étoient en grand nombre dans la Paphlagonie, & sur-tout à Mantinium, il y envoya, avec la permission de l'Empereur, quatre cohortes de soldats pour les exterminer, ou les forcer à faire profession d'Arianisme. Les habitans de Mantinium, échauffés d'un zele plus ardent que conforme à l'Evangile, s'arment à la hâte de tout ce qui se présente sous leurs mains; marchent contre ces troupes; se battent en désespérés, perdent beaucoup de leurs gens, mais taillent en piéces presque toutes les soldats. Ce malheureux succès indisposa l'Empereur. Un autre événement acheva de l'irriter. L'église des saints Apôtres, où reposoit le corps de Constantin, menaçoit déja ruine. Macédonius fit de sa propre autorité transporter le corps dans l'église de saint Acace. Le peuple se divisa en deux factions; les uns s'écrioient que c'étoit un sacrilége de remuer les cendres de leur fondateur; les autres prenoient le parti de l'évê-

que. La querelle devint meurtriere. Il y eut un furieux combat dans l'église même de saint Acace. Le portique & le parvis furent inondés de sang. L'Empereur imputa ce massacre à Macédonius ; il le taxa d'une témérité criminelle, pour avoir entrepris, sans sa permission, de déplacer le corps de son pere. Ce prélat brouillon & violent voulut être héréfiarque. Il s'accordoit avec les semi-Ariens sur la ressemblance de substance entre le Pere & le Fils, mais il nioit la divinité du saint-Esprit. Les sectateurs de cette nouvelle erreur furent appellés tantôt Macédoniens, tantôt Marathoniens, parce que Marathonius évêque de Nicomédie aida beaucoup à la naissance de cette hérésie, & la défendit avec chaleur. Cette secte qui s'étendit parmi le peuple & jusque dans plusieurs monasteres, n'eut cependant ni évêque ni église particuliere jusqu'au regne d'Arcadius.

CONSTANCE. An. 356.

XII. Julien dans la Gaule.

Pendant que l'Empereur livroit l'Eglise en proye aux hérétiques, Julien travailloit à délivrer la Gaule

Amm. l. 16. c. 1.

CONSTANCE. An. 356.

Zos. l. 3. Suid. in ἐξιστάμενος.

des barbares qui la désoloient. L'entreprise paroissoit au-dessus de ses forces. Que pouvoit-on attendre d'un jeune prince, sans expérience, étranger dans un camp, nourri dans l'ombre des écoles, obligé d'apprendre les exercices militaires dans le tems qu'il falloit livrer des batailles? Revêtu d'un nom sans pouvoir; il ne venoit au secours de cette province qu'avec une poignée de soldats, dont les officiers étoient autant d'espions dévoués à l'Empereur; il n'y trouvoit que des troupes affoiblies par la désertion & par les défaites, abatardies par l'habitude de se laisser vaincre, sans émulation, sans discipline. Il sembloit que Constance toujours ombrageux ne l'avoit choisi que parce qu'il le croyoit incapable; & ce prince retenant d'une main ce qu'il paroissoit lui donner de l'autre, avoit pris des mesures pour lui dérober jusqu'à la gloire des hasards heureux, en lui attachant en apparence pour conseil, & en effet pour maître, le général Marcel, qui devoit avoir tout l'honneur des succès, tandis qu'on ne laissoit à Ju-

lien que la honte des échecs. Dans une ſituation ſi délicate, Julien ſut forcer tous les obſtacles qu'on mettoit à ſa réputation. Pendant l'hyver qu'il paſſa dans Vienne, il s'appliqua à connoître ſes ſoldats, ſa province, ſes ennemis; il puiſa dans la profondeur de ſon génie toutes les reſſources de la ſcience militaire; il s'affranchit de ſes ſurveillans en les rendant inutiles; & dès le printems ſuivant, avant que d'avoir vu la guerre, il ſe trouva plus grand capitaine que ceux qu'on avoit chargés de le conduire.

XIII.
Sa façon de vivre.

Amm. l. 16. c. 5.
Mamert. Paneg. c. 11.

Son exemple plus encore que ſa vigilance releva la diſcipline, & d'une armée tant de fois vaincue forma une armée invincible. La premiere loi qu'il s'impoſa fut celle de la tempérance. Perſuadé que la vertu ne fait dreſſer qu'une table frugale, & que le corps ne ſe traite délicatement qu'aux dépens de l'eſprit, il n'eut pas beſoin de conſulter les mémoires de Conſtance. Ce prince avoit pris la peine de régler la table de Julien, comme celle d'un écolier qu'on enverroit aux études, dit Ammien; il

CONSTANCE. An. 356.

avoit marqué dans un écrit de sa propre main la qualité des mets qu'il vouloit qu'on lui servît : Julien en retrancha tout ce qui sentoit la bonne chere; il voulut être nourri comme les simples soldats. Sa sobriété lui permettoit d'abréger le tems du sommeil : couché sur la terre nue ou sur une peau de bête, il se levoit au milieu de la nuit. Après avoir fait secrettement sa priere à Mercure, il travailloit aux dépêches, il visitoit lui-même les sentinelles, & donnoit le reste de la nuit à l'étude. La philosophie, l'éloquence, l'histoire, la poésie même occupoient ces heures tranquilles. Entre les ouvrages qu'il composa dans la Gaule, les deux panégyriques de Constance sont des fruits de ses veilles. Il y soutint mal l'honneur de la philosophie, par la flatterie outrée que respirent ces deux discours. Il les démentit dans la suite, lorsqu'il put le faire impunément, par des invectives encore plus condamnables. Un ouvrage qui auroit mieux mérité de passer à la postérité, ce sont ses propres mémoires, qu'il avoit

écrits à l'imitation de Jule César. Il employoit le jour aux affaires de la guerre, ou à faire des réglemens utiles pour l'armée & la province. Il se formoit aux exercices, & il se railloit lui-même de bonne grace sur son peu d'habileté. Pour s'endurcir contre les incommodités les plus sensibles, il supportoit sans feu la rigueur des hivers de la Gaule.

CONSTANCE. An. 356.

XIV. Sa conduite dans le gouvernement.

Amm. Ibid. *Misop. Mamert. Paneg. c.* 4.

Il passoit l'été dans son camp, l'hiver sur son tribunal, toujours occupé à repousser les barbares ou à défendre les peuples, toujours armé contre les ennemis ou contre les vices. Attentif à veiller sur les officiers de son palais, il réprimoit leur avidité naturelle. Il écoutoit les plaintes, & se piquoit de clémence dans les punitions : souvent il adoucissoit la rigueur des sentences prononcées par les juges. Il servit les Gaulois autant par son équité que par ses victoires, en diminuant le poids des impositions, qui enlevoient à la province ce qui échappoit aux barbares. Quand il entra dans la Gaule, chaque tête taillable payoit vingt-cinq piéces d'or, qui faisoient

CONSTANCE. An. 356.

environ trois onces & demie; quand il en ſortit, ce tribut étoit réduit à ſept piéces, toutes charges acquittées. Il avoit pour maxime de ne point faire remiſe des reſtes qui étoient dûs au fiſc, comme les princes les plus déſintéreſſés l'avoient pratiqué avant lui : ſa raiſon étoit que les riches demeurent toujours ſeuls reliquataires, parce que la contrainte n'épargne pas les pauvres dès les premiers momens de l'impoſition : cependant ſa généroſité dérogea quelquefois à cette loi. Un gouvernement ſi équitable ne pouvoit manquer de lui gagner le cœur des Gaulois : leurs biens, leurs perſonnes, tout étoit à lui : ſouvent ils le forcerent d'accepter de grandes ſommes d'argent ; ils lui obéiſſoient avec zele : c'étoit, diſoient-ils tous d'une voix, un prince doux, acceſſible, plein de courage, de juſtice, de prudence ; qui ne faiſoit la guerre que pour le bien des peuples, & qui ſavoit les faire jouir des avantages de la paix.

XV. Autres qualités de Julien.

Ces belles qualités ſe trouvoient alliées à des travers, que lui impri-

ma pour toute sa vie une éducation trop sophistique. Non content d'aimer les lettres & les sciences, il se confondoit lui-même avec les savans & les littérateurs. Faisant en public profession du Christianisme, pour entretenir l'affection des peuples, il favorisoit tantôt les Ariens, tantôt les Catholiques; & saint Hilaire dans ses écrits contre Constance l'appelle un prince religieux. Mais les Rhéteurs, les Platoniciens, les Magiciens d'Athènes, confidens secrets de son attachement à l'idolatrie, venoient en Gaule se mêler autour de lui aux braves officiers qu'il employoit à la guerre. Julien se prêtoit à tout; il gagnoit des batailles & faisoit des vers en l'honneur de ces prétendus illustres qui accouroient de si loin pour admirer ses talens. Sa cour bigarrée de manteaux de philosophes & de casaques militaires, offroit un spectacle aussi bisarre que le prince même : c'étoit à la fois un camp, une académie, une école de sophistes. Mais on n'y voyoit point de danseurs, de farceurs, de

CONSTANCE.
An. 356.

Misop.
Lib. or. 10. 12.
Hilar. in Const.
Eunap. Max.

CONSTANCE. An. 356.

joueurs d'instrumens, ni de tous ces ministres de divertissemens frivoles. La bisarrerie de Julien étoit austere : il n'avoit aucun goût pour les plaisirs ; ce n'étoit que le premier jour de l'année & par coutume, qu'il permettoit de jouer des comédies : il n'assistoit que rarement aux jeux du cirque, encore n'y restoit-il que quelques instans. Cette humeur grave & sévére sympathisoit avec celle des Gaulois, qui ne connoissoient pas les théâtres, & qui prenoient la danse pour un accès de folie. Telle fut la conduite de Julien, tant qu'il demeura dans l'Occident ; & la dignité impériale n'y changea rien dans la suite.

XVI. Sa réputation efface celle de Constance.

La gloire de l'Empire sembla passer avec lui dans la Gaule. Dès ce moment le César fit le premier rolle dans les affaires, & cette province devint le théâtre le plus brillant de la valeur romaine. On y vit bien-tôt les villes relevées, les campagnes couvertes de trophées & de fertiles moissons ; les barbares en fuite ; partout la prospérité, la sûreté, l'abondance. Constance, si l'on en excepte

son voyage de Rome, resta tristement enveloppé d'intrigues ténébreuses, & de controverses de religion; & si les insultes des peuples voisins le firent quelquefois sortir de l'obscurité de sa cour, ce ne fut que pour des expéditions sans succès ou sans éclat. Tous les regards se tournerent du côté de Julien.

CONSTANCE. An. 356.

XVII. Autun délivré.

Amm. l. 16. *c.* 2. & *l.* 17. *c.* 8. *Jul. ad Ath. Lib. or.* 12. *Cassiod. l.* 1. *ep.* 24. *Alsat. Illust. p.*398. & *seq.*

Sa premiere campagne fut un glorieux apprentissage. C'étoit dans la Gaule un usage ancien, & qui subsista long-tems après, que les armées ne se missent en mouvement que vers le solstice d'été. Julien étoit encore à Vienne, lorsqu'il apprit que la ville d'Autun venoit de courir le risque d'être prise & saccagée. Cette ville étoit grande; mais elle n'avoit pour toute défense qu'une vieille muraille, prête à tomber en ruine. Les barbares maîtres de tous les dehors labouroient paisiblement le territoire; & les habitans bloqués depuis plusieurs mois n'attendoient que le moment de pouvoir se réfugier ailleurs. Le voisinage de Julien, dont la réputation commençoit à éclorre, leur inspira plus de har-

CONSTANCE.
An. 356.

dieſſe. L'un d'eux voyant un barbare qui pouſſoit ſa charrue juſqu'au pied des murs, courut ſur lui & l'enleva. Pluſieurs autres en firent autant. Les ennemis irrités entreprennent d'eſcalader la ville à la faveur de la nuit. Au bruit qu'ils firent en plantant leurs échelles, un petit nomnombre de Vétérans prend les armes, pendant que les autres ſoldats trembloient de peur; & s'étant donné pour ſignal le nom de Julien, ils accourent à la muraille, tuent les uns, & précipitent les autres. Leurs camarades enhardis par cet exemple font une ſortie, repouſſent les barbares & en maſſacrent un grand nombre. A cette nouvelle Julien, malgré les conſeils de quelques lâches courtiſans, ſe met en campagne avec ce qu'il avoit de troupes; il arrive à Autun le vingt-quatriéme de Juin; & ſans s'y arrêter il pourſuit les barbares qui ſe retiroient, réſolu de les combattre à la premiere occaſion.

XVIII.
Marches de Julien juſqu à Rheims.

De pluſieurs routes qu'on lui propoſoit, il préféra la plus courte, quoiqu'elle fût la plus périlleuſe à

cause des forêts qu'il falloit traverser. Mais il entendoit dire que Sylvain y avoit passé l'année précédente, & il se faisoit un point d'honneur de ne pas céder en courage à ce brave guerrier. Ne prenant avec lui que des troupes légeres, il gagne promptement Auxerre. Les barbares campoient dans le voisinage; il les amusa quelque tems pour faire reposer sa troupe, & pour donner au reste de son armée le tems de le rejoindre. Les ennemis ayant pris la route de Troyes, il continue de les poursuivre; & comme il étoit inférieur en nombre, il supplée à ce désavantage par la conduite, & montre déjà toute l'habileté d'un vieux capitaine. Toujours sur ses gardes, il faisoit si bonne contenance, que les barbares revenant sur lui de tems en tems, & le chargeant tantôt à droite, tantôt à gauche, ne purent jamais l'entamer. Il les prevenoit avec ses troupes légeres dans tous les postes avantageux qui se trouvoient sur la route; & leur disputoit tous les pas-

CONSTANCE. An. 356.

ſages. Après les avoir long-tems harcelés, comme ils doubloient le pas & que ſes troupes peſamment armées perdoient haleine, il fut obligé d'abandonner la pourſuite. Ces petits avantages rendoient peu à peu le cœur aux ſoldats; & pour exciter leur hardieſſe par l'intérêt, il promit récompenſe à quiconque lui apporteroit la tête d'un ennemi. Après une marche aſſez périlleuſe il vint à Troyes, où il étoit ſi peu attendu, qu'il eut peine à s'en faire ouvrir les portes: on prenoit d'abord ſa troupe pour un corps de barbares. Il ne s'y arrêta que pour donner quelque repos à ſes ſoldats, & continua ſa marche juſqu'à Rheims, où il avoit marqué le rendez-vous de toute l'armée. C'étoit Marcel qui la commandoit à la place d'Urſicin, quoique celui-ci eût ordre de reſter en Gaule juſqu'à la fin de la guerre.

XIX. Combat de Brumat.

Après divers avis on ſe détermina à tourner vers Dieuze pour aller chercher les Allemands. L'armée marchoit en bon ordre, lorſque les ennemis qui connoiſſoient le païs,

CONSTANCE. An. 356.

s'étant mis en embuſcade dans un bois, & profitant d'un brouillard épais, vinrent la prendre en queue. Deux légions, qui formoient l'arriere-garde, alloit être taillées en piéces, ſi elles n'euſſent été promptement ſecourues par les troupes auxiliaires qui repouſſerent les barbares. Ce fut pour Julien une leçon, qui a coûté bien plus cher à tant d'autres généraux; il apprit à redoubler de précautions, & à ſonger encore plus à la ſûreté qu'à la diligence. Les ennemis étoient maîtres des villes qu'on nomme aujourd'hui Strasbourg, Brumat, Seltz, Saverne, Spire, Worms, & Mayence; c'eſt-à-dire, qu'ils en habitoient les campagnes; car les Allemands regardoient les villes comme des tombeaux, & n'oſoient s'y renfermer. Au moment que Julien entroit dans Brumat, les barbares vinrent lui préſenter la bataille: il l'accepta. Déja ſon armée rangée en forme de croiſſant commençoit à les envelopper, lorſque les ennemis voyant qu'ils avoient perdu dans le premier choc pluſieurs

CONSTANCE. An. 356.

de leurs gens se retirerent avec précipitation & se sauverent dans les isles du Rhin.

XX. Fin de cette Campagne. *Amm. l. 16. c. 3. Jul. ad Ath. Lib. or. 12.*

Après leur retraite Julien s'avança jusqu'à Cologne, sans trouver de résistance. Il rétablit cette ville ruinée depuis dix mois, & il y mit garnison. Un roi barbare vint l'y trouver pour lui faire des excuses, & lui demander la paix : il n'obtint qu'une trêve pour peu de tems. Cette expédition rendit la liberté & l'abondance à une grande ville de ces quartiers-là, que de fréquentes attaques avoient réduite aux plus tristes extrémités de la famine. On ne sait si c'est Trèves ou Tongres.

XXI. Expédition de Constance en Rhétie. *Amm. l. 16. c. 12. & l. 17. c. 6. Till. art. 39. 40. & not 38. Alsat. illustr. p. 300. & seq.*

Gundomade & Vadomaire avoient rompu le traité fait deux ans auparavant. Ils s'étoient unis avec les Juthonges, autre peuplade d'Allemands qui habitoient vers la source du Danube, du côté de l'Italie. Constance sortit de Milan & entra sur leurs terres par la Rhétie. Julien pour les resserrer du côté de la Gaule remonta le Rhin jusqu'à Bâle. On fit le dégât dans leur païs. Ils s'étoient retirés au fond de leurs forêts, après avoir

embarrassé les chemins par de grands abbatis d'arbres. Mais comme l'armée Romaine forçoit tous les passages, & que ces barbares étoient en même tems en guerre avec leurs voisins, ils eurent recours aux prieres, & obtinrent encore la paix. Constance retourna à Milan ; & Julien après une campagne qui donna de l'expérience à ce prince, du courage à ses troupes, & de grandes espérances aux Gaulois, alla passer l'hiver à Sens.

CONSTANCE. An. 356.

An. 357.

XXII. Julien assiégé à Sens. *Amm. l.* 16. *c.* 3. 4. *Jul. ad. Ath.*

Ce ne fut pas pour lui un tems de repos. Il n'avoit pas affaire à des ennemis rassemblés en un corps, qui fixassent toutes ses vues sur un seul objet. C'étoient des essains de barbares, tantôt séparés, tantôt réunis, qu'il étoit difficile de vaincre, difficile même d'atteindre, les uns au-deçà du Rhin, les autres au-delà, mais toujours prêts à franchir cette barriere, & qui partageoient son esprit en autant de soins, qu'ils occupoient de territoires, & que le Rhin offroit de passages. Il s'agissoit d'écarter tous ces nuages, de ramener

Constance. An. 357.

dans les poſtes expoſés les garniſons que la terreur avoit diſperſés, de pourvoir dans des païs ruinés aux ſubſiſtances d'une armée toujours en mouvement & dont les marches ne pouvoient être réglées que ſur les courſes imprévûes des ennemis. Il venoit d'être aſſocié pour la ſeconde fois à Conſtance dans le conſulat. Pendant qu'il prenoit des meſures pour la campagne prochaine, une multitude de barbares vint l'aſſiéger dans la ville de Sens. Ils ſe flattoient d'autant plus de réuſſir, qu'ils ſavoient que le manque de vivres l'avoit obligé de ſéparer une partie de ſes meilleurs corps, & de les diſtribuer en divers quartiers. Julien fit fortifier les endroits foibles de la ville; toujours la cuiraſſe ſur le dos, il ſe montroit jour & nuit ſur les remparts; il brûloit d'impatience d'en venir aux mains, mais il étoit retenu par la conſidération du petit nombre de ſes troupes. Enfin après trente jours de ſiége, les barbares auſſi peu conſtans dans l'exécution

que prompts à entreprendre, perdirent courage & se retirerent.

CONSTANCE. An. 357.

XXIII. Disgrace de Marcel. *Amm. l.* 16. *c.* 4. 7, 8.

Marcel, quoiqu'il ne fût pas éloigné de Julien, ne s'étoit pas mis en peine de le secourir dans un péril si pressant. Il avoit cru sans doute suivre les intentions de Constance. Mais il est dangereux de se prêter aux vûes de l'injustice : comme elle dégrade ceux qui la servent, elle en prend droit de les mépriser ; & souvent pour se disculper, elle se fait honneur de les punir. D'ailleurs Constance vouloit tenir Julien dans l'abaissement, mais il ne vouloit pas le perdre. La conduite du général excitoit les murmures ; l'empereur le sacrifia sans regret à la haine publique : il lui ôta le commandement, & lui donna ordre de se retirer sur ses terres. Marcel prit cependant le parti de venir à la Cour, dans l'espérance de se justifier en chargeant Julien : il comptoit sur la faveur que la calomnie trouvoit auprès du prince. Mais le César se doutant de son dessein, fit partir en même tems son chambellan Euthérius, & lui confia le soin de le défendre. Marcel

CONSTANCE.
An. 357.

qui ne savoit rien de cette précaution, arrive à Milan, & se plaint hautement de sa disgrace : il étoit impétueux & fanfaron. Il se fait introduire au conseil ; il déclame contre Julien avec beaucoup de chaleur ; c'étoit, disoit-il, un jeune téméraire, un ambitieux qui prenoit l'essor au point de ne plus reconnoître de supérieur. Après une invective fort animé à laquelle il n'attendoit pas de réponse, il est surpris de voir paroître Euthérius, qui de sang froid & d'un ton modeste réfute en peu de mots tous ses mensonges, développe ses indignes manœuvres, rend un compte exact de ce qui s'est passé au siége de Sens, & répond sur sa tête de la fidélité inviolable de son maître. Marcel confondu se retira à Sardique sa patrie. Le vertueux Euthérius soutenoit à la cour de Julien le rolle qu'il avoit fait inutilement dans celle de Constant. Sobre, uniforme dans sa conduite, à l'épreuve de tout intérêt, fidele & d'un secret impénétrable, il ne profitoit de sa faveur que pour inspirer les même vertus au jeune prince.

Il s'efforçoit de corriger par ses sages conseils ce que l'éducation Asiatique avoit laissé de léger & de frivole dans le caractere de Julien. Aussi ce rare courtisan eut-il un bonheur presque inconnu aux favoris : sa considération survêquit à son maître ; il ne fut pas obligé dans sa vielless̃e d'aller cacher dans une retraite voluptueuse des richesses odieuses & injustement acquises. Il passa ses dernieres années à Rome, jouissant du repos dune bonne conscience, chéri & honoré de tous les ordres de l'Etat.

CONSTANCE. An. 357.

XXIV. Etat de la Cour de Constance.

La Gaule commençoit à respirer ; mais les défiances perpétuelles de Constance rendoient sa cour un séjour moins assuré que la Gaule. Les délateurs, plus dangereux que les barbares, étoient sécrettement excités par les favoris qui profitoient des confiscations. Rufin préfet du prétoire, Arbétion général de la cavalerie, l'eunuque Eusebe & plusieurs autres s'enrichissoient de condamnations. Tout étoit crime de lese-majesté : la sottise même & la superstition devenoient un attentat contre le

Amm. l. 16. *c.* 4. 6. *Cod. Th. lib.* 9. *tit.* 16. *leg.* 4, 5, 6.

Constance. An. 357.

prince; & s'il en faut croire Ammien, ce fut moins par zele pour la religion Chrétienne, que par l'effet d'une crainte pusillanime, que Constance fit en ce tems-là plusieurs loix qui condamnoient à mort & les devins & ceux qui les consultoient. Un autre Rufin, ce chef des officiers de la préfecture, qui avoit gagné les bonnes graces du prince en accusant Africain, ayant corrompu la femme d'un certain Danus, habitant de la Dalmatie, l'engagea à prendre la voie la moins périlleuse pour se défaire de son mari : c'étoit de l'accuser d'une conspiration contre l'empereur. Selon les instructions de ce fourbe, elle supposa que Danus aidé de plusieurs complices avoit dérobé le manteau de pourpre renfermé dans le tombeau de Dioclétien. Rufin accourt à Milan pour déférer ce forfait à l'empereur. Heureusement pour l'innocence, Constance chargea cette fois de l'information deux hommes incorruptibles; c'étoient Lollien préfet du prétoire d'Italie, & Ursule surintendant des finances. Ils se trans-

portent ſur les lieux ; l'affaire eſt traitée à la rigueur ; on met à la queſtion les accuſés. Leur conſtance à nier le crime embarraſſoit les commiſſaires ; enfin la vérité éclatta : la femme preſſée elle-même par les tourmens avoua ſon intrigue avec Rufin ; ils furent tous deux condamnés à mort, comme ils ne l'avoient que trop méritée. Mais Conſtance irrité d'avoir perdu dans Rufin un zélé ſerviteur, envoye en diligence à Urſule une lettre menaçante, avec ordre de ſe rendre à la cour. Urſule, malgré ſes amis qui trembloient pour lui, vient hardiment, ſe préſente au conſeil, rend compte de ſa conduite & de celle de Lolien avec tant de fermeté, qu'il impoſe ſilence aux flatteurs, & force l'empereur d'étouffer ſon injuſte reſſentiment. Les innocens ne furent pas tous auſſi heureux que Danus. Une maiſon fort riche fut ruinée dans l'Aquitaine, parce qu'un délateur invité à un repas ayant apperçu ſur la table & ſur les lits qui l'environnoient quelques morceaux de pourpre, prétén-

CONSTANCE. An. 357.

dit qu'ils faisoient partie d'une robbe impériale; il s'en saisit, les alla présenter aux juges, qui ordonnerent une recherche exacte pour découvrir où pouvoit être le reste de la robbe. On ne trouva rien, mais la maison fut pillée. Il y avoit en Espagne une coutume singuliere dans les festins : au déclin du jour, quand les valets apportoient les lumieres, ils disoient à haute voix aux convives : *Vivons, il faut mourir.* Un agent du prince qui avoit assisté à un de ces repas, fit un crime de ce qui n'étoit qu'un usage; il sut si bien envenimer ces paroles, qu'il y trouva de quoi perdre une honnête famille. Arbétion, l'un des principaux auteurs de ces calomnies, se vit lui-même sur le point de succomber. On employa contre lui ses propres artifices. Le comte Vérissime l'accusa de porter ses vûes jusqu'à l'empire, & de s'être fait faire d'avance les ornemens impériaux. Dorus, dont nous avons déja parlé, se mit de la partie. On commença l'instruction du procès; on s'assura

s'assura des amis d'Arbétion : le public attendoit avec impatience la conviction de ce personnage odieux. Mais la sollicitation des chambellans du Prince arrêta tout à coup la procédure ; on mit en liberté ceux qui étoient détenus pour cette affaire : Dorus disparut, & Vérissime demeura muet, comme s'il eût oublié son rolle.

CONSTANCE. An. 357.

XXV. *Jul. or, 3. Amm. l. 16. c. 10. Idace. Till. not. 39.*

L'Impératrice Eusébie avoit fait un voyage à Rome l'année précédente, pendant l'expédition de Constance en Rhétie. Elle y avoit été reçue avec magnificence ; le Sénat étoit sorti au-devant d'elle. La princesse avoit de son côté récompensé par de grandes largesses l'empressement des habitans. Constance voulut aller à son tour recevoir les hommages de l'ancienne capitale de l'Empire. Son dessein étoit d'y entrer en triomphe pour la victoire qu'il avoit remportée sur Magnence. Cette vanité n'avoit point d'exemple chez les anciens Romains, qui ne voyoient dans les guerres civiles qu'un sujet de larmes, & non pas une matiere de triom-

CONSTANCE. An. 357.

phe. Après avoir ordonné tout l'appareil capable d'éblouir les yeux par la pompe la plus brillante, il prit la route d'Ocricoli, escorté de toutes les troupes de sa maison qui marchoient en ordre de bataille; repaissant de sa gloire les regards de ceux qui accouroient sur son passage, & se repaissant lui même de leurs applaudissemens. A son approche de Rome, le sénat étant allé à sa rencontre, le Prince enivré de pompeuses idées s'imaginoit voir ces anciens sénateurs supérieurs aux rois, mais dont ceux-ci n'étoient plus que l'ombre; & cette immense multitude qui sortoit à grands flots des portes de Rome, sembloit lui annoncer tout l'univers rassemblé pour l'admirer. Précédé d'une partie de sa maison & des enseignes de pourpre qui flottoient au gré des vents, il entra assis seul sur un char rayonnant d'or & de pierreries: à droite & à gauche marchoient plusieurs files de soldats, couverts d'armes éclattantes: chaque bande étoit séparée par des escadrons de cavaliers tout revêtus de

lames d'un acier poli & luiſant. L'Empereur au milieu des cris de joie qui ſe joignoient au ſon des trompettes, gardoit une contenance roide & immobile ; il ne tournoit la tête d'aucun côté ; on remarqua ſeulement qu'il la baiſſoit au paſſage des portes, quoiqu'elles fuſſent fort élevées, & qu'il fût de fort petite taille : d'ailleurs il n'avoit d'autre mouvement que celui de ſon char. C'étoient une gravité de maintien qu'il affecta toute ſa vie. Jaloux de ſa dignité, il l'attachoit toute entiere à la fierté de l'extérieur : jamais il ne fit monter perſonne avec lui dans ſon char ; jamais il ne partagea l'honneur du conſulat avec aucun particulier. Il fut reçu dans le palais des Empereurs au bruit des acclamations d'un peuple innombrable ; & ſa vanité ne fut jamais plus agréablement flattée.

CONSTANCE, An. 357.

XXVI. Il en admire les édifices.

Amm. ibid.

Pendant un mois qu'il reſta dans cette ville fameuſe, elle fut pour lui un ſpectacle toujours raviſſant. Chaque objet ne lui laiſſoit rien attendre de plus beau, & ſon admiration

CONSTANCE.
An. 357.

ne s'épuisa jamais. Il vit cette place digne par sa magnificence d'avoir servi de lieu d'assemblée à un peuple juge souverain des rois & des empires ; le temple de Jupiter Capitolin, le plus superbe séjour de l'idolâtrie ; ces Thermes qui sembloient autant de vastes palais ; l'amphithéatre de Vespasien d'une élévation surprenante, & dont la solidité promettoit encore un grand nombre de siécles ; le Panthéon ; les colonnes qui portoient les statues colossale de ses prédécesseurs ; le théatre de Pompée, l'Odeum, le grand Cirque, & les autres monumens de cette ville qu'on appelloit la ville éternelle. Mais quand on l'eut conduit à la place de Trajan, & qu'il se vit environné de tout ce que l'architecture avoit pû imaginer de plus noble & de plus sublime, ce fut alors que confondu & comme anéanti au milieu de tant de grandeur, il avoua qu'il ne pouvoit se flatter de faire jamais rien de pareil : *Mais je pourrois bien*, ajouta-t-il, *faire exécuter une statue équestre semblable à celle de Trajan, & j'ai des-*

ſein de le tenter. Sur quoi Hormiſdas qui ſe trouvoit à ſes côtés, lui dit : *Prince, pour loger un cheval tel que celui-là ſongez auparavant à lui bâtir une auſſi belle écurie.* Comme on demandoit au même Hormiſdas ce qu'il penſoit de Rome : *Il n'y a*, dit-il, *qu'une choſe qui m'en déplaiſe ; c'eſt que j'ai oui dire qu'on y meurt comme dans le moindre village.*

CONSTANCE. An. 357.

XXVII. Obéliſque.

Amm. l. 17. c. 4. *Baronius.* *Grut.* CXXXVI. 3.

Conſtance frappé de tant de merveilles accuſoit la renommée d'injuſtice & de jalouſie à l'égard de Rome, dont, diſoit-il, elle diminuoit les beautés, tandis qu'elle ſe plaît à exagérer tout le reſte. Il voulut payer à cette ville le plaiſir qu'elle lui avoit procuré, & y ajouter quelque nouvel ornement. Auguſte y avoit fait tranſporter d'Héliopolis ville de la baſſe Egypte deux obéliſques, dont l'un avoit été placé dans le grand cirque, l'autre dans le champ de Mars. Il en étoit reſté un troiſiéme plus grand que les deux autres : il avoit de hauteur cent trente-deux pieds, & étoit chargé de

CONSTANCE.
An. 357.

caracteres hiéroglyphiques qui contenoient des éloges de Ramessès. Les flatteurs, pour donner à Constance quelque avantage sur Auguste, lui persuadoient que la difficulté du transport avoit empêché ce prince de l'entreprendre. Mais en effet, c'étoit par un sentiment de religion qu'Auguste avoit laissé cet obélisque dans le temple du Soleil, auquel il étoit consacré. Constantin qui n'étoit pas retenu par le même scrupule avoit donné ordre de l'enlever : il le destinoit à l'embellissement de sa nouvelle ville. On le transporta par le Nil à Alexandrie, où il resta couché sur terre en attendant qu'on eût construit un vaisseau propre à porter une masse si prodigieuse. Ce vaisseau devoit être monté de trois cens rameurs. Constantin étant mort avant que ce dessein fût exécuté, Constance changea la destination de l'obélisque & le fit venir à Rome par mer & par le Tibre. On ne put le faire remonter que jusqu'à trois milles de la ville. Delà il fallut le conduire sur des traîneaux jusqu'au milieu du grand cirque, où

l'on vint à bout de le dreſſer à force de machines. On plaça ſur la pointe une boule de bronze doré; & lorſqu'elle eut été peu après abbatue d'un coup de foudre, on mit à la place des flammes de même métail. C'eſt le même obéliſque que Sixte V. a fait rétablir & dreſſer dans la place de ſaint Jean de Latran.

CONSTANCE. An. 357.

XXVIII. Conduite de Conſtance à Rome.

Amm. l. 16. c. 10.
Themiſt. or. 3. 4.
Symm. l. 10. ep. 54.
Idace.

La ſplendeur de Rome inſpira à Conſtance des égards pour les habitans. Avant ſon entrée il avoit fait enlever de la ſalle du ſénat l'autel de la Victoire, que Magnence avoit permis d'y replacer. Mais il ne porta aucune atteinte aux priviléges des Veſtales, qui ſubſiſterent juſque vers la fin du regne de Théodoſe le Grand. Il conféra les ſacerdoces aux payens diſtingués par leur naiſſance : il ne retrancha rien des fonds deſtinés aux frais des ſacrifices. Précédé du ſénat qui triomphoit de joie, il parcourut toutes les rues de Rome, viſita tous les temples, lut les inſcriptions gravées en l'honneur des dieux; ſe fit raconter l'origine de ces édifices, & donna des louanges aux fondateurs.

Constance. An. 357.

Il en fit assez pour plaire aux payens; mais il en fit trop au gré de la religion Chrétienne: cette vaine complaisance s'écartoit du plan de Constantin. Dans les courses de chevaux qu'il donna plusieurs fois, loin de s'offenser de la liberté du peuple, qui dans ces occasions s'émancipoit souvent jusqu'à plaisanter aux dépens de ses maîtres, il parut lui-même s'en divertir. Il ne gêna point le spectacle, comme c'étoit sa coutume dans les autres villes, en le faisant cesser à son gré; il ne voulut influer en rien sur la décision de la victoire. Il finissoit la vingtiéme année de son regne, & approchoit de la trente-cinquiéme depuis qu'il avoit été créé César: ce fut pour solemniser l'une ou l'autre de ces deux époques, qu'il fit, selon l'usage, célébrer des jeux dans tout l'empire. Plusieurs villes lui envoyerent des couronnes d'or d'un grand poids. Constantinople lui rendit cet hommage par une députation de ses principaux sénateurs, du nombre desquels devoit être Thémistius, dont l'éloquence

CONSTANCE. An. 357.

étoit célébre. L'Empereur pour honorer ſes talens lui avoit donné une place dans le ſénat. Thémiſtius n'ayant pû venir à Rome à cauſe d'une indiſpoſition, envoya à l'Empereur le diſcours qu'il avoit compoſé. Conſtance l'en récompenſa en lui faiſant ériger à Conſtantinople une ſtatue d'airain ; & l'orateur, pour ne pas demeurer en reſte, prononça encore dans le ſénat dont il étoit membre, un autre diſcours, où il n'oublia pas de prodiguer les éloges qu'on n'épargne guere aux princes les plus médiocres, lorſque la vanité de l'orateur s'évertue à diſputer contre la ſtérilité de ſa matiere.

XXIX. Méchanceté d'Euſébie.

Amm. l. 16. *c.* 10.

Dans le ſéjour de Rome Euſébie fit une action exécrable, & capable de ternir encore plus de belles qualités qu'elle n'en poſſédoit. Elle étoit ſtérile & jalouſe juſqu'a la fureur, d'Hélene femme de Julien. Dès l'année précédente Hélene étoit accouchée en Gaule d'un enfant mâle. Mais la ſage-femme, corrompue par argent, avoit fait périr l'enfant au moment de ſa naiſſance. L'Impératrice

CONSTANCE. An. 357.

ayant, ſous une fauſſe apparence de tendreſſe, engagé ſa belle-ſœur à l'accompagner à Rome, lui fit avaler un breuvage meurtrier, propre à ſervir ſa criminelle jalouſie, & à tarir dans les flancs d'Hélene la ſource de ſa fécondité.

XXX. Mouvemens des Barbares.

Amm. l. 16. *c.* 9. 10. & *l.* 17. *c.* 5.

L'Empereur auroit fort déſiré de s'arrêter plus long-tems dans une ville, où la majeſté Romaine reſpiroit encore, du moins dans les édifices. Mais le bruit des incurſions des barbares l'obligeoit de ſe rapprocher des frontieres. Les Sueves couroient la Rhétie; les Quades la Valérie; les Sarmates exercés au brigandage ravageoient la Méſie ſupérieure & la ſeconde Pannonie. En Orient les Perſes envoyoient ſans ceſſe des partis, qui voltigeant çà & là, enlevoient les hommes & les troupeaux. Les garniſons Romaines étoient continuellement alertes, ſoit pour empêcher leurs pillages, ſoit pour leur enlever le butin. Muſonién préfet du prétoire, de concert avec Caſſien duc de la Méſopotamie, homme de ſervice & d'expérience,

entretenoit des eſpions qui lui donnoient avis de tous les projets des ennemis. Il apprit par leur moyen que Sapor étoit engagé dans une guerre difficile & ſanglante contre les Chionites, les Eusènes & les Gelanes, peuples barbares voiſins de ſes Etats. Il crut la conjoncture favorable pour déterminer ce prince à traiter avec l'Empereur. Dans cette penſée il envoye à Tamſapor général des Perſes cantonnés ſur la frontiere, des officiers déguiſés, qui dans des entrevues ſécrettes lui perſuaderent d'écrire à ſon maître, & de le porter à la paix. Tamſapor ſe chargea de la propoſition. Mais comme Sapor étoit occupé à l'autre extrémité de la Perſe, ſa réponſe ne vint que l'année ſuivante. Ces diverſes allarmes contraignirent Conſtance de quitter Rome le vingt-neuf de mai, trente & un jours après ſon arrivée.

CONSTANCE. An. 357.

XXXI. Les Dames Romaines demandent le retour de Libere.

Il fut témoin de l'attachement des Romains pour le pape Libere, & de leur averſion pour Félix. On regardoit celui-ci comme un intrus :

CONSTANCE.
An. 357.

Theod. l. 2. c. 17.
Soz. l. 4. c. 10.
Cod. Th. lib. 16. Tit. 2. leg. 13, 14.
Till. Arian. art. 67.

on diſputoit à ſon clergé tous les priviléges eccléſiaſtiques ; & ſur la fin de l'année l'Empereur fut obligé de les confirmer par deux loix, dont l'une eſt adreſſée à Félix. Avant ſon départ de Rome il reçut à ce ſujet une députation tout à fait extraordinaire. Les femmes des magiſtrats & des citoyens les plus diſtingués, ayant concerté enſemble, preſſerent leurs maris de ſe réunir pour demander à l'Empereur le retour de Libere ; elles les menaçoient de les abandonner, s'ils ne l'obtenoient, & d'aller trouver leur évêque dans ſon exil. Les maris s'en excuſerent ſur la crainte d'offenſer l'Empereur qui regarderoit cette démarche comme l'effet d'une cabale ſéditieuſe : *Chargez-vous vous-mêmes de cette requête*, leur dirent-ils ; *s'il vous refuſe, du moins ne vous en arrivera-t-il aucun mal.* Elles ſuivirent ce conſeil ; & s'étant parées de leurs plus beaux habits, elles vont ſe jetter aux pieds de l'Empereur, & le ſupplient d'avoir pitié de Rome privée de ſon paſteur, & livrée à des loups raviſſans.

CONSTANCE. An. 357.

Conſtance leur ayant répondu qu'elles avoient un vrai paſteur dans la perſonne de Félix, elles jettent de grands cris, & ne témoignent que de l'horreur pour ce faux prélat. Le Prince promet de les ſatisfaire ; il expédie auſſi-tôt des lettres de rappel en faveur de Libere, à condition qu'il gouvernera l'Egliſe de Rome conjointement avec Félix ; & pour calmer le peuple, on fait dans le cirque la lecture de ces lettres. Le peuple s'en mocque ; il s'écrie que rien n'eſt mieux imaginé ; qu'apparemment comme il y a dans le cirque deux factions diſtinguées par les couleurs, on veut qu'elles aient chacune leur évêque. Enfin toutes les voix ſe réuniſſent pour crier : *Un Dieu, un Chriſt, un Evêque.* Conſtance confus de ces clameurs tint conſeil avec les prélats qui ſuivoient la cour, & conſentit à rétablir Libere, pourvu qu'il voulût ſe réunir de ſentiment avec eux.

XXXII. Affaires de l'Egliſe. *Ath. ad Solit. & Apol. 2.*

L'Empereur retourna à Milan ; d'où étant allé en Illyrie vers le milieu de juillet, il reſta trois ou quatre mois dans cette province, afin

CONSTANCE.
An. 357.

d'obſerver de plus près les mouvemens des barbares. Mais il s'occupoit bien davantage des affaires de l'Egliſe. Les Ariens étoient dans une agitation perpétuelle. Semblables, dit ſaint Athanaſe, à des gens inquiets qui changent ſans ceſſe leur teſtament, à peine avoient-ils tracé une formule, qu'ils en compoſoient une nouvelle. Quelques-uns d'entre eux s'étant aſſemblés à Sirmium ſur la fin de juillet, y dreſſerent un formulaire impie, qu'on appella le blaſphême de Sirmium. L'auteur fut Potame évêque de Liſbonne, d'abord Catholique, enſuite attiré au parti des Ariens par une libéralité de l'Empereur. Ce prince lui fit préſent d'une terre du domaine qu'il ſouhaitoit avec paſſion, mais dont il ne jouit jamais, ayant été frappé d'une plaie mortelle, comme il alloit s'en mettre en poſſeſſion. Oſius ce héros de la foi, qui juſqu'à l'âge de plus de cent ans avoit triomphé des plus rudes perſécutions, retenu depuis un an à Sirmium, outragé dans la perſonne de ſes parens que l'Empereur

& epiſt. ad epiſc. c. 6.
Hilar. de Synod. & in Conſt.
Hieron. de ſcript. Eccleſ. c. 97.
Phœbad. contra Arian.
Ruf. l. 1. c. 27.
S. Aug. l. 1. contra Parmen. c. 4, 5, 8.
Sulp. Sev. l. 2.
Soc. l. 2. c 30, 31.
Soz l. 4. c. 5. 14.
Philoſt. l. 4. c. 3.
Perronius ad Brit. reg.
Petav. ad Epiph. p. 316.
Baronius.
Hermant vie de S. Ath. l. 8. c. 2, 3, 4, 5. Eclairciſſ.
Till. arian. art. 68, 69 & Oſius art. 9.
Fleury, l. 13. c. 46.

CONSTANCE.
An. 357.

accabloit d'injuſtice, maltraité lui-même & meurtri de coups malgré ſon grand âge, ſuccomba enfin; & ſa chûte fut pour toute l'Egliſe un ſujet de deuil. Il ſigna la nouvelle confeſſion Arienne, & communiqua avec Urſace & Valens. Il avoit mille fois expoſé ſa vie; mais, dit ſaint Hilaire, il aima trop ſon ſépulcre, c'eſt-à-dire, ſon corps caſſé de vieilleſſe. On ne put pourtant le forcer à ſouſcrire à la condamnation d'Athanaſe; & peu de tems après étant de retour à Cordoue, comme il ſe ſentoit près de mourir, il proteſta contre la violence qu'on lui avoit faite, & anathématiſa les Ariens. Il mourut après ſoixante-deux ou ſoixante-trois ans d'épiſcopat. Une autre plaie encore plus ſenſible à l'Egliſe, & qui pénétra juſqu'à ſes entrailles, ce fut la prévarication du premier pontife. Libere dont la ſainteté & la conſtance Apoſtolique avoient fait juſqu'alors l'admiration de tous les fideles, ne pouvant plus réſiſter à l'ennui & aux incommodités de ſon exil, menacé de la mort, privé de la con-

Vita Athan. in edit. Benedict.

CONSTANCE. An. 357.

ſolation qu'il tiroit de ſes eccléſiaſtiques qu'on ſépara de lui, céda enfin aux ſollicitations de Fortunatien d'Aquilée & de Démophile de Bérée : celui-ci obſédoit ce ſaint pontife, & travailloit ſans ceſſe à aigrir ſes maux, plus encore par ſes pernicieux conſeils que par ſes mauvais traitemens. Libere ſigna la formule de Sirmium, renonça à la communion d'Athanaſe, & embraſſa celle des Ariens. Les lettres qu'il écrivit enſuite au clergé de Rome, à l'Empereur, aux évêques d'Orient, à Urſace & à Valens, à Vincent de Capoue, comparées avec cette conférence généreuſe, où confondant Conſtance il s'étoit attiré un glorieux exil, montrent de quelle hauteur peuvent tomber les ames les plus élevées, & ſont de triſtes monumens de la foibleſſe humaine. Des auteurs reſpectables le déchargent du moins de l'accuſation d'héréſie : ils prétendent qu'il ne ſigna pas la ſeconde formule de Sirmium où la conſubſtantialité étoit condamnée, mais la premiere, dreſſée en 351, ou la troiſiéme

faite, ſelon quelques-uns, en 358, dans leſquelles le terme de conſubſtantiel étoit ſeulement ſupprimé. Nous laiſſons ces diſcuſſions aux Théologiens à qui elles appartiennent. Les humbles ſupplications du foible pontife ne purent encore cette année obtenir de l'Empereur qu'il fût rétabli dans ſon égliſe.

CONSTANCE. An. 357.

XXXIII. Diſpoſitions pour la ſeconde campagne de Julien.

Jul. ad Ath. & or. 8. Lib. or. 12. Amm. l. 16. c. 10. 11. Zoſ. l. 3.

Conſtance revenoit d'Illyrie à Milan, lorſqu'on lui préſenta ſur ſon chemin un captif fameux. C'étoit Chnodomaire roi des Allemands, que Julien lui envoyoit comme un hommage de ſa victoire. Il eſt tems de reprendre la ſuite des exploits de ce prince, & de rendre compte de la ſeconde campagne qu'il fit dans la Gaule. Marcel ayant été rappellé, Euſébie profita du mécontentement vrai ou apparent de l'Empereur, pour l'engager à donner à Julien un pouvoir plus étendu; & Conſtance y conſentit, parce qu'il n'attendoit de ce jeune prince que de médiocres ſuccès. Il n'en ſouhaitoit pas davantage. Il lui laiſſa donc le commandement abſolu, & la pleine diſpoſition

Constance. An. 357.

de toutes les opérations militaires. Il lui envoya Sévere en la place de Marcel, pour agir ſous ſes ordres. Ce général étoit un vieux guerrier, habile dans le métier des armes, mais ſans orgueil, ſans jalouſie, diſpoſé à obéir comme un ſimple ſoldat, plutôt que de troubler les affaires par un faux point d'honneur. Julien ne fut pas auſſi content des officiers chargés du gouvernement civil. Florence préfet du prétoire, homme injuſte, intéreſſé, inſenſible à la miſere du peuple, s'accordoit mal avec le caractere équitable, généreux, compatiſſant, que montroit le Céſar. Pentade autre officier dont on ignore l'emploi, & qui étoit peut-être le même qui avoit eu tant de part à la mort de Gallus, eſprit remuant & dangereux, ne ceſſoit d'agir ſourdement contre Julien, parce que ce prince éclairoit ſes démarches & s'oppoſoit à ſes entrepriſes. Au milieu de ces contradictions & de ces cabales, Julien eut un bonheur qui arrive rarement aux princes; il trouva un ami : c'étoit Salluſte, Gaulois de

naissance, plein de fidelité, de lumieres & de franchise. Ce sage & zélé confident partageoit ses peines & ses plaisirs, l'éclairoit de ses conseils; le reprenoit de ses défauts; & toujours tendre, mais toujours libre, il savoit prêter à la verité toutes les graces qui la rendent utile en la rendant aimable. L'Empereur en envoyant Sévere rappella à la cour Ursicin, qui s'ennuyant d'être inutile en Gaule, revint avec joie à Sirmium. Il fut renvoyé en Orient avec le titre de général, pour consommer, s'il étoit possible, l'ouvrage de la paix dont Musonien donnoit des espérances. Julien avoit pendant l'hiver augmenté ses troupes; il avoit enrollé beaucoup de volontaires; & ayant découvert dans une ville de la Gaule un magasin de vieilles armes, il les avoit fait réparer & distribuer à ses soldats.

CONSTANCE, An. 357.

XXXIV. Succès de Julien.

Amm. l. 16. *c.* 11. *Lib. or.* 12.

Les Allemands frémissoient du mauvais succès de la derniere campagne, & ne respiroient que vengeance. Le païs étant désert, on n'apprenoit que fort tard les mouve-

mens des barbares. Julien après le ſiége de Sens, pour prévenir de pareilles ſurpriſes, avoit établi depuis les bords du Rhin des couriers qui ſe communiquoient l'allarme de bouche en bouche, & la faiſoient paſſer en peu de tems juſqu'à ſon quartier. Il fut donc bien-tôt averti, & ſe rendit en diligence à Rheims. D'un autre côté Barbation devenu général de l'infanterie depuis la mort de Sylvain, partit d'Italie par ordre de Conſtance avec une armée de vingt-cinq mille hommes, & s'avança vers Bâle. Le projet de l'Empereur étoit d'enfermer les ennemis entre les deux armées ; mais par un effet de ſa défiance ordinaire, il avoit défendu à Barbation de ſe joindre à Julien. Cependant les Letes, nation originaire de Gaule, tranſplantée enſuite en Germanie, & enfin rappellée dans le pays de Trèves par Maximien, ayant apparemment fait alliance avec les Allemands, paſſerent entre les deux camps, & traverſant avec une promptitude incroyable une grande partie de la Gaule, ils pénétrerent juſ-

qu'à Lyon. Leur deſſein étoit de piller cette ville, & d'y mettre le feu. On n'eut que le tems de barricader les portes; ils enleverent tout ce qui ſe trouva dans la campagne. A cette nouvelle le Céſar détache trois corps de ſa meilleure cavalerie, pour ſe ſaiſir des trois ſeuls paſſages par où il ſavoit que les barbares pouvoient revenir. Sa prévoyance ne fut pas trompée. Tous furent taillés en piéces; on reprit ſur eux tout le butin: il n'échappa que ceux qui paſſerent auprès du camp de Barbation. Celui-ci, loin de les arrêter, fit retirer les tribuns Bainobaude & Valentinien, depuis Empereur, qui par ordre de Julien étoient venus occuper ce poſte: & ce perfide général trompa Conſtance par un faux rapport: il lui manda que ces deux officiers ne s'étoient approchés de ſon camp, que pour lui débaucher ſes ſoldats. Conſtance les caſſa ſans autre examen.

CONSTANCE. An. 357.

XXXV. Les Allemands chaſſés des Iſles du Rhin.

Les barbares établis en-deçà du Rhin, effrayés de l'approche des deux armées, ſongerent à leur ſûre-

CONSTANCE. An. 357.

té. On ne pouvoit aller à eux que par des chemins montueux & difficiles. Ils tâcherent de les rendre impratiquables par les abbatis d'arbres. Une partie se jetta dans les isles du Rhin, & delà ils insultoient à grands cris les Romains & le César. Afin de châtier leur insolence, Julien envoya demander à Barbation sept grandes barques, de celles qu'il avoit préparées pour passer le fleuve. Mais ce général aima mieux les brûler toutes que d'en prêter une seule à un prince qu'il haïssoit. Julien ne se rebuta pas. Ayant appris des prisonniers que dans la saison des grandes chaleurs, les eaux du fleuve étoient basses en plusieurs endroits, il y fit entrer des troupes légeres à la suite de Bainobaude, différent du précédent, & peut-être son fils. Ces soldats partie à gué, partie sur leurs boucliers qui leur servoient de nacelles, gagnerent l'isle la plus prochaine; & après avoir passé au fil de l'épée tous ceux qui s'y étoient retirés, sans épargner les femmes ni les enfans, ils y trouverent plusieurs batteaux, à l'aide

desquels ils passerent dans les autres isles. Enfin lassés de carnage & chargés de butin, ils revinrent sans avoir perdu un seul homme. Ceux des ennemis qui purent se sauver de ce massacre, se retirerent sur la rive opposée.

CONSTANCE. An. 357.

XXXVI. Mauvais succès de Barbation.

Amm. ibid. *Liban.* ibid. *Jul. ad Ath.*

Les Allemands avoient détruit Saverne, place importante, qui servoit de ce côté-là de boulevard à la Gaule. Julien la rétablit en peu de tems, y mit garnison, & la pourvut de vivres pour un an. C'étoient des bleds que les barbares avoient semés, & que les soldats de Julien moissonnerent l'épée à la main. Il en resta de quoi nourrir l'armée pendant vingt jours. La malice de Barbation n'avoit laissé que cette ressource. D'un convoi considérable qu'on amenoit au camp quelque jours auparavant, il en avoit enlevé uue partie & brûlé reste. Les ennemis prirent eux-même le soin de punir ce méchant homme. Il venoit d'établir un pont de bateaux, & il se préparoit au passage. Les Allemands étant remontés au dessus jettent dans le fleuve de grosses piéces de bois, qui heur-

CONSTANCE. An. 357.

tant rudement contre les barques ; séparent les unes, brisent les autres, en coulent plusieurs à fond. En même tems ils profitent de la confusion où cet accident jettoit les Romains ; ils passent eux-mêmes le Rhin, tombent sur Barbation qui prend la fuite avec ses troupes, & le poursuivent jusqu'au delà de Bâle. La plus grande partie du bagage & des valets de l'armée resta au pouvoir des ennemis. Ce fut-là cette année le dernier exploit de Barbation. Ayant distribué ses soldats dans les quartiers d'hiver, quoiqu'on ne fût encore qu'au tems de la moisson, il retourna à la cour, pour y faire à Julien par ses calomnies une autre espece de guerre, où il étoit bien plus sûr de réussir.

XXXVII. Les Allemands viennent camper près de Strasbourg.

La fuite de Barbation augmenta l'audace des barbares. Ils regardoient aussi comme une retraite l'éloignement de Julien, qui s'occupoit à fortifier Saverne. Sept rois Allemands, Chnodomaire, Uestralpe, Urie, Ursicin, Sérapion, Suomaire & Hortaire, réunissent leurs forces & s'approchent

CONSTANCE. An. 357.

prochent des bords du Rhin du côté de Strasbourg. Un ſoldat de la garde, qui pour, éviter la punition d'un crime, avoit paſſé dans leur camp, redoubloit leur confiance en leur aſſurant, comme il étoit vrai, que Julien n'avoit avec lui que treize mille hommes. Comptant ſur une victoire certaine, ils envoyent fierement ſignifier au Céſar, qu'il ait à ſe retirer d'un pays conquis par leur valeur. Libanius rapporte que les députés préſenterent à Julien les lettres par leſquelles Conſtance avoit appellé les Allemands en Gaule du tems de Maxence, en leur abandonnant la propriété des terres dont ils pourroient ſe rendre maîtres : *Si vous rejettez ces titres de poſſeſſion*, ajouterent-ils, *nous avons aſſez de force & de courage pour une ſeconde conquête ; préparez-vous à combattre.* Julien, ſans s'émouvoir, retint dans ſon camp ces envoyés, ſous prétexte qu'ils n'étoient que des eſpions, & que le chef des ennemis ne pouvoit être aſſez hardi pour les faire porteurs de paroles ſi inſolentes. Ce chef étoit

CONSTANCE. An. 357.

Chnodomaire, à qui les autres rois avoient déféré le principal commandement. Fier de ses victoires sur Décence, de la ruine de plusieurs grandes villes, & des richesses de la Gaule qu'il avoit long-tems pillée en liberté, il se croyoit invincible; & les entreprises les plus hasardeuses ne l'étonnoient pas. Son orgueil se communiquoit aux autres rois: ce n'étoit dans leur camp que menaces & que bravades; & les soldats voyant entre les mains de leurs camarades les boucliers de l'armée de Barbation, regardoient déja les troupes de Julien comme des captifs qui leur apportoient leurs dépouilles.

XXXVIII. Julien marche à leur rencontre.

L'armée des Allemands croissoit tous les jours. Ils avoient appellé à cette bataille tous leurs compatriotes qui étoient en état de porter les armes. Les sujets de Gundomade & de Vadomaire, à qui Constance venoit d'accorder la paix, massacrerent le premier de ces deux princes qui vouloit les retenir, & se rendirent au camp malgré Vadomaire. Ils employerent trois jours & trois nuits à

passer le fleuve. Julien qui étoit bien aise de les attirer en-deçà du Rhin, ayant appris qu'ils étoient assemblés dans la plaine de Strasbourg, part de Saverne avant le jour, & fait marcher son armée en ordre de bataille, les fantassins au centre, sur les aîles les cavaliers, entre lesquels étoient les gens d'armes tout couverts de fer, & les archers à cheval, troupe redoutable par sa force & par son adresse. Il se mit à la tête de l'aîle droite, où il avoit placé ses meilleurs corps. Après une marche de sept lieues, ils arriverent sur le midi à la vûe des ennemis. Julien ne jugeant pas à propos d'exposer une armée fatiguée, rappella ses coureurs, & ayant fait faire halte, il parla ainsi à ses soldats:

CONSTANCE. An. 357.

XXXIX. Discours de Julien à ses troupes.

» Camarades, je suis bien assuré » qu'aucun de vous ne me soupçonne » de craindre l'ennemi, & je compte » aussi sur votre bravoure. Mais plus » je l'estime, plus je dois la ménager, » & prendre les moyens les plus sûrs « pour ne pas acheter trop cher un » succès qui vous est dû. De bons

CONSTANCE. An. 357.

» ſoldats ſont fiers & opiniâtres con-
» tre les ennemis ; modeſtes & doci-
» les à l'égard de leur général. Ce-
» pendant je ne veux rien décider ici
» ſans votre conſentement. Le jour
» eſt avancé, & la lune qui eſt en dé-
» cours ſe refuſeroit à notre victoire.
» Haraſſé d'une longue marche, vous
» allez trouver un terrein raboteux
» & fourré, des ſables brûlans & ſans
» eau, un ennemi repoſé & rafraî-
» chi. N'eſt-il pas à craindre que
» la faim, la ſoif, la fatigue ne
» nous ayent fait perdre une partie de
» notre vigueur ? La prudence fait
» prévenir les difficultés, & les dan-
» gers diſparoiſſent, quand on écoute
» la divinité qui s'explique par les
» bons conſeils. Celui que je vous
» donne, c'eſt de nous retrancher
» ici, de nous repoſer à l'abri des
» gardes avancées que j'aurai ſoin de
» placer ; & après avoir réparé nos
» forces par la nourriture & par le
» ſommeil, nous marcherons aux en-
» nemis à la pointe du jour ſous les
» auſpices de la providence & de vo-
» tre valeur. »

Il n'avoit pas encore ceſſé de parler, que ſes ſoldats l'interrompirent. Frémiſſant de colere & frappant leurs boucliers avec leurs piques, ils demandent à grands cris qu'on les mene à l'ennemi. Ils comptent ſur la protection du ciel, ſur eux-mêmes, ſur la capacité & la fortune de leur général. Ne conſidérant pas la diverſité des circonſtances, ils ſe croyent en droit de mépriſer un ennemi, qui l'année précédente n'a oſé dans ſon propre pays ſe montrer à l'Empereur. Les officiers ne marquoient pas moins d'impatience. Florence penſoit que malgré le péril, il étoit de la prudence de combattre ſans délai : *Si les barbares viennent à ſe retirer pendant la nuit, qui pourra,* diſoit-il, *réſiſter à une jeuneſſe bouillante & ſéditieuſe, que le déſeſpoir d'avoir manqué une victoire qu'elle regarde comme infaillible, portera aux derniers excès ?* Dans l'accès de cette ardeur générale, une enſeigne s'écrie : *Marche, heureux Céſar, où te guide ton bonheur. Nous voyons enfin à notre tête la valeur & la ſcience mili-*

CONSTANCE. An. 357.

XL. Ardeur des troupes.

CONSTANCE. An. 357.

taire. Tu vas voir aussi ce qu'un soldat Romain trouve de force sous les yeux d'un chef guerrier, qui sait faire de grandes actions & en produire par ses regards.

LXI. Ordre des Barbares.

Julien marche aussi-tôt; & toute l'armée s'avance vers un côteau couvert de moissons, qui n'étoit pas éloigné des bords du Rhin. A son approche trois coureurs ennemis, qui étoient venus jusque-là pour la reconnoître, s'enfuyent à toute bride, & vont porter l'allarme à leur camp. On en atteignit un quatriéme qui fuyoit à pied, & dont on tira des instuctions. Les deux armées firent halte en presence l'une de l'autre. Les barbares informés par des transfuges de l'ordre de bataille de Julien, avoient porté sur leur aîle gauche leurs principales forces. Mais comme ils sentoient la supériorité des gens d'armes Romains, ils avoient jetté entre leurs escadrons des pelotons de fantassins légérement armés, qui devoient pendant le combat se glisser sous le ventre des chevaux, les percer & abattre les cavaliers. Ils

fortifierent leur aîle droite d'un corps d'infanterie qu'ils posterent dans un marais entre des roseaux. A la tête de l'armée paroissoient Chnodomaire & Sérapion, distingués entre les autres rois. Chnodomaire, auteur de cette guerre, commandoit l'aîle gauche, composée des corps les plus renommés, & où se devoient faire les plus grands efforts. Ce prince étoit d'une taille avantageuse; il avoit été brave soldat avant que d'être habile capitaine: il montoit un puissant cheval; l'éclat de ses armes, le cimier de son casque surmonté de flammes ajoutoient à son air terrible. L'aîle droite étoit conduite par son neveu Sérapion, fils de Méderic qui avoit été toute sa vie implacable ennemi des Romains, avec lesquels il n'avoit jamais observé aucun traité. Sérapion étoit encore dans la premiere fleur de sa jeunesse; mais il égaloit en intrépidité le plus vieux guerrier. On l'appelloit d'abord Agénaric; son pere avoit changé son nom en l'honneur de Sérapis, dont il avoit appris les mysteres dans la Gaule, où il étoit

CONSTANCE. An. 357.

resté long-tems en qualité d'ôtage. A la suite de ces deux chefs marchoient cinq autres rois, dix princes de sang royal, grand nombre de seigneurs, & trente-cinq mille soldats de différentes nations.

XLIII. Approche des deux armées.

On sonne la charge. Sévere qui commandoit l'aîle gauche des Romains s'étant avancé jusqu'au bord du marais, découvrit l'embuscade, & craignant de s'engager mal à propos, il fit halte. Julien n'avoit pas harangué ses soldats avant la bataille; c'étoit une fonction que les Empereurs se croyoient réservée, & il n'avoit garde de choquer l'humeur jalouse de Constance. Mais quand l'armée fut prête à charger, courant entre les rangs avec un gros de deux cents chevaux, à travers les traits qui siffloient déja à ses oreilles, il s'écrioit : *Courage, camarades, voici le moment tant desiré, & que vous avez avancé par votre noble impatience; rendons aujourd'hui au nom Romain son ancien lustre : là ce n'est qu'une fureur aveugle; ici est là vraie valeur.* Tantôt reformant les bataillons qu'il

ne trouvoit pas en assez bon ordre : *Songez*, leur disoit-il, *que ce moment va décider si nous méritons les insultes des barbares ; ce n'est qu'en vûe de cette journée que j'ai accepté le nom de César.* Tantôt arrêtant les plus impatiens : *Gardez-vous*, leur disoit-il, *de hasarder la victoire par une ardeur précipitée ; suivez-moi ; vous me verrez au chemin de la gloire, mais sans abandonner celui de la prudence & de la sûreté.* Les encourageant par ces paroles & par d'autres semblables, il fit marcher la plus grande partie de son armée en premiere ligne. On entendit en même tems du côté de l'infanterie Allemande un murmure confus : ils s'écrioient tous ensemble avec indignation, qu'il falloit que le risque fût égal, & que leurs princes missent pied à terre pour partager avec eux le sort de cette bataille. Sur le champ Chnodomaire saute à bas de son cheval ; les autres princes en font autant : ils se croyoient assurés de la victoire.

Les barbares après une décharge

CONSTANCE.
An. 357.
LXIII.
Bataille de Strasbourg.

Amm. l. 16. c. 12.
Lib. Or. 12.
Jul. ad Ath.
Zos. l. 3.
Vict. epit.
Eutr. l. 10.
Soc. l. 3. c. 1.
Hier. Chron.
Oros. l. 7. c. 29.
Zon. t. 3. p. 20.
Mamert. Pan. c. 4.
Themist. or. 4.
Alsat. Illustr. p. 228 & 232.

de javelots, s'élancent comme des lions. La fureur étincelle dans leurs yeux. Ils portent la mort & la cherchent eux-mêmes. Les Romains fermes dans leur poste, serrant leurs bataillons & leurs escadrons, corps contre corps, boucliers contre boucliers, présentant une muraille hérissée d'épées & de lances. Des nuages de poussiere enveloppent les combattans. Ce n'est dans la cavalerie que flux & que reflux. Ici les Romains enfoncent, là ils sont enfoncés. Les piques se croisent, les boucliers se heurtent; l'air retentit des cris de ceux qui meurent & de ceux qui tuent. A l'aîle gauche la victoire se déclara d'abord pour les Romains. Sévére après avoir sondé le marais charge les troupes de l'embuscade, qui se renversent sur les autres & les entraînent dans leur fuite. Mais à l'aîle droite où l'élite des deux armées luttoit avec une égale ardeur, six cents gens d'armes, dont la bravoure fondoit la plus grande espérance de Julien, tournent bride tout

à coup & confondent leurs rangs. La bleſſure de leur chef & la chûte d'un de leurs officiers jetta l'épouvante dans des cœurs juſques-là intrépides. Ils ſe portent ſur l'infanterie qu'ils alloient renverſer, ſi celle-ci ſe reſſerrant ne leur eût oppoſé une barriere impénétrable. Julien jugeant de leur déſordre par le mouvement de leurs étendards, accourt à toute bride; on le reconnoît de loin à ſon enſeigne; c'étoit un dragon de couleur de pourpre, ſur le haut d'une longue pique. A cette vûe un tribun de ces cavaliers, encore pâle d'effroi, retourne ſur ſes pas pour les remettre en ordre. Julien gagne la tête des fuyards, & s'oppoſant à eux, il leur crie: *Où fuyez-vous, braves gens? Où trouverez-vous, un aſyle? Toutes les villes vous ſeront fermées: vous brûlez d'ardeur de combatre: votre fuite condamne votre empreſſement: allons rejoindre les nôtres: nous partagerons leur gloire: ou ſi vous voulez fuir, paſſez moi ſur le corps: il faut m'ôter la vie avant que de perdre votre honneur.* Il leur montre en même-

Constance. An. 357.

tems l'ennemi qui fuyoit devant l'aîle gauche. Honteux de leur lâchété, ils retournent à la charge. Cependant les barbares s'étoient attachés à l'infanterie dont les flancs étoient découverts : l'attaque fut chaude, & la résistance opiniâtre. Deux cohortes de vieilles troupes, qui dans une contenance menaçante bordoient de ce côté-là l'armée Romaine, commencerent à pousser cette espece de cri, qui seul suffisoit quelquefois pour mettre l'ennemi en fuite; c'étoit un murmure qui grossissant peu à peu imitoit le mugissement des flots brisés contre les rivages. Bien-tôt sous une nuée de javelots & de poussiere, on n'entend que le bruit des armes & le choc des corps. Les barbares n'étant plus guidés que par leur fureur, rompent leur ordonnance, & divisés en pelotons ils s'efforcent à grands coups de cimeterres de mettre en piéces cette haye de boucliers dont les Romains étoient couverts. Les Bataves & le corps appellé la cohorte royale viennent en courant au secours de leurs camarades; c'étoient des auxi-

liaires formidables & propres à servir de ressource dans les dernieres extrémités. Mais ni leurs efforts ni les décharges meurtrieres de javelots n'épouvantent les Allemands, animés par leur rage, & par le bruit de mille instrumens guerriers; toujours acharnés, toujours obstinés à vaincre ou à mourir, ils courent au-devant des coups; les blessés ayant perdu l'usage de leurs armes se lancent eux-mêmes & vont mourir au milieu des Romains. La valeur est égale; celle des Allemands est plus turbulente & plus féroce, c'étoient des corps plus grands & plus robustes; celle des Romains est plus adroite, plus tranquille, plus circonspecte : ceux-ci plusieurs fois enfoncés, regagnoient toujours leur terrein. Les barbares fatigués se reposoient en mettant un genou en terre, sans cesser de combattre. Enfin les seigneurs Allemands, entre lesquels étoient les rois eux-mêmes, formant un gros & se faisant suivre de plusieurs bataillons, percent l'aîle droite & pénetrent jusqu'à la premiere légion placée au centre

CONSTANCE. An. 357.

de l'armée. Ils y trouvent des rangs épais & redoublés, des soldats fermes comme autant de tours, & une résistance aussi forte que dans la premiere chaleur d'une bataille. En vain ils s'abandonnent sur les Romains pour rompre leur ordonnance; ceux-ci à couvert de leurs boucliers profitent de l'aveuglement des ennemis, qui ne songent pas à se couvrir, & leur percent les flancs à coups d'épée. Bien-tôt le front de la légion est bordé de carnage; ceux qui prennent la place des mourans, tombent aussitôt; l'épouvante saisit enfin les barbares. Dans ce moment ceux qui gardoient le bagage sur une éminence, accourent pour prendre leur part de la victoire, & redoublent la terreur de l'ennemi qui croit voir arriver un nouveau renfort.

XLIV. Fuite des Barbares.

Les Allemands se débandent, ne se sentant plus de forces que pour fuir. Les vainqueurs les suivent l'épée dans les reins; & leurs armes étant pour la plûpart faussées, émoussées, rompues, ils arrachent celles des fuyards. On ne fait quartier à

personne. La terre est jonchée de mourans qui demandent par grace le coup de la mort. Plusieurs, sans être blessés tombant dans le sang de leurs camarades, sont foulés aux pieds des hommes & des chevaux. Les barbares toujours fuyans, & toujours poursuivis, sur des monceaux d'armes & de cadavres, arrivent aux bords du Rhin, & s'y jettent la plûpart. Julien & ses officiers accourent à grands cris pour retenir leurs soldats que l'ardeur de la poursuite alloit précipiter dans le fleuve. Ils s'arrêtent sur les bords, d'où ils percent de traits ceux qui se sauvent à la nage. Les Romains comme du haut d'un amphithéatre voyoient cette multitude d'ennemis floter, nager, s'attacher les uns aux autres, se repousser, couler à fond ensemble; les uns engloutis sous les flots; les autres portés sur leurs boucliers, luttant contre les vagues, & gagnant avec peine l'autre bord à travers mille périls. Le Rhin étoit couvert d'armes & teint de sang.

CONSTANCE.
An. 357.

CONSTANCE.
An. 357.
XLV.
Prise de Chnodomaire.

Chnodomaire échappé du carnage, se couvrant le visage pour n'être pas reconnu, fuyoit avec deux cents cavaliers. Il tâchoit de regagner son camp qu'il avoit laissé entre deux villes, dont l'une est aujourd'hui le village d'Alstatt, & l'autre Lauterbourg. Il devoit trouver en cet endroit des bateaux qu'il avoit pré parés pour repasser le Rhin en cas de disgrace. Comme il côtoyoit un marais, son cheval ayant glissé sur le bord le jetta dans l'eau. Malgré la pesanteur de ses armes, il eut assez de force pour se dégager, & pour gagner un côteau couvert de bois. Un tribun qui le reconnut à sa haute taille, l'ayant poursuivi avec sa cohorte, fit environner ce bois, n'osant y pénétrer de crainte de quelque embuscade. Le prince se voyant enveloppé & sans ressource, sortit seul & se rendit au tribun. Mais les cavaliers de son escorte & trois amis qui l'avoient suivi dans tous les hasards, se crurent deshonorés s'ils abandonnoient leur roi, & vinrent demander des fers. On le conduisit au camp ; & ce

fut pour toute l'armée le premier fruit de la victoire, de voir cet illustre captif, remarquable par sa bonne mine, par l'éclat de son armure, par la richesse de ses habits; mais pâle, confus, plongé dans un morne silence, & portant sur son front la honte de sa défaite : bien différent de ce fier monarque, qui sur les ruines & les cendres des villes de la Gaule n'annonçoit autrefois, que ravages & incendies.

XLVI. Suite de la Bataille.

Cette fameuse journée fut le salut de la Gaule, & rendit à l'Empire son ancienne frontiere. Mais ce qu'il y a de plus admirable, & ce qui donne la plus grande idée de la capacité de Julien, & de la discipline de ses troupes, c'est qu'une victoire si opiniâtrément disputée ne lui coûta que deux cents quarante-trois soldats & quatre officiers, le tribun Bainobaude, Laïpson, Innocentius commandant de la gendarmerie, & un tribun dont le nom est ignoré. L'histoire varie sur le nombre des Allemands qui resterent sur le champ de bataille; il en périt encore davantage dans

Constance. An. 357.

le fleuve. Au coucher du ſoleil, Julien ayant fait ſonner la retraite, toute l'armée par une acclamation unanime le ſalua du nom d'Auguſte. Il rejetta ce titre avec indignation, impoſa ſilence aux ſoldats, & proteſta avec ſerment qu'il n'acceptoit ni ne déſiroit ce témoignage d'un zele inconſidéré. L'armée campa ſur les bords du Rhin ſans ſe retrancher, mais environnée de pluſieurs corps de gardes avancées qui veillerent à ſa ſûreté. Une partie de la nuit ſe paſſa dans les réjouiſſances d'une victoire qui étoit fort au-deſſus de leurs eſpérances. Zoſime rapporte qu'au point du jour Julien fit comparoître devant lui les ſix cents gens-d'armes, dont la bravoure s'étoit démentie; & que pour les punir ſans uſer de la rigueur des loix militaires, il leur fit traverſer le camp en habits de femmes: il ajoute que cette flétriſſure fut ſi ſenſible à ces braves gens, que dès le premier combat ils effacerent leur honte par des prodiges de valeur. On amena enſuite Chnodomaire: comme Julien lui de-

mandoit compte de ſes attentats contre l'empire, il ſoutint d'abord ſa réputation de courage, & répondit avec dignité. Julien commençoit à l'admirer; mais bien-tôt ce prince perdit tout l'éclat que les malheurs ſavent donner aux ames fieres, en demandant la vie avec baſſeſſe, juſqu'à ſe proſterner aux pieds du vainqueur. Julien le releva; quoiqu'il ne ſentît plus pour lui que du mépris, il reſpecta encore ſa grandeur paſſée; & faiſant réflexion aux terribles révolutions que peut amener une ſeule journée, il lui épargna la honte des fers. Quelque-tems après il l'envoya à Conſtance, qui le fit conduire à Rome où il mourut de léthargie.

XXVII. Conſtance s'attribue les ſuccès de Julien.

Une ſi importante victoire ne fit qu'aigrir la jalouſie de Conſtance. C'étoit le ton de la cour de blâmer Julien ou de le tourner en ridicule. On l'appelloit par dériſion *le Victorin*; ce qui renfermoit une alluſion maligne au tyran de ce nom, qui du tems de Gallien après avoir dompté les Germains & les Francs, avoit uſurpé le titre d'Auguſte. D'autres

CONSTANCE. An, 357.

plus méchans encore affectoient de le louer avec excès en présence du prince L'Empereur de son côté s'approprioit tout l'honneur des succès du César. Telle étoit sa vanité : si tandis qu'il séjournoit en Italie, un de ses généraux remportoit quelque avantage sur les Perses, aussi-tôt voloient dans tout l'Empire de longues & ennuyeuses lettres du Prince, remplies de ses propres éloges, mais où le général vainqueur n'étoit pas même nommé : & ces annonces de victoires ruinoient en passant les villes & les provinces par les présens qu'il falloit prodiguer aux porteurs de ces lettres. A l'occasion de la journée de Strasbourg, dont Constance étoit éloigné de quarante marches, il publia des édits pompeux, où s'élevant jusqu'au ciel il se représentoit rangeant l'armée en bataille, combattant à la tête, mettant les barbares en fuite, faisant prisonnier Chnodomaire, sans dire un mot de Julien, dont il auroit enséveli la gloire, si la renommée ne se chargeoit, en dépit de l'envie, de publier les grandes ac-

tions. C'étoit pour se conformer à la vanité de ce prince, que les orateurs & même quelques historiens de son tems lui attribuoient des exploits auxquels il n'eut jamais d'autre part que d'en être jaloux.

CONSTANCE. An. 357.

XLVIII. Guerre de Julien au-delà du Rhin.

Amm. l. 17. c. 1. Lib. or. 12. Cellar. geog. ant. t. 1. p. 381.

Julien fit enterrer tous les morts, sans distinction d'amis & d'ennemis. Il renvoya les députés des barbares qui étoient venus le braver avant la bataille, & revint à Saverne. Il fit conduire à Metz le butin & les prisonniers, pour y être gardés jusqu'à son retour. N'ayant plus laissé d'Allemands en-deçà du Rhin, il brûloit d'envie de les aller chercher dans leur propre pays. Mais ses soldats vouloient jouir de leur victoire, sans s'exposer à de nouvelles fatigues. Julien leur représenta, *que ce n'étoit pas assez pour de braves guerriers de repousser les attaques; qu'il falloit se venger des insultes passées; que ce qui leur restoit à faire n'étoit qu'une partie de chasse plutôt qu'une guerre; que les barbares ressembloient à ces bêtes timides, qui après avoir reçu le premier coup, attendent le second sans se*

Constance. An. 357.

défendre. On ne pouvoit manquer à un général, qui ne se distinguoit de ses soldats qu'en prenant sur lui-même la plus grande part des travaux & des dangers. Ils marcherent donc à sa suite ; & étant arrivés à Mayence, ils y jetterent un pont & passerent le Rhin. Les Allemands de ces cantons, qui ne s'attendoient pas à se voir relancés jusque dans leurs retraites, effrayés d'abord vinrent demander la paix, & protesterent de leur fidélité à observer les traités. Mais presque aussi-tôt s'étant repentis de cette soumission, ils envoyerent menacer Julien de fondre sur lui avec toutes leurs forces, s'il ne se retiroit de dessus leurs terres. Pour toute réponse Julien fit embarquer sur le Rhin au commencement de la nuit huit cents soldats, avec ordre de remonter le Mein, de faire des descentes, & de mettre tout à feu & à sang. Au point du jour les barbares se montrerent sur des hauteurs ; on y fit monter l'armée, mais elle n'y trouva plus d'ennemis. On apperçut de-là des tourbillons de fumée, qui firent ju-

ger que le détachement pilloit & brûloit les campagnes. Les Allemands épouvantés de ces ravages rappellerent les troupes qu'ils avoient placées en embuſcade dans des lieux étroits & fourrés, & ſe diſperſerent pour aller défendre le pays. Leur retraite abandonna aux ſoldats de Julien beaucoup de grains & de troupeaux. On enleva les hommes, & on brûla les châteaux bâtis & fortifiés à la maniere des Romains.

XLIX. Trève accordée aux Barbares.

Après une marche de trois ou quatre lieues, on rencontra un bois épais. Julien apprit d'un transfuge qu'on y ſeroit attaqué par un grand nombre d'ennemis cachés dans des ſouterrains, & qui attendoient que l'armée s'engageât dans la forêt. Quelques ſoldats ayant oſé y entrer, rapporterent que toutes les routes étoient traverſées de grands arbres nouvellement abattus. Les Romains virent avec dépit qu'ils ne pouvoient avancer qu'en prenant de longs détours par des chemins difficiles. On avoit paſſé l'équinoxe d'automne, & la neige couvroit déja les montagnes & les

CONSTANCE. An. 357.

plaines. On résolut donc de ne pas aller plus loin. Mais pour brider ces barbares, Julien fit rétablir à la hâte la forteresse que Trajan avoit autrefois bâtie & appellée de son nom, & que les Allemands avoient ruinée. Il y laissa une garnison avec des provisions qu'il avoit enlevées dans le pays même. Les barbares se voyant comme enchaînés, vinrent humblement demander la paix. Julien ne voulut leur accorder qu'une trêve de dix mois : c'étoit le tems dont il avoit besoin pour garnir sa forteresse de munitions & de machines nécessaires à la défense. Trois rois barbares se rendirent au camp ; ils étoient du nombre de ceux dont les troupes avoient été battues à Strasbourg. Ils s'engagerent par serment à vivre en paix avec la garnison jusqu'au jour arrêté, & à lui fournir des vivres.

I. Avantages remportés sur les Francs

Amm. l. 17. *c.* 2.
Lib. or. 12.

Cette glorieuse campagne se termina par un nouveau succès. Le général Sévere revenant à Rheims par Cologne & par Juliers, rencontra un parti de six cents, d'autres disent de mille François, qui faisoient le dégât

dégât dans tout ce pays qu'ils trouvoient dégarni de troupes. Les glaces & les neiges de l'hiver ou les fleurs du printems, tout eſt égal pour la bravoure Françoiſe, dit un auteur de ce tems-là. A l'approche des Romains ils ſe renfermerent dans deux forts abandonnés, ſitués ſur la Meuſe, où ils réſolurent de ſe bien défendre. Le Céſar crut qu'il étoit important pour l'honneur de ſes armes, & pour la ſûreté du pays, de tirer raiſon de ces ravages. Il ſe joint à Sévére & aſſiége ces barbares, qui ſoutinrent toutes les attaques avec une opiniâtreté incroyable. Le ſiége dura cinquante - quatre jours pendant les mois de Décembre & de Janvier. La Meuſe étoit couverte de glaçons ; & comme Julien craignoit que venant à ſe prendre tout à fait, elle n'offrît un pont aux barbares, qui pourroient s'évader à la faveur de la nuit, il faiſoit courir ſur le fleuve depuis le ſoleil couchant juſqu'au jour des barques légeres chargées de ſoldats pour rompre les glaces & pré-

CONSTANCE.
An. 357.

CONSTANCE. An. 357.

venir les ſorties. Enfin les aſſiégés abattus par la diſette, par les veilles, & par le déſeſpoir furent contraints de ſe rendre. On les mit aux fers. Ce fut un ſpectacle nouveau, la nation Françoiſe s'étant fait une loi de vaincre ou de périr. On en tint compte à Julien autant que d'une grande victoire. Il les envoya comme un rare préſent à l'Empereur, qui les incorpora dans ſes troupes. C'étoient des hommes de haute ſtature, & qui paroiſſoient, dit Libanius, comme des tours au milieu des bataillons Romains. Une armée de François qui accouroit au ſecours, ayant appris que les forts étoient rendus, rebrouſſa chemin ſans rien entreprendre.

LI. Julien ſoulage les peuples.

Amm. l. 17. c. 3. Miſop. Jul. epiſt. ad Oriba.

Julien vint paſſer l'hiver à Paris. Il aimoit cette ville, dont il a fait lui-même une deſcription fort agréable. Renfermée dans l'Iſle qu'on nomme encore la Cité, elle étoit environnée de murailles. On y entroit de deux côtés par deux ponts de bois. Julien loue la pureté & la bonté de

ses eaux, la température de son climat, & la culture de son territoire. L'hiver y fut cette année plus rude que de coutume. Comme il le passoit sans feu, selon son usage, le froid devenant excessif, il permit seulement de porter le soir dans sa chambre quelques charbons allumés. Ce soulagement pensa lui coûter la vie. Il fut tellement saisi de la vapeur, qu'il en auroit été étouffé, si on ne l'eût promptement emporté dehors. Il en fut quitte pour rendre le peu de nourriture qu'il venoit de prendre; & comme sa sobriété ne se démentit jamais, ce fut la seule fois de sa vie qu'il fut obligé de soulager son estomac. Il travailla le lendemain à son ordinaire. Il s'occupoit alors du soin de diminuer les taxes. Florence, préfet du prétoire, prétendoit que le produit de la capitation ne pouvant suffire aux dépenses de la guerre, il y falloit suppléer par une subvention extraordinaire. Julien qui savoit que tous ces expédiens de finance causoient aux provinces des maux

ſouvent incurables, & plus mortels que la guerre même, proteſtoit qu'il perdroit la vie plutôt que de permettre cette ſurcharge. Comme le préfet faiſoit grand bruit de ce que le Céſar ſe défioit d'un homme de ſon rang, ſur qui l'Empereur ſe repoſoit de toute l'adminiſtration civile, Julien, ſans ſortir du ton de la raiſon & de la douceur, lui démontra par un calcul exact que le montant de la capitation étoit plus que ſuffiſant pour fournir à tous les frais. Florence convaincu ſans être perſuadé, revint à la charge quelque-tems après, & lui fit préſenter un ordre à ſigner pour une impoſition nouvelle. Julien, ſans en vouloir ſouffrir la lecture, le jetta par terre, en diſant: *Aſſurément le préfet changera d'avis; la choſe eſt trop criante.* Sur les plaintes du préfet, l'Empereur écrivit à Julien une lettre de reproches, & lui recommanda de s'en rapporter à Florence. Mais le Céſar répondit qu'on devoit ſe tenir fort heureux, que l'habitant de la province, pillé par

les barbares & par les gens d'affaire, acquittât les taxes ordinaires, sans l'écraser par des augmentations que les traitemens les plus durs ne pouvoient arracher à l'indigence: ainsi la fermeté de Julien affranchit la Gaule de toute injuste vexation. Pour combattre ce préjugé inhumain, que les peuples ne payent jamais mieux que quand ils sont plus accablés, il voulut bien se charger lui-même du soin de recouvrer les tailles de la seconde Belgique, province alors dévastée & réduite à une extrême misere: mais à condition qu'aucun sergent du préfet ni du président ne metroit le pied dans le pays. Cette humanité qui sauvoit aux habitans les frais des recouvemens, fit plus d'effet que toutes les contraintes. Ils payerent sans attendre de sommation, & même avant le terme; parce qu'ils ne craignoient pas qu'on les fît repentir de leur promptitude à satisfaire, en leur imposant pour la suite un plus lourd fardeau.

CONSTANCE.
An. 357.

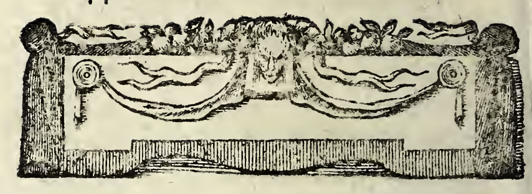
CONSTANCE.
An. 357.
LII.
Sallufte rappelé.
Jul. ad Ath. *& or.* 8.
Lib. or. 12.
Zos. l. 3.

Florence, dont il dérangeoit les opérations, s'en vengea fur Sallufte dont les confeils n'infpiroient à Julien que bonté & que juftice. Son argent & fes intrigues gagnerent à la cour Paul & Gaudence, qui étoient les canaux ordinaires par où la calomnie paffoit aux oreilles de l'Empereur. Ceux-ci perfuaderent à Conftance que Sallufte étoit un confeiller dangereux auprès d'un jeune prince capable de tout ofer. Cet homme de bien fut rappellé. On prit pour prétexte le befoin que l'on avoit de lui en Thrace, & l'on promit de le renvoyer enfuite en Gaule, où nous le revoyons en effet trois ans après. Le départ de Sallufte fut très-fenfible à Julien. Il l'honoroit comme fon pere; il lui fit fes adieux par un difcours qui renferme un grand éloge de cet illuftre ami, digne de fervir de modele aux confidens des princes. Cette féparation enleva à Julien la plus grande douceur de fa vie, fans altérer fon humeur & fans ralentir fon zele, du moins en apparence. Il étoit trop maître de fes mou-

vemens, pour laiſſer éclater un reſſentiment prématuré; & trop habile pour ſe nuire à lui-même, en ſe vengeant aux dépens de l'empire, des injuſtices qu'il eſſuyoit de la part de l'Empereur.

Fin du neuviéme Livre.





SOMMAIRE
DU
DIXIEME LIVRE.

I. CONSULS. II. *Ambassade de Sapor à Constance.* III. *Réponse de Constance à Sapor.* IV. *Expédition contre les Sarmates & les Quades.* V. *On leur accorde la paix.* VI. *D'autres barbares viennent la demander.* VII. *Constance marche contre les Limigantes.* VIII. *Ils sont taillés en pieces.* IX. *Le reste des Limigantes transportés hors de leur pays.* X. *Affaires de l'Eglise.* XI. *Libere renvoyé à Rome.* XII. *Nicomédie renversée.* XIII. *Projets de Conciles.* XIV. *Troisiéme campagne de Julien.* XV. *Les Saliens se soumet-*

tent. XVI. *Hardiesse de Charietton.* XVII. *Les Chamaves réduits.* XVIII. *Famine dans l'armée de Julien.* XIX. *Suomaire domté.* XX. *Hortaire réduit à demander la paix.* XXI. *Retour des captifs.* XXII. *Malice des courtisans.* XXIII. *Mort de Barbation.* XXIV. *Sédition à Rome.* XXV. *Anatolius préfet d'Illyrie.* XXVI. *Limigantes détruits* XXVII. *Premier préfet de Constantinople.* XXVIII. *Prétendue conjuration.* XXIX. *Courses des Isaures.* XXX. *Sapor se prépare à la guerre.* XXXI. *Ursicin rappellé.* XXXII. *Renvoyé en Mésopotamie.* XXXIII. *Arrivée des Perses.* XXXIV. *Précautions des Romains.* XXXV. *Les Perses en Mésopotamie.* XXXVI. *Les Romains surpris se réfugient dans Amide.* XXXVII. *Etat de la ville d'Amide.* XXXVIII. *Clémence de Sapor.* XXXIX. *Sapor arrive devant Amide.* XL. *Premieres attaques.* XLI. *Lâcheté de Sabinien.* XLII. *Nouvelle attaque.* XLIII. *Bravoure des soldats Gaulois.* XLIV. *Vigoureuse résistance.* XLV. *Prise*

d'Amide. XLVI. *Suite de cette prise.* XLVII. *Affaires de l'Eglise.* XLVIII. *Gouvernement équitable de Julien.* XLIX. *Quatriéme campagne de Julien.* L. *Julien passe le Rhin* LI. *Allemands subjugués.*





HISTOIRE DU BAS-EMPIRE.

LIVRE DIXIEME.

CONSTANCE.



Iberius Fabius Datianus, & Marcus Neratius Cerealis, consuls pour l'année 358, étoient recommandables par leur mérite. Cerealis l'étoit encore par sa naissance. Il étoit oncle maternel de Gallus, & de la premiere femme de Constance : il avoit été

CONSTANCE.
An. 358.
I.
Consuls.
Idace.
Not. ad Baron. an. 358.
Cod. Th. l. 11. *tit.* 1. *leg,* 1.
Till. art 47, 48.

Constance. An. 358.

préfet de la ville de Rome. Datien né dans l'obſcurité avoit la nobleſſe que donne la vertu. Il parvint à la dignité de comte, & s'éleva juſqu'à celle de patrice. Son déſintéreſſement & ſon zele pour le bien public mérite une place dans l'hiſtoire à plus juſte titre encore que les exploits guerriers, parce qu'il eſt ſouvent plus utile & toujours plus rare de ſacrifier à l'Etat ſes intérêts, que de lui ſacrifier ſa vie. Conſtance pour diminuer le poids des contributions, reſtreignoit, autant qu'il pouvoit, le nombre des privilégiés. Datien avoit acquis de grands biens dans le territoire d'Antioche ; il jouiſſoit de l'exemtion. Il ſollicita la révocation de ce privilége avec autant d'empreſſement que d'autres en auroient montré pour l'obtenir. C'eſt le glorieux témoignage que Conſtance lui rend dans une loi mal-à-propos attribuée à Conſtantin, par laquelle il déclare qu'à l'avenir on ne tiendra pour exemts que les biens du Prince, ceux des égliſes Catholiques, ceux de la famille d'Euſebe (c'étoit apparem-

ment le pere de l'Impératrice) & les domaines qu'Arſace roi d'Arménie poſſédoit dans l'empire.

CONSTANCE. An. 358.

II. Ambaſſade de Sapor à Conſtance.

Amm. l. 17. c. 5. Themiſt. or. 4. Zon. t. 2. p. 19.

Sapor étoit encore aux extrémités de la Perſe, où il venoit de terminer la guerre contre ſes voiſins, lorſqu'il reçut la lettre de ſon général, qui pour flater ſa fierté, lui mandoit que le prince Romain le prioit avec inſtance de lui accorder la paix. Le Monarque Perſan prenant cette priere pour une marque de foibleſſe, enfle ſes prétentions & veut vendre la paix à des conditions exorbitantes. Il écrit à Conſtance une lettre pleine de faſte & d'orgueil : il s'y donnoit les titres de roi des rois, d'habitant des aſtres, de frere du ſoleil & de la lune. Après l'avoir félicité d'avoir pris le parti de la négociation, il lui déclaroit : *Qu'il étoit en droit de redemander le patrimoine de ſes ancêtres, qui s'étoit étendu juſqu'au fleuve Strimon & aux frontieres de la Macédoine ; qu'étant ſupérieur à ſes prédéceſſeurs en vertu & en gloire, il pouvoit légitimement prétendre à tout ce qu'ils avoient poſſédé : mais que*

CONSTANCE. An. 358.

par un effet de ſa modération naturelle, il ſe contenteroit de l'Arménie & de la Méſopotamie qu'on avoit ſurpriſes ſur ſon ayeul Narsès : que jamais les Perſes n'avoient adopté cette maxime ſur laquelle les Romains fondoient toutes leurs victoires, qu'il fût indifférent dans la guerre de réuſſir par la ſupercherie ou par la valeur : il l'exhortoit *à ſacrifier une petite portion de l'Empire, toujours arroſée de ſang, pour poſſéder tranquillement le reſte, & à ſuivre l'exemple de ces animaux qui ſentant ce qui attire après eux les chaſſeurs, s'en défont volontairement & l'abandonnent pour ſe délivrer de la pourſuite :* il finiſſoit par menacer Conſtance d'entrer au printems ſur les terres de l'empire avec toutes ſes forces, & de ſe faire à main armée la juſtice qu'on lui auroit refuſée. L'ambaſſadeur nommé Narsès, porteur de ces lettres & de quelques préſens, paſſa par Antioche. Il étoit chargé d'une autre lettre pour Muſonien ; le roi recommandoit à celui-ci de diſpoſer ſon maître à lui donner ſatisfaction. Nar-

sès arriva à Constantinople le vingt-troisiéme de Février, & continua sa route jusqu'à Sirmium, où Constance étoit revenu sur la fin de l'année précédente.

CONSTANCE. An. 358.

III. Réponse de Constance à Sapor.

Amm. l. 17. c. 5. 14. & l. 18. c. 6. Petr. Patric. hist. Byz. p. 28.

L'ambassadeur étoit un homme modeste & civil; il tâcha d'adoucir par ses procédés la dureté de ses propositions. Constance le traita avec honneur; mais il répondit au roi de Perse avec fermeté. Il désavouoit Musonien comme ayant entamé la négociation à son insçu: il ne refusoit pas cependant de traiter de la paix, pourvu que les conditions pussent s'accorder avec la majesté Romaine: mais il protestoit qu'étant maître de tout l'empire il se garderoit bien d'abandonner ce qu'il avoit sû conserver lorsqu'il ne possédoit que l'Orient. Il rabaissoit la fierté de Sapor, en l'avertissant que si les Romains se tenoient pour l'ordinaire sur la défensive, c'étoit uniquement par esprit de modération; & il le renvoyoit aux témoignages de l'histoire pour y apprendre que la fortune avoit à la vérité

CONSTANCE.
An. 358.

trahi les Romains dans quelques combats, mais que jamais aucune guerre ne s'étoit terminée à leur désavantage. Narsès partit avec cette réponse, & fut bien-tôt suivi d'une ambassade composée du comte Prosper, de Spectat sécrétaire de l'Empereur, & du philosophe Eustathe, dont Musonien vantoit beaucoup l'éloquence. Ils étoient chargés de présens, & ils avoient commission d'employer toute leur adresse pour suspendre les hostilités, & pour donner à Constance le tems de pourvoir à la sûreté des provinces de l'Occident. Ils trouverent le monarque à Ctésiphon; & après un assez long séjour, comme il s'obstinoit à ne rien rabattre de la hauteur de ses premieres propositions, ils revinrent sans rien conclure. On envoya encore le comte Lucilien & le sécrétaire Procope avec les mêmes instructions. Sapor ne voulut pas même les entendre: il les tint long-tems éloignés de sa cour, & leur fit appréhender que sa colere n'allât jusqu'à leur ôter la vie.

CONSTANCE. An. 358.

IV. Expédition contre les Sarmates & les Quades.

Amm. l. 17. c. 6. 12 Aur. Vict.

Cette négociation, quoique ſans ſuccès, produiſit cependant un effet avantageux : ce fut de différer la guerre des Perſes, qui auroit fait une diverſion fâcheuſe. Tout étoit en armes ſur les bords du Danube. Les Juthonges ayant rompu le traité, ravageoient la Rhétie; ils attaquoient même les villes, contre leur coutume. Barbation marcha à leur rencontre avec de bonnes troupes; il réuſſit pour cette fois par la valeur de ſes ſoldats. Il n'échappa qu'un petit nombre de barbares, qui regagnerent avec peine leurs forêts & leurs montagnes. Ce fut dans cette expédition que Nevitta, Got de naiſſance, commença de ſe faire connoître : il commandoit un corps de cavalerie. Les Sarmates & les Quades, que le voiſinage & la conformité de mœurs uniſſoient enſemble, s'étoient partagés en pluſieurs bandes, & pilloient les deux Pannonies, & la haute Méſie. Ces peuples toujours en courſe avoient une armure convenable à cette maniere de faire la guerre. Ils portoient de longues javelines & des

CONSTANCE.
An. 358.

cuiraſſes compoſées de petites piéces de cornes, polies & appliquées ſur une toile en façon d'écailles. Toutes leurs troupes ne conſiſtoient qu'en cavalerie ; ils montoient des chevaux hongres, mais fortvîtes & bien dreſſés ; ils en avoient toujours un, & quelquefois deux en main, & dans une longue traite ils ſautoient légérement de l'un ſur l'autre. Conſtance étant parti de Sirmium avec une belle armée à la fin de mars, paſſa le Danube ſur un pont de bateaux, quoiqu'il fût extrêmement groſſi par la fonte des neiges, & fit le dégât dans le pays des Sarmates. Les barbares ſurpris de cette diligence ; & hors d'état de réſiſter à des troupes régulieres, n'eurent d'autre parti à prendre que de ſe diſperſer par la fuite. On en maſſacra beaucoup ; le reſte ſe ſauva dans les défilés des montagnes. L'armée Romaine remontant vis-à-vis de la Valérie mit tout à feu & à ſang. Les barbares déſeſpérés ſortent de leurs retraites ; & s'étant diviſés en trois corps ils s'avancent comme pour demander la paix. Leur deſſein étoit de

tromper les Romains, de les envelopper, & de les tailler en piéces. Quand ils ſe ſont approchés à la portée du javelot, ils s'élancent comme des lions. Les Romains quoique ſurpris les reçoivent avec courage, en tuent un grand nombre, mettent les autres en fuite; & ne reſpirant que vengeance, ils marchent ſans perdre de tems, mais en bon ordre, vers le pays des Quades. Ceux-ci, pour prévenir les mêmes déſaſtres dont ils venoient d'être témoins ſur les terres de leurs voiſins, vont ſe jetter aux pieds de Conſtance. Ce prince qui pardonnoit volontiers aux ennemis plutôt par pareſſe & par timidité que par grandeur d'ame, convint avec eux d'un jour pour régler les conditions de la paix.

CONSTANCE. An. 358.

V. On leur accorde la paix.

Zizaïs, chef des Sarmates, voulut profiter en faveur de ſa nation de cette diſpoſition pacifique de l'Empereur. Il vint à la tête de ſes gens rangés en ordre de bataille, ſe préſenter devant le camp des Romains. C'étoit un jeune homme de haute ſtature. Dès qu'il apperçoit l'Empereur, il jette ſes

CONSTANCE. An. 358.

armes, ſaute à bas de ſon cheval; & court ſe proſterner aux pieds de Conſtance. Il vouloit parler; mais les ſanglots étouffant ſa voix exciterent plus de compaſſion que n'auroient pû faire ſes paroles. Conſtance l'ayant raſſuré, il reſte à genoux & demande pardon de ſes attentats contre l'empire. En même-tems les Sarmates s'approchent dans un morne ſilence. Zizaïs ſe leve, & ſur un ſignal qu'il leur donne, ils jettent tous à terre leurs boucliers & leurs javelots, & les mains jointes, en poſture de ſupplians, ils implorent la miſéricorde de l'Empereur. Pluſieurs ſeigneurs, dont quelques-uns portoient le titre de rois vaſſaux, tels que Rumon, Zinafre, Fragilède s'abaiſſoient aux plus humbles prieres; ils promettoient de réparer leurs ravages par tel dédommagement qu'on voudroit exiger; ils offroient leurs perſonnes, leurs biens, leurs terres, leurs femmes même & leurs enfans. Conſtance ſe contenta de demander la reſtitution de tous les priſonniers; & de prendre des

ôtages pour sûreté de leur foi. Charmés de la générosité Romaine, ils protesterent d'y répondre par l'obéissance la plus prompte & la plus fidele,

CONSTANCE. An. 358.

VI. D'autres barbares viennent la demander.

Amm. Ibid *Cellar. geor. ant. t.* I. *p.* 446.

Ce trait de clémence attira plusieurs rois barbares. Arahaire & Usafre, l'un chef d'une partie des Quades Ultramontains, l'autre d'un canton de Sarmates, tous deux unis par le voisinage & par une égale férocité, se rendirent au camp à la tête de tous leur sujets. A la vûe de cette multitude l'Empereur craignant quelque surprise, ordonna aux Sarmates de se tenir à l'écart, tandis qu'il donneroit audience aux Quades. Ceux-ci debout, la tête baissée, avouerent qu'ils méritoient toute la colere des Romains, & demanderent grace. On les obligea de donner des ôtages, ce qu'ils n'avoient jamais fait jusqu'alors. Cette affaire étant reglée, Constance fit approcher Usafre & sa troupe. Il s'éleva pour lors un débat nouveau & singulier. Arahaire prétendoit que ce prince étant son vassal, il étoit compris dans le traité qu'on venoit de conclure avec lui; & en

Constance. An. 358.

conséquence, il s'obstinoit à ne pas permettre qu'Usafre traitât séparément & en son propre nom. L'Empereur s'étant porté pour juge, prononça que les Sarmates en vertu de leur soumission aux Romains, seroient affranchis de toute autre dépendance, & il lui accorda les mêmes conditions qu'aux Quades. Il déclara libres & indépendans de tout autre que des Romains une peuplade de Sarmates, qui chassés vingt-quatre ans auparavant par leurs esclaves nommés Limigantes, s'étoient retirés chez les Victohales qui leur avoient cédé une partie de leur terrein à titre de servitude. Devenus en cette occasion alliés des Romains, ils demandoient à rentrer dans leur ancienne franchise. Constance, pour mieux assurer leur liberté, leur donna un roi : ce fut Zizaïs, qui par une fidélité constante se montra dans la suite digne de ce bienfait. L'Empereur ne permit à aucun de ces barbares de retourner dans leurs pays, qu'après qu'ils eurent rendu tous les prisonniers, comme on en étoit convenu.

Il restoit encore un canton de Quades à subjuguer, sur les bords du Danube, vis-à-vis de Brégétion, qu'on croit être aujourd'hui la ville de Gran ou celle de Komore dans la basse Hongrie. Constance y marcha : aussi-tôt que son armée parut dans le pays, Vitrodore chef de cette nation, fils de Viduaire, Agilimond son vassal & plusieurs seigneurs vinrent se jetter aux pieds des soldats, donnerent leurs enfans en ôtage, & firent serment de fidélité sur leurs épées, qui tenoient à ces peuples lieu de divinités. On ne cessoit de voir arriver des contrées les plus septentrionales diverses bandes de différentes nations à la suite de leurs princes. Ils venoient demander la paix ; ils offroient en ôtages les enfans des seigneurs les plus distingués, & ils ramenoient les prisonniers Romains. Tous ces barbares comme de concert venoient se soumettre avec autant d'empressement qu'ils en avoient auparavant montré à courir aux armes.

CONSTANCE. An. 358.

CONSTANCE.
An. 358.

VII.
Constance marche contre les Limigantes.

Amm. l. 17. c. 13.

Pour terminer cette heureuse campagne, on marcha contre les Limigantes. Ces esclaves devenus possesseurs d'un vaste pays, avoient fait des courses sur les terres de l'empire, en même-tems que leurs anciens maîtres, avec lesquels ils ne s'accordoient que dans le brigandage; d'ailleurs ils les traitoient en ennemis. Constance avoit conçu le dessein de les transplanter; mais cette nation perfide n'étoit pas d'humeur à y consentir. Elle se prépara donc à mettre en usage tous les moyens de défense, la fraude, le fer, les prieres. Au premier aspect de l'armée Romaine, ils se croyent perdus; saisis de terreur ils demandent quartier, & promettent de payer tribut & de fournir des troupes : ils ne refusoient rien sinon de changer de demeure. En effet ils ne pouvoient espérer de situation plus sûre ni plus favorable, que celle du pays dont ils avoient chassé leurs maîtres. La Téïsse, qui après un assez long cours presque parallele au Danube vient se jetter dans

dans ce fleuve, formoit de ce pays une presqu'isle ; elle les défendoit du côté de l'Orient contre les autres barbares du voisinage, tandis que le Danube les couvroit au midi & à l'Occident contre les attaques des Romains. Le côté du Nord étoit fermé par des montagnes. Le terrein coupé de marais & de rivieres souvent débordées, étoit impraticable à ceux qui n'en avoient pas une parfaite connoissance. L'Empereur jugeant à leur contenance qu'ils n'étoient pas disposés à exécuter ses ordres, les fait envelopper de ses troupes, sans qu'ils s'en apperçoivent ; & se montrant à eux au milieu de sa garde sur un tribunal élevé, il leur fait signifier de se préparer à vuider le pays pour aller s'établir dans celui qu'il leur assigneroit.

VIII. Ils sont taillés en piéces.

Ces malheureux, flottant entre la fureur & la crainte, bien résolus de ne pas obéir, mais incertains s'ils employeront la feinte ou la violence, tantôt suppliant, tantôt menaçant ; enfin semblables à des bêtes féroces enfermées dans une enceinte, cher-

CONSTANCE. An. 358.

chent des yeux par où ils pourront ſe faire un paſſage. Enfin comme pour marquer leur ſoumiſſion, ils jettent tous à la fois leurs boucliers bien loin d'eux du côté de l'Empereur, afin de gagner du terrein en les allant reprendre, ſans qu'on pût ſoupçonner leur deſſein. Dès qu'ils les ont ramaſſés, ils ſe ſerrent & s'élancent vers Conſtance qu'ils menacent de la voix & des yeux. La garde impériale arrête leur premiere fougue; toute l'armée ſe rapproche & fond ſur eux; on les enfonce; on les perce, on les abat de toutes parts : ils périſſent avec rage; on n'entend pas un ſeul cri, mais des frémiſſemens de fureur. Ils ne ſentent pas la mort; la victoire des Romains fait tout leur déſeſpoir, & on entendit dire à pluſieurs en expirant, que *c'étoit le nombre qui triomphoit & non pas la valeur.* Pluſieurs couchés par terre, les jarrets ou les mains coupées, d'autres reſpirant encore ſous des monceaux de corps morts ſouffroient dans un profond ſilence les plus affreuſes douleurs. Pas un ne demanda

quartier ni qu'on avançât ſes jours : pas un ne quitta ſes armes. Une demi-heure commença le combat, donna la victoire, & laiſſa ſur la place toutes les horreurs d'une ſanglante bataille. L'armée Romaine ivre de ſang & fumante de carnage s'avance dans le pays. On abat les cabannes, on égorge les femmes, les enfans, les vieillards ſur les ruines de leurs maiſons ; on brûle les villages, & les habitans périſſent dans les flammes, ou voulant ſe ſauver rencontrent le fer ennemi. Quelques-uns gagnent le fleuve & s'y noyent ou ſont percés de traits ; la Téïſſe eſt comblée de cadavres. Pour achever de les détruire, on fait paſſer le fleuve à des troupes légeres, qui vont relancer les habitans des chaumieres diſperſées ſur l'autre rive. Ceux-ci voyant venir à eux des barques de leur pays, les attendent d'abord ſans crainte ; mais bientôt s'appercevant de l'erreur, ils ſe ſauvent dans leurs marais ; ils y ſont pourſuivis & égorgés.

IX. Le reſte des Limigantes.

Les Limigantes qu'on venoit de tailler en piéces, ne faiſoient qu'une

CONSTANCE.
An. 358.

transplantés hors de leur pays.

Amm. Ibid. *Jul. ad Ath.*

partie de la nation : ils s'appelloient Amicenses ; le reste portoit le nom de Picenses. Ces derniers instruits du désastre de leurs compatriotes, s'étoient réfugiés dans des lieux impraticables. Pour les réduire, on eut recours aux Taïfales leurs voisins, & aux Sarmates libres, autrefois leurs maîtres. Trois armées entrerent à la fois par différens côtés dans leurs pays. Attaqués de toutes parts, ils balancerent long-tems entre la nécessité de périr & la honte de se rendre. Enfin par le conseil de leurs vieillards ils prirent le parti de mettre bas les armes ; mais dédaignant de se soumettre à des maîtres dont ils s'étoient affranchis par leur courage, ils ne se rendirent qu'aux Romains. Dès qu'ils ont reçu la parole de l'Empereur, ils abandonnent leurs montagnes, & se répandent dans la plaine avec leurs peres, leurs enfans, leurs femmes & ce qu'ils peuvent emporter de leurs richesses, qui ne consistoient gueres qu'en de misérables ustensiles de ménage. Ils accourent au camp des Romains. Ces gens

qui peu auparavant paroiſſoient déterminés à mourir plutôt qu'à changer d'habitations, & qui mettoient la liberté dans la licence du brigandage, ſe ſoumirent à ſe laiſſer tranſporter dans des demeures plus sûres & plus tranquilles, où ils ne pourroient ſi aiſément inquiéter leurs voiſins. On les établit plus haut, vis-à-vis de la Valérie, mais loin des bords du Danube. On rendit le pays aux Sarmates, qui en avoient été chaſſés vingt-quatre ans auparavant. L'armée donna à Conſtance le titre de Sarmatique; & ce prince enorgueilli de ces ſuccès qui ne lui avoient coûté que la peine de ſe montrer, après en avoir fait un faſtueux étalage dans une harangue qu'il prononça devant ſes troupes, ſe repoſa pendant deux jours & revint à Sirmium. Il y rentra avec toute la pompe d'un vainqueur, & renvoya ſes ſoldats dans leurs quartiers.

CONSTANCE.
An. 358.

X.
Affaires de l'Egliſe.

Ath. ad Solit.
Soz. l. 2. c. 37.

Les diſputes de religion lui ſuſcitoient plus d'embarras, que les incurſions des barbares. Les Ariens réunis contre l'Egliſe Catholique,

CONSTANCE.
An. 358.

Theod. l. 2. c. 25. 26.
Soz. l. 4. c. 11. 12. 13.
Philost. l. 4. c. 4. & seq.
Suid. in Εὐδόξιος.
Conc. Hard. t. 1. p. 707.
Hermant vie de S. Athanase, l. 8. c. 10.
Till. arian. ar. 70. & suiv.

mais divisés entre eux, l'entraînoient tantôt dans une secte, tantôt dans une autre. Selon les différens ressorts que les eunuques, les femmes, les évêques de cour savoient mettre en mouvement, il ordonnoit & révoquoit, il exiloit & rappelloit, il s'irritoit & se calmoit sans jamais fixer ses résolutions non plus que ses sentimens. Eudoxe pur Anoméen & disciple d'Aëtius, s'autorisant d'un ordre prétendu de l'Empereur, & s'appuyant du crédit de l'eunuque Eusebe, s'étoit emparé du siége d'Antioche après la mort de Léonce, sans observer les formes canoniques. Il tient un concile où les Anoméens triomphent. Basile d'Ancyre chef des demi-Ariens combat ce concile par un autre, où les Anoméens sont à leur tour frappés d'anathême. Basile prend le dessus à la cour; Constance se déclare pour les demi-Ariens. Aussi-tôt, à l'exemple d'Ursace & de Valens, qui tournoient sans cesse au vent de la cour, la plûpart de ceux qui avoient signé le blasphême de Sirmium, se rétrac-

tent. L'Empereur ordonne la ſuppreſſion de cette formule, & défend d'en garder des copies. Il étoit ſur le point de confirmer l'élection d'Eudoxe, qui lui avoit déja ſurpris des lettres d'approbation; il retire ces lettres; il exile Aëtius, Eunomius, Eudoxe, & il leur impute d'avoir trempé dans les complots de Gallus. Macédonius ſe joint au parti dominant.

XI. Libere renvoyé à Rome.

Théod. l. 2. c. 17. Soz. l. 4. c. 10. Philoſt. l. 4. c. 3.

Libere qui paroiſſoit moins éloigné du ſentiment des nouveaux favoris, obtint par leur crédit la permiſſion de retourner à Rome. Mais parce que les Anoméens faiſoient courir le bruit qu'il penſoit comme eux, il prit avant ſon départ de Sirmium la précaution de ſignifier à tous les évêques qui s'y trouvoient, l'anathême qu'il prononçoit contre le dogme impie des Anoméens. L'intention de l'Empereur & des prélats qui procuroient ſon retour, étoit qu'il gouvernât l'égliſe de Rome conjointement avec Félix. En conſéquence ils manderent à Félix & à ſon clergé de recevoir Libere, & de

CONSTANCE. An. 358.

partager avec lui les fonctions Apostoliques. Ce projet contraire à la discipline canonique n'eut pas d'exécution. Dès que Libere fut rentré à Rome le deuxiéme d'août, dans la troisiéme année de son exil, le Sénat & le peuple se réunirent pour chasser l'anti-pape, qui ayant osé revenir quelques jours après, fut encore obligé de prendre la fuite. Il se retira dans une terre qu'il avoit près de Poro, où pendant plus de sept ans qu'il vécut encore, il conserva le titre d'évêque, sans en faire aucune fonction.

XII. Nicomédie renversée.

Idace. Hier. Chron. Liban. Monod. Soc. l. 2. c. 39. Soz. l. 4. c. 15. Amm. l. 17. c. 7. & l. 22. c. 13. Aur. Vict. in Marc. Aurel. Eus. Chron. Chron. Alex.

Pour achever la défaite des Anoméens, Basile engagea l'Empereur à convoquer un concile général. Constance proposoit la ville de Nicée; mais ce nom seul faisoit trembler les Ariens; ils obtinrent qu'on s'assemblât à Nicomédie. Déja un grand nombre d'évêques étoient en chemin pour s'y rendre, lorsqu'ils apprirent que Nicomédie venoit d'être détruite par un horrible tremblement de terre, qui s'étendit dans l'Asie, dans le Pont & jusqu'en Macédoine, & qui ébranla plusieurs montagnes, &

CONSTANCE. An. 358.

plus de cent cinquante villes. Nicomédie étoit alors par ſa grandeur la cinquiéme ville de l'empire; elle tenoit le même rang par ſa beauté. Elle étoit bâtie en amphithéâtre ſur une colline, au fond du golfe d'Aſtaque, qui fait partie de la Propontide. On la découvroit toute entiere de plus de ſix lieues de diſtance. Deux portiques d'une ſuperbe architecture la traverſoient d'une extrêmité à l'autre. La magnificence des édifices publics, la multitude des maiſons particulieres qui s'élevoient comme par étage les unes au-deſſus des autres, les fontaines d'eaux vives, les thermes, le théâtre, l'hippodrome, les temples, le port, le palais impérial bâti au bord du golfe, les jardins dont les environs étoient embellis, formoient un ſpectacle enchanteur. Une heure de tems fit de toutes ces merveilles un amas de ruines. Le vingt-quatriéme d'août, à la ſeconde heure du jour, lorſque le tems étoit le plus ſerein, tout à coup des nuages ſombres & épais couvrent la ville : en même-tems les éclats de la foudre ſe

Constance. An. 358.

joignent aux tourbillons des vents & au mugissement de la mer qui se gonfle & qui menace d'inonder ses rivages. La terre se souleve par secousses; les maisons croulent les unes sur les autres : le bruit des vents & du tonnerre, le fracas des ruines, les hurlemens des habitans se confondent ensemble au milieu d'une nuit affreuse. Le jour qui reparoît avec le calme avant la troisiéme heure, présente de nouvelles horreurs : Nicomédie n'étoit plus; on n'y voyoit qu'un monceau de pierres & de cadavres. Quelques habitans vivoient encore; mais plus malheureux que ceux qui avoient perdu la vie, les uns demeuroient suspendus à des piéces de charpente, les autres du milieu des débris dont ils étoient écrasés élevoient la tête, & appelloient en expirant leurs femmes & leurs enfans. Quelques-uns sans être blessés restoient ensevelis sous les démolitions, qui ne les avoient épargnés que pour les laisser périr par la faim; & du fond de ces ruines sortoient des voix lamentables qui imploroient en vain du secours.

Entre ces derniers périt Ariſténète, né à Nicée, connu par ſon éloquence & par la douceur de ſes mœurs : il avoit recherché avec ardeur & venoit d'obtenir le vicariat de Bithynie, où il ne trouva qu'une mort longue & cruelle. L'évêque Cécrops fameux Arien, & un autre évêque du Boſphore y périrent auſſi. Il n'échappa qu'un petit nombre d'habitans preſque tous eſtropiés, qui ſe ſauverent dans la campagne. Ils ne trouverent enſuite d'aſyle que dans la citadelle qui reſta ſur pied. Au tremblement avoit ſuccédé l'incendie. Tous les feux qui ſe trouvoient allumés dans les maiſons, dans les bains, dans les forges des ouvriers, ſe communiquerent aux bois & aux matieres combuſtibles. Les vents qui ſouffloient avec fureur étendirent l'embraſement ; & pendant cinquante jours cette ville infortunée fut tout enſemble un vaſte ſépulcre & un immenſe bûcher. Elle avoit éproué le même malheur ſous Hadrien & ſous Marc Aurele ; elle l'éprouva encore quatre ans après ſous Julien ; & de

CONSTANCE.
An. 358.

CONSTANCE. An. 358.

nos jours, en 1719, elle a été presque entiérement abîmée par un tremblement qui dura trois jours, depuis le 25 jusqu'au 28 de mai. Cependant les charmes de sa situation effacent bientôt le souvenir de ses désastres, & y attirent toujours de nouveaux habitans.

XIII. Projets de Conciles.

Soc. l. 2. c. 39. Theod. l. 2. c. 39. Soz. l. 4. c. 15. Hermant vie de S. Ath. l. 8. c. 13. Till. arian. art. 76. 77. Fleury hist. ecclés. l. 14. art. 9.

Nicomédie étant détruite, on résolut d'abord d'assembler les évêques à Nicée. Mais Eudoxe avoit repris faveur par le crédit de l'eunuque Eusebe. Les Anoméens bannis furent rappellés; ils acheterent leur grace aux dépens de leur maître Aëtius qu'ils excommunierent, quoiqu'ils demeurassent fidéles à sa doctrine. Eudoxe s'empare à son tour de l'esprit de l'Empereur : il le détermine à partager le concile dans deux villes, l'une pour les évêques d'Orient, l'autre où s'assembleroient ceux d'Occident. Le prétexte étoit d'épargner des fatigues aux évêques, & des dépenses à l'Empereur, qui les défrayoit dans ce voyage. Mais le véritable motif étoit la facilité que les Anoméens trouveroient à diviser les esprits dans

deux conciles séparés, & à les tromper par de fausses relations portées d'un concile à l'autre. De plus, si toute l'Eglise étoit réunie, ils ne se flattoient pas que leur parti eût l'avantage du nombre ; au lieu que si elle étoit partagée, ils espéroient que s'ils ne pouvoient gagner les deux conciles, du moins ils pourroient échapper à l'un des deux. La ville de Rimini fut acceptée pour l'Occident ; pour l'Orient il n'étoit plus question de Nicée ; l'allarme qu'y avoit répandue la destruction de Nicomédie, & les secousses qui s'y étoient communiquées, mettoient cette ville hors d'état de recevoir les évêques. On proposa Tarse, Ancyre, & enfin Séleucie capitale de l'Isaurie. On s'en tint à cette derniere, & Constance donna ses ordres pour l'ouverture du double concile au commencement de l'été de l'année suivante. Il ordonna qu'après les séances on envoyât de part & d'autre à la cour dix députés pour lui rendre compte des décrets : il vouloit, disoit-il, juger s'ils étoient conformes aux saintes écritures, &

CONSTANCE.
An. 358.

CONSTANCE. An. 358.

décider ſur ce qu'il y auroit de mieux à faire. C'eſt ainſi que ce prince ſe rendoit l'arbitre des conciles, & que ces lâches prélats conſentoient à le reconnoître pour juge de la foi.

XIV. Troiſiéme campagne de Julien.

Jul. ad Ath. Lib. or. 12. Zoſ. l. 3. Eunap. hiſt. Byz. p. 15.

Julien ne ſongeoit qu'à maintenir par de nouveaux exploits la tranquillité de la Gaule. Cette province ſe repeuploit de plus en plus; mais les ravages précédens ayant empêché la culture des terres, elles ne produiſoient pas aſſez de grains pour la ſubſiſtance des habitans. La grande Bretagne étoit auparavant la reſſource de la Gaule. On en faiſoit venir des bleds, qui ſe diſtribuoient par le Rhin dans les contrées ſeptentrionales. Ce tranſport étoit devenu impraticable depuis que les barbares étoient maîtres des bords & de l'embouchure du Rhin; & les barques qu'on y avoit employées, demeurées à ſec depuis long-tems, étoient pourries pour la plûpart. Celles qui pouvoient encore ſervir, étoient obligées de décharger le bled dans les ports de l'Océan, d'où il falloit le faire tranſporter à grands frais ſur des

CONSTANCE. An. 358.

chariots dans l'intérieur du pays. Julien résolut de rouvrir l'ancienne route d'un commerce si nécessaire. Il fit construire dans la grande Bretagne quatre cents barques, lesquelles jointes à deux cents autres qui restoient, formoient une flotte de six cents voiles. Il s'agissoit de les faire entrer dans le Rhin. Florence persuadé qu'il seroit impossible d'y réussir malgré les barbares, leur avoit promis deux mille livres pesant d'argent, pour en obtenir la liberté du passage, & Constance avoit consenti à ce marché. Julien qui n'avoit pas été consulté, crut qu'il seroit honteux d'acheter des ennemis ce qu'on pouvoit emporter de vive force : il se mit en devoir de nettoyer les bords du Rhin, & d'en éloigner les barbares ou de les soumettre. C'étoient les Saliens & les Chamaves, peuples sortis de la Germanie, Les Saliens étoient une peuplade de Francs, qui s'étant d'abord arrêtés dans l'isle des Bataves entre le Rhin & le Vahal, en avoient été chassés par les Saxons, & s'étoient fixés en-deçà du Rhin dans la

CONSTANCE. An. 358.

Toxandrie, qui faisoit partie de ce qu'on appelle le Brabant. Les Chamaves habitoient plus bas vers l'embouchure du Rhin.

XV. Les Saliens se soumettent.

Jul. ad Ath. Liban. or. 12. Amm. l. 17. c. 8. Zos. l. 3.

Les Romains pour ouvrir la campagne, attendoient les convois de vivres qui leur venoient d'Aquitaine, & qui ne pouvoient arriver avant le mois de juillet. Julien voulant surprendre l'ennemi, se détermine à partir avant la saison. Il fait prendre à ses soldats du biscuit pour vingt jours, & marche vers la Toxandrie. Il étoit déja à Tongres, lorsqu'il rencontra les députés des Saliens, qui l'alloient trouver à Paris où ils le croyoient encore. Ils étoient chargés de lui offrir la paix, à condition qu'il leur laisseroit la possession tranquille du pays où ils s'étoient établis. Le prince entre en conférence avec eux; & sur des difficultés qu'il sut bien faire naître, il les renvoye avec des présens pour retourner prendre de plus amples instructions, leur laissant croire qu'ils le retrouveroient à Tongres. Mais à peine sont-ils en chemin, qu'il se met en marche sur leurs pas; &

CONSTANCE. An. 358.

ayant détaché Severe pour cotoyer les bords de la Meuſe, il paroît ſubitement au milieu du pays. Les Saliens pris au dépourvu, ſe rendent à diſcrétion, & ſont traités avec clémence.

XVI. Hardieſſe de Charietton.

Zoſ. l. 3. Valeſ. ad Amm. l. 17. c. 10.

L'activité de Julien allarma les Chamaves. N'oſant haſarder une bataille, ils ſe diviſerent en petites bandes, qui couroient pendant la nuit, & ſe retiroient au jour dans l'épaiſſeur des forêts. Ces brigands étoient hors de priſe à des troupes régulieres, & Julien ſe trouvoit dans un aſſez grand embarras, lorſqu'un avanturier vint lui offrir ſes ſervices. C'étoit un Franc nommé Charietton, d'une taille & d'une hardieſſe fort au-deſſus de l'ordinaire. Après s'être exercé à faire des courſes avec ſes compatriotes, il lui avoit pris envie de quitter ſon pays, & il étoit venu s'établir à Trèves. Alors regardant ſes anciens camarades comme des ennemis, il voyoit avec douleur les ravages qu'ils venoient faire dans la Gaule avant l'arrivée de Julien, & cherchoit à venger ſa nouvelle patrie.

CONSTANCE.
An. 358.

Comme il n'étoit revêtu d'aucun commandement, il alloit ſeul ſe cacher dans les bois, ſur les routes les plus fréquentées des barbares; & quand il en appercevoit quelque parti, étant au fait de leur façon de camper & de tous leurs uſages, il attendoit l'heure à laquelle il ſavoit qu'il les trouveroit ivres & endormis. Alors ſortant de ſa retraite & entrant ſecrettement dans leur camp à la faveur de la nuit, il en égorgeoit ſans bruit autant qu'il pouvoit, & rapportoit toujours à Trèves quelque tête pour encourager les habitans. Il continua aſſez long-tems ſans être découvert. Enfin pluſieurs déterminés ſe joignirent à lui, & ce fut avec eux qu'il vint ſe préſenter à Julien. Le prince accepta ſes offres, & lui donna même quelques Saliens exercés à cette eſpece de guerre. Ces volontaires alloient de nuit ſurprendre les Chamaves, & pendant le jour, des corps de troupes poſtés ſur tous les paſſages, en maſſacroient un grand nombre & faiſoient beaucoup de priſonniers.

CONSTANCE.
An. 358.
XVII.
Les Chamaves sont réduits.
Amm. l. 17. c. 8. & l. 27. c. 1.
Zos. l. 3.
Eunap. hist. Byz. p. 15.
Petr. Patric. hist. Byz. p. 28.
Vales. rer. Franc. l. 1.

Ces barbares découragés par tant de pertes, envoyent assurer Julien de leur soumission. Il répond qu'il veut traiter avec leur roi. Ce prince, qui se nommoit Nébiogaste, s'étant présenté devant lui, Julien lui demanda des ôtages pour sûreté de sa parole; & comme il répondoit que les prisonniers que Julien avoit entre ses mains, pouvoient bien servir d'ôtages: *Pour ceux-là*, repartit le César, *je ne les tiens pas de vous; c'est la guerre qui me les donne.* Les premiers des Chamaves le suppliant de nommer lui-même ceux qu'il désiroit: *Je veux*, dit-il, *le fils de votre roi.* A cette parole tous ces barbares pousserent des gémissemens & des cris lamentables; & le roi leur ayant imposé silence, s'écria d'une voix entre-coupée de sanglots: « Plût aux » dieux, César, qu'il vécût encore » ce fils que tu demandes en ôtage; » je le tiendrois plus heureux de vi» vre captif sous tes loix que de ré» gner avec moi. Mais, hélas! victi» me de son courage il est tombé sous » vos coups, sans doute parce que

CONSTANCE.
An. 358.

» vous ne l'avez pas connu. C'eſt en
» ce moment que je ſens toute l'éten-
» due de mes maux. Je ne pleurois
» qu'un fils unique, & je vois que
» j'ai perdu avec lui l'eſpérance de
» la paix. Si tu en crois mes larmes,
» je recevrai l'unique conſolation dont
» la mort de mon fils ne m'ait pas ôté
» le ſentiment; je verrai mes ſujets
» hors de péril. Mais ſi je ne puis te
» perſuader, auſſi malheureux roi que
» malheureux pere, la perte de mon
» fils deviendra celle de ma nation;
» & j'aurai la douleur de ne porter
» une couronne, que pour ne pou-
» voir être ſeul miſérable. » Le Cé-
ſar attendri ne put retenir ſes lar-
mes. Les Chamaves ſe déſeſpéroient,
lorſque Julien fit tout à coup paroî-
tre le jeune prince, comme une de
ſes divinités qui viennent ſur le théâ-
tre pour démêler une intrigue, dont
le dénouement ſembloit impoſſible.
Il avoit été fait priſonnier, & les Ro-
mains le traitoient en fils de roi. Ju-
lien lui permit d'entretenir ſon pere,
& ne perdit rien d'une entrevue ſi
touchante. A ce ſpectacle la ſurpriſe

arrêta les gémiſſemens. Les barbares muets & immobiles croyoient voir un fantôme. Au milieu de ce profond ſilence, Julien éleve ſa voix : « Croyez- » en vos yeux, leur dit-il, c'eſt vo- » tre prince ; la guerre vous l'avoit « fait perdre ; Dieu & les Romains » vous l'ont rendu. Je le retiendrai » non comme un ôtage que me don- » ne votre ſoumiſſion ; mais comme » un préſent que m'a fait la victoire. » Il trouvera auprès de moi tous les » honneurs qui conviennent à ſa naiſ- » ſance. Pour vous, ſi vous êtes infi- » dèles au traité, vous en porterez la » peine, non pas dans la perſonne de » votre jeune prince ; je reſſemblerois » à ces bêtes féroces, qui bleſſées par » les chaſſeurs déchirent les voya- » geurs qu'elles rencontrent : il vivra » comme une preuve de notre valeur » & de notre humanité. Mais vous » ſerez punis, d'abord par votre pro- » pre injuſtice ; l'injuſtice ne manque » jamais de perdre les hommes, quoi- » qu'elle les flatte quelquefois en » leur procurant un ſuccès paſſager ; » enſuite par moi & par les Romains,

CONSTANCE. An. 358.

» dont vous ne pourrez ni ſurmonter » les armes, ni déſarmer la colere. » Quand il eut ceſſé de parler, tous ces barbares l'adorant comme un Dieu, ſe proſternerent devant lui & le comblerent de louanges. Il ne demanda pour ôtage que la mere de Nébiogaſte; on la lui mit entre les mains, & le traité fut conclu. Il fit entrer dans ſes troupes un corps de Saliens & de Chamaves, qui ſubſiſtoit encore du tems de Théodoſe le jeune. La navigation du Rhin demeura libre, & Charietton fut récompenſé par des emplois honorables. Il étoit huit ans après, quand il mourut, comte des deux Germanies.

XVIII. Famine dans l'armée de Julien.

Amm. l. 17. c. 9.
Sulp. Sev. vita Martini c. 3.

Enſuite de cette expédition on rétablit ſur les bords de la Meuſe trois fortereſſes, que les barbares avoient détruites : & comme il reſtoit encore aux ſoldats des vivres pour dix-ſept jours, Julien en fit laiſſer une partie dans ces places, comptant ſur les moiſſons des Saliens & des Chamaves. Mais avant qu'elles fuſſent en maturité, le bled manqua aux troupes; & le ſoldat ne trouvant pas de

ſubſiſtance s'abandonna aux murmures. La faim lui fit perdre tout reſpect & toute eſtime pour ſon général : Julien n'étoit plus alors qu'nn ſophiſte, un impoſteur, un faux philoſophe. « Que veut-on faire de nous, » s'écrioient les plus mutins ? On » épuiſe nos forces par des marches » plus meurtrieres que des combats : » on nous traînera bientôt au travers » des neiges & des glaces : & aujourd'hui, que nous tenons aux ennemis le pied ſur la gorge, on nous » fait périr de faim. Qu'on ne nous » traite pas de ſéditieux, ſi ce n'eſt » l'être, que de demander du pain. » Qu'on ne nous donne ni or ni argent ; nous avons perdu l'habitude d'en toucher & même d'en voir, » comme ſi la patrie déſavouoit nos » ſervices, & que ce ne fût pas pour » elle que nous prodiguons notre » vie. » Ces plaintes n'étoient que trop bien fondées. Depuis que Julien commandoit les armées de la Gaule, Conſtance, loin de leur faire aucune gratification après les ſuccès, ne leur payoit pas même leur ſolde. Julien

CONSTANCE.
An. 358.

CONSTANCE.
An. 358.

n'avoit aucun moyen d'y suppléer, & ce qui prouve que c'étoit de la part de Constance un effet de malignité plutôt que d'avarice, c'est qu'un jour Julien ayant fait une très-légere libéralité à un soldat, le secrétaire Gaudence, qui étoit auprès de lui l'espion de l'Empereur, lui en fit un crime à la cour, & lui attira une sévere réprimande. Cependant, s'il en faut croire Sulpice Sévere, dans une occasion auprès de Wormes, il distribua une gratification aux soldats, sans doute à ses dépens.

XIX.
Suomaire dompté.
Amm. l. 17. *c.* 10.
Alsat. Illust. p. 408.

Julien plus touché du triste état de ses troupes, qu'offensé de leurs murmures, ne songea qu'à les soulager, au lieu de les punir. L'obéissance & le respect revinrent avec l'abondance. On jetta un pont sur le Rhin; on entra sur les terres des Allemands. Sévere perdit toute sa gloire dans cette expédition. Ce vieux général qui jusqu'alors avoit inspiré le courage par ses paroles & par son exemple, devint tout à coup lâche & timide : il étoit toujours d'avis de ne point combattre; il n'avançoit qu'à regret; il

CONSTANCE. An. 358.

il corrompit même ſecrettement les guides, & les obligea par les plus terribles menaces à dire unanimement qu'ils ne connoiſſoient pas les chemins. Ces obſtacles rallentiſſoient la marche de l'armée ; mais la terreur avoit ſaiſi les ennemis. Suomaire un de leurs rois, prince auparavant féroce & ardent au pillage, ſe crut fort heureux de conſerver ſon pays, ſitué entre le Rhin & le Mein. Il vint au-devant de Julien avec l'extérieur d'un ſuppliant, & ſe jettant à ſes genoux il proteſtoit qu'il étoit prêt d'accepter toutes les conditions qu'on voudroit lui impoſer. Julien exigea de lui qu'il rendît les priſonniers, & qu'il fournît des vivres. Il voulut même qu'il s'aſſujettît à prendre des quittances, & que faute de les repréſenter quand il en ſeroit requis, il s'obligeât à faire une ſeconde fois les mêmes fournitures. Suomaire ne refuſa rien, & fut fidéle à l'exécution.

XX. Hortaire réduit à demander la paix.

Il falloit paſſer le Necre pour mettre à la raiſon un autre roi nommé Hortaire. C'étoit, auſſi-bien que Suo-

CONSTANCE.
An. 358.
Amm. Ibid.
Zos. l. 3.
Alsat. Illust. p. 408.

maire, un des rois qui s'étoient trouvés à la bataille de Strasbourg. Comme on manquoit de guides, Nestica tribun de la garde, & Chariettom, furent chargés d'enlever quelque habitant du pays. Ils amenerent un jeune Allemand, qui promit de conduire l'armée, pourvû qu'on lui accordât la vie. On rencontra bien-tôt de grands abattis d'arbres qui obligerent de prendre de longs détours. Enfin on arriva sur les terres d'Hortaire, où le soldat fatigué se vengea par le ravage. Ce roi voyant une armée nombreuse & son pays désolé où il ne restoit plus que des ruines & des cendres, vint aussi implorer la miséricorde du César, & promit avec serment d'obéir aux ordres qu'il recevroit, & de rendre tous les prisonniers. Ils étoient en grand nombre dans ce canton; mais malgré sa promesse, il n'en rassembla que fort peu; & les ayant amenés devant Julien, il s'approcha pour recevoir le présent qu'on avoit coutume de faire aux princes avec lesquels on traitoit. Julien indigné de sa mauvaise foi,

fit arrêter quatredes principaux seigneurs qui l'accompagnoient, & prit des mesures pour ne perdre aucun des Gaulois qui étoient en captivité. Il fit interroger tous ceux qui s'étoient sauvés des villes & des campagnes, pillées les années précédentes, pour savoir d'eux les noms de leurs compatriotes que les barbares avoient enlevés. Après que sur leur déposition on en eût dressé un rolle exact, Julien monta sur son tribunal & fit défiler devant lui tous les prisonniers en leur demandant à chacun leur nom. Les secrétaires du prince placés derriere son siége, tenoient registre de tous ceux qui passoient. Cette revûe étant finie, comme le rolle en contenoit un beaucoup plus grand nombre, Julien s'adressant aux barbares, leur demanda qu'étoient devenus ceux qui manquoient, en les désignant par leurs noms, & il leur signifia qu'ils n'avoient point de paix à espérer, tant qu'il en manqueroit un seul. Les barbares n'appercevant pas les secrétaires qui suggéroient à Julien les noms de tous

CONSTANCE.
An. 358.

CONSTANCE. An. 358.

ces prisonniers absens, étoient frappés d'étonnement; ils s'imaginoient qu'il étoit inspiré du ciel, & qu'on ne pouvoit lui rien cacher; & ils jurerent avec des imprécations horribles qu'ils lui mettroient fidelement entre les mains tous ceux qui vivoient encore. Hortaire tremblant & humilié s'obligea de fournir à ses dépens les matériaux & les voitures de transport pour rebâtir les villes que les Allemands avoient ruinées. On n'exigea point de lui qu'il fît apporter des vivres, parce que son pays étoit entiérement dévasté. On le renvoya après qu'il eût répondu sur sa tête de son exactitude à remplir les conditions. C'est ainsi que ces rois féroces, nourris de sang & de pillage, furent enfin forcés de courber leur tête superbe sous le joug de la puissance Romaine.

XXI. Retour des captifs.

Jul. ad Ath. Lib. or. 12. *Zos. l.* 3. *Zon. t.* 2. *p.* 20.

Le retour des prisonniers fut le fruit de ces glorieuses expéditions. C'étoit un spectacle touchant de voir revenir par bandes ces malheureux, saluant leur patrie par des cris d'allégresse, caressés de leurs maîtres

CONSTANCE. An. 358.

qui leur avoient fait ſentir au-delà du Rhin le plus dur eſclavage, ſe proſternant aux pieds de leur libérateur, embraſſant avec larmes leurs peres, leurs femmes, leurs enfans qui pleuroient auſſi de joie. Il en revint près de vingt mille. On demandoit compte aux barbares de ceux qu'ils ne ramenoient pas; & ils étoient obligés de ſe juſtifier en prouvant que ceux-là étoient morts, par le témoignage de ceux qu'ils ramenoient. La Gaule reprit une face nouvelle: les villes ſe relevoient; c'étoit pour Julien autant de trophées; & ce qu'il y avoit de plus glorieux & de plus nouveau, c'eſt que les barbares qui les avoient ruinées travailloient à les rebâtir. Les campagnes auparavant déſertes & incultes ſe repeuploient & ſe ranimoient; on voyoit refleurir les arts; les revenus publics augmentoient; ce n'étoit que mariages, fêtes, aſſemblées; & l'hiver ſuivant fut une ſaiſon de joie & de plaiſirs.

XXII. Malice des Courtiſans. *Amm. l. 17. c. 11.*

Des ſuccès ſi brillans & ſi ſoutenus ne faiſoient pas taire l'envie. Le

CONSTANCE. An. 358.

compte que Julien étoit obligé de rendre à l'Empereur, quelque modeste qu'il fût, sembloit toujours exagéré & plein de vanité: & tandis que la Gaule retentissoit des éloges du César, il n'étoit à la cour qu'un fanfaron, un poltron qui s'enorgueillissoit de faire fuir devant lui des sauvages encore plus timides. Mais ces lâches courtisans attentifs à flatter la basse jalousie de l'Empereur, travailloient malgré eux à la gloire de Julien. Il lui eût manqué un trait de ressemblance avec les plus grands hommes, s'il n'eût pas eu des envieux & des ennemis.

An. 359.

XXIII. Mort de Barbation.

Amm. l. 18. *c.* 3.

Il fut bien-tôt délivré du plus dangereux. L'année suivante sous le consulat d'Eusebe & d'Hypace freres de l'Impératrice, Barbation fut lui-même sacrifié à ces défiances, qu'il avoit tant de fois inspirées contre les autres. Ce méchant homme joignoit à beaucoup de malice une égale foiblesse. Un essain d'abeilles qui se forma dans sa maison, lui donna de grandes allarmes. C'étoit dans la superstition payenne un pro-

noſtic des plus fâcheux. Il conſulta les devins, & partit avec ces inquiétudes pour une expédition qui n'eſt pas autrement connue. Sa femme, nommée Aſſyria, étourdie & ambitieuſe, ſe met dans l'eſprit que ſon mari, pour s'affranchir de ſes craintes, va détrôner Conſtance. Elle voit déja Barbation Empereur. Cette folle imagination en enfante une autre : la voilà jalouſe d'Euſebie ; elle ſe perſuade que Barbation ébloui des charmes de la princeſſe ne manquera pas de l'épouſer. Sans perdre de tems, elle envoye ſecrettement à ſon mari une lettre trempée de ſes larmes, pour le conjurer de ne lui pas faire l'injuſtice de la croire indigne du rang d'Impératrice. Elle avoit employé pour l'écrire la main d'une femme eſclave, qui lui étoit venue de la confiſquation des biens de Sylvain. Dès que Barbation fut de retour, cette confidente, pour venger ſon ancien maître, va de nuit trouver Arbétion ; elle lui met entre les mains une copie de la lettre. Celui-ci trop heureux de trouver une

Constance. An. 359.

ſi belle occaſion de perdre un rival, la porte à l'Empereur ; & ſur le champ Barbation eſt arrêté. Il avoue qu'il a reçu la lettre ; ſa femme eſt convaincue de l'avoir écrite, & tous deux ont la tête tranchée. Conſtance une fois allarmé ne ſe raſſura pas ſi-tôt. On arrête, on met à la queſtion beaucoup d'innocens. Le tribun Valentin, qui ne ſavoit rien de cette prétendue intrigue, eſſuya de cruelles tortures : il eut aſſez de force pour y ſurvivre ; & par forme de dédommagement l'Empereur lui donna le commandement des troupes dans l'Illyrie.

XXIV. Séditions à Rome.

Amm. l. 17. *c.* 11. *&* *l.* 19. *c.* 20. *Grut. Inſcr.* MCLXII. 1.

Il s'éleva cette année dans la ville de Rome de violentes ſéditions. La flotte de Carthage qui apportoit le blé de l'Afrique, battue de la tempête, ne pouvoit aborder à Oſtie ; & le peuple qui craignoit la famine, rendoit les magiſtrats reſponſables du caprice des vents. Le préfet Junius Baſſus étoit mort peu de tems après qu'il fut entré en charge ; il venoit de ſe convertir au chriſtianiſme. La ſédition éclatta ſous Arté-

mius vicaire de Rome qui ſuccéda à ſes fonctions. Mais elle devint plus furieuſe lorſque Tertullus eut été nommé préfet. Ce magiſtrat, après avoir épuiſé tous les moyens d'appaiſer le tumulte, ſe voyant ſur le point d'être mis en piéces, fit conduire au milieu de la place publique ſes enfans encore en bas âge, & les montrant au peuple : *Romains*, dit-il, *voilà vos concitoyens ; ſi la colere du ciel continue, ils partageront vos malheurs : mais ſi vous croyez ſauver votre vie en leur donnant la mort, je les mets entre vos mains.* A la vûe de ces enfans la compaſſion étouffa la rage de la multitude ; elle attendit avec patience ; & peu de jours après, pendant que Tertulus qui étoit payen, faiſoit un ſacrifice à Oſtie dans le temple de Caſtor & de Pollux, le vent tourna au midi, la flotte entra dans le Tibre, & la ſuperſtition méconnoiſſant la main qui gouverne les tempêtes, & qui diſtribue aux hommes leur nourriture, regarda cet évé-

CONSTANCE.
An. 359.

nement comme un miracle de ces chimériques divinités.

XXV
Anatolius préfet d'Illyrie.

Amm. l. 19. c. 11. & ibi Valeſ. Aur. Vict. in Trajano. Himer. apud Phot pag. 1140. Eunap. in Proœr. Liban. epiſt.

Conſtance étoit encore à Sirmium, lorſqu'il apprit que les Limigantes quittant peu à peu le pays où il les avoit tranſplantés, ſe rapprochoient du Danube, & qu'ils commençoient déjà à faire des courſes. Craignant que s'il ne les arrêtoit dès le premier pas, ils n'en devinſſent plus hardis, il aſſemble ſes meilleures troupes, ſans attendre l'été. Il comptoit & ſur l'ardeur de ſon armée encore échauffée des ſuccès de la campagne précédente, & ſur la prévoyance d'Anatolius préfet d'Illyrie, qui ſans incommoder la province, avoit pendant l'hiver établi des magaſins. Ce perſonnage mémorable étoit de Béryte en Syrie. Après avoir étudié les loix dans ſa patrie, la plus célébre école de juriſprudence qui fût en Orient, il vint à Rome du tems de Conſtantin; & s'étant fait connoître à la cour par ſes talens, il fut gouverneur de Galatie, vicaire d'Afrique, & parvint à la charge de préfet du prétoire en Illyrie. Il reſta

dans les ténebres du paganiſme : d'ailleurs c'étoit un homme à qui ſes ennemis même ne pouvoient refuſer des éloges. On admiroit ſon amour pour la vérité & pour la juſtice, l'élévation de ſon ame, ſa noble franchiſe, ſon application au travail, ſon éloquence, ſon déſintéreſſement, la tendreſſe & la fermeté de ſon cœur tellement aſſorties, qu'il ne meſuroit pas le mérite des autres par l'amitié qu'il avoit pour eux, mais qu'il régloit au contraire la meſure de ſon amitié ſur celle du mérite. On dit qu'en faiſant ſes adieux à l'Empereur quand il partit pour l'Illyrie, il lui dit : *Prince, déſormais la dignité ne ſauvera plus les coupables : quiconque violera les loix, officier civil ou militaire, en éprouvera la ſévérité.* Ce n'étoit pas qu'il eût rien de dur dans le caractere ; il aimoit mieux corriger que de punir, & jamais l'Illyrie ne fut plus floriſſante & plus heureuſe que ſous ſon gouvernement. Il ſoulagea le pays ruiné par l'entretien des poſtes & des voitures publiques, & par l'excès des tailles,

CONSTANCE.
An. 359.

tant réelles que perſonnelles. Les habitans le pleurerent après ſa mort ; mais ils le regretterent bien davantage, quand on lui eut donné pour ſucceſſeur Florence auparavant préfet des Gaules. Ce financier intraitable, armé de toutes les rigueurs du fiſc, étant venu fondre ſur eux comme un vautour, pluſieurs ſe pendirent de déſeſpoir.

XXVI.
Limigantes détruits.

Amm. l. 19. c. 11.
Cellar. geog. ant. t. 1. p. 448.

L'Empereur bien aſſuré de trouver des ſubſiſtances, marche en grand appareil vers la Valérie dès les premiers jours du printems. Il arrive au bord du Danube, lorſque les barbares ſe diſpoſoient à le paſſer ſur les glaces qui n'étoient pas encore fondues. Pour ne pas laiſſer languir ſes troupes qui ſouffroient beaucoup des rigueurs du froid, il envoye auſſi tôt demander aux Limigantes, pourquoi ils franchiſſoient les limites marquées par un traité ſolemnel. Les barbares s'excuſent ſur de vains prétextes, & demandent humblement la permiſſion de paſſer le fleuve, pour expliquer à l'Empereur les incommodités de leur nouvelle habita-

tion ; ils proteſtent qu'ils ſont prêts, s'il y conſent, de ſe tranſporter par-tout ailleurs, pourvû que ce ſoit dans l'intérieur de l'empire ; & qu'il n'aura point de ſujets plus obéiſſans ni plus tranquilles. L'Empereur ravi de terminer ſans coup férir une expédition qui paroiſſoit difficile & périlleuſe, leur accorde le paſſage : il croyoit gagner beaucoup en les établiſſant dans l'empire : c'étoit, lui diſoient ſes flatteurs auſſi mauvais politiques que bons courtiſans, une pépiniere de braves ſoldats, qui rempliroient ſes armées, tandis que les provinces donneroient volontiers de l'argent pour être diſpenſées de fournir des recrues. Conſtance, pour recevoir les barbares à leur paſſage, va camper près d'*Acimincum*, qu'on croit être Salankemen, preſque vis-à-vis de l'embouchure de la Teïſſe ; & ayant fait élever une terraſſe en forme de tribunal, il détache quelques légionnaires ſous la conduite d'un ingénieur nommé Innocentius qui lui avoit donné ce bon conſeil, & les fait placer ſur les bords du Danube, avec

ordre d'obſerver les mouvemens des barbares, & de les prendre à dos en cas qu'ils vouluſſent faire quelque violence, quand ils auroient paſſé le fleuve. La précaution ne fut pas inutile. Les Limigantes ayant traverſé le fleuve, ſe tenoient d'abord la tête baiſſée en poſture de ſupplians, & ſembloient attendre les ordres de l'Empereur. Mais quand ils le virent qui s'apprêtoit à les haranguer ſans défiance, un d'entre eux comme ſaiſi d'un accès de fureur, ayant lancé ſa chauſſure contre le tribunal, ſe met à y courir de toutes ſes forces en criant, *Marha*, *Marha*: c'étoit le cri de guerre de la nation. Tous ſes compatriotes élevent en même-tems un drapeau, pouſſent d'affreux heurlemens, & le ſuivent en confuſion. Conſtance du haut de la terraſſe où il étoit aſſis, voyant accourir cette multitude qui faiſoit briller à ſes yeux les épées & les javelots, deſcend à la hâte, quitte ſes habits impériaux pour n'être pas reconnu, & montant promptement à cheval ſe ſauve à toute bride. Ses

gardes eſſayent de faire réſiſtance & ſont maſſacrés ; le ſiége impérial eſt pillé & mis en pieces. Conſtance avoit eu l'imprudènce de laiſſer aſſembler les barbares ſur la rive, ſans faire mettre ſes troupes ſous les armes. Elles étoient encore dans le camp, lorſqu'elles apprirent que l'Empereur étoit en péril. Auſſi-tôt les ſoldats accourent à demi-armés, & pouſſant un cri terrible, enflammés de colere & de honte, ils ſe jettent tête baiſſée au travers de ces perfides ennemis : ils égorgent tout ce qu'ils rencontrent ; le détachement qui bordoit le Danube les charge par derriere ; on les enveloppe, on les ſerre de toutes parts : les vivans, les mourans & les morts ne formant qu'un monceau tombent pêle-mêle les uns ſur les autres. L'exécution fut terrible ; & l'on ne ſonna la retraite qu'après le maſſacre du dernier des Limigantes. Les Romains ne perdirent que ceux qui furent ſurpris dans la premiere attaque. On regretta ſur-tout Cella tribun de la garde, qui ſe jetta le premier dans le plus épais des ba-

CONSTANCE. An. 359.

taillons ennemis. Cette plaine fut le tombeau des Limigantes; il n'en est plus parlé dans l'histoire; & cette nation fut détruite comme elle s'étoit formée, par sa propre perfidie.

XXVII. Premier Préfet de C. P.

Idace. *Amm.* Ibid. *Chron. Hier.* *Soc. l.* 2. *c.* 14. *Soz. l.* 4. *c.* 22. *Chron. Alex.* *Cod. Th. l.* 6. *Tit.* 4. *leg.* 14, 15, 16 & *ibi Godef.* *Cod. Just. l.* 7. *tit.* 62. *leg.* 2, 3.

Constance, après avoir pris des mesures pour la sûreté des frontieres, revint à Sirmium Il en partit peu de jours après pour Constantinople, afin de se rapprocher de l'Orient, que Sapor menaçoit d'envahir. Jusques-là les Duumvirs, qui dans les villes municipales tenoient le même rang que les consuls à Rome, avoient été à la tête du sénat de Constantinople : c'étoient les chefs de la magistrature. Constance, afin d'y établir le même gouvernement qu'à Rome, créa cette année pour la premiere fois un préfet de la ville. Ce fut Honorat qui avoit été préfet des Gaules. L'Empereur distingua ce nouveau magistrat des préteurs, dont il régla la jurisdiction. Il déclara que les appels des trois provinces de la Thrace nommées Europe, Rhodope & Hémimont, & ceux de la Bithynie, de la Paphlagonie, de la Lydie,

de l'Hellespont, des isles de la mer Egée & de la Phrygie Salutaire, ressortiroient devant ce préfet.

CONSTANCE. An. 359.

XXVIII. Prétendue Conjuration.

Amm. l. 19. c. 12, Liban Epist.

La foiblesse de Constance étoit un fond inépuisable pour Paul le délateur. Ce scélérat insatiable d'argent ne savoit pour s'enrichir d'autre métier que de réveiller de tems en tems les inquiétudes du prince. Une cause très-légere fit vers ce tems-là périr un grand nombre d'innocens. Dans Abyde ville de la Thébaïde étoit un oracle fameux d'un dieu nommé Bésa. On le consultoit de vive voix ou par écrit, & les absens n'avoient pas toujours soin de faire retirer leurs billets avec la réponse de l'oracle. On en envoya quelques-uns à l'Empereur. Il crut y voir des questions dangereuses, & qui tiroient à conséquence pour la sûreté de sa personne. Aussi-tôt il fait partir Paul, dont il estimoit la sagacité dans ces sortes de recherches : il le charge de mettre en justice tous ceux qu'il jugera à propos : il nomme pour présider aux interrogatoires non pas Hermogene préfet du prétoire d'Orient, qui

CONSTANCE.
An. 359.

avoit ſuccédé à Muſonien ; il connoiſſoit trop ſon équité & ſa douceur ; mais Modeſtus comte d'Orient, propre à ces commiſſions ſanguinaires. Paul arrive, ne projettant que tortures & que ſupplices. Ses accuſations allarment & bouleverſent l'Egypte & les contrées voiſines. On amene devant lui des gens de toute condition, dont pluſieurs périſſent dans les fers avant le jugement. On avoit choiſi pour le théatre de ces ſanglantes exécutions Scythopolis en Paleſtine, parce qu'elle étoit ſituée entre les villes d'Antioche & d'Alexandrie, d'où l'on faiſoit venir la plûpart des accuſés. Un des premiers fut le fils de ce Philippe qui avoit été préfet du prétoire & conſul, & qui avoit prêté ſes propres mains pour ôter la vie à Paul évêque de Conſtantinople. Son fils nommé Simplice fut accuſé d'avoir conſulté l'oracle ſur les moyens de parvenir à l'empire. Conſtance qui n'avoit jamais rien excuſé ni pardonné ſur cet article, avoit ordonné de l'appliquer à la torture. Simplice fut

cependant assez heureux pour s'en garantir, sans doute à force d'argent ; il en fut quitte pour être banni. Ce fut aussi le sort de Parnasius, quoiqu'il eût été condamné à mort. C'étoit un homme de bien, qui avoit été préfet d'Egypte : il obtint dans la suite la permission de retourner à Patras, ville d'Achaïe, sa patrie, & de rentrer en possession de ses biens. Andronic homme de lettres & célebre alors par ses poésies, déconcerta ses accusateurs par la force de ses réponses, & se fit absoudre. La même fermeté sauva le philosophe Démétrius surnommé Chytras, fort avancé en âge, mais dont le corps & l'esprit avoient conservé toute leur vigueur. Après une longue torture qu'il soutint avec courage, on lui permit de retourner à Alexandrie. Ceux-là échapperent à la calomnie ; mais quantité d'autres en furent les victimes. Les uns furent déchirés à coups de fouets ; d'autres périrent d'une maniere plus cruelle ; & la confiscation des biens étoit toujours la suite du supplice. Paul mettoit

CONSTANCE. An. 359.

en usage mille détours, mille piéges pour surprendre l'innocence: porter à son col quelque préservatif supestitieux, passer le soir auprès d'une sépulture, c'en étoit assez pour perdre la vie, comme convaincu de sortilége ou de commerce avec les morts dans l'intention de détrôner ou de faire périr l'Empereur.

XXIX. Courses des Isaures.

Amm. l. 19. c. 13.

Depuis que les Isaures avoient manqué leur entreprise sur la Séleucie, ils s'étoient tenus quelque-tems cachés dans leurs montagnes. Enfin s'ennuyant du repos, ils recommençoient leurs courses. Accoutumés à franchir aisément les lieux les moins praticables, ils échappoient aux troupes qui défendoient le pays. On envoya pour les contenir le comte Laurice, plus politique que guerrier. Sa bonne conduite fit plus que la valeur. Il sut si bien les intimider & les resserrer, qu'ils ne purent rien exécuter de considérable, tant qu'il fut dans la province.

XXX. Sapor se prépare à la guerre.

Amm. l. 18. c. 4. 5. & ibi Vales.

Les menaces de Sapor éclatterent cette année. Ce prince avide de conquêtes, ayant trouvé de nouveaux

ſecours dans les nations féroces avec, leſquelles il venoit de conclure la paix, s'occupa pendant l'hiver à ramaſſer des vivres, des armes, & à lever des ſoldats, dans le deſſein d'entrer ſur les terres de l'empire. Réſolu de faire les plus grands effors, il conſulta tous les devins de ſon royaume : on dit même qu'il alla juſqu'à immoler des hommes, pour chercher dans leurs entrailles des pronoſtics de ſes ſuccès. Mais un transfuge lui fournit des lumieres plus ſûres que tous ſes oracles & tous ſes ſacrifices. Antonin étoit un riche négociant établi en Méſopotamie, & très-connu dans ces contrées. Sa fortune fit envie à des hommes puiſſans qui lui ſuſciterent des procès. Afin de ne pas manquer leur proie, ils s'appuyerent des officiers du fiſc qui entrerent en colluſion avec eux. Antonin habile & rompu aux affaires, après avoir, malgré la protection d'Urſicin, perdu pluſieurs procès, n'eſpérant rien de ſes juges vendus à l'injuſtice, feignit de s'exécuter de bonne grace; il reconnut des dettes qu'il n'avoit pas

CONSTANCE. An. 359.

contractées, & fit des billets payables à terme, se réservant au fond du cœur l'espoir de la vengeance. Ayant dressé son plan, il se mit au service de Cassien commandant des troupes de la province, qui comptant sur son intelligence l'employa à tenir ses rolles. Cette commission lui donna le moyen de s'instruire à fond & en peu de tems de tout le détail militaire. Quand il eut acquis ces connoissances, il songea à les porter en Perse; & pour se procurer la facilité d'approcher des frontieres sans donner de soupçon, il acheta une petite terre sur les bords du Tigre. Il y transporta sa famille, & dans les fréquens voyages qu'il y faisoit, il trouva moyen de lier un commerce secret avec Tamsapor, qui commandoit de l'autre côté du fleuve. Le terme de l'échéance de ses billets arriva, & l'intendant des finances d'intelligence avec ses prétendus créanciers se mettoit en devoir de le poursuivre, lorsqu'Antonin escorté d'un parti de Perses, qui se rendirent auprès de lui pour favoriser sa fuite, se jetta

dans des barques avec ſa femme, ſes enfans & tous ſes effets, & paſſa à l'autre bord. On le conduit à Sapor, qui le reçoit à bras ouverts, & lui donne place à ſa table & dans ſon conſeil. Ce transfuge animé par le reſſentiment & par le déſir de ſervir ſon nouveau maître, devint le plus mortel ennemi des Romains. Il ne ceſſoit d'animer Sapor en lui reprochant qu'il ſavoit vaincre, mais qu'il ne ſavoit pas faire uſage de ſes victoires; il lui rappelloit ſes campagnes paſſées, tant d'efforts ſans ſuccès, tant de ſuccès ſans aucun fruit: *Qu'après avoir terraſſé les Romains à Singare, il avoit laiſſé ſa victoire enſévelie dans les ombres de la nuit; & que les Perſes vainqueurs, comme de concert avec les vaincus, n'avoient oſé approcher d'Edeſſe ni des ponts de l'Euphrate: quels avantages n'auroit pas remportés le plus brave & le plus puiſſant monarque du monde, s'il fût tombé ſur l'empire dans le tems où les Romains le déchiroient eux-mêmes par la guerre civile?* C'étoit la coutume des Perſes de déli-

CONSTANCE. An. 359.

bérer ſur les affaires les plus importantes au milieu des feſtins : Antonin attentif à ſe ménager en ces occaſions, profitoit de la chaleur que le vin inſpiroit aux autres ; il les échauffoit encore par ſes diſcours ; & le roi enivré de ſes conſeils & de l'idée de ſa propre grandeur, ſe détermina à mettre en mouvement toutes ſes forces, dès que l'hiver ſeroit paſſé, & à faire uſage du zele d'Antonin, qui lui promettoit hardiment les ſervices les plus eſſentiels.

XXXI. Urſicin rappellé.

Il eût été à propos de choiſir le meilleur capitaine de l'empire pour l'oppoſer à un ſi redoutable ennemi : l'imprudence de Conſtance & les intrigues de cour dépouillerent du commandement l'unique général qui fût en état de ſoutenir cette guerre. Urſicin étoit en Orient avec le titre de général de la cavalerie. Conſommé dans le métier des armes, il avoit appris par une longue expérience à combattre les Perſes. Mais il étoit coupable au yeux d'Euſebe de deux crimes impardonnables : ce guerrier magnanime étoit le ſeul qui dédaignât de s'appuyer

puyer de la faveur de l'eunuque ; & malgré les instances les plus pressantes il n'avoit jamais voulu consentir à lui céder une belle maison qu'il possédoit dans la ville d'Antioche. C'en étoit assez pour rendre Ursicin criminel dans l'esprit d'Eusebe, & pour engager cet eunuque à travailler à sa perte. C'étoit, à l'entendre, un présomptueux, un perfide, dont les services étoient autant d'insultes, & pouvoient dégénérer en attentats. Cet esprit dangereux avoit inspiré sa passion aux eunuques de la chambre, qui profitoient de l'accès que leur donnoit leur ministere, pour tenir tous de concert le même langage ; & ceux-ci disposoient à leur gré de la langue des courtisans à qui ils procuroient les entrées & les graces du prince. Ainsi Constance n'entendoit jour & nuit que des rapports propres à augmenter des soupçons qui ne lui étoient que trop naturels. La perte d'Ursicin fut donc encore une fois résolue : mais il falloit, disoit Eusebe, user de précaution pour ne pas allarmer ce général, qui sur

CONSTANCE, An. 359.

la moindre défiance, ne manqueroit pas d'éclatter. Urſicin étoit alors à Samoſate; l'Empereur le mande à la cour, pour y venir recevoir la qualité de général de l'infanterie, qu'avoit poſſédée Barbation. Il charge de ſa lettre celui qu'il envoyoit pour commander en ſa place: c'étoit Sabinien, vieillard ſans vigueur comme ſans courage, trop peu connu juſqu'alors pour avoir droit de prétendre à un emploi ſi important; mais aſſez riche pour l'acheter de ces agens de cour, qui vendoient l'Empereur & l'empire.

XXXII. Il eſt renvoyé en Méſopotamie.

Amm. ibid. *c.* 6.

Dès que le bruit de ce changement ſe fût répandu, ce fut dans tout l'Orient un cri général. Toutes les villes témoignoient leurs regrets par des décrets honorables en faveur d'Urſicin: on gémiſſoit de ſe voir enlever un puiſſant défenſeur, qui avec de mauvaiſes troupes avoit ſu ſi long-tems défendre cette partie de l'empire. L'incapacité de ſon ſucceſſeur dans des circonſtances ſi périlleuſes augmentoit le chagrin de ſa perte. Ce même événement donnoit aux Per-

ſes les plus belles eſpérances. Antonin conſeilloit à Sapor de ne pas s'arrêter à des ſiéges toujours ruineux; mais de paſſer l'Euphrate & de fondre rapidement ſur ces riches provinces que la guerre avoit épargnées depuis Valérien. Il s'offroit de le conduire à une conquête aſſurée. Ce conſeil fut approuvé; on fit les préparatifs de cette brillante expédition. Urſicin revenoit en Italie; il étoit déjà aux bords de l'Hebre, quand il reçut une ſeconde lettre du prince, qui le renvoyoit ſur ſes pas, mais ſans emploi. Les eunuques avoient changé d'avis; ils avoient fait réflexion qu'en laiſſant Urſicin en Orient, ils pourroient lui imputer toutes les fautes de Sabinien, & donner à celui-ci tout l'honneur des ſuccès.

CONSTANCE, An. 359.

XXXIII. Arrivée des Perſes.

Les rapports des eſpions & des transfuges s'accordoient ſur les mouvemens des Perſes. On crut que leur deſſein étoit d'attaquer Niſibe; & comme Sabinien reſtoit dans l'inaction, Urſicin y accourut pour mettre la ville en état de défenſe. Dès qu'il y fut entré, la fumée & les

Constance. An. 359.

flammes, qui se faisoient voir depuis les bords du Tigre jusque fort près de la ville, annoncerent l'arrivée des coureurs ennemis. Ursicin sortit pour les reconnoître & s'avança jusqu'à deux milles de Nisibe. Il fut coupé au retour & obligé de s'enfuir avec sa troupe vers le mont Isala, situé entre cette ville & celle d'Amide. Les ennemis le poursuivirent vivement, à la faveur de la lune qui étoit dans son plein; & comme le pays qu'il traversoit, étoit une campagne toute découverte & sans aucune retraite, il étoit pris, si, pour donner le change, il n'eût fait attacher une lanterne sur la selle d'un cheval, qu'on fit tourner vers la gauche, tandis qu'Ursicin prenoit sur la droite du côté des montagnes. Les Perses suivirent cette lumiere & furent dupes de ce stratagême. L'historien Ammien Marcellin, attaché à la personne d'Ursicin, l'accompagnoit dans ce péril. Ils arriverent à un lieu nommé *Mejacarire*, planté de vignes & d'arbres fruitiers: ce mot signifioit en Syrien, *sources d'eau fraîche*. Les

habitans avoient pris la fuite ; on n'y trouva qu'un soldat qui s'y tenoit caché : on l'amena au général. Ce malheureux s'étant coupé dans ses réponses, on le força par menaces à dire la vérité. Il déclara *qu'il étoit Parisien ; qu'il avoit servi en Gaule dans la cavalerie, & que par crainte d'un châtiment qu'il avoit mérité, il s'étoit sauvé jusqu'en Perse ; qu'il s'y étoit marié & qu'il avoit plusieurs enfans ; qu'étant employé en qualité d'espion, il avoit souvent donné aux Perses de bons avis ; qu'actuellement Tamsapor & Nohodare chefs des coureurs l'avoient envoyé en avant pour prendre langue.* Quand on eut tiré de lui les instructions dont on avoit besoin, on le tua. Ursicin courut promptement à Amide, pour laquelle il craignoit une surprise. Il y vit bien-tôt arriver des espions Romains, dépêchés par Procope & par le comte Lucillien, ambassadeurs de Constance auprès de Sapor, & que ce prince retenoit en Perse. L'avis qu'ils portoient étoit écrit sur un parchemin collé au-dedans du four-

CONSTANCE. An. 359.

CONSTANCE. An. 359.

teau de leur épée. Il étoit conçu en termes énigmatiques, qui signifioient que le roi de Perse, excité par le traître Antonin, alloit passer l'Anzabas & le Tigre, dans l'intention de se rendre maître de tout l'Orient. Ursicin pour avoir des connoissances plus précises, envoya dans la Gordyène Ammien Marcellin avec un centurion d'une fidélité reconnue. Le Satrape de ce pays s'appelloit Jovinien: envoyé dès sa premiere jeunesse en Syrie en qualité d'ôtage, il y avoit pris le goût des lettres; & brûlant d'envie de revenir sur les terres de l'empire pour y passer sa vie, il entretenoit avec les Romains une secrette intelligence. Ammien fut bien reçu, exposa le sujet de sa mission, & fut conduit par un guide fidéle sur un rocher fort élevé, d'où l'on découvroit une étendue de seize à dix-sept lieues de pays. Au troisiéme jour il apperçut à l'horison au-delà du Tigre une multitude immense; c'étoit l'armée des Perses conduite par Sapor, à la gauche duquel (cette place étoit chez les Per-

ses la plus honorable) marchoit Grumbate roi des Chionites : ce prince quoiqu'il ne fût encore que de moyen âge, portoit déja sur son front les rides de la vieillesse, témoignage glorieux de ses travaux : son courage & ses exploits l'avoient rendu fameux dans tout l'Orient. A la droite de Sapor on voyoit le roi d'Albanie. Ils étoient suivis d'un grand nombre de seigneurs, & d'une armée innombrable, rassemblée de diverses nations, & composée de vieilles troupes accoutumées aux hasards & aux fatigues de la guerre.

CONSTANCE. An. 359.

XXXIV. Précautions des Romains.

Amm. l. 18. *c.* 7. *Cell. geog. ant. t.* 2. *p.* 656.

Ces princes ayant passé au-delà de Ninive, grande ville de l'Adiabene, s'arrêterent au milieu d'un pont sur le fleuve Anzabas qui se décharge dans le Tigre. Ce fleuve est celui qui portoit chez les Grecs le nom de *Capros*. Ils y firent un sacricrifice & consulterent les entrailles de la victime. Ammien jugea qu'il falloit au moins trois jours à une armée si nombreuse pour passer le fleuve, & il retourna porter ces nouvelles à Ursicin. On dépêche aussi-

CONSTANCE.
An. 359.

tôt des couriers à Caſſien & à Euphrone gouverneur de la province. Ceux-ci obligent les payſans de ſe retirer dans les places fortes avec leurs familles & leurs troupeaux : ils font évacuer la ville de Carres, qui n'étoit pas en état de ſoutenir un ſiége ; & pour ôter la ſubſiſtance aux ennemis, ils mettent le feu aux campagnes & conſument les moiſſons & les fourages ; enſorte qu'il ne reſta rien ſur terre entre le Tigre & l'Euphrate. Cet incendie fit périr quantité de bêtes féroces, & ſur-tout de lions, qui ſont très-cruels dans ces contrées, & qui s'y multiplieroient juſqu'à les rendre inhabitables, ſi la nature elle-même ne prenoit ſoin de les détruire. Les ardeurs exceſſives de l'été produiſent des eſſains innombrables de moucherons, qui s'attaquant aux yeux des lions les mettent dans une telle fureur, que ces animaux vont ſe précipiter dans les fleuves, ou s'arrachent les yeux avec leurs griffes. En même-tems on travailloit avec ardeur à fortifier les rives de l'Euphrate du côté de la Sy-

rie; on y élevoit des redoutes; on plantoit des palissades, on établissoit des batteries de catapultes & de balistes. Dans ce mouvement général, Sabinien tranquille à Edesse, regrettant les théatres où il avoit passé sa vie, s'amusoit à faire exécuter par ses soldats des danses militaires au son des trompettes & des clairons. Ursicin quoique sans emploi prenoit sur lui tout le soin de la province, & tout le fardeau du commandement: la nécessité jointe à sa haute réputation lui rendoit l'autorité que la cabale lui avoit ôtée.

CONSTANCE. An. 359.

XXXV. Les Perses en Mésopotamie.

Amm. ibid. *Zon. t.* 2. *p.* 20.

Sapor traverse le Tigre & attaque Nisibe. Comme il y trouvoit de la résistance, afin de ne pas perdre de tems, il l'abandonne & marche en avant. L'intérieur du pays n'étoit plus couvert que de cendres; il prend sa route par le pied des montagnes, pour ne pas manquer de fourage. L'armée arriva à un bourg appelé Bébase; de-là jusqu'à Constantine nommée auparavant *Nicephorium*, sur l'Euphrate, dans l'espace de plus de trente lieues, on ne voyoit

CONSTANCE. An. 359.

qu'une plaine aride, où l'on ne trouvoit d'eau que dans un petit nombre de puits. Le roi se préparoit à la traverser, comptant sur la patience de ses troupes, lorsqu'il apprit que l'Euphrate grossi par la fonte des neiges, s'étoit débordé & n'étoit plus guéable. Embarrassé sur le parti qu'il avoit à prendre, il assemble les chefs. On s'en rapporte à Antonin comme à l'oracle de l'armée. Il conseille de prendre sur la droite & de remonter au nord jusque vers la source de l'Euphrate, où l'on trouveroit un passage facile : il promet d'y conduire les troupes par un pays abondant, que l'ennemi n'avoit pas ruiné. On accepte ses offres, & toute l'armée marche à sa suite.

XXXVI. Les Romains surpris se réfugient dans Amide.

Amm. l. 18, *c.* 8.

Sur la nouvelle de ce mouvement, Ursicin prend la route de Samosate, à dessein de rompre les ponts de Zeugma & de Capersane, & de fermer aux Perses l'entrée de la Syrie. La lâcheté de ceux qui couvroient la marche, le mit en grand péril. Deux corps de cavalerie qui faisoient environ sept cents hommes, arrrivés de-

puis peu d'Illyrie, étoient chargés d'obſerver l'ennemi & de garder les paſſages. Craignant eux-mêmes d'être attaqués, ils quittoient leur poſte pendant la nuit, quand il étoit plus néceſſaire de faire bonne garde, & s'écartoient du grand chemin pour boire & dormir à leur aiſe. Tamſapor & Nohodaire, qui commandoient l'avant-garde compoſée de vingt mille chevaux, inſtruits de cette négligence, paſſent ſans être apperçus, & vont ſe cacher derriere des hauteurs dans le voiſinage d'Amide. Au point du jour Urſicin & ſa troupe commençoient à marcher vers Samoſate, lorſque ſes coureurs ayant du haut d'une colline découvert l'ennemi qui s'avançoit à toute bride, viennent donner l'allarme. On ne ſavoit à quoi ſe réſoudre : ſoit qu'on prît la fuite devant une cavalerie bien montée, ſoit qu'on eſſayât de combattre un nombre fort ſupérieur, la mort ſembloit inévitable. Pendant cette incertitude on avoit déja perdu quelques ſoldats qui s'étoient haſardés à courir ſur l'ennemi. Les deux

CONSTANCE. An. 359.

partis s'approchent : Ursicin ayant reconnu Antonin, qui marchoit à la tête des Perses, le charge de reproches, le traitant de perfide & de scélérat. Celui-ci ôtant sa tiare, & se courbant jusqu'à terre, les mains derriere le dos, ce qui chez les Perses marque la plus profonde sumission : *Pardonne-moi*, dit-il, *illustre comte, mon patron & mon maître : je mérite les noms que tu me donnes ; mais la nécessité m'excuse en même-tems qu'elle me rend criminel : c'est l'injustice de mes persécuteurs qui m'a jetté dans cette extrémité : tu ne le sais que trop, puisque ta haute fortune, qui protégeoit ma misere, n'a pu me défendre contre leur avarice.*

Après ces paroles il se retire dans le gros de la troupe, mais sans tourner le dos, montrant par-là le respect qu'il conservoit pour Ursicin. Dans ce moment quelques soldats de la queue placés sur une éminence s'écrient qu'ils voyent arriver en grande hâte une multitude de cavaliers armés de toutes piéces. Les Romains se débandent aussi

tôt pour prendre la fuite. Mais rencontrant par-tout une foule d'ennemis, ils se rallient en peloton. Résolus de vendre bien cher leur vie, & se battant en retraite, ils sont poussés jusqu'au Tigre, dont les bords étoient fort élevés. Une partie est renversée dans le fleuve; chargés de leurs armes, les uns restent enfoncés dans la vase, les autres sont engloutis dans les eaux : une autre partie combat & dispute sa vie; quelques-uns gagnent les défilés du mont Taurus. Entre ces derniers Ursicin reconnu & enveloppé d'un gros d'ennemis s'échappe par la vîtesse de son cheval avec un tribun nommé Aïadalthe & un seul valet. Ammien Marcellin se sauve vers la ville d'Amide, où l'on ne pouvoit arriver de ce côté-là que par un chemin escarpé & fort étroit. Comme les Perses montoient avec les fuyards, les habitans n'osoient ouvrir les portes. Les Romains passerent la nuit sur la pente, resserrés entre les ennemis & les murailles; & la presse étoit si grande que les morts mêlés avec les vivans

CONSTANCE. An. 359.

demeuroient debout faute de place pour tomber. Ammien rapporte qu'il eut toute la nuit devant lui un soldat, dont la tête étoit fendue en deux parts d'un coup de cimeterre, & qui resta sur ses pieds comme un pieu fiché en terre. Cependant les pierres & les javelots partoient à tous momens du haut des murailles; & passant par-dessus la tête des Romains alloient chercher les ennemis. Au point du jour on ouvrit une poterne. On pouvoit à peine trouver place dans une ville assez petite, dont les rues étoient remplies d'une foule d'habitans des campagnes d'alentour. Une foire célebre qui se tenoit dans ce tems de l'année, les y avoit rassemblés de toutes parts.

XXXVII. Etat de la ville d'Amide.

Amm. l. 18. c. 9. & l. 19. c. 2.

Amide étoit forte par son assiette, par ses murailles, & bien pourvue de défenseurs. La cinquiéme légion nommée Parthique étoit attachée à la garde de cette place. A l'approche des Perses six autres légions s'y étoient rendues en diligence : c'étoient entre autres les soldats restés de l'armée de Magnence. L'Empe-

reur se défiant de la fidélité de ces troupes les avoit envoyées en Orient, où l'on ne craignoit de guerre que de la part des étrangers. Mais ces légions, commme nous l'avons déja dit, ne ressembloient que de nom aux anciennes; ce n'étoient, à proprement parler, que des cohortes. Il y avoit encore vingt mille autres soldats, en comptant plusieurs escadrons de Sagittaires, la plûpart barbares, bien armés & pleins de courage.

CONSTANCE. An. 359.

XXXVIII. Clémence de Sapor. *Amm. l.* 18. c. 18.

Sapor en partant de Bébase, avoit pris sur la droite du côté d'Amide. Ayant rencontré sur sa route deux châteaux nommés Reman & Busan, qui appartenoient aux Romains, il apprit par les transfuges, qu'on y avoit retiré toutes les richesses du pays, & que la femme de Craugase citoyen de Nisibe, distingué par sa naissance & par son crédit, célebre elle-même par sa beauté, s'y étoit retirée avec sa fille en bas âge & ce qu'elle avoit de plus précieux. Sapor marche à ces châteaux: les habitans prennent aussi-tôt l'épouvante &

Constance. An. 359.

donnent entrée aux Perſes. On apporte aux pieds du roi tous les tréſors ; on amene devant lui les meres éplorées, ſerrant entre leurs bras & arroſant de leurs larmes leurs petits enfans. Le roi ſe fait montrer la femme de Craugaſe, & lui ordonne d'approcher. Elle vient toute tremblante & ne s'attendant qu'aux derniers outrages, enveloppée d'un voile de deuil, dont ſon viſage même étoit couvert. Sapor qui avoit le cœur aſſez grand pour être maître de lui-même, ſans vouloir allarmer la modeſtie de cette femme par une curioſité importune, ne s'occupe qu'à calmer ſa douleur. Il la raſſure, il lui fait eſpérer d'être bien-tôt rendue à ſon mari ; il lui promet que ſon honneur ne ſouffrira aucune atteinte. Il ſavoit que Craugaſe l'aimoit éperdûment ; & il eſpéroit acheter à ce prix la ville de Niſibe. Sapor voulut même en cette rencontre regagner les cœurs, en effaçant par ſa clémence les horreurs de ſa cruauté paſſée : il voulut bien garder de la brutalité du ſoldat des filles

Chrétiennes, qui avoient consacré à Dieu leur virginité, & défendit de les troubler dans le culte de leur religion.

CONSTANCE. An. 359.

XXXIX. Sapor arrive devant Amide.

Amm. l. 19. c. 1. 2.

Trois jours après il arrive devant Amide. Au lever de l'aurore les habitans voyent du haut des murs toute la pleine & les côteaux d'alentour étinceler de l'éclat des armes. Au milieu d'une troupe de seigneurs & de rois de diverses nations paroissoit Sapor distingué de tous les autres par la hauteur de sa taille, par l'éclat de ses habits, & par son casque d'or en forme de tête de bélier, semé de pierreries. Ce fier monarque, résolu, suivant l'avis d'Antonin, de pousser ses conquêtes jusques dans le cœur de l'empire, n'avoit pas dessein de s'arrêter devant cette ville: il se flattoit que les habitans saisis de crainte viendroient se jetter à ses pieds. Dans cette confiance il s'approche jusqu'à être aisément reconnu. Mais bien-tôt les traits lancés de dessus les murailles lui firent voir la mort de si près, qu'une partie de son habit fut em-

CONSTANCE. An. 359.

portée par un javelot. Outré de fureur, & traitant cette hardiesse d'attentat sacrilége, il protestoit qu'il ruineroit la ville de fond en comble, & donnoit déja ses ordres pour les préparatifs d'un siége meurtrier. Enfin, à la priere des principaux seigneurs, qui le conjuroient de ne pas sacrifier à sa vengeance tant de glorieux projets, il consentit à offrir le pardon aux habitans en les sommant de se rendre. Au point du jour Grumbate roi des Chionites, escorté de ses plus vaillans soldats, s'avançoit hardiment vers les murs, pour faire connoître la volonté de Sapor, lorsqu'un tireur habile le voyant à portée, perça de part en part à côté de lui son fils unique, qui dans la premiere fleur de sa jeunesse faisoit déja par sa bonne mine & par sa valeur la joie de son pere & l'espérance de son pays. Ce coup jette d'abord l'effroi dans toute la troupe; ils prennent la fuite: mais bientôt revenant sur leurs pas pour sauver le corps du jeune prince, ils appellent à leur secours le reste de l'armée. Les habi-

tans font une vigoureuſe ſortie ; on combat pendant tout le jour avec acharnement autour du corps, les uns pour l'enlever, les autres pour le défendre. Enfin la nuit étant ſurvenue, les Perſes en demeurent les maîtres, & l'emportent à la faveur des ténebres au travers du carnage. Tous les princes prirent le deuil & partagerent l'affliction du pere. On ſuſpendit les opérations du ſiége, & on fit les funérailles ſelon la coutume des Chionites. On plaça ſur un lit élevé le corps revêtu de ſes armes ordinaires ; à l'entour étoient dreſſés dix autres lits mortuaires, ſur chacun deſquels étoit couchée une figure de cadavre repréſentée au naturel. Les ſoldats partagés par bandes buvoient & mangeoient en danſant, & en chantant des airs lugubres ; & les femmes qui ſuivoient toujours en grand nombre les armées des Perſes, pleuroient & pouſſoient de grands cris. Après ces cérémonies qui durerent ſept jours, on brûla le corps, & on en recueillit les os

CONSTANCE. An. 359.

dans une urne d'argent, que le pere avoit dessein de remporter dans son pays.

XL. Premieres attaques.

Pour satisfaire la vengeance de Grumbate, la résolution fut prise de détruire Amide. On donna aux troupes encore deux jours de repos, pendant lesquels on envoya faire le dégât dans les campagnes voisines, & l'on tint la ville enfermée de cinq rangs de tentes. Au commencement du troisiéme jour toute la pleine parut à perte de vûe couverte d'une brillante cavalerie. Les nations auxiliaires tirerent au sort chacune leur poste. Les plus redoutables par leur valeur étoient les Ségestans, au milieu desquels marchoient à pas lents des éléphans chargés de tours. L'aspect d'une si innombrable multitude ôtoit l'espoir aux assiégés, sans leur ôter le courage; ils résolurent de s'ensevelir sous les ruines de leur ville. L'ennemi resta tout le jour en présence sans faire aucun mouvement, & se retira au coucher du soleil, dans le même ordre qu'il étoit venu. Avant

le jour il ſe raproche au ſon des trompettes, & vient occuper les mêmes poſtes. Dès que Grumbate eut donné le ſignal (c'étoit une javeline teinte de ſang qu'il lança contre la ville) les Perſes faiſant avec leurs armes un bruit terrible, courent inſulter la muraille; ils déchargent leurs traits; ils font jouer les machines qu'ils avoient enlevées de la ville de Singare priſe & pillée dans les courſes précédentes. On leur répond du haut des murs à coups de pierres, de dards, de javelots. La nuit vient; ils la paſſent ſous les armes, & font retentir les échos d'alentour du nom de Conſtance & de celui de Sapor, auxquels ils donnent à l'envi les titres les plus pompeux. Au retour de l'aurore, les trompettes ſonnent; les décharges recommencent, la journée n'eſt pas moins meurtriere. Les aſſiégés ſe relevent tour à tour. La nuit ſuivante les Perſes prennent du repos; mais il n'en eſt point pour les aſſiégés. Ils s'occupent moins de leurs bleſſures, que du ſoin de réparer leurs bréches,

CONSTANCE.
An. 359.

de rétablir leurs machines, & de se prémunir contre de nouvelles attaques.

LXI.
Lâcheté de Sabinien.
Amm. ibid. c. 3.

Pendant ces sanglants combats, Ursicin qui s'étoit sauvé à Edesse, pressoit Sabinien de partir en diligence avec les troupes légeres, & de marcher secrettement par le pied des montagnes, pour enlever quelque poste aux ennemis dont la circonvallation étoit très-étendue, ou pour faire diversion par des allarmes fréquentes. Sabinien opposoit à ces bons conseils les ordres de l'Empereur, qui lui avoit, disoit-il, recommandé de ne pas exposer les troupes. Mais la vraie raison d'une inaction si honteuse, c'étoient d'autres ordres secrets qu'il avoit reçus des eunuques, de fermer à son prédécesseur toutes les voies d'acquérir de la gloire, même en servant l'Etat. Ces lâches ennemis aimoient mieux voir périr les plus belles provinces, que de laisser à ce brave capitaine l'honneur de les sauver. Ursicin envoyoit envain à Amide des couriers qui n'y

pénétroient qu'avec peine : toutes les meſures qu'il prenoit pour ſecourir la ville, reſtoient ſans exécution.

CONSTANCE. An. 359.

XLII. Nouvelle attaque.

Amm. Ibid. *c.* 4. 5.

L'infection des cadavres qui demeuroient ſans ſépulture, les exceſſives chaleurs, la confuſion de tant d'habitans reſſerrés dans un eſpace étroit, les maladies cauſées par les fatigues & les autres incommodités, cauſerent la peſte dans la ville. Elle n'y fit pas cependant beaucoup de ravage. Des pluies douces qui tomberent la nuit d'après le dixiéme jour, rendirent l'air plus pur & ramenerent la ſanté. La fureur de l'ennemi étoit beaucoup plus opiniâtre : il dreſſoit des mantelets, il élevoit des terraſſes, il conſtruiſoit des tours dont la face étoit couverte de lame de fer; les baliſtes placées ſur ces tours nettoyoient les murs, tandis que les frondeurs & les archers ne ceſſoient de lancer d'en-bas une grêle de traits & de pierres. Au midi de la ville, du côté du Tigre, s'élevoit une haute tour, avancée ſur l'angle de la muraille, & poſée ſur des roches eſcarpées. Un eſcalier ſouter-

CONSTANCE. An. 359.

rein pratiqué dans le roc, ainſi qu'il étoit d'uſage dans toutes les places ſituées près du Tigre & de l'Euphrate, conduiſoit juſqu'au bord du fleuve, pour aller puiſer de l'eau à l'abri de l'ennemi. Comme cette tour n'étoit pas gardée, parce qu'on la croyoit aſſez défendue par ſa ſituation, ſoixante & dix Sagitaires de l'armée des Perſes, des plus hardis & des plus adroits, guidés par un déſerteur, ſe gliſſe pendant la nuit dans le ſouterrein, & étant montés juſqu'au troiſiéme étage, ils y attendent le jour. Alors ayant élevé en l'air une caſaque rouge, comme ils en étoient convenus, tandis que toute l'armée s'approche des murs & les attaque plus vivement que jamais, ils ne ceſſent de lancer leurs traits dans la ville; & tous leurs coups ſont meurtriers. En même-tems les Perſes montent à l'eſcalade, & gagnent déja le haut des murs. Dans ce double péril, les aſſiégés partagent la défenſe : ils pointent contre la tour cinq baliſtes, d'où partent de gros javelots, qui traverſent

ſent ſouvent deux ennemis à la fois ; les uns tombent percés de coups, les autres d'effroi ſe précipitent du haut de la tour & ſe briſent ſur les rochers : on ſe bat ſur la muraille, on renverſe les aſſiégeans & les échelles ; les Perſes couverts de bleſſures, après une grande perte, ſont forcés de regagner leurs tentes. On ſe repoſa de part & d'autre le reſte du jour & la nuit ſuivante.

CONSTANCE. An. 359.

XLIII. Bravoure des ſoldats Gaulois.

Amm. Ibid. *c.* 5. 6.

Le lendemain matin on apperçut du haut des murs un nombre infini de priſonniers qu'on traînoit au camp des Perſes. Les partis ennemis avoient depuis quelques jours pris & brûlé pluſieurs châteaux ; entre autres celui de Ziata, très-conſidérable par ſa force & par ſon étendue, dont les fortifications embraſſoient douze cents cinquante pas de circuit. Ils emmenoient beaucoup d'habitans ; & comme il ſe trouvoit parmi eux grand nombre de vieillards & de femmes qui ne pouvoient ſuivre, ces barbares les abandonnoient dans le chemin après leur avoir coupé les jarrets. Ce

CONSTANCE.
An. 359.

ſpectacle tiroit des larmes aux habitans. Perſonne n'y fut plus ſenſible que les ſoldats de la Gaule. Ces guerriers braves & alertes, fort propres à ſe battre en plaine, mais peu entendus dans les travaux d'un ſiége, gémiſſoient de ne trouver aucune occaſion de ſignaler leur courage. S'ennuyant de cette inaction, ils ſortoient étourdiment pour faire un coup de main, & revenoient toujours avec perte. Enfin retenus par force, ils frémiſſoient d'impatience. Leur ardeur s'enflamma à la vûe de ces malheureux priſonniers. Ils demandent à grands cris qu'on leur ouvre les portes; ils menacent même leurs officiers de les égorger, s'ils les tiennent plus longtems dans cette contrainte; & tels que des bêtes féroces qui s'élancent avec fureur contre leurs barrieres, ils hachent les portes à coups de ſabre. On eut peine à gagner ſur eux qu'ils attendiſſent la nuit pour aller avec moins de péril attaquer les poſtes les plus proches. Dès qu'elle fut venue les Gaulois armés de leurs haches & de leurs épées ſortent par une poterne,

& s'approchent sans bruit de la premiere garde ; ils lui marchent sur le ventre, massacrent la seconde garde qu'ils trouvent endormie, & vont droit au camp dans le dessein de pénétrer, s'ils peuvent, jusqu'à la tente de Sapor & de le tuer au milieu de cent mille hommes. Les cris des premiers qu'ils égorgent, donnent l'allarme à tout le reste. En un moment ils ont sur les bras des bataillons entiers : ils sont ferme d'abord avec une audace incroyable, & reçoivent à grand coups d'épée ceux qui osent les approcher. Mais bientôt accablés de traits, & trop foibles pour tenir tête à des flots de cavaliers & de fantassins qui grossissent sans cesse & qui viennent fondre sur eux, ils reculent, mais à petit pas & sans tourner le dos. On sonne la retraite dans la ville, dont on ouvre les portes pour les recevoir ; on fait jouer les machines mais sans les charger, pour faire peur aux ennemis & ne pas risquer de tuer ces braves gens Après avoir perdu

CONSTANCE. An. 359.

quatre cents des leurs, ils rentrent avant le jour, presque tous blessés, quelques uns mortellement. Constance pour conserver la mémoire d'une action si hardie, fit dresser dans la place publique d'Edesse les statues de leurs capitaines revêtus de leurs armes. Le jour étant venu, découvrit aux Perses la perte qu'ils avoient faite. Il se trouva entre les morts plusieurs Satrapes & quelques-uns des principaux seigneurs. Tout le camp retentissoit de cris. Les attaques furent suspendues pendant trois jours, dont les assiégés profiterent pour se remettre de leurs fatigues.

XLIV. Vigoureuse résistance.

Amm. Ibid. c. 7.

Cette atttaque inopinée irrita les barbares. Ils résolurent de périr devant Amide, plutôt que de laisser subsister une ville qui leur coûtoit déja le plus pur sang de la Perse. Les assauts ayant été inutiles, ils mirent toute leur confiance dans les machines. Ils se hâtent d'en construire de toute espece : ils multiplient les tours revêtues de fer & chargées de balistes. Au point du

jour, couverts de toutes leurs armes défensives, bien serrés & en bon ordre, ils avancent à petits pas. Mais dès qu'ils furent à la portée des machines, toutes leurs défenses deviennent inutiles contre les javelots, dont presque aucun ne manquoit son coup. L'infanterie est obligée d'éclaircir ses rangs, & la cavalerie de reculer. Cependant les balistes des assiégeans qui tiroient du haut des tours plus élevées que les murailles, faisoient dans la ville une terrible exécution; & la nuit étant venue, les habitans songerent aux moyens de s'en garantir. On transporta en diligence & l'on mit en batterie vis-à-vis de ces tours quatre machines nommées scorpions, propres à lancer de grosses pierres. Au matin, les Perses avancent avec les éléphans, dont les cris mêlés à ceux des soldats formoient un effrayant concert. Les traits qui s'élevent de la plaine ou qui tombent des tours abattent ou blessent tous ceux qui paroissent sur la muraille. Mais

CONSTANCE. An. 359.

bientôt les maſſes énormes de pierres lancées des quatre machines briſent les tours, démontent & mettent en piéces les baliſtes, écraſent ou précipitent les tireurs. On fait pleuvoir ſur les éléphans des fléches enflammées. Ces animaux effarouchés retournent ſur les Perſes & les foulent aux pieds ſans que leurs guides puiſſent les retenir. On met le feu à tous les ouvrages des aſſiégeans. Jamais les rois de Perſe ne s'expoſoient dans les combats : mais Sapor déſeſpéré de tous ces déſaſtres, accourt en perſonne au milieu des combatans; on tire de toutes parts ſur lui & ſur ſa garde; il voit tomber à ſes côtés un grand nombre de ſes officiers; mais toujours intrépide, bravant mille fois la mort, il ne ſe retire qu'à la fin du jour, & pour donner quelque relâche a ſes troupes fatiguées de tant d'attaques.

XLV. Priſe d'Amide.

Amm. Ibid. c. 8.

Voyant toutes ſes machines détruites & brûlées, & n'eſpérant plus rien des moyens qu'il avoit mis en œuvre juſqu'alors, il fit élever tout près des murs de larges terraſſes qui

les égaloient en hauteur. Ce travail coûta plusieurs jours, pendant lesquels les habitans en éleverent de leur côté en-deçà des murs. Sur ces plate-formes on combattoit presque à coup de main comme sur un champ de bataille. L'acharnement & le mépris de la mort étoient égaux de part & d'autre. Enfin le moment fatal de la perte d'Amide arriva ; la terrasse de la ville, trop chargée de combattans, s'éboula tout à coup comme si elle eût été ébranlée par un tremblement de terre ; & comme elle surpassoit la muraille en hauteur, la terre s'étant renversée du côté de l'ennemi, elle combla le peu d'intervalle qui restoit entre les murs & la terrasse des Perses, & ouvrit à ceux-ci un large chemin. On accourt à la défense ; mais la foule & l'empressement même embarrassent les défenseurs. Les corps qui tombent de part & d'autre s'amoncelent & favorisent le passage. Toute l'infanterie des Perses, que Sapor faisoit monter à la file, se précipite dans la ville comme un

CONSTANCE. An. 359.

torrent. On passe tout au fil de l'épée sans distinction d'âge ni de sexe. Peu échapperent au massacre, entre lesquels fut Ammien Marcellin, qui après diverses avantures, ayant traversé avec grand péril des plaines couvertes de fuyards & d'ennemis, gagna enfin l'Euphrate par les forêts & les montagnes. Il passa à Melitine, où il retrouva Ursicin, & il retourna avec lui à Antioche.

XLVI. Suites de la prise d'Amide.

Amm. Ibid. *c.* 9.

La longueur de ce siége mit les Perses hors d'état d'entreprendre des conquêtes plus éloignées. L'automne étoit déja avancée, & Sapor après la destruction de la ville, ne songeoit qu'à retourner dans son royaume avec les prisonniers & le butin. Il fit inhumainement mettre en croix le comte Elien & les tribuns dont la capacité & la valeur lui avoient fait perdre tant de sang. Il commanda de rechercher & d'égorger sans miséricorde, comme déserteurs, tous les habitans des pays d'au-delà du Tigre, qui se trouverent dans la ville. Il emmena captifs Jacques & Cæsius, officiers du général de la

cavalerie, avec ceux qui restoient des soldats de la garde, les mains liées derriere le dos. La femme de Craugase, toujours traitée avec honneur, étoit inconsolable de s'éloigner de Nisibe. Veuve du vivant même de son mari, elle ne voyoit d'autre remede à sa douleur, que de l'attirer en Perse. Elle lui dépêche secrettement un esclave fidele, qui s'introduit dans Nisibe, & lui remet une lettre dont elle l'avoit chargé: elle le conjuroit par les prieres les plus tendres de venir changer en jours heureux des jours qu'elle passeroit sans lui dans les soupirs & dans les larmes. Craugase donna parole d'aller rejoindre sa femme à la premiere occasion; & le messager retourna porter à sa maîtresse une si agréable nouvelle. Tout étoit préparé; elle avoit déja obtenu de Sapor, qu'il voulût bien, avant que de quitter le pays, favoriser l'évasion de son mari. L'absence de l'esclave, qui avoit tout à coup disparu, donna du soupçon aux commandans de Nisibe. On menace

CONSTANCE. An. 359.

Craugaſe, on l'accuſe d'une intelligence ſecrette. Pour détourner les défiances, il demande en mariage une fille de qualité ; & ſous prétexte d'aller faire les apprêts de la fête nuptiale, il prend la route d'une maiſon de campagne qu'il avoit à huit milles de Niſibe. Il eſt enlevé en chemin par un parti de cavaliers Perſes envoyés exprès. On le conduit au camp de Sapor, qui le comble de faveurs. Il eut peu après la douleur de perdre ſa femme ; mais il conſerva les bonnes graces du roi, auprès duquel il tenoit le premier rang après Antonin. Celui-ci plus habile & plus exercé aux affaires, étoit principalement écouté, & le ſuccès juſtifioit toujours ſes conſeils. Sapor ſe retira triomphant en apparence, mais en effet pénétré de douleur d'avoir ſi chérement acheté la priſe d'une ſeule ville. Pendant ſoixanre & treize jours que dura le ſiége, il perdit trente mille hommes, que l'on compta morts ſur le champ de bataille après ſon départ. Il étoit aiſé de diſtinguer les corps des Romains de ceux des Perſes : les premiers

ſe corrompoient auſſi-tôt, & après quatre jours ils n'étoient plus reconnoiſſables : au contraire les Perſes ſe deſſéchoient ſans perdre leur forme & ſans ſe corrompre ; ce qu'Ammien attribue à leur frugalité, & à la ſechereſſe de leur tempérament, cauſée par les chaleurs du climat qu'ils habitent.

CONSTANCE. An. 359.

XXVII. Affaires de l'Egliſe.

L'opiniâtre réſiſtance de cette ville infortunée, cauſa ſa ruine, mais elle ſauva la Syrie. Tandis que les Perſes menaçoient l'Orient, Conſtance ne ſongeoit qu'à défendre l'Arianiſme. Il eut pour le malheur de la religion plus de ſuccès que Sapor, & il fit cette année à l'Egliſe des playes plus profondes, que les Perſes n'en purent faire à l'empire. Il étoit revenu à Sirmium après la deſtruction des Limigantes ; il y aſſiſta à une aſſemblée de huit évêques ; c'étoit le préliminaire des deux conciles indiqués pour cette année. La doctrine des demi Ariens, qui dominoit alors à la cour, y fut confirmée par un nouveau formulaire. Pendant ce tems-là les évêques d'Occident ſe rendoient à Rimini, & ceux d'Orient à Séleucie.

Ath. de Synod. & epiſt. ad Afric. *Greg. Naz. or.* 21. *Baſil. adverſ. Eunom. l.* 1. *Epiph. hær.* 73. *Hier. Chron. & contra Luciſer. c.* 7. *Rufin. l.* 1. *c.* 21. *Sulp. Sev. l.* 2. *Soc. l.* 2. *c.* 37. *& ſeq. Theod. l.* 2. *c.* 18. *& ſeq. Soz. l.* 4. *c.* 16. *& ſeq. Philoſt. l.* 4. *c.* 10. *& ſeq. Chron. Alex. Baronius. Till. Arian. art.* 77. *& ſuiv.*

CONSTANCE.
An 359.
Hermant vie de S. Ath. l. 8. c. 16, & suiv.

Le concile de Rimini s'ouvrit au mois de juillet. Sulpice Sévere qui paroît avoir été le mieux instruit, dit qu'il s'y trouva plus de quatre cents évêques, dont quatre-vingts étoient Ariens. L'Empereur vouloit les défrayer aux dépens du trésor ; mais il n'y en eut que trois qui à raison de leur indigence accepterent cette libéralité. Taurus préfet du prétoire d'Italie eut ordre d'assister à l'assemblée, & de ne point permettre aux prélats de se séparer, qu'ils ne fussent d'accord : on lui promit le consulat, s'il procuroit cette réunion, c'est-à-dire, s'il faisoit triompher l'Arianisme dans l'Eglise d'Occident. Après de longues contestations le concile confirma la foi de Nicée, condamna de nouveau la doctrine d'Arius, & prononça la sentence de déposition contre les prélats obstinés à défendre l'hérésiie. On peut dire que là se termina le vrai concile; la foi jusque-là ne reçut aucune atteinte ; & S. Athanase ne considere que cette premiere partie, quand il parle avantageusement du

concile de Rimini. Le reſte ne fut que ſéduction & violence On envoye à l'Empereur, ſelon ſes ordres, dix députés pour lui rendre compte: c'étoient de jeunes évêques ſans expérience; les Ariens députent de leur côté des vieillards ruſés & artificieux, qui préviennent Conſtance, fatiguent, intimident, enfin ſéduiſent les envoyés Catholiques, juſqu'à les engager à trahir le concile, & à ſigner le contraire de ſes déciſions. Ils retournent & ſont d'abord mal reçus. Mais Taurus met tout en œuvre pour ébranler les évêques qu'on retenoit malgré eux à Rimini. Les intrigues, les menaces, les incommodités d'une longue abſence firent enfin ſuccomber les plus fermes, ou, pour parler plus juſte, ils ſe laiſſerent ſurprendre par les ſollicitations & les larmes même de Taurus, & par les artifices de Valens. Ils ſignerent une profeſſion de foi équivoque, dont ils n'appercevoient pas le venin, mais qui receloit le pur Arianiſme. Bientôt les Ariens levent le maſque, & ſelon l'expreſſion de S Jérôme, le

CONSTANCE. An. 359.

monde Chrétien gémit de cette surprise, & s'étonna de se voir devenu Arien. Les évêques de retour dans leurs diocèses ouvrent les yeux, & désavouent avec horreur les décrets de Rimini. Ils se joignent au pape Libere & à ceux qui n'avoient point eu de part à cette faute. Ce fut la source d'une persécution nouvelle, pendant laquelle S. Gaudence évêque de Rimini fut tué à coups de pierre, & de bâtons par les soldats du président Marcien. L'erreur trouva encore moins d'obstacle à Séleucie. Le concile y commença le 27 de septembre. De cent soixante évêques il n'y eut que S. Hilaire alors relégué en Phrygie, & douze ou treize évêques d'Egypte qui soutinrent la Consubstantialité. Le Questeur Léonas & Laurice, général des troupes d'Isaurie, assistoient aux séances. Le concile se divise; les purs Ariens font à part leur profession de foi; les demi-Ariens s'en tiennent à celle du concile d'Antioche assemblé en 341. Ils s'anathématisent mutuellement & se séparent

ſans rien conclure. Les chefs des deux partis ſe rendent à Conſtantinople où étoit alors l'Empereur, qui faiſoit ſa principale affaire des ſuccès de l'héréſie ; & quoiqu'il dût entrer au premier jour de janvier dans ſon dixieme conſulat, cérémonie brillante & qui demandoit de grands préparatifs, il paſſa le dernier de décembre & preſque toute la nuit ſuivante à faire ſigner aux députés de Séleucie & aux autres évêques la formule de Rimini. On tient à Conſtantinople un nouveau concile, où les Anoméens remportent tout l'avantage. Macédonius, Baſile d'Ancyre & les autres évêques demi-Ariens ſont dépoſés. Eudoxe paſſe du ſiége d'Antioche à celui de Conſtantinople, & prêche publiquement des blaſphêmes dans la cérémonie de la dédicace de ſainte Sophie, le quinziéme de février de l'an 360. La profeſſion de Rimini ſe répand par-tout l'empire & fait d'horribles ravages : on exile ceux qui refuſent d'y ſouſcrire. Au milieu de ce déſaſtre ſaint Hilaire obtient par une providence

CONSTANCE. An. 359.

particuliere de Dieu la permiſſion de retourner en Gaule: il y arrive pour ſoutenir la foi ébranlée juſque dans ſes fondemens. Par une biſarre inconſéquence, ſuite ordinaire de l'erreur, Conſtance exile Aëtius chef des Anoméens, & conſent à faire évêque de Cyzique Eunomius, le plus dangereux de ſes diſciples: mais peu après il eſt obligé de forcer Eudoxe à le dépoſer. Eudoxe ayant été transféré à Conſtantinople, Conſtance aſſemble un concile dans la ville d'Antioche pour l'élection d'un évêque. Après bien des brigues & des cabales, les Ariens jettent les yeux ſur Mélece déja évêque de Sébaſte, qu'ils croyent dans leur parti. Pluſieurs Catholiques conſentent à ce choix, & le décret d'élection eſt dépoſé entre les mains d'Euſebe évêque de Samoſate. L'événement fit voir que les Catholiques avoient le mieux connu le nouvel évêque. A peine eſt-il élû, qu'il ſe déclare hautement pour la foi de la Conſubſtantialité. Conſtance irrité l'exile un mois après à Mélitine dans l'Arménie

mineure, & à la ſollicitation des Ariens, il envoye à Samoſate redemander à Euſebe l'acte d'élection. Ce généreux prélat refuſe de le remettre, à moins que tous ceux qui lui ont confié ce dépôt, ne ſoient aſſemblés. L'Empereur l'envoye ſommer une ſeconde fois, & lui mande qu'en cas de refus il a ordonné qu'on lui coupât la main droite. Euſebe après la lecture de cette lettre, préſente les deux mains : *Coupez-les toutes deux*, dit-il, *mais je ne remettrai jamais à l'Empereur un acte dont un concile m'a rendu dépoſitaire.* Ce n'étoit qu'une feinte de la part de Conſtance; l'envoyé avoit ordre de ne pas exécuter cette menace ; & l'Empereur ne put s'empêcher d'admirer la fermeté du prélat. Mais il ne s'adoucit point en faveur de Mélece; il fit nommer en ſa place Euzoïus, qui dès l'origine de l'héréſie avoit partagé les erreurs & les anathêmes d'Arius. De ce moment il y eut trois partis dans l'Egliſe d'Antioche : les Ariens qui reconnoiſſoient Euzoïus; les Méléciens, ceux-

CONSTANCE. An. 359.

ci étoient Catholiques & unis de communion avec Mélece ; les Eustathiens, on appelloit ainsi les orthodoxes qui n'ayant reconnu aucun évêque depuis l'injuste déposition d'Eustathe ; resterent séparés de Mélece, parce qu'ils ne pouvoient se résoudre à recevoir un évêque de la main des hérétiques. Les prélats Ariens assemblés à Antioche dresserent encore un nouveau formulaire, où la doctrine des Anoméens se manifestoit sans aucun déguisement. Mais les cris qui s'éleverent contre eux, les forcerent d'en revenir à la formule de Rimini. C'est ainsi que les flots de l'héréfié, tantôt s'élançant avec audace, tantôt se repliant sur eux-mêmes, emportoient l'Empereur, qui jusqu'à la fin de sa vie, poussé d'erreur en erreur, fut sans cesse le jouet des différentes cabales soit dans l'Eglise soit dans sa cour,

XLVIII. Gouvernement équitable de Julien. *Amm. l.* 18. *c.* 1. *Lib. or.* 12. *Zon. t.* 2. *p.* 10.

Julien acquéroit autant d'estime que Constance s'attiroit de mépris. Rien n'étoit plus opposé que la conduite des deux princes. Le César, après avoir passé l'été à soumettre les barba-

res, employoit le tems de l'hiver à rétablir les provinces. Il modéroit le fardeau des impôts, il réprimoit les usurpations, il enchaînoit l'avarice de tous ces hommes de sang & de rapines, qui ne s'enrichissent que des pertes publiques : il veilloit avec tant d'attention sur les magistrats, qu'ils ne pouvoient s'écarter des regles de la justice. Son exemple étoit pour les juges une loi vivante plus forte que toutes les autres loix. Il se chargeoit lui-même des affaires importantes, & les jugeoit avec la plus scrupuleuse intégrité. Un gouverneur fut accusé de concussion devant Florence. Celui-ci coupable du même crime ne fut pas assez hardi pour condamner son semblable : sa colere se tourna contre l'accusateur, & le concussionnaire fut absous. L'injustice étoit trop évidente ; les murmures éclaterent, & Florence, pour se mettre à couvert, pria Julien de revoir le procès : il se flattoit que le César n'oseroit casser sa sentence. Julien refusa d'abord ; il s'excusa sur ce qu'il ne lui appartenoit pas de ré-

CONSTANCE.
An. 359.

CONSTANCE.
An. 359.

former le jugement d'un préfet du prétoire. Enfin pressé de prononcer, il décida en faveur de la vérité & de la justice. Florence s'en vengea à son ordinaire, en écrivant contre lui à la cour. La sévérité de Julien n'empruntoient rien de l'humeur ni du caprice; elle étoit toujours éclairée, & n'agissoit qu'autant qu'elle étoit guidée par la certitude des faits. On accusa encore de concussion devant lui Numérius qui avoit gouverné la province Narbonnoise. Julien voulut le juger dans une audience publique; l'accusé se défendoit fortement en niant les faits, & les preuves manquoient pour le convaincre. Alors l'accusateur Delphidius, qui plaidoit avec chaleur; s'écria d'un ton d'impatience: *Eh! César; qui sera jamais coupable, si l'on est quitte pour nier les faits! Et qui sera jamais innocent*, repartit Julien, *si pour être coupable il suffit d'être accusé?*

XLIX. Quatréme campagne de Julien.
Amm. Ibid. *c.* 2.
Lib. or. 12.

La campagne précédente avoit soumis une partie de l'Allemagne: mais il y restoit encore des princes ennemis. Afin de pénétrer leurs

desseins, Julien envoya à la cour d'Hortaire allié des Romains, un tribun dont il connoissoit la fidélité, l'intelligence; & qui savoit la langue Allemande. Celui-ci revêtu du caractere d'ambassadeur avoit ordre de s'approcher de la frontiere des barbares, auxquels on avoit dessein de faire la guerre, & d'observer leurs mouvemens. Pendant ce tems-là Julien rassemble ses troupes; il visite les villes qui avoient été détruites sur les bords du Rhin, & acheve de les rétablir. Les nouveaux alliés, comme ils y étoient obligés par le traité, fournissoient la plûpart des matériaux. Les soldats que de pareils travaux rebutent pour l'ordinaire, s'y portoient de bon cœur par amour pour Julien. On mit en état de défense sept villes dont les plus connues sont Nuys, Bonn, Andernach & Bingen. Les magasins pour serrer le bled qu'on apportoit de la grande Bretagne, avoient été réduits en cendres; ils furent bientôt rétablis & pourvûs de grains. Le préfet Florence joignit Julien avec le reste de l'armée, & des provisions pour plusieurs mois.

CONSTANCE. An. 359. L. Julien passe le Rhin.

Le tribun vient rendre compte à Julien, & l'armée marche à Mayence. Florence & Lupicin, qui avoit succédé à Sévere, mort depuis peu, vouloient qu'on passât le Rhin en cet endroit, comme on avoit fait les deux années précédentes. Le César s'y opposoit : le pays d'au-delà appartenoit à Suomaire ; il craignoit d'offencer ce nouvel allié, en faisant passer sur ses terres des soldats toujours avides de pillage. Les Allemands qu'on alloit attaquer, menaçoient de leur côté Suomaire de s'en prendre à lui, s'il n'arrêtoit les Romains. Sur la réponse qu'il leur fit qu'il n'étoit pas en état de résister seul, toute l'armée des barbares vint camper vis-à-vis de Mayence pour disputer le passage. On ne pouvoit sans un péril évident l'entreprendre à la vûe de tant de forces réunies. Ainsi l'avis de Julien prévalut : on remonta le fleuve pour chercher un endroit commode à l'établissement d'un pont. Les barbares firent le même mouvement, & suivant le long du fleuve la marche de l'armée Romaine, ils s'arrêtoient quand ils la

CONSTANCE. An. 359.

voyoient camper, & faisoient bonne garde pendant la nuit. Après plusieurs jours de marche Julien fit retrancher ses troupes, & chargea d'ordres secrets quelques officiers de confiance. Ils choisirent trois cents soldats braves & dispos, qui ne savoient pas où on les conduisoit, & ils les firent embarquer de nuit dans quarante bateaux. Ils descendirent le fleuve en se laissant aller au fil de l'eau sans se servir de rames, de peur d'être entendus des ennemis. Après avoir dépassé d'assez loin le camp des Allemands, ils débarquerent sur la rive droite. Le roi Hortaire avoit cette nuit-là invité à un grand festin les rois & les princes de l'armée ennemie. Ce n'étoit pas qu'il eût dessein d'entrer dans leur ligue : mais quoiqu'il fût ami des Romains, il l'étoit aussi de ces princes, & il vouloit observer avec eux tous les égards du bon voisinage. Le repas avoit duré longtems, selon l'usage de la nation, & les conviés revenoient au camp en belle humeur, lorsqu'ils furent rencontrés par le détachement qui avoit

CONSTANCE.
An. 359.

passé le fleuve. Les princes échapperent à la faveur des ténebres & de la vîtesse de leurs chevaux : mais presque tous les gens de leur escorte qui les suivoient à pied resterent sur la place. L'allarme se répand dans le camp ; on croit que toute l'armée Romaine est déja en-deçà du Rhin ; c'est à qui fuira avec plus de vîtesse ; chacun s'empresse de gagner l'intérieur du pays, & d'y mettre en sûreté sa femme & ses enfans. Les Romains ne trouvant plus d'obstacle ; jettent leur pont, & traversent le pays d'Hortaire sans y faire de ravage.

Quand ils furent entrés sur les terres des ennemis, ils mirent tout à feu & à sang. On abattoit les cabanes, on passoit les habitans au fil de l'épée. Après qu'on eut désolé tout le canton, on arriva dans un lieu nommé Palas, où étoient dressées des pierres qui servoient de bornes entre le pays des Allemands & celui des Bourguignons. L'armée s'y arrêta pour recevoir deux rois, nommés Macrien & Hariobaude : ils étoient freres & venoient demander

la

la paix, qu'ils obtinrent. Vadomaire dont nous avons déja parlé, & qui régnoit dans le pays qu'on nomme aujourd'hui le Brisgaw, se rendit aussi au camp. Il apportoit des lettres de recommandation de Constance. On le reçut avec honneur comme un vassal de l'Empire, mais il n'obtint pas une réponse favorable. Il venoit implorer la clémence des Romains pour trois princes qui s'étoient trouvés à la bataille de Strasbourg, & qui voyant approcher le vainqueur, avoient recours aux prieres. C'étoient Urie, Ursicin & Vestralpe. Julien connoissant la légéreté de ces barbares, craignit que s'il les tenoit quitte pour des excuses & des soumissions verbales, ils ne se fissent un jeu de reprendre les armes dès qu'il seroit éloigné. Il voulut donc leur faire sentir ce qu'il en coûtoit pour attaquer l'Empire. On brûla les moissons & les habitations; on tua, on enleva un grand nombre de leurs sujets. Quand on les eut ainsi punis, on écouta leurs supplications, & l'on traita avec eux aux mêmes condi-

Constance. An. 359.

tions qu'avec leurs voisins : on les obligea sur-tout à rendre tous les captifs. Lorsque Julien eut repassé le Rhin, un de ces princes qui venoit de donner son fils en ôtage, l'envoya aussi-tôt redemander avec menaces, sans avoir rendu les prisonniers. Julien remit le jeune prince entre les mains des députés : *Remenez-le à son pere*, leur dit-il : *un enfant n'est pas seul une caution suffisante pour un si grand nombre de braves gens qui valent mieux que lui.* Il écrivit en même-tems au pere en ces termes : *Je vous envoye à mon tour des députés. Ayez à leur remettre tous les prisonniers que vous avez en votre pouvoir, & dont le nombre monte à plus de trois mille ; ou n'imputez qu'à vous seul les suites funestes de votre perfidie.* En même-tems il part de Spire à dessein de repasser le fleuve. Le roi Allemand n'attendit pas l'orage ; il renvoya promptement tous les Gaulois qu'il avoit enlevés dans ses incursions. Cette campagne couronna les succès de Julien dans la Gaule ;

& ces quatre années furent la partie la plus brillante de sa vie. L'hiver suivant, tandis qu'il se reposoit de sfatigues de la guerre dans des occupations plus tranquilles, mais qui n'étoient pas moins salutaires à la province, ses ennemis travailloient à la Cour à le désarmer pour le détruire. Leur malignité alla si loin qu'elle lassa la patience des soldats de la Gaule. Le César se vit forcé, du moins en apparence, d'accepter le titre d'Auguste, comme nous l'allons raconter.

CONSTANCE. An. 359

Fin du Tome second.





